This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 828,744

SE TAIRE
FAIRE

JFC
135
.N73
H56
1977

UN

PETIT-NEVEU DE MAZARIN

CALMANN LÉVY, EDITEUR

ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCIEN PEREY

HISTOIRE D'UNE GRANDE DAME AU XVIIIe SIÈCLE :

— **La princesse Hélène de Ligne** . . . . . 1 vol.

— **La comtesse Hélène Potocka** . . . . . 1 —

LE DUC DE NIVERNAIS :

— **Un petit neveu de Mazarin** *(Ouvrage couronné par l'Académie française)*. . . . . 1 —

— **La fin du XVIIIe siècle** (1763-1798) *(Ouvrage couronné par l'Académie française)*. . . . . 1 —

LA FORÊT ENCHANTÉE OU TRANQUILLE ET VIF-ARGENT (conte de fée), *édition illustrée* . . . . . 1 —

LE PRÉSIDENT HÉNAULT ET MADAME DU DEFFAND. . . . . 1 —

ZERBELINE ET ZERBELIN, OU LA PRINCESSE QUI A PERDU SON ŒIL (conte de fée), *édition illustrée*. . . . . 1 —

LE MARDI DE LA VICOMTESSE, Comédie en un acte. . . . . 1 —

En collaboration avec M. GASTON MAUGRAS

CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). . . . . 2 vol.

LA JEUNESSE DE MADAME D'ÉPINAY, d'après des lettres et des documents inédits *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* 1 —

DERNIÈRES ANNÉES DE MADAME D'ÉPINAY, son salon et ses amis *(Ouvrage couronné par l'Académie française)* . . . . . 1 —

LA VIE INTIME DE VOLTAIRE AUX DÉLICES ET A FERNEY (1754-1773), d'après des lettres et documents inédits . . . . . 1 —

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

UNIV. OF MICH.

UN PETIT-NEVEU
DE MAZARIN

LOUIS MANCINI-MAZARINI

DUC DE NIVERNAIS

PAR

LUCIEN PEREY, prénd.

SEPTIÈME ÉDITION

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

3, RUE AUBER, 3

—

1899

Droits de reproduction et de traduction reservés.

DC
136
.T73
H85
c.1

2-26-27

INTRODUCTION

Il semble que tout ait été dit sur le XVIIIe siècle et en particulier sur la cour de Louis XV, et cependant, lorsqu'on a la bonne fortune de pouvoir consulter les archives de grandes familles dont les ancêtres marquèrent à cette époque dans les armes, les lettres ou la diplomatie, il est aisé de s'apercevoir d'une différence singulière entre les documents authentiques et la plupart des mémoires publiés sur ce temps-là. On s'est attaché en général à nous montrer le XVIIIe siècle dans un élégant déshabillé de gaze pailleté de clinquant; la scène se passe volontiers dans un boudoir décoré par Watteau, ou dans une coquette petite maison de grand seigneur. Richelieu et Lauzun ont passé à la postérité bien plus

comme d'irrésistibles don Juans que comme le vainqueur de Mahon, ou l'habile général des armées de la république.

Le côté léger et licencieux plaît infiniment plus au public que le côté sérieux; on aime mieux le roman que l'histoire, et voilà pourquoi les auteurs des faux mémoires publiés en si grand nombre, tels que ceux de Richelieu, de Maurepas, de Lauzun, de Choiseul, etc., ont fait des romans comme spéculation de librairie. Ces livres mensongers qui ne donnent qu'une idée fausse et incomplète de l'époque qu'ils veulent peindre, sont cependant encore acceptés comme article de foi par un bon nombre de lecteurs. Mais là n'est pas la seule source d'erreurs; un autre genre de renseignements s'offre à la curiosité du chercheur : les journaux clandestins, les nouvelles à la main, les libelles anonymes forment un contingent considérable. L'avocat Barbier, Bachaumont, Métra, les « espions turcs, anglais, hollandais », et autres, ont formé, pendant longtemps, le fond dans lequel tout le monde a puisé sans choix.

Depuis quelques années, la situation s'est modifiée; des mémoires sérieux et authentiques sont venus nous éclairer. Ceux du duc de Luynes, si exacts et si consciencieux, ceux du cardinal de Bernis, les correspondances complètes de madame du Deffand, de madame de Sabran,

l'édition complète de la correspondance littéraire de Grimm, les admirables livres du duc de Broglie, ceux de M. Taine, les intéressantes publications de MM. Albert Sorel, Vandal, et tant d'autres travaux excellents nous fournissent un contrôle précieux et des bases solides pour nous former une opinion impartiale [1].

Grâce à l'obligeance de M. le marquis de Mortemart, nous venons nous-même d'avoir sous les yeux l'intéressante et nombreuse correspondance du duc de Nivernais avec son père, le duc de Nevers, son beau-frère le comte de Maurepas, ses amis les cardinaux de La Rochefoucauld et de Bernis, les ducs de Praslin, de Choiseul, d'Ayen, de Duras, les comtes de Broglie, de Guerchy et de Forcalquier, Montesquieu, le marquis de Mirabeau, le président Hénault, madame de Pompadour, madame de Pontchartrain, etc.

Nous avons pu constater une concordance parfaite pour le fond entre les récits de Nivernais et de ses amis, ceux du duc de Luynes et du président Hénault. Les détails seuls diffèrent ce qui rend la comparaison encore plus intéressante.

Un trait marqué ressort de cette correspon-

1. Nous ne mentionnons ici que les livres ayant un côté historique; il faudrait un volume pour citer toutes les intéressantes publications faites sur le XVIIIe siècle au point de vue littéraire ou artistique.

[illegible] de famille [illegible] qu'on ne [illegible] Il n'y a pas [illegible] que [illegible] des Nivernais, des Maurepas et des [illegible] bien qu'ils ne fussent que beaux-frères et belles-sœurs, l'élévation de leurs caractères se montrent de la façon la plus [illegible] dans les événements tristes ou [illegible] qui remplirent leurs existences.

Sans avoir la prétention ridicule et fausse de peindre un XVIIIe siècle austère et vertueux, nous voudrions simplement établir que, malgré tout, il existait dans ce qu'on appelait, alors, la bonne compagnie, un nombre infiniment plus considérable qu'on ne l'a dit, d'hommes distingués et d'honnêtes femmes remarquables par des sentiments généreux, délicats et même chevaleresques qu'on ne leur accorde pas souvent. Il existait même d'excellents ménages.

Au reste, nous laisserons au lecteur le soin de se former une opinion, après avoir lu les lettres que nous mettons sous ses yeux; nous insisterons seulement sur le fait que ces correspondances destinées à la plus étroite intimité portent un cachet d'abandon et de vérité qu'on ne doit jamais attendre des lettres faites pour être montrées, cela leur donne une grande valeur comme détails de mœurs, d'habitude et de caractère,

elles peuvent éclairer d'une vive lumière certaines questions controversées mais non encore résolues.

Le duc de Nivernais était considéré comme le type du grand seigneur le plus accompli. Tous ses contemporains s'accordent sur ce point. Le prince de Ligne, lord Chesterfield et même le Grand Frédéric. Le comte de Ségur se félicitant d'avoir reçu ses conseils à son début dans la carrière ajoute :

« Le duc réunissait l'image et l'esprit de deux siècles différents, car il avait conservé la politesse de l'ancienne cour, jointe aux grâces de la nouvelle. »

Quelques flatteurs que soient tous ces témoignages, ils n'affirment que les qualités dont l'étranger et le public peuvent juger. Nous pénétrerons plus avant, nous l'étudierons comme fils, comme mari, comme père, comme ami, comme citoyen et il n'y perdra rien, au contraire, il sortira de cette demi-teinte grisâtre dans laquelle il est resté enveloppé jusqu'à ce jour.

Nous ne saurions trop remercier tous ceux qui nous sont venus en aide pendant ce long travail, non seulement le marquis de Mortemart a bien voulu nous ouvrir ses précieuses archives, mais encore, grâce à lui, nous avons obtenu les plus intéressantes communications du marquis d'Ha-

dance, c'est l'existence de relations de famille tendres, intimes, et pleines de bonhomie, qu'on ne soupçonnait guère à cette époque. Il n'y a pas de grand-père moderne plus affectueux que le duc de Nevers et l'union des Nivernais, des Maurepas et des Ponchartrain, bien qu'ils ne fussent que beaux-frères et belles-sœurs, l'élévation de leurs caractères se montrent de la façon la plus touchante dans les événements tristes ou gais qui remplirent leurs existences.

Sans avoir la prétention ridicule et fausse de peindre un XVIIIe siècle austère et vertueux, nous voudrions simplement établir que, malgré tout, il existait dans ce qu'on appelait, alors, la bonne compagnie, un nombre infiniment plus considérable qu'on ne l'a dit, d'hommes distingués et d'honnêtes femmes remarquables par des sentiments généreux, délicats et même chevaleresques qu'on ne leur accorde pas souvent. Il existait même d'excellents ménages.

Au reste, nous laisserons au lecteur le soin de se former une opinion, après avoir lu les lettres que nous mettons sous ses yeux; nous insisterons seulement sur le fait que ces correspondances destinées à la plus étroite intimité portent un cachet d'abandon et de vérité qu'on ne doit jamais attendre des lettres faites pour être montrées, cela leur donne une grande valeur comme détails de mœurs, d'habitude et de caractère,

elles peuvent éclairer [illegible] taines questions controversées [illegible] résolues.

Le duc de Nivernais [illegible] le type du grand seigneur [illegible] ses contemporains [illegible] prince de Ligne, [illegible] Grand Frédéric. Le [illegible] d'avoir reçu ses conseils [illegible] ajoute :

« Le duc réunissait [illegible] siècles différents, car il [illegible] blesse de l'ancienne cour, [illegible] nouvelle. »

Quelques flatteurs que [illegible] gnages, ils n'affirment [illegible] tranger et le public [illegible] trerons plus avant. [illegible] fils, comme mari, comme [illegible] comme citoyen et il n'y [illegible] traire, il sortira de cette [illegible] dans laquelle il est resté [illegible] jour.

Nous ne saurions trop remercier [illegible] nous sont venus en aide [illegible] non seulement le marquis de M[illegible] voulu nous ouvrir ses précieuses [illegible] encore, grâce à lui, nous avons [illegible] intéressantes communications du marquis d'H[illegible]

vrincourt et du comte de Guébriant, auxquels nous sommes heureux d'exprimer ici notre reconnaissance.

Nous offrons également nos remerciements à M. Guérinot, pour le zèle et l'intelligence avec lesquels il nous a aidé dans nos recherches.

Toutes les lettres qui ne portent pas une indication contraire proviennent des archives du marquis de Mortemart. Nous avons puisé également de nombreux renseignements aux archives du ministère des affaires étrangères et du ministère de la guerre. Nous remercions MM. les archivistes de l'obligeance avec laquelle ils ont facilité notre travail.

UN

PETIT-NEVEU DE MAZARIN

LOUIS MANCINI MAZARINI,

DUC DE NIVERNAIS.

1715-1738

La famille de Mazarin. — Éducation du duc de Nivernais. — Mariage du duc avec mademoiselle de Pontchartrain. — Leur entrée dans la ville de Nevers. — Départ du duc pour l'armée. — La société des Brancas. — Portrait de madame de Rochefort. — Un bal paré à la cour de Louis XV.

Le 9 mars 1661, dans le magnifique palais encore inachevé qu'habitait, rue de Richelieu [1], Jules Mancini, cardinal de Mazarin, régnait une agitation inaccoutumée ; la famille du cardinal, mandée près de lui et groupée autour de son lit, assistait silencieuse à son agonie. Les nombreux serviteurs, rassemblés dans les grandes salles du

1. Actuellement la Bibliothèque nationale.

palais attendaient des ordres, quand un signal convenu, parti de la pièce qui précédait la chambre à coucher, annonça que le moment suprême était arrivé. Le ministre d'État, le véritable maître du royaume de France, venait d'expirer à l'âge de cinquante-neuf ans, laissant pour héritiers de son immense fortune, de ses admirables collections et de son merveilleux mobilier, cinq nièces et un neveu, Philippe-Julien Mancini Mazarin, né à Rome en 1641. Trois ans avant sa mort, Mazarin, à l'apogée de sa puissance, avait acheté à Charles III, duc de Gonzague, le duché de Nevers et autres possessions, pour en faire don à ce neveu[1].

Par son testament, le cardinal léguait la moitié de son palais à Philippe Mancini, et l'autre moitié, comprenant la galerie et quantité d'objets d'art, à Charles-Armand de La Porte, duc de La Meilleraye, mari de sa nièce favorite, Hortense Mancini. Philippe héritait de presque tous les tableaux, meubles et statues qui n'avaient pas été donnés à Hortense et au roi. Quant à sa for-

1. Le duché de Nevers, dernier duché féodal : le duc était nommé par le roi gouverneur du Nivernais pour concilier l'autorité royale avec ses droits seigneuriaux. Il était divisé en châtellenies ; le capitaine remplissait un rôle analogue à celui de maire et de juge de paix, puis le procureur fiscal remplissait à peu près celui de receveur. La couronne en or massif des ducs de Nevers existait encore à cette époque. Elle fut apportée en 1793 à la Convention, brisée en plusieurs morceaux, et celle-ci donna l'ordre de la fondre.

tune particulière, elle se montait, dit Fouquet, à cinquante millions[1]. Il est vrai que Fouquet n'avait pas intérêt à diminuer le chiffre de cette fortune, dont Philippe et Hortense eurent la meilleure part.

Le duc Philippe de Nevers épousa, en 1670, mademoiselle de Damas, fille du marquis de Thianges, dont il eut un fils unique[2], doué comme son père d'un goût marqué pour la poésie et les lettres, mais n'ayant point hérité du génie politique de son oncle. Les Nevers partirent pour Rome lorsque leur fils eut atteint l'âge de quatorze ans. Le duc de Chaulnes était alors ambassadeur de France à Rome, il se lia intimement avec le neveu de Mazarin et parle d'eux sans cesse dans sa correspondance avec les Sévigné, les La Fayette, les Grignan, les La Rochefoucauld, les Corbinelli, les Coulanges, etc. Dans les lettres de cette aimable société, alors dispersée, on trouve sans cesse les traces du mérite et des agréments des Nevers et de leur fils.

Pendant son séjour en Italie, le jeune duc avait épousé Marie-Anne Spinola, fille aînée et unique héritière de Jean Spinola, prince de Vergagne, un des plus grands personnages de la noblesse génoise. Après être restée sept ans sans

1. Voir la défense de Fouquet, t. II, p. 21.

2. Né en 1676, il portait les noms de Philippe-Jules-François.

avoir d'enfant, à cause d'une santé fort délicate, la duchesse de Nevers mit enfin au monde notre héros, le 16 décembre 1716. L'enfant fut baptisé très tard[1], à l'âge de sept ans ; il eut pour parrain l'ambassadeur de Venise, Morosini, qui l'affubla du bizarre prénom de Barbon, auquel on joignit ceux de Louis-Henri-Jules ; il portait alors le titre de prince de Vergagne, dont il avait hérité de son grand-père Spinola.

« Le duc de Nevers, dit Bachaumont, était un seigneur aimable, galant et de beaucoup d'esprit, mais le présent qu'il a fait à la France du duc de Nivernais est le plus beau trait de sa vie. »

Nivernais, dans sa notice inédite[2] sur son père, nous décrit lui-même le plan suivi dans son éducation :

« L'éducation d'un fils unique est souvent négligée en proportion de ce que l'objet en est plus précieux. Le duc de Nevers ne tomba pas dans ce piège d'une vanité mal entendue ou d'une tendresse peu éclairée. Son fils fut élevé de sa part avec cette sévérité apparente si utile à l'enfance et plus encore à la jeunesse. La culture de son esprit

1. Le 15 avril 1723.

2. Cette notice manuscrite nous a été communiquée obligeamment par le marquis d'Havrincourt à qui nous sommes heureux d'adresser ici nos remerciements pour la bienveillance avec laquelle il nous a permis de puiser dans ses précieuses archives.

fut confiée à l'éducation publique. L'horreur de la fausseté, du mensonge et de la flatterie, un respect constant pour toutes les choses qui ont rapport à la religion et au gouvernement, le goût et l'observation exacte de toutes les bienséances et de tous les égards, une fidélité inviolable dans les engagements, un attachement sincère à la patrie et à ses lois, un sentiment d'honneur également vif et délicat, voilà les leçons et les modèles que le fils trouva dans la maison du père, voilà les matériaux que le père employa dans l'éducation du fils. Voilà les principes que le duc de Nevers a suivis lui-même. »

Les heureuses dispositions de l'enfant secondèrent ces soins. Il suivit les cours du collège Louis-le-Grand, tout en habitant la maison paternelle. Son précepteur était l'abbé Beauregard, homme fort instruit, mais dur et exigeant, et laissant peu de loisirs à son élève.

Le jeune duc, né fort délicat, ne pouvant supporter les exercices violents tels que le jeu de paume, l'escrime et autres, auxquels se livraient les jeunes gentilshommes de son âge, consacrait de longues heures à l'étude. A seize ans, il parlait parfaitement l'anglais, l'italien, le français et l'allemand, connaissait à fond le grec et le latin. Né avec un esprit curieux et ardent, une imagination très vive, il se passionna pour la littéra-

ture et l'histoire; il traduisait en français les plus belles pages qu'il lisait en langue étrangère; puis, son travail fini, il courait s'ébattre à la foire de Saint-Laurent avec le petit Guerchy et le petit Praslin, ses meilleurs amis. Là ils échappaient bon gré mal gré à la surveillance de l'abbé; on raconte même qu'un jour, les ayant perdus de vue quelques instants, il les trouva dansant sur la corde raide chez des bateleurs de la foire. Nous verrons les trois amis se retrouver souvent sur la scène du monde, et dans des situations peut-être plus difficiles que leur début sur la corde raide.

Le jeune prince de Vergagne était doué d'une extrême facilité et d'une mémoire très forte qui lui permettaient de travailler rapidement[1] et de cultiver en même temps les arts d'agrément. Il aimait passionnément la musique, le dessin et la danse, et réussissait à merveille dans tous les trois. Il fit son début à la cour en figurant, encore enfant, dans un ballet dansé devant le roi; il fut remarqué aussitôt de toutes les dames pour sa jolie figure et sa tournure élégante.

1. Il traduisit, entre autres l'*Agricola* de Tacite; puis les second et quinzième livres des *Métamorphoses* d'Ovide en vers français et de nombreuses imitations de Virgile, de Properce et d'Anacréon; il traduisit également plus tard l'*Essai sur l'homme*, de Pope, et le chant IV du *Paradis perdu*, des extraits du *Giuseppe*, de Métastase, et de l'épisode de *Médor*, seul reste de plusieurs chants imités de l'Arioste, qu'il brûla à la hâte, avec d'autres papiers, au moment de la Révolution.

Avec tant de dons naturels et une si belle fortune dans l'avenir, il n'était pas difficile de faire contracter un brillant mariage à l'héritier des ducs de Nevers.

A quatorze ans, le 17 décembre 1730, il épousait Hélène de Pontchartrain[1], fille du comte Jérôme de Pontchartrain, petite-fille du célèbre chancelier et demi-sœur du comte de Maurepas, qui étaits fils d'une première femme. Hélène avait un an et demi de plus que son mari et était d'une beauté ravissante. A l'occasion de ce mariage, le duc de Nevers transmit à son fils son titre de duc et pair, mais il ne lui abandonna point les revenus de son duché. Le jeune prince de Vergagne prit alors le nom de duc de Nivernais au lieu de celui de Nevers, afin qu'il n'y eût pas de confusion avec son père, et, en fait, il le garda toute sa vie.

Le mariage de ces deux enfants fut célébré en grande pompe à la chapelle de l'hôtel de Mortemart[2] par le cardinal de La Rochefoucauld, ami des deux familles. La mariée était « belle à

1. Elle était née en mai 1715.

2. Cet hôtel, porte aujourd'hui le n° 14, rue Saint-Guillaume, mais, à cette époque, il occupait, avec ses vastes jardins, tout l'espace compris entre la rue Saint-Guillaume et Saint-Thomas-d'Aquin. Cette église lui servait alors de chapelle. Cet hôtel, accaparé par le gouvernement pendant la Révolution, fut mis en loterie et gagné par un garçon boucher; le comte de Guébriant le racheta après

miracle », mais le marié ne sembla point s'apercevoir des grâces de sa femme, et, après un somptueux repas donné chez les Pontchartrain, les deux époux se firent une profonde révérence : la jeune duchesse rentra dans sa chambre de demoiselle et le duc de Nivernais chez son père, qui habitait alors le Vieux-Louvre[1].

Ces mariages enfantins étaient si fréquents à cette époque qu'on ne les remarquait point ; on s'occupait plutôt de savoir à quel moment ils étaient réellement consommés. Celui-ci ne le fut que beaucoup plus tard.

La plus grande satisfaction qu'éprouva le jeune duc, fut d'être délivré de son précepteur ; il continua cependant ses études littéraires, écrivant tout ce qui lui passait par la tête : vers, chansons, études historiques et autres. Il y avait en lui une surabondance de vie et d'imagination qu'il dépensait comme il pouvait, mais ces exercices de l'esprit remplissaient son temps sans lui suffire il lui tardait de se mêler à la jeune noblesse active qui ne connaissait alors que le métier des armes. Guerchy, son camarade favori, Praslin et tant d'autres étaient déjà partis, et Nivernais brûlait d'en faire autant. Ses supplications finirent par vaincre la résistance de ses parents qui n'a-

l'émigration, mais il avait été morcelé ; il appartient aujourd'hui à M. Dauchet qui l'a transformé en maison de location.

1. Voir à l'appendice n° 1 le contrat de mariage.

vaient d'autre motif que la faiblesse de son tempérament, et il obtint enfin, en 1733, le consentement si désiré.

Nous devons avouer que, pendant les trois ans qui venaient de s'écouler, le jeune duc s'était fort peu occupé de sa femme : chacun des deux époux vivant chez ses parents et, sauf les visites de bienséance obligatoires, se voyant à peine. Nivernais se trouvait un peu effacé par la jeune fille à laquelle ses dix-huit ans donnaient un certain aplomb et une situation dans le monde, qui impatientaient son mari : il lui trouvait « des airs de duchesse prématurés », et il se vengait en lui témoignant la plus grande froideur. On peut même supposer que son désir ardent de partir pour l'armée fut en grande partie causé par le sentiment de dépit que lui donnait l'infériorité de ses seize ans.

Cependant, avant de partir pour l'armée, Nivernais se décida à présenter sa femme aux habitants de sa bonne ville de Nevers. Il est assez curieux de lire dans un manuscrit du temps le récit naïf et authentique de cette cérémonie[1].

« MM. les échevins ayant appris que Mgr le duc et madame la duchesse de Nivernais, accompagnés de M. et de madame la comtesse de Pontchar-

1. Nous devons la communication de cet intéressant document à l'obligeance de M. de Lespinasse, savant bibliophile nivernois.

[illegible] devaient passer [illegible] les eaux de Vichy, se pré- [illegible] conformément à leur [illegible] préparer les présents [illegible] pour mesdames de [illegible] La Vrillière[1] qui [illegible] Ces seigneurs et [illegible] 22 septembre 1733, MM. les [illegible] la bourgeoisie sous [illegible] secondant le zèle de [illegible] la joie que leur [illegible] en cette ville. [illegible] s'était sur- [illegible] de cocardes [illegible] compagnies bor- [illegible] de Loire jusqu'au [illegible] ville qui n'était [illegible] les habitants [illegible] la compa- [illegible] M. Maslin [illegible] mousquetaires [illegible] à cheval [illegible] seigneurs et dames

[1] [illegible] la duchesse, avait [illegible] marquis de [illegible] Charles-Emmanuel [illegible] Maurepas était [illegible] Maurepas, fils [illegible] sa première femme mademoi- [illegible] de La Rochefoucauld

jusqu'à moitié chemin de Saint-Pierre-le-Moutier.

» Les officiers et gardes du gouvernement y furent aussi et accompagnèrent les seigneurs et dames jusque dans le château.

» Ces seigneurs arrivés, MM. les échevins en robe rouge, accompagnés des huissiers de la ville porte-masse et de Me Claude Brustault, procureur du bailliage et pairie de Nevers, leurs commis secrétaires s'étant trouvés dans la grande salle du château, furent les complimenter les uns après les autres et ensuite offrirent les présents de la ville, qui consistaient pour Mgr le duc en cinq grosses carpes de 28 à 30 pouces, pièce de deux cents bouteilles de vin de Bourgogne, cinquante de vin de Champagne, vingt-quatre de vin d'Espagne et douze de vin de Hongrie.

» A madame la duchesse de Nivernais, en un service de cristal du prix de quatre cents livres et en deux douzaines de figures de faux dieux en émail montés sur des piédestaux dorés et autres figures d'émail de différentes espèces.

» A Mgr de Pontchartrain un service de cristal de semblable prix que celui de madame la duchesse, cependant dans un différent goût.

» A madame de Wateville, un présent de cinquante boîtes de confitures sèches garnies de différents émaux.

» Après la réception des présents, les seigneurs et dames se sont mis aux balcons du château

pour voir passer sous les armes toute la bourgeoisie qui fit trois différentes décharges... Le lendemain Mgr le duc de Nivernais fut salué par la compagnie de Saint-Charles et invité de vouloir accepter la lieutenance-colonelle de cette compagnie et de vouloir tirer pour un prix que la compagnie avait disposé, ce que ce seigneur ayant accepté et étant à la tête de ladite compagnie au Ravelin, il tira au prix qu'il emporta... Le soir, il y eut feu de joie et d'artifice tiré au milieu de la place sur un amphithéâtre qui y avait été placé. Mgr le duc de Nivernais voulut bien lui-même mettre le feu au feu de joie et au dragon qui alluma le feu d'artifice. Après une décharge de canon, MM. les échevins se retirèrent à l'hôtel de ville où il y eut un grand repas auquel furent invités les principaux officiers du duché.

» Le lendemain, 24 dudit mois de septembre 1733, ces seigneurs et dames partirent à cinq heures du matin et furent salués à leur départ par une décharge de canon qui avait été conduit proche de la porte des Ardilliers et furent reconduits par les compagnies de ladite ville et les habillés de rouge...

» VINCENT DE MARSÉ[1]. »

Quelques mois après, le duc partit pour l'armée

1. Extrait des archives de la ville de Nevers, par Parmentier, procureur général des comptes au XVIIIe siècle. Voy. appendice

d'Italie sous les ordres du maréchal de Villars et se fit promptement remarquer de ses chefs par la vivacité de son intelligence, son exactitude, son intrépidité et une courtoisie envers ses égaux et ses inférieurs, qui n'était pas fort usitée parmi la jeune noblesse. Malgré la délicatesse de son tempérament, entraîné par l'impétuosité de son âge, il ne se ménageait en aucune façon, et s'il devait plus tard offrir le modèle assez rare d'un mari adressant d'amoureuses élégies à sa femme, il ne se piquait pas alors d'une grande fidélité. Voici comment il se peint lui-même :

> Prompt séducteur de crédules beautés,
> Heureux le soir et le matin perfide...

Ces passagères amours ne l'empêchaient point de remplir avec ardeur son service militaire.

Après la paix de Vienne (1735), il fut nommé colonel du régiment de Limosin : il n'avait pas dix-neuf ans. Nivernais revenait passer chez son père une partie de ses congés, c'est-à-dire presque tous les hivers, car à cette époque on ne se battait guère dans la mauvaise saison, et les jeunes officiers quittaient volontiers leurs camps ou leurs garnisons pour venir faire leur cour à Versailles et s'amuser à Paris. La santé de la duchesse de Nevers étant très délicate ; son fils, qui l'aimait

vingt ans, faisait les honneurs de l'hôtel de son père avec une grâce et un charme particuliers[1].

« La figure de madame de Rochefort, dit encore le président Hénault, n'a rien de frappant ni qui surprenne, mais elle acquiert à être regardée; c'est l'image du matin où le soleil ne se lève point encore et où l'on aperçoit confusément mille objets agréables. Quand elle parle son visage s'éclaire, quand elle s'anime sa physionomie se déclare, quand elle rit tout devient vivant en elle. On ne comprend pas comment en arrivant dans le monde madame la comtesse de Rochefort a pu connaître sitôt et ses usages et les hommes qui le composent; tout a l'air en elle de la réminiscence : elle n'apprend pas, elle se souvient.

» Elle n'a l'air censé que par ce qu'elle dit et jamais par le ton qu'elle y donne; elle juge comme une autre personne de son âge chante ou danse, et ne met pas plus de façon à raisonner qu'à se coiffer. »

On voit, d'après ces croquis finement nuancés, que l'esprit du président appartenait aussi à l'école subtile des Brancas.

1. Née le 2 avril 1716, la même année que le duc de Nivernais, elle avait épousé le comte de Rochefort, fils d'un président à mortier de Bretagne, qui fut un des principaux promoteurs de la résistance du parlement de Bretagne aux opérations de Law. On ne sait pas la date exacte de la mort du jeune comte de Rochefort; ce fut deux ou trois ans après son mariage.

point dû, en reçut une de douze mille livres.

Les Brancas et leurs amis partageaient la passion favorite de leur temps pour la comédie de société et ils avaient une troupe organisée.

La jeune marquise de Forcalquier, jolie comme un ange, belle-sœur de madame de Rochefort, jouait les amoureuses. Plus tard elle charma Louis XV et il ne tint qu'à elle de remplacer madame de Pompadour, mais elle sut résister aux séductions auxquelles succombèrent tant d'autres [1].

La gracieuse madame de Rochefort était vouée aux ingénues. L'emploi d'amoureux, tenu par l'élégant Nivernais avec une rare perfection, devait plus tard le servir d'une façon bien imprévue. Duclos remplissait les rôles de valet : puis venaient, pour compléter la troupe : le duc de Duras, le marquis de Clermont d'Amboise, le marquis d'Ussé, madame de Luxembourg, première femme du maréchal et la marquise de Mirepoix, née Craon [2], qui jouait les grandes coquettes.

Parmi les spectateurs on remarquait le duc et la duchesse de La Vallière ; cette dernière, dont la beauté célèbre dura jusqu'à soixante ans, inspirait pour le moment un sentiment assez tendre à

1. Elle était veuve du marquis d'Antin et avait apporté à son second mari une immense fortune.

2. La maréchale de Mirepoix était sœur du prince de Beauvau. « Elle avait, dit le prince de Ligne, cet esprit enchanteur qui fournit de quoi plaire à chacun. Vous auriez juré qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. »

Nivernais, s'il faut en croire madame du Deffand.

On y voyait aussi le comte de Maurepas et sa femme, le duc et la duchesse de La Trémouille, la duchesse de Nivernais et sa mère, madame de Pontchartrain; puis des hommes de lettres, de la noblesse de robe, tous également bien accueillis. Montesquieu écrivait à Duclos, dix ans plus tard :

« Les soirées de l'hôtel de Brancas reviennent toujours à ma pensée, et ces soupers qui n'en avaient pas le titre et où nous nous crevions :

» Dites, je vous prie, à madame de Rochefort[1] et à madame de Forcalquier d'avoir quelques bontés pour un homme qui les adore. Vous devriez bien m'envoyer quelques-unes de ces badineries charmantes de M. de Forcalquier, que nous voyions quelquefois à Paris et qui sortaient de son esprit comme un éclair. »

Ces charmantes badineries n'étaient autres que ses comédies, qui alimentaient presque à elles seules le théâtre de l'hôtel Brancas.

1. On connaît le mot de madame de Rochefort à Duclos. Ce dernier s'évertuait à prouver, par des histoires de plus en plus scabreuses, que les femmes malhonnêtes s'effrayaient seules des libertés de la conversation : « Prenez donc garde, Duclos, vous nous croyez aussi par trop honnêtes femmes. » C'est encore Duclos, dissertant sur le paradis, que madame de Rochefort interrompit en disant : « Votre paradis, à vous Duclos, je le connais; c'est du pain, du vin, du fromage et la première venue! »

Une des plus brillantes représentations fut celle d'*Un Bel Esprit du temps*. Le sujet est celui des *Femmes savantes*, accommodé au goût du jour. Le succès fut si vif qu'il fallut redonner la pièce trois fois[1].

Après la représentation le duc envoya aux deux principales actrices, mesdames de Mirepoix et de Rochefort leur portrait en vers. Nous n'avons malheureusement pas celui de la marquise de Mirepoix. Voici celui de madame de Rochefort :

PORTRAIT D'ANGÉLIQUE

Sensible avec délicatesse
Et discrète sans fausseté,
Elle sait joindre la finesse
A l'aimable naïveté.
Sans caprice, humeur ni folie,
Elle est jeune, vive et jolie ;
Elle respecte la raison,
Elle déteste l'imposture,
Trois syllabes forment son nom
Et les trois Grâces sa figure.

Si le duc se plaisait fort chez les Brancas, nous ne voudrions pas jurer qu'il en fût de même de la duchesse, qui s'y rendait beaucoup moins souvent que son mari, n'y jouant aucun rôle et éprouvant un malaise et un sentiment pénible

1. Voir à l'appendice n° 2 les principales scènes.

mal défini, mais qui n'était autre chose qu'une belle et bonne jalousie, excitée surtout par les soins empressés que le jeune duc rendait à la belle madame de La Vallière[1].

Un événement imprévu allait bientôt lui permettre de prendre sa revanche.

Vers décembre 1738, au retour de Fontainebleau, le bruit courut qu'il allait y avoir un grand bal « rangé[2] » à la cour. Depuis le bal donné au Palais-Royal, en 1721, par le régent, en l'honneur du mariage de la reine d'Espagne aa fille, il n'y avait pas eu de fêtes de ce genre. Ce fut un grand émoi dans toute la jeune noblesse, qui se réjouissait de voir un pareil spectacle. Dès que la chose fut certaine, toutes les femmes titrées s'empressèrent de commander à Lyon les plus riches étoffes pour leurs grands habits; il y en eut qui coûtèrent jusqu'à trois cents écus l'aune. On mit en réquisition tous les diamants de famille, on en fit même venir du fond des provinces

1. Anne-Julie de Crussol-Uzès, née le 11 décembre 1713, mariée en 1742, à Louis-César de la Baume le Blanc de La Vallière, petit-neveu de mademoiselle de La Vallière. La rare beauté de la duchesse, qu'elle conserva jusqu'à un âge avancé, inspira à madame d'Houdetot le quatrain suivant :

La Nature, prudente et sage,
Force le Temps de respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle ne saurait répéter.

2. Le mot *rangé* s'employait alors au lieu du mot *paré* et avait la même signification

où de vieilles tantes et de vieilles cousines les tenaient enfouis. La jeune duchesse devait porter ceux de sa mère et ceux des Nevers-Mancini, qui n'étaient pas les moins beaux. Enfin la bienheureuse invitation arriva, conçue en ces termes :

« Madame,

» M. le duc de la Trémoïlle a l'ordre du roi de vous avertir de sa part qu'il y aura bal lundi 26 janvier, à six heures du soir, dans le grand appartement, à Versailles. Sa Majesté compte que vous voudrez bien vous y trouver.

» Les dames qui dansent seront coiffées en grandes boucles. »

Toutes les femmes présentées, titrées ou pas, reçurent la même invitation, ce qui amena une grande confusion. Le salon de danse que le roi choisit fut le grand salon d'Hercule, garni de riches gradins et brillamment illuminé. On ouvrit les portes à deux heures. Dès quatre heures et demie, il était totalement occupé par une foule d'hommes et de femmes peu connus, au point que les dames titrées en grand habit et les dames du palais furent obligées de rester debout dans les deux pièces qui le précédaient. Le duc de la Trémoïlle, n'ayant pas l'expérience de ces fêtes, n'avait point calculé le nombre des invitations.

Le roi, que ce bal amusait fort, était revenu

de bonne heure de la chasse; il demandait à chaque instant des nouvelles du salon et on venait chaque fois lui répondre qu'on ne pouvait plus y entrer et qu'on ne savait quel parti prendre. On proposait de faire danser dans la galerie des Glaces, mais c'eût été une difficulté nouvelle, puisque les gradins étaient placés dans le grand salon. Le roi, impatienté, prit le parti d'aller lui-même voir ce qui se passait et, sans chapeau, en habit négligé comme un simple maître de maison qui surveille les apprêts de sa fête, il se rendit dans le salon d'Hercule; il trouva le grand gradin entièrement occupé par des personnes peu connues et leur ordonna à haute voix de passer dans les salons voisins. MM. de la Trémoïlle, de Villeroy et de Noailles furent chargés de conduire les dames. En peu de temps le gradin fut vide et l'on y fit monter toutes les femmes en grand habit, ce qui formait un coup d'œil admirable. Puis le roi fit ranger les autres dames et les hommes du côté du jardin et ordonna que les danseuses et danseurs formeraient les deux autres côtés du carré. Lorsque tout l'arrangement eut été fait en sa présence, le roi alla s'habiller, puis passa chez la reine l'avertir qu'il était temps de venir. La reine et Mesdames étaient prêtes depuis plus d'une heure et elles attendaient avec les princesses et les danseuses dans la chambre de Sa

Majesté. La toilette de la reine était magnifique. Elle se composait du grand habit d'étoffe à fond blanc, avec des colonnes torses brodées en or; entre les colonnes une guirlande de fleurs brodées en soies nuancées de couleur; tout le devant du corsage et du corps de jupe en satin blanc était brodé en pierreries, rubis, perles, émeraudes et diamants. Elle avait au cou un gros collier de brillants, auquel était suspendu le diamant en forme de poire nommé le Sancy, le Régent était placé au milieu de sa coiffure. La reine portait parfaitement bien la toilette et présidait à ces grandes cérémonies avec autant de grâce que de dignité. Ses manières nobles et élégantes donnaient à la majesté royale un grand air qui plaisait à Louis XV. L'habit du roi était en velours bleu ciselé, doublé de satin blanc, avec une garniture de boutons de diamant, le cordon du Saint-Esprit, tout brodé en diamants et la veste d'une riche étoffe d'or. Lorsque le roi et la reine furent assis, le bal commença. Il était six heures et demie. Il va sans dire qu'on avait choisi les meilleurs danseurs et danseuses pour les danses figurées.

Le dauphin, à peine âgé de dix ans, ouvrit le bal avec Madame qui dansait mieux que lui; le duc de Penthièvre, avec Madame Henriette. Puis le duc de Nivernais et le duc d'Olonne avec mesdames de Luxembourg et la princesse de Rohan;

tous les quatre dansaient parfaitement bien les danses figurées.

Le roi ordonna ensuite les contredanses afin que toutes les dames pussent danser. Puis M. de Nivernais et madame la princesse de Rohan dansèrent un menuet et un tambourin. Le dauphin et Madame, à la demande du roi, dansèrent la « mariée ». Enfin, après quelques contredanses, le roi ordonna qu'on apportât la collation de M. le dauphin et s'en alla souper dans ses cabinets; la reine se retira chez elle et l'on prépara tout pour un bal masqué qui suivit le bal paré[1].

La réussite de cette fête plut beaucoup au roi, qui aimait la représentation brillante.

Il attachait aussi une grande importance à continuer les usages de l'ancienne cour; il ne pouvait souffrir de voir négliger les formes de politesse, même exagérées.

C'était la première fois que le duc conduisait sa femme à la cour depuis sa présentation officielle; après son mariage, la duchesse n'était point allée à Versailles à cause des absences fréquentes de son mari. Lorsqu'elle parut au bal, un murmure d'admiration s'éleva de toutes parts;

1. « Les deux bals coûtèrent cent mille écus; il y eut vingt-quatre mille bougies allumées et deux cents musiciens à l'orchestre. Chaque musicien reçut un louis, un poulet, une bouteille de vin, un pain de deux livres; ils étaient en domino. » [Extrait des *Mémoires du duc de Luynes* (janvier 1739), t. II.]

la finesse de ses traits, la perfection de sa taille, l'élégance de sa démarche furent remarquées de chacun. Le roi lui-même fit à M. de Maurepas l'éloge de sa sœur. Le duc, accablé de compliments, s'avisa pour la première fois de regarder sa femme et découvrit qu'elle était réellement fort jolie. Quant à Hélène, elle n'avait pas attendu si longtemps pour s'apercevoir que son mari était un des plus aimables cavaliers de la cour. Ravie d'un succès qui attirait tous les yeux sur elle, elle commença à espérer que le duc partagerait l'opinion générale. Elle ne se trompait pas.

II

1739-1745

Epître à Délie. — Naissance de mademoiselle de Nevers. — Maladie du duc de Nivernais pendant la campagne de Bohême. — Les eaux de Plombières. — Le duc est nommé membre de l'Académie française. — Sa réception. — Ses adieux à son régiment. — La duchesse est nommée dame du palais de la reine. — Portrait de Maurepas. — Louis XV et ses maîtresses. — Madame de Pompadour et la reine. — *Épître à Délie* sur le rouge.

A dater du fameux bal paré, un changement complet s'opéra dans les sentiments du jeune duc pour sa femme. Il s'aperçut, en la comparant aux beautés les plus à la mode, qu'elle les égalait et souvent même les surpassait. Un jour il découvrait qu'elle possédait le plus joli son de voix du monde ; le lendemain, il admirait ses cheveux blonds et ondulés enca-

drant son frais visage; la surprenant en léger déshabillé du matin, il s'apercevait de la souplesse de sa taille ronde et fine délivrée du corps baleiné qui l'emprisonnait dès midi. Enfin, de découverte en découverte, le jeune mari devint éperdument épris de sa femme, et, loin d'en rougir, comme on soutient que le faisaient les époux de ce temps-là, il le cria bien haut et s'en vanta dans de jolis vers. Heureuse d'un triomphe attendu si longtemps, Hélène s'empressa de montrer, à toutes ses bonnes amies, les poésies de son mari.

Voici quelques fragments de la première élégie, c'est ainsi qu'il les appelle. On verra qu'il y fait nettement son *meâ culpâ :*

Il fut un temps où de faveurs avide,
Je prodiguais mon hommage amoureux
Suivi cent fois d'un triomphe rapide.
Succès trop vains, triomphes onéreux,
Je jouissais, je n'étais pas heureux.
Du froid ennui le pavôt insipide
Mêlait son suc au miel des voluptés.
Prompt séducteur de crédules beautés,
Heureux le soir et le matin perfide,
Je savourais l'attrait du changement;
Mais d'un cœur fait pour aimer constamment
Le changement remplissait mal le vide.

. . . . . .

Je te les dois, à toi, ma tendre amie,
Ces plaisirs purs sans cesse renaissants,
Quand de l'amour la puissante magie
Sait par le cœur multiplier les sens.

Ton tendre cœur m'en enseigna l'usage,
Le mien ne peut les goûter qu'avec toi.
Ah! ne crains pas que j'abjure ta foi,
Je perdrais trop à devenir volage!

On conviendra que pour des vers de mari, ils sont assez tendres. En voici d'autres, qu'il lui envoyait de l'armée, pendant une longue séparation et en réponse à une lettre où la duchesse lui disait qu'elle pensait à lui sans cesse :

Oui, je le sais, les plus tendres désirs
De ma Délie[1] occupent les loisirs.
Oui, je le sais, et l'amour me rassure,
Elle me garde une foi toujours pure ;
Elle s'endort en m'adressant des vœux,
Elle s'éveille en soupirant nos feux.
En arrangeant sa chevelure ondée :
« C'était ainsi qu'il aimait à me voir, »
Dit-elle alors, et de ma seule idée
Elle entretient Nérine et son miroir.

Le duc de Nevers et la comtesse de Pontchartrain n'avaient pas tardé à s'apercevoir du changement opéré dans le jeune ménage, et ils soupiraient après la venue d'un héritier qui se faisait beaucoup trop attendre à leur gré. Enfin, le 1er janvier 1740, la jeune duchesse arriva chez son beau-père pour lui offrir ses souhaits de nouvelle année, et, après les compliments d'usage, elle

1. Nom familier de la duchesse.

se pencha rougissante à son oreille et lui murmura quelque chose qui fit tressaillir d'aise le vieux duc.

« Morbleu, ma fille! s'écria-t-il, quelle gracieuse étrenne vous m'apportez là, il n'était que temps! Tâchez de faire en sorte que ce soit un comte de Nevers. »

La duchesse, malgré toute sa bonne volonté, ne mit au monde qu'une fille[1], qui reçut les noms d'Hélène-Julie-Rosalie de Nevers. L'enfant fut accueillie à merveille par toute la famille, sauf par le vieux duc, qui lui garda longtemps rancune de ce qu'elle n'était pas un garçon.

Deux ans plus tard[2], madame de Nivernais eut une seconde fille, mademoiselle Mancini. Cette enfant était si jolie qu'elle devint la favorite du duc de Nevers lui-même ainsi que de sa grand'mère, madame de Pontchartrain, et fit attendre avec patience le fils qui tardait à arriver.

Le duc reçut cette nouvelle à l'armée de Bohème, où il servait, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, à la tête du régiment de Limosin. Les fatigues excessives de cette campagne et la rudesse du climat qu'il fallut endurer altérèrent sérieusement la santé du jeune colonel; malgré son énergie et son habitude de surmonter la

1. Le 14 septembre 1740.

2. Née en 1742, elle reçut les noms de Diane, Délie, Adélaïde.

souffrance, il ne put résister et dut s'aliter, en proie à une forte fièvre et ayant les poumons et les intestins atteints avec une égale violence. On jugera aisément de l'effroi de sa femme et de son père à cette nouvelle. La duchesse de Nevers était morte, cinq ans auparavant, d'une maladie de poitrine, et le duc tremblait toujours en pensant que son fils pouvait en porter le germe fatal. Nivernais lui-même crut toucher à son dernier jour, et, dans les intervalles que lui laissaient les accès de fièvre, il adressait à sa femme les vers suivants :

La montagneuse et froide Germanie
De mes beaux ans voit le lustre effacé !
Mon faible corps sous ce climat glacé,
En y cédant, accroît la tyrannie
De la douleur dont il est affaissé.
Arrête-toi, implacable ennemie,
Retiens ta faux, impitoyable Mort ;
. . . . . .
Et laisse-moi, rejoignant ma Délie,
Entre ses bras t'abandonner ma vie.
Que cette voix, dont le son enchanteur
Malgré l'absence est présent à mon cœur,
S'accorde encore avec ma voix mourante.
Que cette bouche, organe de l'Amour,
S'unisse encore à ma lèvre expirante ;
Malgré l'horreur de ce funeste jour.

Grâce au ciel, Nivernais ne mourut point et, aussitôt après la fameuse retraite de Prague[1], il

1. Le 25 novembre 1741, grâce à l'héroïsme de Chevert, le maréchal de Belle-Isle s'emparait de Prague par escalade et s'y

revint à Paris à peine convalescent, et si prodigieusement changé que les médecins le firent immédiatement partir pour Plombières, sans même s'arrêter. Il va sans dire que la jeune duchesse ne voulut point quitter son mari : elle l'accompagna ainsi que sa belle-sœur madame de Pontchartrain et leurs deux petites filles, mademoiselle de Nevers, âgée de trois ans, et la petite Mancini qui atteignait à peine une année. La jeunesse, le repos, le bonheur, mieux encore que les eaux, réparèrent bientôt les forces épuisées du malade. Le duc se sentait de jour en jour délicieusement renaître à la vie ; ses idées noires s'envolaient, il partait dès le matin, enlevant sa femme et laissant ses deux jeunes enfants aux soins de leur grand'mère ; ils faisaient à deux de longues promenades dans les pittoresques environs de Plombières. La plus tendre intimité s'établissait entre eux. Ils y passèrent deux mois, et durant ce court espace de temps, ils apprirent mieux se connaître que pendant les douze années écoulées depuis leur mariage.

A ce moment, le duc apprit une nouvelle à la-

enfermait ; il y fut bientôt presque bloqué. En mai 1742, Frédéric battit les Autrichiens et conclut avec eux une paix séparée. Les armées, commandées par Broglie et Maillebois, ayant abandonné la Bohême et même la Bavière, Belle-Isle laissa Chevert avec une faible garnison dans Prague et il fit, au mois de décembre 1742, l'habile et fameuse retraite qui lui permit d'échapper à la poursuite des Autrichiens.

quelle il fut fort sensible, celle de sa nomination à l'Académie française. Il disait plus tard que de tous les titres qu'il possédait, il n'y en avait pas dont il fût plus fier, et il ne manque jamais en effet de le placer en tête des actes officiels que nous avons entre les mains. Quoique son bagage littéraire fût fort mince, on y voyait cependant figurer deux travaux importants, remarquables surtout par le sens droit et la finesse d'observation qui caractérisaient déjà le jeune écrivain : le parallèle entre Horace et Boileau, et l'étude sur la politique de Clovis, tracés de main de maître.

Le duc remplaçait Massillon et fut reçu par l'archevêque de Sens, Languet de Gergy.

« C'est à ce grand homme que vous succédez, monsieur, lui dit-il, et vous apportez à la société qui vous adopte en son lieu d'autres talents qui nous sont précieux : vous venez nous enrichir de ce que la noblesse du sang inspire de politesse, de ce que l'art militaire donne de gloire, de ce que l'étude des belles-lettres procure de goût et d'agrément à un âge où, ordinairement dégoûté des études par les études mêmes, on n'en sort que pour les oublier, et peut-être que pour les mépriser ; vous vous êtes appliqué à les perfectionner en vous par une lecture assidue des meilleurs auteurs, et bientôt, après avoir été leur disciple, vous vous êtes trouvé en état de devenir

en quelque façon leur juge. Je parle de ce beau parallèle que vous avez tracé entre Horace et les plus célèbres de nos poètes français ; vous les avez caractérisés tous, et leur avez donné à chacun, avec la justesse d'un discernement mûr, la mesure de louange et de critique leur appartenant.

. . . . . .

» Le talent de la poésie n'est pas nouveau dans votre maison, monsieur le duc. Dans ma jeunesse, j'entendais parler avec éloge de M. le duc de Nevers, votre aïeul, dont les vers coulants et naturels faisaient les délices de la cour. Quoi donc ! l'esprit poétique entre-t-il dans les successions ? et les enfants héritent-ils de cet art gracieux comme ils héritent des terres et des titres d'honneur de leurs ancêtres ? C'est une de ces merveilles que la nature fait rarement, mais qu'elle a fait en votre faveur. C'est encore ici, monsieur, une trahison que je vais faire à votre modestie ; mais je ne puis la refuser au plaisir que j'ai eu de vous entendre réciter cette aimable poésie dans laquelle vous décrivez si naturellement le triste état où la langueur vous avait réduit. »

Et l'archevêque cita les vers que nous avons donnés plus haut.

La jeunesse du nouvel académicien (il n'avait que vingt-six ans), son agréable voix et la façon

élégante dont il prononça son discours avaient enchanté le public et voici le quatrain qui parut quelques jours après. Il est trop dans le goût du temps pour ne pas le donner.

On crut voir l'autre jour le jeune Télémaque
Prononcer un discours composé par Mentor,
Car aux grâces du prince d'Ithaque
Il joignit l'éloquence et l'esprit de Nestor.

La nomination du duc était d'autant plus flatteuse que son absence l'avait empêché de faire les visites déjà en usage; il s'en excusa dans son discours de réception en ces termes :

« Vos bontés pour moi n'ont point été retardées par mon absence qui ne me permettait pas de solliciter vos suffrages; et, en effet, mon éloignement pouvait-il faire obstacle à vos bienfaits puisque j'étais où je devais être ?... »

Le duc fut reçu en même temps que Marivaux, et le public sembla fort occupé des discours des deux récipiendaires.

« Celui de M. de Nivernais, dit un contemporain[1], a été trouvé fort élégant et léger. Les transitions ont été admirées, mais l'on a été surpris

1. L'abbé Beaudau, *Chronique du règne de Louis XV*, 1743. Voy. *Revue rétrospective* de Tachereau, t. V.)

qu'il ait mêlé dans les louanges du roi et du cardinal de Fleury de certains traits sur l'état présent des affaires qui donnent lieu de pénétrer dans les intentions du ministère. Le public qui aime les choses hardies a marqué sa satisfaction par des applaudissements. »

Ces choses hardies nous paraîtraient bien timides aujourd'hui. Le duc exprimait simplement le désir et l'espoir d'une paix durable, et y faisait allusion; on supposa qu'il était dans la confidence de son beau-frère, le comte de Maurepas, ministre d'État, et qu'il indiquait ainsi les projets secrets du ministère.

Quinze jours après sa nomination à l'Académie, le duc recevait le titre de brigadier des armées du roi, qui équivaut à celui de général de nos jours; mais, après cette récompense bien méritée, cédant aux sollicitations pressantes de son père et de sa femme, il donna sa démission.

« M. de Nivernais, dit le duc de Luynes, vient de donner sa démission. Sa grande volonté l'a soutenu jusqu'à présent dans le service, malgré le très mauvais état de sa santé. Il est fort maigre naturellement, mais sa maigreur est augmentée jusqu'à l'excès, et, voyant qu'il est absolument hors d'état de servir, il a demandé pour toute grâce au roi que Sa Majesté voulût

bien donner le régiment de Limosin à un homme de condition. »

Avant de se séparer pour toujours de son régiment, Nivernais voulut lui faire ses adieux. Si un mari qui fait des vers pour sa femme est chose rare, il est peut-être plus rare encore de voir un colonel en adresser à son régiment. C'est pourtant ce que fit Nivernais, inspiré peut-être par ses nouvelles fonctions d'académicien.

J'entends gronder la foudre à mes côtés.
De Mars cruel les pas ensanglantés
Foulent encor les plaines isolées.
Du Donau les flots épouvantés,
Verront encore ses rives désolées
Tristes jouets de folles volontés!
Chers compagnons, que le devoir ramène
Sous l'astre impur de ces bords empestés
Pardonnez-moi si je vous ai quittés;
Accusez-en la Parque qui m'enchaîne.
... Je l'avouerai sous la rigueur du sort
Je sens fléchir l'orgueil de mon courage
Ce n'était pas sous cet aspect sauvage
Qu'à vos vertus, égalant mon effort,
J'avais appris à mépriser la mort.
Dans le hasard où le devoir nous guide
Je la voyais, je n'en frémissais pas.
Là, l'honneur suit ou devance ses pas
Et le laurier couvre sa faux perfide.
Mais quand on sent le poison des langueurs
Mêler ses sucs aux sources de la vie
L'âme s'émeut, et s'ouvrant aux terreurs,
Ne voit la mort qu'à travers ses horreurs!
. . . . . .

Peu de temps après, le duc fut nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'activité d'esprit que nous lui connaissons déjà ne pouvait lui permettre de rester oisif, et tout en se livrant avec délices à des travaux littéraires qui furent toujours son goût favori, il devint fort assidu à la cour, ainsi que la duchesse dont il ne se séparait plus.

Le caractère de madame de Nivernais plaisait beaucoup à la reine, qui appréciait le côté sérieux de son esprit et les grâces de sa personne, et, peu de temps après l'arrivée de la dauphine à Versailles, elle fut nommée dame du palais, sur la demande de Marie Leczynska elle-même. Le roi assigna au duc et à la duchesse un appartement à Versailles, signe de haute faveur, quoique ces appartements ne fussent en général composés que de deux ou trois pièces souvent basses et fort petites ; cela n'empêchait pas qu'un logement au château ne fît l'envie de tous les courtisans.

La cour de Louis XV, à laquelle nous venons de voir débuter brillamment les Nivernais, était alors dans tout son éclat ; elle mérite une légère esquisse. A tout seigneur tout honneur : commençons par le roi, si difficile à connaître.

Pour comprendre le caractère énigmatique de Louis XV, il faut se reporter à son enfance et à sa première jeunesse. Quand il perdit en quinze jours son père et sa mère, il était âgé de deux

ans à peine. Son bisaïeul Louis XIV mourut trois ans après. L'enfance du petit roi s'écoula tristement, au milieu d'une cour en deuil et d'une étiquette minutieuse qui supprimait tout élan et tout naturel. Jamais une caresse ou un témoignage d'affection ne vint toucher son cœur ni développer sa sensibilité. Madame de Ventadour, sa gouvernante, était peut-être la seule qui l'aimât tendrement; mais la raideur cérémonieuse imposée par l'étiquette ne lui permettait pas des marques de tendresse; cependant le roi conserva pour elle une affection que le temps ne diminua pas: il l'appelait « maman » et lui donna ce nom jusqu'à la fin de sa vie.

Cette enfance écoulée sans baisers et sans sourires eut une influence néfaste sur le caractère du jeune monarque; il faut y ajouter les impressions de méfiance qu'il reçut dès l'âge le plus tendre, les rumeurs sinistres qui parvinrent à ses oreilles sur la mort prompte et inexplicable de ses parents, et l'éloignement injuste qu'on lui inspira pour le régent, qui cependant l'aimait réellement. Le cardinal de Fleury, qu'un codicille du testament de Louis XIV avait désigné comme précepteur du jeune roi, ne chercha point à combattre ces dispositions; il n'essaya pas davantage de vaincre la timidité excessive et le peu d'expansion qui faisaient le fond du caractère de son élève et qui ne se dissipèrent jamais. Le car-

dinal-ministre l'éloigna systématiquement des affaires, jugeant, non sans raison, qu'un homme de son âge et de sa valeur était plus capable qu'un enfant de diriger les destinées de la France; mais il eût pu songer que cet enfant deviendrait homme à son tour et que le devoir de son gouverneur était de le préparer au rôle qu'il devait jouer plus tard.

On pensa de bonne heure à marier le roi; à douze ans, il était fiancé à sa cousine, la petite infante d'Espagne. Mais le duc de Bourbon, pendant son passage assez court au ministère, rompit cette alliance, donnant pour prétexte qu'il était nécessaire à la paix de la France d'avoir promptement des héritiers au trône. La petite infante fut renvoyée en Espagne, et le roi épousa, en 1725, Marie Leczynska, fille unique de Stanislas, roi de Pologne, vivant alors en exil à Strasbourg. Le mariage fut célébré à Fontainebleau, et le roi manifesta au début une vive tendresse à sa jeune femme. Jusqu'en 1737, le roi parut vivre en fort bonne intelligence avec la reine. Mais, à dater de la naissance d'une huitième fille, il fut aisé de s'apercevoir d'une indifférence sensible qui alla toujours en augmentant.

Quand on commença à parler à voix basse de la faveur de madame de Mailly [1], il n'y avait déjà

1. Louise-Julie de Mailly-Nesle, née le 10 mars 1710, mariée à son cousin en 1726, morte en 1751.

plus à en douter. Maîtresse avouée du roi, elle fit bientôt partie de toutes les fêtes, et on organisa pour elle les soupers des Petits Cabinets. Son règne devait être suivi de beaucoup d'autres.

Louis, qui aimait passionnément les femmes, n'avait cependant aucune galanterie dans l'esprit. Il causait beaucoup dans les soupers des petits cabinets, il contait même avec grâce, c'était là qu'il montrait le plus d'abandon; mais ses sujets de conversation étaient singulièrement choisis: les maladies, les opérations, la mort et les enterrements en faisaient le plus souvent les frais.

Ses amours furent au début fort passagères. Madame de Vintimille, sœur de madame de Mailly, lui succéda. Madame de la Tournelle, plus tard duchesse de Châteauroux, succéda de même à ses sœurs: le roi ne sortait pas de la famille. Enfin, après la grave maladie de Louis XV à Metz et le renvoi de madame de Châteauroux, suivi d'une réconciliation apparente avec la reine, le roi rentra à Paris. La reine était venue l'attendre aux Tuileries, où il devait coucher pour assister au *Te Deum* à Notre-Dame, et à la fête donnée à l'hôtel de ville en l'honneur de sa guérison.

Dans la nuit du samedi au dimanche, les femmes de la reine entendirent frapper à la porte de communication de la chambre du roi et de la reine; elles l'en avertirent, mais elle répondit qu'elles se trompaient, que c'était le

vent ; le même bruit se répéta trois fois ; alors, après quelque temps d'incertitude, la reine se décida à faire ouvrir, mais il n'y avait personne. Les femmes de la reine affirmèrent qu'elles étaient certaines d'avoir entendu frapper ou plutôt gratter — comme on disait alors — à plusieurs reprises, et que ce ne pouvait être que le roi. On n'en sut jamais plus long.

Après la mort de la duchesse de Châteauroux, chacun se préoccupa à la cour du parti qu'allait prendre le roi. Se rapprocherait-il de la reine? C'était peu probable : l'âge de cette princesse, qui avait alors plus de quarante ans, sa santé ébranlée par dix couches successives, les difficultés continuelles qu'apportait la faculté dans ses rapports intimes avec le roi [1], l'éloignement dédaigneux que Louis XV lui témoignait depuis plusieurs années, tout se réunissait pour s'opposer à un rapprochement. D'autre part, la passion du

1. Il est tout à fait curieux de suivre dans des documents authentiques le récit des rapports de la reine avec le roi, et nous devons dire que presque tous les détails contenus dans les papiers du duc de Nivernais sont confirmés et parfois complétés par les *Mémoires* si précis et si instructifs du duc de Luynes. C'est un fait intéressant à noter, et qui donne une grande valeur aux témoignages mutuels de deux hommes dont la loyauté de caractère et la véracité ne peuvent être soupçonnées. On a prétendu que ces difficultés venaient du confesseur de la reine, mais, d'après le témoignage de la duchesse de Nivernais et du duc de Luynes, elles étaient l'œuvre des médecins de la reine, qui détestaient ceux du roi. Cette rivalité amenait de petites vengeances fort singulières dont il est impossible de donner le détail.

roi pour les femmes ne laissait pas supposer un instant qu'il pût se passer de maîtresse. L'unique question était donc de savoir sur qui son choix s'arrêterait, et il faut avouer que le nombre de celles qui prétendaient à ce titre était grand. A l'époque où nous sommes, on parlait beaucoup à Paris d'une jeune femme, madame d'Étiolles, dont la réputation d'esprit et de beauté venait jusqu'à Versailles. Elle était fille d'une madame Poisson, qui avait « de l'esprit comme quatre diables, et une ambition égale à son esprit ».

Madame Poisson, une des plus belles personnes qu'on pût voir, passait, à tort ou à raison, pour avoir été la maîtresse de son beau-frère, M. Lenormand de Tournehem, fermier général; on disait même que mademoiselle Poisson était plus que la nièce de son oncle.

Quoi qu'il en soit, il aimait beaucoup la jeune fille et lui fit épouser son véritable neveu, M. d'Étiolles, qui devait être son héritier.

M. de Tournehem fit construire un fort beau théâtre à Étiolles pour y jouer la comédie : c'est là que sa jolie nièce put montrer pour la première fois ses talents au public. Entourée d'acteurs choisis dans la meilleure société, la tenue de la jeune femme était parfaite; son mari s'en montrait éperdument épris, et les gens les plus distingués s'empressèrent à se faire engager à Étiolles. Le duc de Nivernais et le duc de Duras

figuraient parmi les acteurs, et le président Hénault écrit :

« J'ai trouvé à Étiolles une des plus jolies femmes que j'aie jamais vue, c'est madame d'Étiolles; elle sait la musique parfaitement bien, elle chante avec toute la gaieté et le goût possibles, sait cent chansons et joue la comédie à Étiolles sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra. »

Ces succès de société servaient les projets secrets de madame Poisson, qui avait d'autres vues pour sa fille. Elle savait fort bien que certains serviteurs du roi souhaitaient fort de lui voir une nouvelle maîtresse et trouvaient l'interrègne trop long. Elle noua des intelligences dans la place; la jolie madame d'Étiolles se trouva souvent sur le passage du roi, soit à Versailles, soit à la chasse. Enfin, elle fut engagée au bal de l'hôtel de ville en février 1745, où Louis XV acheva de s'en éprendre; peu après, elle était maîtresse déclarée et créée marquise de Pompadour [1]. La marquise fut présentée officiellement, le 15 septembre, par la princesse de

1. Madame Poisson mourut peu de temps après le triomphe de sa fille. Voici l'épitaphe qu'on lui fit :

Ci-gît qui, sortant du fumier,
Pour faire une fortune entière,
Vendit son honneur au fermier
Et sa fille au propriétaire!

Conti, qui ne l'avait jamais rencontrée, et se vit obligée à cette présentation par un ordre exprès du roi. Cet événement occupa la cour et la ville : quelle serait l'attitude du roi, et plus encore quelle serait celle de la reine? Le palais de Versailles était comble, et tous ceux qui avaient leurs entrées ne manquèrent pas d'en profiter.

La présentation au roi se fit en premier, selon l'usage. Le roi parut aussi gêné que la marquise; ils échangèrent quelques paroles fort brèves, et elle se retira pour se rendre chez la reine, où, contre toute attente, cela se passa beaucoup mieux. Le public avait décidé que la seule chose que pût faire Marie Leczynska était de parler à la marquise de son habit, conversation ordinaire en pareil cas. La reine, sachant cela, ne lui en dit mot, et lui parla d'une dame qu'elles connaissaient toutes deux.

« Madame de Pompadour répondit respectueusement et fort vite, puis, se rapprochant un peu de la reine, elle lui exprima, en fort bons termes, le désir extrême qu'elle avait de lui plaire en toutes choses, et de lui témoigner son profond respect. La reine parut satisfaite, et la conversation se prolongea deux fois plus longtemps que chez le roi. »

Au début du règne de la nouvelle favorite,

chaque courtisan s'empressa d'étudier son caractère et de chercher à lui plaire. L'avis général fut qu'elle était « aimable, polie, ménageant toutes les convenances extérieures, pleine de respect et d'attentions pour la reine », qui n'avait pas été gâtée par les précédentes maîtresses du roi, et conservait le plus douloureux souvenir des impertinences dont mesdames de Mailly et de Châteauroux l'avaient abreuvée. On s'aperçut bientôt d'un changement complet dans l'attitude du roi envers la reine. Celle-ci finit par dire : « Puisqu'il faut que le roi ait des maîtresses, j'aime mieux madame de Pompadour qu'une autre. »

Quelquefois, cependant, le zèle de la favorite dépassait la mesure. Elle savait que la reine aimait beaucoup les fleurs et qu'elle en avait fort peu[1], et, ne laissant échapper aucune occasion de lui être agréable, elle lui envoyait souvent les fleurs les plus rares, cueillies dans les serres de ses châteaux. La reine, tout en affectant d'accepter ces fleurs comme un hommage naturel, s'offensa d'un présent qui lui rappelait les dons du roi à sa favorite.

La duchesse de Nivernais, observatrice très fine, saisissait bien ces nuances et fit donner plus d'une fois un bon conseil à la favorite par le duc qui, grâce à ses anciennes relations avec

1. Mesdames, qui aimaient aussi beaucoup les fleurs, étaient souvent réduites à en demander quelques pots pour mettre sur leurs fenêtres.

, c'était le frère de la [illegible]
de Maurepas [illegible]
plus haute faveur [illegible]
la maison [illegible]
ces triples [illegible]
npêchait point [illegible]
t marqué pour [illegible]
s d'esprit [illegible]
t au courant [illegible]
qui concernait la marine [illegible]
s les noms, les [illegible]
s, bas-officiers [illegible]
esprit. Il [illegible]
sait à la [illegible]
e, une intrigue amoureuse, une chanson [illegible]
l ne lui échappait.

l avait l'esprit tourné à la plaisanterie [illegible]
ait dans les couplets du temps :

> Maurepas vient, l'ennui fuira
> Il n'en est point qu'il ne guérisse

Malheureusement ses plaisanteries étaient sou-
it acérées et lui valaient de nombreux [illegible]
a ne l'inquiétait guère, [illegible]
le faveur auprès du roi [illegible]
pourrait l'ébranler. [illegible]
x maîtresses de Louis XV [illegible]
ne; le roi le savait, mais [illegible]
int fait mine de s'en apercevoir, trouvant son

d'Étiolles, était fort avant dans ses bonnes grâces. Il lui parla de l'impression produite sur la reine par ces envois de fleurs, et la marquise les cessa immédiatement.

Dans une autre circonstance, madame de Pompadour ayant dit à la duchesse de Luynes qu'elle employait toute son influence sur le roi pour chercher à le faire revenir des préjugés et des fâcheuses impressions qu'*on* lui avait données sur la reine (*on* signifiait les de Mailly, Châteauroux, etc.), la duchesse répéta ce propos à la reine, « qui rougit et fut fort blessée ». Madame de Nivernais s'en aperçut et le dit à son mari. Celui-ci ne manqua pas, à la première occasion, d'avertir, avec précaution, la marquise qu'elle faisait fausse route et que, si elle voulait que la reine lui sût gré de ses bons offices auprès du roi, il fallait les lui laisser deviner et non l'en avertir. Quelque temps après, madame de Pompadour vint auprès de la duchesse de Luynes pour l'instruire que le roi venait d'ordonner le payement de quarante mille écus de dettes de la reine, ce qu'il n'avait point fait depuis 1729. « Elle ajouta que le roi s'y était déterminé sans peine et qu'elle n'avait eu d'autre mérite que celui de lui en éveiller la pensée. La reine fut sensible à ce bon procédé. » Ces traits sont authentiques. Parmi les personnages marquants de la cour, un seul ne flattait point la nouvelle favo-

rite, c'était le frère de la duchesse de Nivernais, M. de Maurepas qui jouissait à ce moment-là de la plus haute faveur. A la fois ministre d'État, de la maison du roi et de la marine, il remplissait ces triples fonctions avec une activité qui ne l'empêchait point de se livrer également à son goût marqué pour le plaisir. On ne pouvait avoir plus d'esprit et de mémoire : non seulement il était au courant des plus menus détails de tout ce qui concernait la marine dont il était chargé, mais les noms, les mœurs, la conduite des officiers, bas-officiers et employés lui étaient présents à l'esprit. Il était au courant de tout ce qui se passait à la ville et à la cour et pas une aventure, une intrigue amoureuse, une chanson ou un noël ne lui échappait.

Il avait l'esprit tourné à la plaisanterie ; on disait dans les couplets du temps :

> Maurepas vient, l'ennui fuira ;
> Il n'en est point qu'il ne guérisse !

Malheureusement ses plaisanteries étaient souvent acérées et lui valaient de nombreux ennemis. Cela ne l'inquiétait guère, car il jouissait d'une telle faveur auprès du roi qu'il pensait que rien ne pourrait l'ébranler. Il était même fort hostile aux maîtresses de Louis XV et très attaché à la reine ; le roi le savait, mais jusqu'alors il n'avait point fait mine de s'en apercevoir, trouvant son

ministre trop utile et trop commode pour se priver de ses services.

Dans le mois d'octobre qui suivit l'*avènement* de madame de Pompadour, la duchesse mit enfin au monde un fils, le comte de Nevers. Il n'est pas besoin de dire avec quelle joie cet enfant fut accueilli par toute la famille, et en particulier par le duc de Nevers qui ne pouvait se consoler de n'avoir pas de petit-fils [1].

La duchesse se rétablit promptement et, après ses couches, put reprendre son service auprès de la reine; mais, se trouvant un peu pâlie, elle crut devoir augmenter la dose de rouge, déjà fort considérable, qu'elle employait pour son visage et qui désespérait son mari. Toujours amoureux de sa femme et toujours poète à ses heures, il lui adressa à cette occasion une singulière épître qui fut lue par toute la cour et produisit l'effet voulu :

Tu m'as quitté, tu cours à ta toilette,
Et là, t'armant de tes pinceaux chéris,
Sur tes attraits ta main trop peu discrète
Va prodiguer ce brillant coloris...
Carmin fatal, dangereuse recette,
De qui l'abus anéantit le prix,
Écoute-moi, mon aimable Délie;
Entends ma voix et connais ta folie.

1. Jules-Frédéric Mancini-Mazarini, fils unique, appelé comte de Nevers, né le 13 octobre 1745. Il eut pour parrain le comte de Maurepas, son oncle.

Vois sous tes pas une rose s'ouvrir,
Quelle autre fleur pare mieux la verdure ?
Sur son éclat tu voudrais enchérir...
Préfères-tu cette amarante obscure,
Ce double œillet dont la couleur trop dure
Blesse les yeux par son éclat foncé
Brillant sans grâce et sans choix nuancé ?...
Tel est l'effet de ton rouge perfide
Quand, à l'excès, son usage est porté.
Que ton pinceau de poison plus avare
De ton visage épargne la fraîcheur
Mais ce carmin anime ta blancheur
Et sur ton teint fait éclore la rose.
Imite-la, sans doute, j'y souscris,
Pare tes traits de ce doux coloris.
Mais avec art mesures-en la dose,
De ce carmin mon tourment éternel;
Anéantis ou modère l'usage
Et rends les droits qu'usurpe ton pastel
A l'artisan de ton joli visage.

Nous verrons plus tard par quelle bizarrerie de la destinée le duc se vit obligé de supplier sa femme de reprendre le rouge qu'elle avait quitté.

III

1746-1748

Le théâtre des Petits-Cabinets. — *Le Méchant*, de Gresset, joué par le duc. — Nivernais nommé ambassadeur à Rome. — Correspondance avec le cardinal de La Rochefoucauld. — Le duc de Nevers et mademoiselle Quinault.

Vers la fin de 1746, madame de Pompadour crut apercevoir chez son amant des symptômes de froideur irrécusables. Effrayée de voir la passion du roi s'éteindre, elle chercha par quel moyen elle pourrait la ranimer et distraire ce royal blasé. Elle songea alors à ses succès sur le théâtre d'Étiolles, et, réglant son plan sur la nécessité d'arracher le roi à lui-même et de l'amuser à tout prix, l'idée d'organiser une troupe d'amateurs à la cour lui apparut comme le salut.

Le goût de jouer la comédie était alors uni-

versellement répandu, et le roi entendait parler sans cesse des spectacles donnés dans les salons de la noblesse, soit à Paris dans ses hôtels, soit dans ses châteaux; mais l'usage s'opposait à ce que le souverain assistât à des fêtes chez les particuliers, et la pensée d'organiser un spectacle à la cour, joué par des hommes et des femmes de qualité, n'était venue jusqu'alors à l'esprit de personne. Les difficultés au point de vue matériel, et surtout la crainte d'une innovation si hardie dans les plaisirs monotones de la cour, auraient rebuté toute autre que madame de Pompadour; mais un mobile aussi puissant que le désir de conserver sa brillante conquête la fit passer par-dessus tout, et elle échauffa si bien l'esprit du roi sur cette entreprise, qu'il en facilita lui-même l'exécution.

Madame de Pompadour se garda bien de décorer le nouveau théâtre de son nom. Une galerie du palais, près du cabinet des médailles fut transformée en salle de spectacle, elle prit le nom de théâtre des Petits-Cabinets et non celui de « théâtre de Madame de Pompadour » qu'on lui donne volontiers et qui n'eût jamais permis à la reine, à la dauphine et au dauphin d'y assister.

Le bruit de la création du théâtre des Petits-Cabinets ne tarda pas à se répandre. Les courtisans les plus à la mode briguèrent des rôles à l'envi. Le duc de Richelieu et le duc de La

Vallière faillirent se battre en duel à propos des fonctions de directeur de la troupe.

Ce ne fut pas une mince besogne que le choix des acteurs : il va sans dire que madame de Pompadour figurait en tête de la liste; mais elle tenait à être bien entourée; elle y parvint, et l'on voyait les noms de mesdames de Brancas, de Pons, de Mirepoix, inscrits après le sien.

Les acteurs se composaient de l'élite des grands seigneurs, et même d'un prince du sang, le duc de Chartres. Après lui venaient les ducs de Duras, de Coigny, de Nivernais et d'Ayen; les comtes de Maillebois, de Clermont d'Amboise, et bien d'autres. Plusieurs d'entre eux avaient déjà figuré sur le théâtre d'Étiolles et même sur celui des Brancas. On nomma le duc de La Vallière directeur. L'abbé de La Garde, secrétaire de madame de Pompadour, fut élu souffleur, et mesdemoiselles Gaussin et Dangeville, deux des meilleures actrices du Théâtre-Français, remplirent les fonctions de femmes de chambre pour habiller et ajuster toutes ces grandes dames; elles ajoutèrent à cet emploi, apparent, celui de les diriger pour les entrées et de les conseiller dans leurs rôles.

On se mit à répéter avec un sérieux et une conscience extraordinaires, chacun attachant une importance extrême à cette entreprise assez téméraire et dans laquelle la favorite jouait gros jeu :

car, si le roi ne se divertissait pas dès la première représentation, toutes les espérances qu'elle fondait sur ce nouveau plaisir étaient anéanties.

Le roi lui-même ne semblait pas très certain de la réussite de sa troupe et, pour plus de sûreté, il ne convoqua personne à la première représentation, sauf ses deux gentilshommes de service et l'auteur. Elle eut lieu le 20 décembre. On débutait par une pièce de Dufresny, *le Mariage fait et rompu*. La marquise, en femme avisée, ne jouait pas dans cette pièce; elle ne voulait pas qu'on dît, dès le début, qu'on avait organisé tout cela pour mettre en lumière ses talents. Cela n'empêcha sûrement pas de le dire.

Le roi, impatient, était revenu de bonne heure de la chasse. La comédie commença à cinq heures et demie : le théâtre et les décors étaient charmants, les femmes habillées à ravir, la pièce fut exécutée tout au mieux. Le duc de Nivernais jouait un rôle de Gascon, qu'il rendit avec une verve et une gaieté entraînantes, quoique du meilleur goût. Le roi, enchanté, se hâta de convoquer la reine, la dauphine et le dauphin pour le samedi suivant :

— Je ne vous l'ai pas proposé la semaine dernière, dit-il à la reine, le spectacle qu'on donnait vous aurait déplu, mais samedi, je puis vous assurer qu'il vous plaira et je vous prie d'y venir. »

Elle se rendit à l'invitation, parut s'amuser beaucoup, et fut surtout très satisfaite du jeu du duc de Nivernais dont elle ne cessa de parler à la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur favorite. Dès lors, le succès de la nouvelle troupe fut assuré et les acteurs n'hésitèrent pas à aborder les pièces les plus difficiles. Madame de Pompadour était décidément une actrice hors ligne. Nivernais marchait de pair avec elle ; puis venaient ensuite avec beaucoup de talent mesdames de Mirepois et de Marchais, puis le duc de Duras; les autres suivaient leurs traces sans les égaler, mais l'ensemble était excellent. Ce fut à qui briguerait des places pour ces spectacles, et y être admis fut bientôt considéré comme la plus grande des faveurs; car c'était le roi lui-même qui dressait la liste des invitations; il prenait le plus vif intérêt à sa troupe, et rien ne lui coûtait pour les costumes et les décors qui étaient d'un richesse fabuleuse. Il va sans dire que tout était aux frais du roi[1].

Gresset venait de donner au Théâtre-Français sa pièce du *Méchant*, qui avait subi l'échec le plus complet. Au bout de trois représentations, on cessa de la jouer, au grand désespoir du malheureux auteur, qui comptait absolument sur

1. Les représentations de la troupe des Petits-Cabinets eurent tant de succès qu'elles se prolongèrent pendant trois ans. On y joua même l'opéra avec ballets. (Voir à l'appendice n° 3.)

la réussite. Madame de Pompadour aimait et protégeait Gresset; elle eut la pensée d'essayer de jouer sa pièce et demanda conseil à Nivernais qui avait vu *le Méchant* à la Comédie-Française.

— Je crois, répondit le duc, qu'on peut en tirer parti : elle n'a pas été bien comprise par les acteurs.

Aussitôt *le Méchant* est mis à l'étude. Le duc de Chartres jouait Géronte; le duc de Duras, Cléon; le duc de Nivernais, Valère; la duchesse de Brancas, Florise; madame de Pons, Chloé; le comte de Maillebois, Ariste.

Le lundi 5 février 1748 eut lieu la première représentation, qui fut un véritable triomphe. Les personnages du *Méchant*, s'il faut en croire le marquis d'Argenson [1], peignaient des personnages de la cour fort connus; les acteurs des Petits-Cabinets étaient certains d'amuser le roi en les représentant d'après nature, mais l'entreprise était dangereuse si les masques n'étaient pas ressemblants; elle réussit au delà de toute espé-

1. D'Argenson nous donne, dans ses *Mémoires*, la clef des masques : « *Cléon*, ou *le Méchant*, est composé, dit-il, de trois personnages que j'ai bien reconnus : M. de Maurepas, pour les tirades et les jugements précipités tant des hommes que des ouvrages d'esprit; le duc d'Ayen, pour la médisance et le dédain de tous, et mon frère (le comte d'Argenson) pour le fond de l'âme, le plaisir et les allures. Pasquin est le président Hénault, bonne caillette, quoiqu'avec l'esprit des belles-lettres. Géronte et Valère couvrent des noms trop respectables pour les nommer ici; ces sont des âmes bonnes et simples que séduit la bonne compagnie. »

rance, mais le plus grand succès fut incontestablement pour Nivernais, d'après Laujon.

« Dans la première scène, qui avait pour objet d'annoncer l'adresse habituelle du Méchant (Cléon), toujours occupé de séduire, le ton ingénu que M. de Nivernais prêta à Valère, sa promptitude à céder sans réflexion à Cléon dont l'esprit lui paraissait bien supérieur au sien, l'orgueil de se rapprocher de lui, présenté avec une franchise faite pour rendre Valère intéressant, en montrant en lui plus de faiblesse que de penchant pour le vice, voilà ce qui avait échappé à l'acteur Roselli qui, le premier, joua ce rôle sur le Théâtre-Français. »

L'effet de cette interprétation fut tel que madame de Pompadour obtint du roi de faire venir Roselli.

« Je me trouvais, — ajoute Laujon, — à cette seconde représentation, et j'étais à côté de Roselli. Le monologue de Valère fit verser des larmes.

» Je fus témoin de la joie de Gresset de voir son idée si bien rendue et de la surprise que causait à Roselli le caractère noble et attendrissant que M. de Nivernais donnait à ce rôle. On reprit *le Méchant* au Théâtre-Français, et Roselli profita

si bien de l'exemple de son modèle, que la pièce réussit parfaitement. »

Désormais, le duc de Nivernais fut déclaré le premier acteur de la troupe; il choisissait ses rôles, et tous ses camarades venaient lui demander aide et conseil.

Le roi, qui assistait souvent aux répétitions, témoignait un goût de plus en plus marqué pour le duc; il le retenait parfois après la pièce finie et l'emmenait causer en tête à tête dans un de ses cabinets, ce qui était une grâce inouïe, et le duc de Luynes dit, dans ses *Mémoires* : « Ce n'est que depuis peu que M. de Nivernais est admis dans le particulier du roi. » Cette faveur allait porter des fruits.

Il était question, depuis quelque temps déjà, du retour de notre ambassadeur à Rome, Mgr de La Rochefoucauld[1]. Beaucoup de mérite, joint à sa haute naissance, l'avait porté aux plus grandes dignités de l'Église. Benoît XIV venait de le créer cardinal dans sa promotion du 23 juillet 1747. Mais Louis XV, ayant besoin de ses services pour apaiser les querelles naissantes entre le clergé et les parlements, dut le rappeler promptement. Le roi cherchait à le remplacer par un homme dont

1. Frédéric-Jérôme de Roye, archevêque de Bourges, cardinal du titre de Sainte-Agnès, né le 16 juillet 1701, mort le 29 avril 1757.

le caractère modéré n'envenimât point la question, très habilement conduite par le cardinal de La Rochefoucauld. Maurepas désirait vivement l'ambassade de Rome pour son beau-frère, et fit adroitement naître cette idée dans l'esprit du roi, qui se mit à étudier de près le candidat qu'on lui proposait. Il trouva dans le duc de Nivernais les qualités les plus propres à faire un ambassadeur à la cour de Rome. Romain d'origine, et tenant par ses alliances aux plus grandes familles de la noblesse, doué d'un esprit fin et pénétrant, fort modéré dans les questions brûlantes du jansénisme, qui commençaient à passionner le clergé et les parlements, et fort respectueux en même temps vis-à-vis de l'Église, duc et pair, grand d'Espagne et prince de l'Empire, telles étaient les qualités et titres rarement réunis chez un ambassadeur, mais qu'on trouvait chez M. de Nivernais. On commença à parler de la nomination du duc vers le commencement de décembre 1747, mais elle ne fut officielle que le 29. Le cardinal de La Rochefoucauld devait revenir dans deux ou trois mois : Nivernais avait donc le temps de préparer son voyage. Le jour de sa nomination, il fut présenter ses remerciements au roi, accompagné par M. de Puysieulx, qui le conduisit ensuite chez la reine, chez le dauphin, chez Madame la dauphine et chez Mesdames. Son départ fut toutefois ajourné jusqu'à

nouvel ordre, la duchesse de Nivernais voulant à tout prix accompagner son mari, et étant en ce moment très souffrante d'une nouvelle grossesse. Ce fut le roi lui-même qui annonça cette décision à M. de Maurepas en ajoutant :

« On craint que la duchesse ne se soit blessée et il ne peut être question d'un départ pour votre sœur dans ces conditions. »

Le cardinal de La Rochefoucauld était intimement lié avec la famille de Pontchartrain ; c'est lui qui avait béni le mariage des Nivernais, et le duc aurait vivement souhaité qu'on lui permit de partir pendant que sa femme achevait sa grossesse, afin de profiter de l'amitié que lui portait le cardinal pour recevoir de lui, à Rome même, des conseils et des directions nécessaires à ses nouvelles fonctions.

Il ne l'obtint pas, parce qu'on ne voulut pas faire la dépense d'un double traitement d'ambassadeur pendant quelques mois, le traitement ne s'élevant cependant qu'à vingt-quatre mille livres par an. Cette inconcevable mesquinerie, alors qu'on dépensait des centaines de mille livres sans compter pour les habits du théâtre des Petits-Cabinets, mécontenta beaucoup le duc.

Heureusement, nous devons à cette circonstance une correspondance intéressante et instruc-

tive, véritable modèle de courtoisie et de finesse, fort agréable à lire.

Aussitôt que sa nomination fut officielle, le duc reçut la lettre suivante :

Le cardinal de La Rochefoucauld au duc de Nivernais.

« Rome, le 6 décembre 1747.

» J'apprends, monsieur, avec le plus grand plaisir, que vous êtes destiné à me succéder ici, et comme M. de Puysieulx me le mande fort bien, c'est un secret qu'il me confie, que personne ne sçait et dont tout le monde se doute. Il y a trois ou quatre mois que beaucoup de gens mandoient ici, et même on le trouvoit dans des gazetins, que je retournois en France et que vous seriez nommé ambassadeur à cette cour. Le nonce à Paris a mandé plusieurs fois qu'il croyoit qu'il en seroit ainsi, et j'ai dit au pape, lorsqu'il m'en a parlé, que je ne savois rien de plus que ce que le roi lui marque par la lettre que je lui ai remise, mais que si le choix tomboit sur vous, il ne pouvoit pas certainement être meilleur; et quoi que j'aye dit beaucoup, je n'ai pas encore dit tout ce que je pensois.

» J'aurois été charmé qu'on vous eût assez bien traité pour que vous puissiez venir bientôt et je

me serois fait un vrai plaisir de passer ici un mois avec vous pour vous faire les honneurs du païs et vous y offrir mes services, autant qu'ils auroient pu vous y être utiles dans un commencement; mais j'y suppléeroi de mon mieux en vous voyant à Paris et l'abbé de Canillac fera le reste. »

L'abbé comte de Canillac, auditeur de rote, était riche, fort bien logé, et habitait Rome depuis longtemps. On faisait chez lui une chère exquise; il était fort poli et obligeant, mais il avait le travers, très commun chez les Français quand ils sont hors de chez eux, d'exalter outre mesure tout ce qui se fait en France et de critiquer les usages du pays où ils se trouvent.

Cette disposition d'esprit était poussée à l'extrême chez Canillac et lui avait fait de nombreux ennemis à la cour de Rome. Il souhaitait passionnément le chapeau de cardinal et ne l'obtint jamais à cause de cela.

En répondant à l'aimable lettre du cardinal de La Rochefoucauld, le duc, fort préoccupé de sa nouvelle installation demanda quelques informations au cardinal, et nous allons voir avec quelle bonté et quel détail celui-ci renseigne son successeur et cherche à lui être agréable, chose rare en pareille occurrence. La description

du mobilier de l'ambassade de France à cette époque est d'ailleurs fort amusante.

Le cardinal de La Rochefoucauld au duc de Nivernais.

« Il y a différentes choses, monsieur, sur lesquelles je désirerois savoir vos intentions avant que de partir d'icy, et d'abord il seroit bon que vous me mandassiez ce que vous souhaitez que je fasse de tous mes meubles et si vous croyez qu'ils puissent vous être de quelque utilité; en même tems si vous voulez prendre la maison que j'ai occupée jusqu'à présent[1] et où je ne fais que finir de m'arranger, quoique j'y aye presque toujours travaillé depuis près de deux ans. Il peut y avoir des contredits parce qu'elle n'est pas d'une belle apparence à l'extérieur; mais : 1° il n'y en a point à louer actuellement qui à tout prendre puisse mieux vous convenir; 2° il ne laisse pas d'y avoir beaucoup de logement; il y a deux très grands appartements de huit pièces chacun en enfilade et deux en retour qui servent de chambre à coucher avec nombre d'autres... Toute cette maison est meublée, l'appartement d'en bas l'est des tapisseries du roi que Sa Majesté m'a prêtées et

1. C'était le palais Cesarini.

que vous me ferez apparemment donner ordre de laisser ici pour votre service. Il y a une parfaitement belle pièce dans laquelle je viens de faire mettre depuis deux mois, trois canapés et dix-huit fauteuils de velours de Venise à ramage cramoisi et à fond d'or. Le dais de la salle d'audience qui est ensuite, est de la même étoffe, aussi bien que les douze fauteuils de cette salle : les rideaux à la mode du pays sont d'une forte étoffe de soye que j'ai fait faire exprès pour accompagner les fauteuils.

» L'appartement d'en haut est meublé partie de damas cramoisi, partie de damas vert avec les rideaux, les portières et les fauteuils assortissants.

» Toutes les autres chambres de la maison sont garnies de lits de toile peinte qui sont assez d'usage en ce païs-ci... Il y a une batterie de cuisine et d'office fort complète, un fruit de glaces en plateaux pour une table de 30 couverts et une autre pour une table de 14 avec différens assortimens de cristaux ; de plus tout l'appartement d'en bas est garni de lustres de cristaux de Venise.

» Il est certain que vous pouvez arriver à Rome, vous loger dans ma maison et y être six mois sans y mettre un clou... Je dois vous faire observer que j'ai une maison de campagne à Frascati que je loue 1500 livres par an, qui est de toutes les maisons à louer soit à Frascati, soit aux environs de Rome, la plus commode.

M. de St-Aignan qui l'a occupée peut vous en rendre compte. Je l'ai meublée fort honnêtement pour ce païs-ci ; tout le bas, partie satinade, partie damas, et dans le haut 10 ou 12 lits de toile peinte et près de 40 lits de domestiques... Le jardin qui est grand est assez bien accommodé pour s'y pouvoir promener...

» J'attendrai vos ordres pour sçavoir si vous souhaitez que je ne déplace rien à la ville ni à la campagne et si vous croyez que le tout puisse vous convenir. L'estimation ne seroit pas difficile à faire et sûrement entre vous et moi il n'y auroit aucune difficulté pour l'intérêt et pour le prix...

» Pour n'en pas faire à deux fois, il faut que je vous donne en même temps quelques avis sur votre entrée ou plutôt vostre audience publique. Je crois non seulement convenable, mais essentiel que vous la fassiez le plus tost qu'il vous sera possible. M. de St-Aignan avoit toujours différé de façon qu'il ne la fit que quand il prit congé. Cela fit un mauvais effet... Pour moy, j'étois bien résolu, quoique j'eusse la nomination au cardinalat, de faire mon entrée publique pour peu qu'on m'en eût lâché le moindre mot quelque chose qu'il eût pu m'en coûter, car on ne m'avait promis que cent mille francs pour m'aider et les dépenses ne peuvent aller moins du double ; la vue de la promotion qu'on croyoit même dans ce païs-ci pour assez prochaine a fait qu'on ne

n'a jamais dit un mot de l'entrée... ce qui m'en a dispensé; mais il ne vous en arriveroit pas de même... Si on ne vous voyait faire aucune disposition, le peuple désireux de spectacles se mettroit à murmurer, comme il faisoit du tems de M. de St-Aignan... »

Le duc de Nivernais au cardinal de La Rochefoucauld.

« Versailles, le 25 décembre 1747.

» Je ne saurois assez remercier Votre Éminence de ses bontés, ni lui marquer à quel point j'en suis reconnoissant. Le détail où vous vous donnez la peine d'entrer en m'offrant toutes les choses dont vous pouvez m'accommoder, est une preuve de votre amitié, que je ressens comme je le dois, et la bonne opinion que vous voulez bien donner de moi à la cour où vous êtes, en est une autre marque, dont je vous aurai toute ma vie la plus sincère obligation. A cet égard, je puis vous assurer avec vérité que je feroi toujours tous mes efforts pour justifier l'honneur que vous me faites d'être mon garant, et pour ne démentir en rien les impressions obligeantes que vous avez fait prendre sur mon compte. Quant à vos meubles, carrosses, maison, etc., c'est un cha-

d'elle. Elle est dans son lit depuis trois semaines et y sera encore autant à cause d'un accident qu'elle a eu étant grosse de trois mois, et qui fait craindre qu'elle ne soit blessée; nous espérons pourtant qu'il n'en sera rien, et elle se porte à merveille. »

Le cardinal de La Rochefoucauld au duc de Nivernais.

« Rome, 17 janvier 1748.

» J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 25 décembre; je suis confus de tous les compliments que vous me faites. Je tâcherai de mériter que vous ne m'en fassiez plus. Je ne vous répondrai positivement sur ma maison que dans huit jours, parce que j'irai voir auparavant toutes celles qui pourroient être à louer pour juger si vous pouvez avoir mieux, venant avec madame de Nivernais et vos enfants. Je suis charmé et très édifié que ma bénédiction ait eu et ait toujours d'aussi bonnes suites.

» Quant à mon meuble de damas, le pis-aller, si vous vouliez y mettre mieux que le damas qui y est, serait de me le renvoyer à Paris; si je suis juif, comme M. de Maurepas le prétend, je suis juif accommodant.

» Pour ma maison de campagne, je tâcherai de

vous la conserver sans que vous soyez chargé du loyer si ce n'est à dater de votre arrivée ici, ou au moins au commencement de l'année prochaine...

» J'espère que madame de Nivernais ne se sera pas blessée ; je vous prie de l'assurer de mes respects et de lui faire ma cour. Je ne puis vous dire combien j'aurois été charmé de pouvoir passer un mois ici à votre arrivée avec vous et avec elle ; mais il vaut mieux vous faire place nette puisqu'on n'aime pas les doubles emplois, et je vais y penser sérieusement et tâcher de vous embrasser avant Pâques. »

Le bon cardinal partit en effet le 13 mars et eut tout le temps de conférer à l'aise avec son successeur.

La duchesse accoucha le 4 mai d'un garçon qui ne vécut que quelques heures. On l'avait saignée deux fois au début de sa grossesse lorsqu'on avait craint un accident, et l'on prétendit que ces saignées faites mal à propos avaient affaibli l'enfant. Les médecins déclarèrent qu'il fallait attendre au moins trois mois avant d'entreprendre un voyage aussi long que celui de Rome l'était à cette époque.

Le duc avait d'ailleurs beaucoup d'affaires à terminer avant de quitter la France pour un temps indéterminé, et qui pouvait être fort long.

Une ambassade comme celle de Rome était fort coûteuse et, pour y subvenir, Nivernais devait tâcher de réunir toutes les ressources d'une fortune très médiocre, puisque son père touchait seul les revenus du duché dont il ne lui avait abandonné que le titre.

La santé de M. de Nevers préoccupait aussi son fils, car ses nombreuses attaques de goutte le forçaient à garder le lit presque la moitié de l'année. Sa maladie a même inspiré une jolie épître à Piron, un des beaux esprits admis dans le cercle choisi et distingué qui se réunissait autour de son lit. On faisait chez lui une chère exquise, qui n'avait pas peu contribué à cette goutte invétérée. Tant qu'un accès violent durait, il se mettait au régime; mais, aussitôt la souffrance passée, le malade se hâtait de commander un excellent dîner, suivi de plusieurs autres[1].

1. Il avait eu longtemps un cuisinier célèbre qui se nommait Moustier. Le duc lui donnait des gages considérables: trois habits par an à son choix, mais avec la bizarre condition imposée par Moustier de faire à dîner tous les jours et à souper seulement deux fois par semaine.

Le roi, ayant beaucoup entendu parler de Moustier, le demanda à M. de Nevers qui n'osa refuser. On l'essaya à Fontainebleau dans les petits soupers avec les princesses du sang et madame de Mailly; de là grande jalousie de la « bouche du roi », qui s'efforça de perdre Moustier, en ne lui fournissant que des ingrédients détestables; mais il ne se laissa point désarçonner, refusa d'employer le mauvais beurre, les œufs pourris et les poulets maigres qu'on lui apportait, et finit par un triomphe éclatant qui causa une vive satisfaction au vieux duc

Nivernais était tendrement attaché à son père, et il en a laissé un joli portrait que voici :

« Né avec de l'aptitude pour toutes les occupations de l'esprit, le duc de Nevers avoit en même temps toutes les qualités du corps qui rendent la jeunesse aimable. Une taille haute et noble, un visage régulièrement beau et rempli de grâce, un tempérament robuste et formé de bonne heure, tels furent du côté du corps ses avantages. Un caractère ferme et décidé, une perception facile et prompte, un jugement solide, un goust délicat, un sentiment vif de tout ce qui peut plaire ou déplaire, une politesse aisée et noble, une tournure de conversation légère sans frivolité, et polie sans fadeur, étoient les qualités de son esprit. Il ne pouvoit pas manquer de réussir dans le monde ; il y réussit parfaitement[1] ».

Le duc avait pour voisine au Louvre la célèbre mademoiselle Quinault, une des femmes les plus spirituelles de Paris. Leur liaison intime n'était un mystère pour personne et on ne peut parler de l'un sans parler de l'autre[2].

Rien de plus singulier que l'histoire de made-

1. Archives d'Havrincourt.

2. Marie-Anne-Céleste Quinault, petite-fille du célèbre poète Quinault, anobli par Louis XIV. Elle débuta aux Français en 1715 et n'y resta que six ans; elle mourut, presque centenaire, en 1791.

moiselle Quinault. Elle débuta fort jeune au théâtre et n'y réussit pas malgré sa charmante figure et son esprit des plus vifs et des plus originaux. Elle y resta fort peu de temps et trouva moyen en quelques années de former les relations les plus brillantes. Elle était sans fortune et obtint du roi un fort beau logement au Louvre, dans l'appartement de l'Infante, sur le jardin du côté de la Seine et en plein midi. Devenue excellente musicienne, elle composa, pour la chapelle de la reine un superbe motet, en l'honneur duquel le roi la décora du cordon noir de l'ordre de Saint-Michel; ces insignes n'avaient pas encore été accordés à une femme.

Pleine de tact et d'intelligence, mademoiselle Quinault sut se faire une place à part: le charme de sa conversation attira chez elle les personnages les plus remarquables de la cour. La comtesse de Toulouse, le duc de Penthièvre, les conseillers, présidents au parlement et à la cour des comptes y croisaient les ducs et pairs. Enfin, il devint de mode et presque de règle de présenter à mademoiselle Quinault les nouvelles mariées au contrat desquelles le roi avait signé, privilège qu'elle partageait avec l'archevêque, le gouverneur de Paris et l'abbesse de Saint-Antoine. Elle portait les deuils de cour et le grand panier; « elle avait, dit une grande dame contemporaine, bon air et bonne grâce autant que pos-

sible, mais elle n'avait pas de rouge comme nous autres, car c'est ici qu'aurait commencé le ridicule avec l'usurpation ». Il paraîtrait, d'après cette singulière phrase, que les bourgeoises n'avaient pas droit à la même dose de rouge que les grandes dames.

Après la mort de la duchesse de Nevers, il s'établit une intimité journalière entre le duc et mademoiselle Quinault, qui devint chose admise. A l'époque où nous sommes, personne n'en parlait plus, sauf quelque nouveau venu auquel on chuchotait à l'oreille que la dame pourrait bien être devenue duchesse de Nevers, ce qui était vrai, mais mademoiselle Quinault ne voulut jamais rendre ce mariage public, craignant de causer une impression pénible à M. de Nivernais en portant le nom de sa mère. Elle usa dans toute cette affaire de tant de tact et de discrétion, qu'elle inspira une affection véritable aux Nivernais, qui lui surent un gré infini de ses attentions et de son dévouement pour leur père.

Chaque jour, vers six heures, mademoiselle Quinault descendait chez son voisin, s'y installait jusqu'à la fin de la soirée et faisait les honneurs du logis avec une grâce charmante. La mémoire de M. de Nevers n'était comparable qu'à celle de sa voisine. — Ils se souvenaient des anecdotes de la cour du régent et même de celles de la cour de Louis XIV, qu'on leur avait racontées

dans leur jeunesse; ils possédaient par excellence cet art de conter, devenu si rare, faisant valoir le trait sans appuyer, mais ne craignant pas d'appeler un chat un chat!

Au moment de leur départ pour Rome, on comprend que le duc et la duchesse appréciaient fort de laisser auprès de leur père une personne comme mademoiselle Quinault.

Il fut décidé que madame de Watteville, sœur de la duchesse, l'accompagnerait à Rome où sa présence serait fort utile: sa santé délicate ne lui permettant pas d'aller dans le monde, elle devait s'occuper exclusivement des enfants de sa sœur, auxquels elle était fort attachée, n'ayant pas d'enfant elle-même.

Quant à madame de Pontchartrain son désespoir fut tel, lorsque le départ de sa fille fut décidé, qu'elle pensa en tomber malade; il n'y eut d'autre moyen de la calmer que de lui laisser sa petite Mancini, sa favorite. Quelque pénible que fût ce sacrifice aux Nivernais, qui aimaient beaucoup leurs enfants, il fallut se résoudre à le faire.

Madame de Watteville partit la première avec mademoiselle de Nevers, le petit comte et le secrétaire du duc, La Bruère, qui faisait partie de la famille, et les Nivernais la suivirent quelques jours après, le 1er décembre 1748.

IV

1748-1749

Départ pour Rome. — Accident de Pise. — Arrivée à Rome. — Le pape Benoît XIV et le cardinal Valenti. — La société romaine. — Le carnaval. — Lettres du duc de Nevers. — Lettres d'un gourmand : la cuisine, les poissons et le gibier romains.

Le duc et la duchesse partaient, suivis d'un nombreux équipage. Madame de Nivernais, alors dans tout l'éclat de sa beauté, n'avait pas négligé d'emporter avec elle un assortiment complet d'habits de cour, de robes *abattues* pour demi-toilette et de déshabillés du matin qui ne laissaient rien à désirer. Son mari la plaisantait sur le nombre infini de caisses qui la suivaient; mais, au fond, il n'était point fâché de la voir briller à Gênes, où ils avaient une nombreuse famille. Le duc possédait encore des biens considérables dans cette ville. Son père en touchait seul les revenus, par suite d'un arrangement

assez bizarre; mais, quoiqu'il n'y fût pas directement intéressé, Nivernais voulut s'enquérir un peu de la gestion de ces propriétés et s'arrêta quelques jours à Gênes.

Quoique voyageant incognito, ils furent reçus avec tous les honneurs possibles, et le duc écrit au roi, le 24 décembre :

« Le nom et la qualité de Français sont ici dans tous les cœurs, comme il serait à souhaiter qu'ils le fussent à Madrid [1]. »

Les dîners et les fêtes se succédèrent chez toute la noblesse génoise, et la duchesse put se féliciter de s'être si bien munie de toilettes. Son grand succès retentit jusqu'à Versailles, car M. de Maurepas écrit à son beau-frère :

« Le roi, très bien informé de ce qui s'est passé à Gênes pendant le séjour que vous y avez fait, a dit que, quoiqu'on y ait été très content de vous, ma sœur y avait infiniment plus réussi;

1. Les Génois, assiégés l'année précédente par les Autrichiens et les Piémontais, n'avaient dû leur délivrance qu'à une habile diversion faite par le maréchal de Belle-Isle, qui obligea le roi de Sardaigne à abandonner les Autrichiens pour courir défendre ses propres États. Pendant ce temps Belle-Isle envoyait le duc de Boufflers à Gênes à la tête de cinq mille hommes; ce petit corps d'armée pénétra dans la ville malgré la flotte anglaise, et la délivra. Un an après, il paraît que les Français étaient encore les bienvenus : nous avons le droit de nous en étonner aujourd'hui.

je ne puis sauver cette vérité à votre amour-propre. »

Les Nivernais quittèrent Gênes au bout de dix jours et s'acheminèrent sur Rome en poste, passant par Florence et Bologne ; mais, à quelque distance de Pise, les chevaux s'emportèrent et leur berline se brisa. Le duc reçut une violente contusion à la tête; heureusement il en fut quitte pour deux jours de repos; la duchesse n'eut aucun mal. La nouvelle de cette chute ne laissa pas que d'effrayer un peu leur famille et leurs amis, madame de Rochefort en tête, qui se hâte d'écrire.

Madame de Rochefort à M. de Nivernais.

« Ce 24 janvier 1749.

» C'est un vilain début pour un ambassadeur, monsieur le duc, que de se casser la tête, mon premier mouvement n'a pourtant pas été d'en être honteuse pour vous, mais bien d'en être fort inquiète si madame de Pontchartrain ne m'avait pas d'abord rassurée. Elle nous a fait part de toutes les nouvelles qu'elle a reçues avec beaucoup d'attention, tous les procédés sont tels que pouvaient s'y attendre vos amis les plus intimes et vous savez si nous sommes capables de les sentir. Nous saurons donc par elle tout ce que vous avez

fait, dit et pensé jusqu'à Sienne, enfin les premières nouvelles seront de Rome, c'est le terme de vos fatigues et de nos inquiétudes, c'est beaucoup, mais l'ennui, la tristesse que vous nous laisserez certainement jusqu'à votre retour est un poids encore assez insoutenable...

» Je vous prie de nous aider à témoigner notre reconnaissance à M. le duc de Nevers de toutes les bontés dont il nous comble ; il est venu tous les jours à la porte de mon frère quand il était plus incommodé et depuis qu'il est mieux, il veut bien entrer ; encore hier, il a passé une grande partie de la journée avec nous et je vous assure que nous étions le mieux du monde ensemble.

» Ne croyez pourtant pas que la vanité m'aveugle, d'autant plus qu'elle trouve aussi bien son compte à vous être une nouvelle preuve de la tendresse paternelle. Nous pouvons nous vanter d'être fort bien avec tout ce qui vous appartient, car madame votre belle-sœur nous rend toujours les mêmes soins dans tous les petits voyages qu'elle fait ici ; nous la voyons beaucoup. Mon oncle a été fort en peine de votre tête ; je vous assure qu'entre lui et nous l'union de la Trinité se trouve parfaitement dans nos sentiments pour Vos Excellences, car je n'ose pas dire pour le petit ménage. »

Le duc de Nevers écrit à son fils par le même courrier [1].

« Vous avez donc eu une bosse au front, mon doux vizir, sans avoir l'embonpoint de madame Bouvillon ni peut-être même la pétulance de ses désirs. Heureusement, vous en êtes quitte pour une saignée, et je n'ai pas eu le loisir d'être alarmé, non plus que votre tendre mère qui vous embrasse de tout son cœur. L'*abbate* m'interrompt à propos pour vous féliciter d'avoir une femme sage, sans quoi votre sacré chef eût été plus endommagé en versant... J'attends *con premura* des nouvelles de votre abord dans la capitale du monde et de la joie que vous aurez eue tous deux en y trouvant vos enfants en bonne santé... J'espère que made moiselle de Nevers honorera dans le cours de cette année son père-grand d'une lettre romaine sans aide ni conseil, *sia per lo stile, sia per l'idiome.* »

Le duc et la duchesse arrivèrent à Rome le 12 janvier, après le voyage le plus fatigant. Ils furent, dès le début, comblés de politesses et d'attentions. Les cardinaux Valenti et Passionnei envoyèrent aussitôt prendre de leurs nouvelles ; le duc fit avertir le pape le jour même de leur

1. Le duc donnait à son fils le surnom de vizir, et à sa bru celui de viziresse.

arrivée et, dès le lendemain matin, Sa Sainteté fit complimenter la duchesse. L'ambassadeur eut sa première audience privée le 14 janvier.

« Le pape m'a traité avec une bonté et même une cordialité — écrit-il à M. de Puysieulx [1] — dont je suis et dois être infiniment touché. Je sais que depuis mon audience il a daigné dire à plusieurs personnes qu'il avait été content de moi. Tous les princes ont envoyé chez moi toute la noblesse et la prélature y est venue. Je n'ai rien épargné pour marquer à chacun le désir que j'ai de plaire et de réussir dans ce pays-ci. J'ai reçu le compliment de dix cardinaux, ce qu'on m'assure être très remarquable et rare. Je vous envoie la liste des susdits cardinaux. L'honneur que le roi m'a fait de me revêtir ici du titre de son ambassadeur m'y fait trouver une quantité de parents qui, je crois, auparavant ne songeaient pas que je fusse au monde. Chacun dit que je suis Romain, le pape a bien voulu me dire qu'il s'en réjouissait. Je ne vous rends compte de toutes ces choses, personnelles à moi, que parce que je ne les regarde pas comme personnelles. »

Nous allons avoir cette bonne impression confirmée par une lettre inédite du pape, adressée

1. M. de Puysieulx était alors ministre des affaires étrangères.

au cardinal de Tencin, son correspondant habituel :

« L'ambassadeur est venu hier matin en audience privée, il nous a paru un homme d'un excellent naturel, aux manières sages, douces et élégantes et on peut lui prédire une entière réussite. Son voyage a été fatigant parce qu'il a passé par la Toscane où les routes sont détestables, car cette régence ne pense qu'à amasser de l'argent pour l'envoyer à son maître à Vienne laissant ruiner tout le reste. »

La figure de Benoît XIV[1] est une des plus sympathiques qui se puisse rencontrer. Nous allons le voir de fort près et ses lettres intimes nous permettront, ainsi que les impressions du duc, de juger du naturel gai et charmant de son caractère, de sa parfaite simplicité et en même temps de la largeur de ses idées, de son désir d'apaisement et de sa modération. Habile et fin politique, temporisateur par système et par apathie, il avait pour principe d'attendre beaucoup du temps, il voyait les choses de haut et haïssait par-dessus tout le détail qu'il laissait en entier à son premier ministre, le cardinal Valenti.

Amateur distingué, des arts, des lettres et des

1. Benoît XIV (Mgr Lambertini) succéda à Clément XII le 17 août 1740. Il jouissait depuis longtemps de la réputation d'un prélat éminent. Son pontificat la justifia pleinement. Né le 2 avril 1675, il mourut le 4 mai 1758.

sciences, il ne cessait de les encourager. Il fit rouvrir l'Académie de dessin et ordonna la restauration des anciens édifices, secondé en cela par Valenti, qui, malgré ces dépenses, sut, par une sage administration et l'ordre qu'il fit régner dans les diverses branches des revenus de l'Église, rétablir les finances sans augmenter les impôts. Le pape était un latiniste distingué et il relisait souvent les anciens auteurs de l'antiquité[1].

Le souverain pontife s'occupait aussi d'enrichir le musée du Vatican par de nouvelles acquisitions et des fouilles intelligemment dirigées.

Sa vie était réglée avec un ordre parfait. Chaque matin il entendait la messe à sept heures, se mettait au travail de huit à dix heures. De dix heures à midi il donnait son audience journalière. A midi il prenait un repas fort léger, puis il travaillait avec le cardinal Valenti, son premier ministre, pendant une heure. Souvent ce travail avait lieu chez le cardinal, qui était fort souffrant. Le pape avait la bonté d'y descendre pour ne pas le fatiguer, puis il remontait chez lui et donnait une nouvelle audience de trois à quatre heures. Cette audience de l'après-midi le

1. Il avait un frotteur original et bel esprit, qui ne lisait que les philosophes de l'antiquité. Benoît XIV, ayant trouvé un volume de Sénèque sur une des chaises de son appartement, demanda qui l'avait laissé là; on lui répondit que c'était le frotteur: cela divertit fort le pape qui, depuis lors, causait fréquemment avec lui et l'avait baptisé *Senechino* (le petit Sénèque).

fatiguait et l'ennuyait beaucoup; il se plaint souvent dans sa correspondance du temps que lui font perdre les oisifs qu'il est obligé de recevoir.

Benoît XIV demandait un jour quelles étaient les personnes qui attendaient dans son antichambre on les lui nomma; il y avait des cardinaux, des prélats, un Genevois.

« Faites entrer l'hérétique, dit le pape; il doit s'ennuyer dans mon antichambre, tandis que les autres s'y sanctifient. »

A quatre heures, le pape sortait en carrosse et allait dans une des églises où se disent les prières des Quarante-Heures; il y restait une demi-heure environ, puis faisait une promenade dans la ville, rarement hors des murs, et rentrait au Vatican à six heures et demie. Le souper était à huit heures. Après le pape, le personnage le plus influent de la cour de Rome était sans contredit Silvio Gonzaga Valenti[1], cardinal et secrétaire d'État à Rome; il appartenait à une ancienne et illustre famille de Mantoue. Camérier d'honneur de Clément XII; nonce dans les

1. Silvio Gonzaga Valenti, né à Mantoue le 1er mars 1690, créé cardinal par Clément XII en 1738, évêque de Sabine, camerlingue du Saint-Siège, président de la chambre apostolique, préfet de la Congrégation pour la propagation de la foi et de celle de la Sacrée-Consulte, archimandrite de Viterbe, mourut à Viterbe le 28 août 1756.

Pays-Bas et en Espagne, il fit preuve d'un si grand mérite dans ces postes divers que Clément XII l'éleva au cardinalat le 19 décembre 1738. Il entra au conclave qui élut Benoît XIV et le nouveau pape se l'attacha comme secrétaire d'État. Doué d'infiniment d'esprit et excellent administrateur, Valenti, malgré ces qualités, était universellement détesté dans Rome.

Le pape avait pour grand camérier le cardinal Passionnei, infiniment plus sympathique que Valenti. Son esprit vif et brillant, sa vaste érudition et la largeur de ses idées étaient de nature à attirer à lui le nouvel ambassadeur, et ils se lièrent en effet d'une étroite amitié. Il fut fort commode pour M. et madame de Nivernais de descendre au palais Cesarini, déjà meublé et arrangé avec assez d'élégance par le bon cardinal de La Rochefoucauld; mais, entre le départ de l'ancien ambassadeur et l'arrivée du nouveau, il s'était écoulé dix mois, et, malgré les soins peut-être peu efficaces du comte abbé de Canillac, les nouveaux arrivés trouvèrent tout dans un grand désordre. Il fallut y remédier et commencer par se rendre compte de certaines dépenses peu justifiées.

Après avoir vérifié les comptes de Canillac, l'ambassadeur n'en fut point satisfait et n'hésita pas à écrire très franchement et très spirituellement au cardinal de La Rochefoucauld :

« ... J'ai deux mots à vous dire sur vos juiveries ; au lieu de provision de foin pour 1500 livres dont vous m'aviez leurré, j'ai trouvé environ de quoi manger à ma faim pendant huit ou dix jours et, d'un autre côté, deux grands, gros et mauvais chevaux intitulés *Aquaviva*, anciens et perfides serviteurs de V. É. que, sous ce prétexte, on m'a vendu deux cents bons écus romains. Je vous prie de faire part de cet incident à M. de Maurepas. Je vous souhaite toute sorte de bien en ce monde et en l'autre; mais, ma foi, si vous avez envie de faire votre salut, je crois qu'un peu de restitution pourroit être requise. Sérieusement parlant, on m'a donné seulement hier, et parce que je l'avois demandé souvent, un mémoire de dépenses faites en ma faveur ici sur 2000 écus que M. l'abbé de Canillac a pris pour mon compte chez M. Belloni. Je n'avois demandé aucune de ces dépenses qui montent à plus de 1200 écus, sur quoi sont vos maudits *Aquaviva* pour deux, et, le pis de l'affaire, c'est qu'en effet, il ne se trouve presque plus de ce beau foin qui est, ce me semble, entré dans notre compte pour 1500 livres ; je vous prie de ne parler de ceci à personne. C'est un petit désordre qui vient de ce que, comme je le crois, il y en a un peu dans les affaires de l'abbé de Canillac, et l'on ne peut demander mieux aux gens, sinon qu'ils fassent pour nous comme pour eux. Je vous supplie donc que cela

reste entre nous, mais je crois, en conscience, que vous devez porter une partie de ce fardeau imprévu et peut-être injuste... »

Il va sans dire que le bon cardinal se hâta de solder le tout, car la réclamation du duc était fondée.

La duchesse s'occupa avec une grande activité à organiser sa maison et à embellir l'appartement de réception du cardinal. Le grand salon au meuble doré recouvert de velours de Gênes était fort riche; elle y ajouta seulement des rideaux et des tentures à la française, inconnus à Rome, qui ôtaient l'aspect froid et nu de la plupart des salons romains, puis quelques petits sièges bas et quelques moelleuses bergères, recouverts en soieries de Lyon ou de Tours, apportés dans les nombreux bagages et infiniment plus commodes que les grands fauteuils italiens d'un faux goût Louis XIV. Elle et madame de Watteville transformèrent tout avec tant de rapidité que le 1er février, c'est-à-dire une quinzaine de jours après leur arrivée, le duc et la duchesse offraient leur premier dîner, qui fut magnifique.

Les soins que la duchesse avait dû donner à son installation l'obligèrent à rester enfermée chez elle pendant quelque temps, après avoir fait cependant ses visites d'arrivée chez les nombreux parents de son mari. On remarqua sa retraite, et, comme il ne manque jamais de bonnes âmes

pour jouer un mauvais tour, on écrivit à Paris que la duchesse se montrait fort peu et négligeait la société romaine. Voici le petit *post-scriptum* ajouté par le marquis de Puysieulx au bas d'une dépêche officielle :

« 18 février 1749.

» Toutes les lettres qui .viennent de Rome, monsieur, sont remplies d'éloges sur votre compte et sur celui de madame la duchesse de Nivernais. On souhaiterait seulement que madame votre femme se communiquât davantage. C'est à titre d'ami que je vous donne cet avis ; vous en ferez l'usage qui vous conviendra. »

L'ambassadeur s'empresse de répondre :

« Recevez, monsieur, avec bonté, mes remerciements très sincères et ceux de ma femme, qui vous est on ne peut plus reconnaissante de l'avis que vous voulez bien lui donner. Dès hier, ma femme alla à une grande conversation, quoiqu'elle eût été à une autre la surveille ; outre cela, nous aurons, à commencer de samedi prochain, une grande conversation chez nous tous les samedis... Vous voyez par là, monsieur, que ce n'est pas une œuvre infructueuse que de nous honorer de vos conseils. »

Le pape, qui était fort économe, effrayé du train que mène Nivernais dès le début, écrit à son fidèle correspondant, le cardinal de Tencin :

« Le nouvel ambassadeur de France réussit à merveille, et par ses manières douces et charmantes et celles de l'ambassadrice, il a captivé l'amour de tout le monde; mais la dépense à laquelle il s'astreint sera considérable, en faisant le compte que la dépense intérieure peut être de mille écus romains par mois; et sa propre table de quatorze couverts par jour, entre les personnes de la maison et les étrangers, avec les rafraîchissements des deux conversations par semaine, peut arriver à mille cinq cent écus par mois, sans compter le reste[1]. »

La société romaine était de facile accès pour les étrangers appartenant à la noblesse. Le duc y avait sa place faite d'avance, et ses nombreux parents l'accueillaient avec un empressement qui ne tarda pas à devenir général.

Les parents du duc à Rome étaient les Colonna, les Borghèse, les Francavilla, les Farnèse, etc., c'est-à-dire la première classe de la noblesse : car il y avait des camps fort séparés dans la haute

1. D'après ce calcul, cela faisait dix-huit mille écus par an, uniquement pour la table et l'intérieur. Voir à l'appendice l'état de maison de l'ambassadeur de France.

société. Celui des princesses d'abord, puis des femmes titrées, et enfin de la simple noblesse. Ces différentes classes se rencontraient peu, et se mêlaient encore plus rarement. Les Nivernais, qui avaient été aussitôt placés dans la première, trouvèrent cependant moyen de les rapprocher plusieurs fois, ce qui fut considéré comme un miracle.

Le pape écrit au cardinal de Tencin :

« Le duc avait choisi le samedi comme jour de reception, on faisait conversation le même soir chez les Falconieri, qui ont gracieusement cédé leur jour à l'ambassadeur. La première conversation de l'ambassadeur fut magnifique, il y eut trente dames titrées, et une quantité innombrable de noblesse. Sa femme le seconde admirablement, et, à notre grand contentement, il nous revient de tous côtés que l'applaudissement est universel, et nous désirons et nous espérons que cela durera. Mais à Rome?... »

Il était d'usage que, pendant les derniers jours du carnaval, l'ambassadeur s'installât au palais de l'Académie de France et fît les honneurs du *Corso* du matin au soir, le tout accompagné de glaces, sorbets et rafraîchissements de tout genre.

Le palais de l'Académie de France[1] à Rome

1. Dans ses lettres, le duc désigne le palais de l'Académie sous le nom d'ancien palais Farnèse ; Joanne et Desobry le désignent, dans

avait été bâti par l'architecte Charles Rainaldi ; la façade était superbe : il était situé sur le Corso, vis-à-vis la façade principale du palais Doria. Le rez-de-chaussée se composait d'un magnifique appartement fort bien meublé et orné de belles tapisseries des Gobelins. Dans la grande salle était le portrait du roi, placé sous un dais de velours rouge richement brodé aux armes de France; des tableaux et des statues des meilleurs artistes français étaient placés dans les salons. Le Corso allait, comme aujourd'hui, de la place Saint-Marc à la porte del Popolo. Cette rue, longue et étroite, était bordée à droite et à gauche de très beaux palais ; on y faisait tous es jours, même en temps ordinaire, une promenade sur deux files interminables de très beaux carrosses. Ceux des cardinaux frappaient les étrangers par leurs peintures, leurs dorures et la beauté de leurs attelages. Les harnachements des chevaux *in fiocchi*, les cochers majestueux, en perruque carrée et en rabats; les laquais, en livrées de couleurs brillantes et ornées de galons brodés qu'on recherche encore aujourd'hui, formaient un spectacle qui ne ressemblait à rien de ce qu'on voyait dans les autres villes. Ce luxe redoublait encore pendant le carnaval.

Un peu par sympathie, un peu par curiosité,

leurs *Notices sur Rome*, sous le nom de palais Mancini ou palais de Nevers.

la foule afflua au palais de l'Académie. « Il m'est venu aujourd'hui, écrit le duc, plus de cent personnes à l'Académie, parmi lesquelles beaucoup de princesses, dames et cardinaux. »

Cela dura huit jours, et le duc et la duchesse en ressentirent une fatigue sans égale, mais le but était atteint et la place conquise; la lettre suivante du pape en fait foi :

« Le duc de Nivernais est content de nous, nous le sommes fort de lui et tout le monde s'accorde à être du même avis. Nous n'avons pas encore vu la duchesse, mais nous savons qu'elle est aimée et vénérée de tout le camp des princesses et grandes dames à cause de ses manières douces et obligeantes. Pendant le carnaval les invités du duc, son mari, ont été toute la noblesse mêlée aux cardinaux, princes, princesses et dames titrées sans aucun différend. Chose vraiment merveilleuse à Rome à cause de la différence des rangs. »

Le courrier de l'ambassade arrivait régulièrement quatre fois par mois. C'était tout à la fois une fête et un supplice pour le duc; il jouissait plus qu'un autre de recevoir des nouvelles des siens et de ses amis, mais il fallait répondre et la fatigue des lettres venait s'ajouter à celle des dépêches officielles. Son secrétaire, La Bruère [1],

1. Le Clerc de La Bruère (Charles-Antoine), né à Crépy-en-

absorbé par ses élucubrations dramatiques, griffonnait des vers aussitôt que la correspondance diplomatique lui laissait quelques loisirs; et l'ambassadeur, avec cette indulgente bonté qui rendait son commerce si agréable, prenait philosophiquement son parti de répondre lui-même, quitte à se donner la crampe de l'écrivain, ce qui lui arriva au bout d'un an.

Chaque courrier contenait une ou plusieurs lettres du duc de Nevers. Son fils les décachetait toujours les premières. En voici quelques-unes, dont le tour charmant est tout à fait original :

« Février 1749.

» Je reçus hier au soir tard, et voyant jouer à cadrille (?) près mon lit une lettre vizirienne cachetée de noir, j'avoue que je l'ouvris avec un peu de trouble, et que je vis avec rafraîchissement que mon troupeau vizirien paissait et bondissait. D'où vient donc ce cachet noir, mon fils, lequel, en réfléchissant, ne devait pas vraisem-

Valois en 1714, mort à Rome en 1754, auteur dramatique, lyrique. Il avait écrit, pour le théâtre des Petits-Cabinets, un opéra-féerie, intitulé *le Prince de Noizy*, tiré du conte du *Bélier* d'Hamilton. Il composa à Rome un opéra, paroles et musique, qui fut exécuté à l'occasion du mariage de la fille de Duclos avec un gentilhomme de la suite du duc, M. de Raimond. La Bruère était fort dévoué à M. de Nivernais, mais son caractère était désagréable, et le duc de Nevers, qui ne l'aimait pas, l'avait surnommé *Malagrazia* (disgracieux).

blablement alarmer, car je devais savoir que votre incomparable viziresse ne menaçait point ruine, si ce n'est celle des Romains, et vous y avez trop compté pour en porter le deuil, fût-ce du Très-Saint-Père. Embrassez-la, je vous prie, bien fort pour son beau vieux papa. Mademoiselle Quinault reçut hier lettre et échantillon en soupant, et me revint dire l'espèce de soubresaut à elle aussi causé par le cachet noir... Notre petit joyau, Mancini, se porte à merveille, et je compte la demander incessamment pour dîner avec moi à sa mère-grand, qui m'honore de tendres soins. Adieu. Mon cher vizir et viziresse, faites quelquefois souvenir votre aînée de son père-grand. »

La duchesse de Nivernais avait fait un grand sacrifice en laissant à madame de Pontchartrain la petite Mancini, et le duc de Nevers, qui aimait beaucoup sa belle-fille, lui avait promis de lui donner régulièrement des nouvelles de l'enfant, outre celles qu'elle recevait directement de sa mère. A dire vrai, la duchesse n'y comptait guère, croyant bien que son beau-père, en fait de petits-enfants n'aimait que le comte de Nevers. Elle se trompait, et chaque courrier lui en apporte la preuve.

« Bonsoir mes enfants, — écrit le duc, — votre père n'augmente point en maléfice et vous

Je dis vra[illegible]
en ruffole[illegible]
ell-même[illegible]
fluxion s'[illegible]

» Tout [illegible]
vous embr[illegible]

» *P.-S.* — [illegible]
enfants, [illegible]
d'élève[illegible]
que deux [illegible]
hier, à [illegible]
faite sans[illegible]
sorte d'[illegible]
Un chien [illegible]
de goutte[illegible]
jours, sans [illegible]
séquence[illegible]
rôle que [illegible]
l'ancienne[illegible]
tant d'esp[illegible]
son petit-[illegible]

Cette [illegible]
grand [illegible]
faisons [illegible]
que nous [illegible]

L'ambassadeur [illegible]
[illegible]
[illegible]

termes les plus chaleureux. Voici la réponse du grand-père :

« Vous êtes trop bon, même imbécile, mon ami, de me remercier de ce que je rends justice à votre petite Mancini ; c'est de bonne foi que je la trouve charmante et point importune ni enfant. Au bout du compte, elle m'est presque aussi proche qu'à vous, et vous êtes un fat, mon vizir, d'en faire les honneurs à son père-grand.

» ... Si jamais vous, votre viziresse, ou le *Malagrazia* secrétaire, avez un quart d'heure à perdre, vous me procurerez amusement en me détaillant un peu les vivres, les vins, les repas, les promenades, sociétés, etc., de Rome d'à présent, mais cela sera aussi bon dans un an que plus tôt.

» Adieu, mon cher fils, votre père vous embrasse de tout son cœur. »

Le duc, malgré toutes ses occupations, prend aussitôt la plume et, par le premier courrier, expédie la relation suivante, digne du gourmand le plus émérite :

« 12 mars 1749.

» Mon très cher père et sultan,

» Je m'empresse d'exécuter vos ordres. Ce pays-ci est un pays de très bonne chère.

» Le bœuf y est délicieux, c'est-à-dire au

moins aussi bon qu'à Paris ; le veau, meilleur. Le mouton de la campagne de Rome est médiocre, mais celui qu'on fait venir de la montagne est excellent.

» La volaille est très bonne, non seulement celle qu'on fait engraisser chez soi, mais même on en trouve de tout engraissée chez les rôtisseurs.

» Le gibier qui vient des montagnes est fort bon, celui de la plaine ne vaut rien.

» Les oiseaux de rivière de toute espèce, ainsi que les bécasses et bécassins, sont en grande quantité et de très bonne qualité.

» Le sanglier est fort commun, mais ne vaut rien. En revanche, le porc frais est délicieux ; mais les gens du pays le méprisent si fort qu'on n'ose leur en servir et qu'il faut quasi se cacher pour en manger .

» Vous connaissez le poisson de cette mer, il est le même que vous l'avez vu et que vous me l'avez dépeint. L'esturgeon est excellent et surtout les petits, qu'on appelle ici *porcellette*, sont une chose délicieuse. Le *pesce spada* est fort estimé, mais je ne l'aime point. Les soles sont très bonnes quand elles ne sont pas de la plus grosse taille ; on ne m'en avait pas dit assez de bien en France et je vous assure que les soles de moyenne taille sont ici aussi délicates et d'un goût aussi fin que nos meilleures de l'Océan.

» Je ne dois pas oublier de vous parler des

trigli di scoglio. C'est ce que nous appelons en France rouget, et c'est ici la meilleure chose du monde, ainsi que les sardines. Je ne connais point les rougets ni les sardines de l'Océan, mais je me contente fort bien de ceux-ci. Il y a un certain poisson qu'on appelle *tendale*, qui est extrêmement gros et qui fait un corps de bouillon délicieux, il n'est pas mauvais non plus quand il est rôti. Voilà pour le poisson de mer. — Quant au poisson d'eau douce, il est ici fort rare, parce qu'on n'en fait point de cas et qu'on ne se soucie pas d'en faire semis. J'ai mangé il y a huit jours un très gros brochet fort bon et des truites fort bonnes aussi et extrêmement saumonées; c'est le seul poisson d'eau douce dont on fasse cas ici.

» Le beurre est plus commun que vous ne l'avez vu, mais non pas meilleur; on m'enseigne pourtant tous les jours quelque nouvel endroit où l'on dit qu'il s'en trouve d'excellent. J'y envoie et je le trouve mauvais ou du moins le meilleur est fort médiocre et ne saurait se manger sur du pain avec plaisir.

» Tous les herbages sont délicieux, surtout le céleri, les *broccoli* et les laitues de toute espèce. On fait cuire ici les racines de chicorée blanche et on les mange le soir en salade en guise de souper. Cela est, dit-on, fort sain *e lubrico*; je le crois volontiers car je l'aime beaucoup et cela fait tout mon souper avec des pommes cuites.

Les racines ne sont pas si bonnes qu'en France, excepté les salsifis qui sont meilleurs. J'ai mangé plusieurs fois de ces melons blancs d'hiver, je les aime beaucoup, ils ont pourtant peu de goût, mais beaucoup d'eau et une chair fraîche et cassante.

» Je ne connais encore que les fruits d'hiver; il y a des poires que je trouve très bonnes; elles s'appellent *pere spine*. Je ne leur sais point de nom en français, elles participent du beurré blanc et de la virgouleuse. Les pommes sont fort communes et sont bonnes cuites. Vous connaissez mieux que moi tout ce qu'on appelle *agrumi*, ainsi je ne vous en dirai rien. Ceux de Florence sont comme vous savez plus estimés et véritablement *hanno più fraganza*.

» Les vins ici me plaisent fort; il y en a entre autres trois espèces plus estimées que les autres: l'une que l'on appelle *vino delle Grotte* qui croît sur les confins de l'État du pape et de la Toscane; c'est un vin qui a du corps et du parfum, de la douceur et de l'âpreté. Il me paraît tenir du vin de Piémont et du Rota; il est rouge et d'une couleur pareille au ratafia de Dijon; il est estimé ici, il ne faut pas manquer d'en donner aux cardinaux et aux princesses. Pour moi, je ne l'aime pas trop, mais, en revanche, je m'accommode à merveille des deux dont je vais vous parler et qui sont tous les deux blancs. L'un est le *vino d'Orvieto*, d'un blanc petit jaune, juste-

ment couleur de paille : il a du parfum, peu de corps et beaucoup de légèreté; il y en a du doux et du sec. Les Italiens aiment beaucoup mieux le doux, et moi aussi. L'autre est le *vino de Gensano*, et celui-là je vous assure que je le trouve excellent, sa couleur approche de celle du vin de Chypre, et ne manque pas de force quand on n'y a pas mêlé d'eau en le faisant, à quoi il faut prendre garde lorsqu'on l'achète. Quant au goût, je ne sais aucun vin auquel le comparer, si ce n'est à du vin du Rhin mêlé à du vin de Hongrie, dont je me souviens d'avoir bu en Allemagne; il y en a aussi du sec et du doux, et je préfère de beaucoup ce dernier. Il y a même selon moi une chose à remarquer en faveur de ces vins-ci, c'est qu'ils sont doux sans être liquoreux.

» Je ne dois pas oublier à vous parler des pâtes, elles sont très bonnes ici, mais ne vont pourtant qu'après celles de Gênes qui passent pour les meilleures de l'Italie.

» Je crois n'avoir rien omis[1]; il ne me reste qu'à vous prier d'excuser la longueur de cette lettre.

» Daignez, etc... »

1. Nivernais était aussi gourmand que son père, mais il tenait par-dessus tout à faire faire excellente chère ses amis. Il exigeait de son cuisinier d'être au courant des plats nouveaux et dès que celui-ci lui en signalait un, il avait la constance de le lui faire exécuter plusieurs jours de suite et d'en manger lui-même chaque fois. Lorsqu'il jugeait le plat arrivé à la perfection, le duc conviait ses amis.

La duchesse se charge de répondre aux questions sur la société :

« En somme la société romaine, sans offrir les ressources de celles de Versailles ou de Paris, est agréable et douce lorsqu'on parle bien la langue et, si l'on a quelque attache de parenté avec la noblesse, l'accueil simplement poli fait à l'étranger ordinaire devient une hospitalité complète et intime; vous êtes adopté et traité en conséquence, c'est-à-dire parfaitement bien. Les *conversazione* ont lieu, comme de votre temps, un jour fixe de la semaine chez chaque dame. Elles sont nombreuses. Leur luxe consiste dans la beauté de leurs appartements fort bien illuminés, mais rarement dans l'abondance des rafraîchissements, qui sont, en général, fort simples. On y joue et on y cause. Chaque femme est accompagnée de son sigisbée ou cavalier servant; on les voit arriver ensemble ou à quelques minutes de distance. Chaque couple s'assied à part et cause à voix basse sans que personne s'avise de les interrompre, puis ils se mettent au jeu, ce qui est la principale distraction de ces assemblées. On soupe rarement dans les conversations, le souper n'étant guère en usage à Rome. Cependant on soupe chez le prince de ... et chez le cardinal Aquaviva. Les soupers de ce dernier passent pour exquis : je n'y ai pas goûté. Le rôle

des maris paraît bizarre au premier moment ; ils n'ont point l'air de le trouver désagréable et prétendent que les soins excessifs d'un sigisbée ne dépassent point la mesure et que leurs femmes sont infiniment moins coquettes que les Françaises puisqu'elles ne cherchent à plaire qu'à un seul homme. Quoi qu'il en soit, la constance de ces liaisons est surprenante : une femme qui changerait d'amoureux, ou un homme qui aurait changé de maîtresse, seraient mis au ban de l'opinion. Ainsi la vie d'une femme se passe tranquillement entre son mari et son sigisbée, l'un et l'autre vivant ensemble dans la meilleure intelligence. Cela ne laisse pas que de m'étonner un peu. »

Le vieux duc fut très satisfait de ces détails qui le reportaient à sa jeunesse. Il répond :

« Je reçois dans le moment, mon très cher fils, votre lettre du 12 et la relation ci-jointe de tous les vivres et vins que vous y trouvez plus ou moins bons. Vous en parlez en connaisseur et non partial ; j'en ai la même idée de sensation et seulement n'ai aucun vieux souvenir du poisson *tendale* ni des *pere spine*. Je rends mille grâces ici à notre chère viziresse de la lettre que j'en reçois du 11 et la prie de trouver bon que j'y réponde ici en l'embrassant et la félicitant de nouveau sur les acclamations générales et

non suspectes qui retentissent de Rome ici. »

En somme, le séjour de Rome plaisait au duc, qui trouvait à y satisfaire son goût passionné pour les tableaux, médailles, statues, etc. Il passait de longues heures à errer dans Rome et déterrait souvent des objets précieux à bon compte. Dans ses promenades, sans guide et sans autre compagnon que ses souvenirs classiques, il retrouvait avec délices les monuments antiques ou leurs vestiges qui avaient si souvent occupé son esprit dans sa jeunesse.

« J'aime — dit-il — aller m'asseoir paisiblement vers le soir sur le mont Janicule, au moment où le soleil s'incline à l'horizon ; Rome est éclairée d'une manière admirable ; une forêt de clochers, de coupoles, de flèches élégantes se détache du fond déjà sombre de la ville et des palais, on distingue encore à ses pieds, dans les quartiers plus rapprochés, les fontaines d'eau jaillissante et les arbres verts des jardins romains. Puis, au haut du mont, la fontaine de Montorio dont les nappes d'eau tombent dans un fort large bassin, produit un bruit monotone et doux qui berce la pensée et la laisse s'égarer délicieusement dans les souvenirs du passé. »

un futur [illegible]
la France. A [illegible]
devant le [illegible]
de sa [illegible]. Louis [illegible]
pondre, [illegible]
marquise, [illegible]
royal [illegible]
cartes [illegible]
qu'elle prit M. [illegible]
allons voir [illegible]
Dès le [illegible]
M. de Maurepas [illegible]

« Madame [illegible]
de dame [illegible]
La Lande se [illegible]. Vous [illegible]
événement, [illegible]
comme il [illegible]
vilaine tracasserie. Madame [illegible]
avait parlé à [illegible]
viendrez [illegible]
après, qu'on [illegible]
n'avait pas envie [illegible]
cela, elle, ou les [illegible]
gnance de ma part [illegible]
ses volontés.

» Vous entendez [illegible]
dise. Moi, de mon côté, [illegible]
à besoin perdu, je [illegible]

d'atour de Mesdames, ce qui m'a fait un très grand plaisir[1]. Je suis persuadée que cette nouvelle vous en fera aussi. Comment se porte madame de Nivernais? Dites-lui mille choses de ma part et soyez persuadé, petit époux, que vous n'avez pas d'amie plus sincère que

» La Marquise de Pompadour. »

Cette lettre, si gracieuse en apparence, contenait cependant une petite phrase grosse d'orage, celle où la marquise annonçait la nomination de madame d'Estrades. Pour la bien comprendre il faut savoir que madame d'Estrades, amie intime de la favorite, et M. de Maurepas, ministre d'État, se haïssaient, et, d'autre part, que madame de Pompadour haïssait M. de Maurepas. Le ministre d'État se rendait fort bien compte du genre d'empire auquel visait la favorite; il démêlait sans peine que devenir l'*amie nécessaire* était le but auquel elle tendait. Il fallait s'attacher le cœur du roi par des liens plus solides que ceux d'un amour passager; son admiration pour les talents de la marquise faiblissait de jour en jour, comment la réveiller? L'habileté clairvoyante de Maurepas pénétra vite le plan secret de madame de Pompadour; il devina dans l'élégante coquette

1. La comtesse dont parle madame de Pompadour était la comtesse d'Estrades, sa complaisante ordinaire.

un futur ministre en jupon, fort redoutable pour la France. A plusieurs reprises il osa plaisanter devant le roi lui-même les prétentions politiques de sa maîtresse. Louis XV avait souri sans répondre, mais les propos furent répétés à la marquise, soit par des témoins, soit par son royal amant qui aimait assez à brouiller les cartes autour de lui; il n'en fallait pas tant pour qu'elle prît M. de Maurepas en horreur, et nous allons voir ce que cette haine devait amener. Dès le courrier suivant, une lettre chiffrée de M. de Maurepas nous montre sa préoccupation.

« Madame d'Estrades est nommée à la place de dame d'atours de Mesdames, et madame de La Lande se retire. Vous ne croiriez pas que cet événement, qui paraît devoir m'être indifférent comme il me l'est en effet, me cause la plus vilaine tracasserie. Madame la marquise qui m'en avait parlé à Compiègne (et vous vous en souviendrez) sur ce que je lui répondis quinze jours après, qu'on disait que madame de La Lande n'avait pas envie de se retirer, a bâti sur tout cela, elle, ou les siens, un système de répugnance de ma part et d'opposition constante à ses volontés.

» Vous entendez tout cela sans que je vous le dise. Moi, de mon côté, informé qu'elle s'y ruait à besoin perdu, je tâchais d'aider en douceur

pour accélérer la fin de cette affaire. Cela éclata hier, et la mine qu'on me fit dès le matin me fit soupçonner pour la première fois qu'il y avait là dessous quelque chose sur mon compte. J'y ai été hier au soir. J'en ai essuyé une scène des plus vives : je l'ai soutenue avec la confiance que donne la vérité. Mais je ne puis parvenir à lui persuader qu'avec tout l'esprit qu'elle me donne, et que me prêtent ceux mêmes qui m'en veulent auprès d'elle, je puis m'abstenir d'être continuellement occupé de misères pour ne faire que des bêtises. Or, rien n'est plus misère que l'affaire, et plus bête que ce que l'on m'attribue. Quoi qu'il en soit, nous nous sommes séparés après l'éclaircissement, demeurant au moins pour les trois quarts chacun dans notre sentiment. Comme ce début d'année ne me donne pas beaucoup de tranquillité, je suis résolu à m'en expliquer avec le roi lui-même. Cela aura l'effet que cela pourra, mais il est triste d'être en butte à pareilles choses, lorsque l'on n'a que son devoir pour objet.

» Soyez toujours bien persuadé, mon cher frère, de la tendre amitié qui m'attache à vous pour toujours.

MAUREPAS.

» *P.-S.* — Depuis tout ceci, M. de Puysieulx, que j'ai rencontré par hasard, m'a dit qu'il avait

vu madame la marquise une heure après que je l'ai eu quittée ; elle lui a dit qu'elle était très contente de moi sans lui expliquer ce dont il était question. Lui, comme un sot, a été lui louer mon esprit et mon éloquence. Vous savez que c'est là ce qui me perd. Je l'ai bien prié de raccommoder cela en l'assurant que je n'en avais que l'écorce, et qu'il s'en fallait de beaucoup que je fusse aussi fin que lui. — Comme de loin les choses grossissent, j'ai cru devoir vous marquer cette circonstance qui vous fera bien voir qu'elles sont au même état où vous les avez laissées, et puisqu'elle met de l'eau dans son vin, je ne parlerai point au roi que selon la mine qu'elle me fera ; d'ici à quelque temps... »

Huit jours après il écrit :

« Les choses sont à peu près sur le même ton, cependant je ne vous conseille pas d'en être fort inquiet, le cardinal de Tencin continue à dire des merveilles de vous et de ma sœur et montre au roi des lettres du Saint-Père pleines d'éloges. »

Malgré la sécurité apparente de son beau-frère, le duc était fort inquiet ; il lui écrivit une lettre pressante pour le supplier d'être plus prudent, lui rappelant l'opinion générale établie sur sa disposition satirique et mordante, et l'engageant

à ne communiquer ses tracasseries à personne et à ne témoigner aucune inquiétude sur les dispositions de madame de Pompadour à son égard, quelles que fussent ses agissements.

La réponse ne fut pas rassurante :

« Les tracasseries continuent plus vivement encore : le marquis de Puysieulx est le médiateur, mais je crains qu'il ne réussisse pas mieux qu'auprès du prince Édouard. Nous sommes trop loin pour nous entretenir plus en détail d'une affaire qui n'est elle-même que détails. Au reste, il n'y a point de ma part de projet suivi et il me semble qu'il y en aurait un de la part des autres. Mais je m'en tiens, comme vous le dites, au silence sans humeur et je m'en remets au temps et comme je ne suis nullement inquiet, je vous prie très fort, vous et ma sœur, de ne pas l'être en aucune façon.

» Quant à l'intérieur d'ici, continuation acharnée de chansons auxquelles M. de Richelieu et M. d'Ayen ont sûrement part ; continuation d'humeur de la marquise actuellement malade d'une perte, qu'on donne à l'oreille pour une fausse couche : j'ignore ce qui en est ; continuation opiniâtre à m'imputer une partie des propos que je ne tiens pas ; et enfin de ma part continuation philosophique de silence et d'indifférence pour cet objet et ses suites.

» A toutes ces continuations, je n'ajouterai que celle de la tendre amitié que je vous ai, mon cher frère, vouée pour toute ma vie.

» LE COMTE DE MAUREPAS. »

Il ne faut point se dissimuler que, depuis 1745, l'opinion publique avait singulièrement changé au sujet des maîtresses du roi. Ces mêmes Parisiens, qui trouvaient l'interrègne bien long entre la mort de madame de Châteauroux et l'avènement de madame de Pompadour, avaient pris cette dernière en horreur. Les dépenses considérables que faisait le roi pour elle, ses prodigalités, le pouvoir absolu auquel elle visait, l'habileté avec laquelle elle poussait ses créatures dans tous les emplois, finissaient par irriter le public au plus haut degré. On lui attribuait aussi la froideur du roi pour le dauphin, sentiment tout nouveau et qui ne s'était fait jour que depuis l'arrivée de madame de Pompadour. Cette hostilité générale se trahissait par des vers, des chansons qui couraient de main en main. On poussait l'audace jusqu'à envoyer au roi ces vers satiriques qui ne se bornaient pas à critiquer sa maîtresse.

Louis XV s'en fit d'abord un jeu et les lisait lui-même à la favorite, mais le redoublement de ces libelles qui s'attaquaient à sa politique comme à sa vie privée finit par l'exaspérer.

Il donna l'ordre de poursuivre sévèrement les auteurs, quels qu'ils fussent. M. de Maurepas, qui avait le département de Paris et de la maison du roi, fut chargé spécialement de cette mission; il l'accomplit assez mollement, et madame de Pompadour ne se gêna point pour dire que s'il ne poursuivait pas les auteurs des satires dirigées contre elle, c'est qu'il était lui-même le principal. Sa maison était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus brillant à la cour et à la ville. On rapportait au roi ce qui s'y disait, et ne s'y disait pas, mais il savait que ses *amies* n'y étaient point ménagées. Il suffisait, disait-on, que l'on fût mal avec elles pour être bien avec Maurepas. Personne n'ignorait que non seulement le comte aimait les chansons grivoises et satiriques[1], mais qu'il en écrivait lui-même de fort piquantes. Le duc d'Ayen et le duc de Richelieu en faisaient autant, seulement ils se cachaient avec plus de soin.

Peu de temps après la nomination de madame d'Estrades, il parut deux chansons sanglantes: on les attribua à M. de Maurepas, à tort ou à droit. La première n'est pas de nature à être citée ici; mais voici quelques couplets de la seconde :

1. Il en fit faire un recueil célèbre, connu sous le nom de *Recueil de Maurepas*, et dont l'original est à la Bibliothèque nationale.

La contenance éventée,
La peau jaune et truitée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux fades, le cou long...
Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Les propos d'une commère,
Tout est bas dans la Poisson !
Son, son, *etc.*

Cette petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesure tout à sa toise,
Fait de la cour un taudis...
Le roi, malgré son scrupule,
Pour elle froidement brûle.
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris...
Ris, ris, *etc.*

Si, dans les beautés choisies,
Elle était des plus jolies ?...
On pardonne les folies,
Quand l'objet est un bijou.
Mais, pour si mince figure
Et si sotte créature,
S'attirer tant de murmures...
Chacun pense le roi fou !...
Fou, fou, *etc.*

Il est vrai que pour lui plaire
Le beau n'est pas nécessaire...
Vintimille a su lui faire
Trouver son minois joli !
Aussi dit-on que d'Estrades,
Si vilaine, si maussade,
Aura bientôt la passade
Dont elle a l'air tout bouffi !...
Fi, fi, *etc.*

Les deux chansons, à peine parues, furent envoyées à la marquise qui, tout en larmes, accourut chez le roi, affirmant qu'elles sortaient de la plume de M. de Maurepas.

Louis XV les lut, et, ému de colère, il écrivit aussitôt à son ministre :

« Monsieur le comte de Maurepas, vous ayant promis de vous avertir moi-même lors que vos services ne me seraient plus agréables, je vous demande par celle-ci, de ma main, la démission de votre charge de secrétaire d'État ; et comme votre terre de Pontchartrain[1] est trop près de Versailles, mon intention est que vous vous retiriez à Bourges dans le courant de cette semaine, sans voir personne, autres que vos plus proches parents. Je ne veux point de réponse. Adressez votre démission à M. de Saint-Florentin[2].

» Louis. »

C'est ainsi que le roi se sépara d'un homme qui le servait depuis vingt ans avec le plus entier dévouement.

Le roi fit porter cette lettre au comte d'Ar-

1. Pontchartrain est situé sur la route de Dreux, à vingt kilomètres de Versailles; le château existe encore.

2. Bachaumont, Hénault et le duc de Luynes donnent des versions différentes de cette lettre ; l'exactitude de la nôtre, copiée par M. de Maurepas lui-même, ne peut être mise en doute.

genson qui fut chargé de la soumettre à Maurepas; puis il écrivit à M. de Saint-Florentin un billet ainsi conçu :

« Les services de M. de Maurepas ne me conviennent plus; je lui demande sa démission. Je vous donne ordre de la retirer. Je donne le département de Paris à M. d'Argenson, et à vous celui de ma maison. »

D'Argenson, bouleversé de cette cruelle commission, car il était fort ami du ministre, se rendit aussitôt chez lui. Maurepas dormait encore, s'étant couché fort tard la veille après le souper de noces de M. de Laval-Montmorency, où il s'était montré fort gai; il fallut l'éveiller.

M. d'Argenson, tremblant et sans articuler une parole, lui remit la lettre du roi; au même instant entra M. de Saint-Florentin, si ému qu'il ne put s'empêcher de fondre en larmes[1]. Après un premier moment de stupeur causé par ce brusque réveil, le ministre d'État se montra le plus calme des trois; il lut la lettre du roi et, sans prononcer une parole, se leva, s'habilla, demanda ce qu'il fallait pour écrire; rédigea sa

1. Notre récit ne ressemble guère à celui des *Mémoires* du marquis d'Argenson, qui prétend que son frère fut enchanté de la disgrâce de Maurepas; nous croyons nos sources préférables aux inexactitudes continuelles du marquis d'Argenson.

démission, la remit à M. de Saint-Florentin, qui se retira ainsi que M. d'Argenson.

Le comte, avec beaucoup de sang-froid, après avoir pris congé de ces messieurs, alla lui-même annoncer sa disgrâce à madame de Maurepas avec tous les ménagements nécessités par la frêle santé de celle-ci.

Il faut noter, dans cette circonstance, que M. de Maurepas sembla prendre l'exil plus à cœur pour sa femme que pour lui-même. Elle se montra du reste aussi digne et aussi courageuse que son mari; mais son affliction fut peut-être plus vive encore.

M. de Maurepas partit le jour même, accompagné du cardinal de La Rochefoucauld qui demanda au roi la permission de suivre son ami et de lui donner l'hospitalité dans son château de Turly, près de Bourges. Cette permission fut accordée, et madame de Maurepas obtint de rester trois ou quatre jours de plus pour faire les préparatifs indispensables à un exil dont on ne pouvait calculer la durée et qui devait dépasser toute prévision.

M. de Nivernais attendait avec la plus vive impatience le courrier du 29 avril; avant toutes autres, il décacheta en hâte les lettres de M. de Maurepas, quoique bien éloigné de deviner ce qu'elles contenaient et lut ce qui suit :

« Turly[1], 29 avril 1749.

» J'ai chargé Salley, et madame de Pontchartrain s'en est chargée aussi, de vous instruire, mon cher frère, de l'événement qui m'est arrivé. Je ne l'appelle malheur qu'autant qu'il est accompagné de la disgrâce du roi. Je mets en tête de ma lettre celle que j'en ai reçue, qui ne m'en indique point les causes. Je m'interdis toute réflexion à cet égard et n'ai autre chose à faire ni à penser que d'exécuter promptement et avec soumission les ordres que j'ai reçus et d'attendre en silence le temps de me justifier lorsque je saurai de quoi et que j'en aurai la permission.

» C'est aussi le seul bon office que je demanderai, avec le temps, à mes parents et amis, s'il m'en reste.

» J'arrivai hier ici avec le cardinal qui en était revenu la veille et je sens tout le prix du ménagement qu'on a eu de m'envoyer avec un ami tel que lui.

» Madame de Maurepas, pour qui ce coup m'est plus sensible que pour moi-même, arrivera

1. Le château de Turly était la résidence d'été du cardinal de La Rochefoucauld, qui occupait le siège épiscopal de l'archevêché de Bourges. On connaît l'étroite liaison qui existait entre lui et tous les Pontchartrain, et on considéra que le choix fait de la ville de Bourges ou de ses environs les plus proches, comme lieu d'exil de M. de Maurepas, était de la part du roi une intention d'adoucissement à sa peine.

ici jeudi; j'y suis tout seul en l'attendant, et n'irai à la ville, si on le trouve bon, que le plus tard que je pourrai. La compagnie ne convenant pas à ma situation, j'ai prié ceux même qui avaient assez d'amitié pour nous pour nous venir voir de n'en rien faire, du moins dans les commencements. Je me porte fort bien, je trouverai ici des livres et de la promenade tant qu'il fera beau, à l'hiver d'autres arrangements.

» Embrassez ma sœur pour moi, comme je vous embrasse. Ne vous affligez pas pour moi et aimez-moi toujours, je n'ai pas cessé de le mériter, c'est de quoi je vous puis assurer avec vérité. Vous en saurez de Paris plus que je n'en sais ici sur ma dépouille ; j'ignore à qui elle est destinée, excepté ce qu'en ont MM. de Saint-Florentin et d'Argenson.

» Peut-être aussi en saurez-vous davantage sur le reste, pour moi, je ne vous cache rien.

» Je vous embrasse encore une fois, mon cher frère, de tout mon cœur, vous et les vôtres. »

La douleur des Nivernais fut plus grande que leur surprise, car le duc avait cent fois prévu ce dénouement. Les lettres qui vont suivre donnent, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, la mesure de la générosité, de la noblesse et du cœur affectueux de Nivernais Il ne faut pas oublier qu'à cette époque le secret des lettres n'existait pas.

Madame de Pompadour décachetait la première les lettres qui lui étaient transmises par le lieutenant de police, et si les particuliers n'échappaient point à cette inquisition, à plus forte raison le courrier d'un ambassadeur. Nivernais courait donc un véritable danger en plaignant trop haut son beau-frère et en lui témoignant un trop vif intérêt ; c'était une manière de blâme indirect pour le roi, et très direct pour la favorite. Il jouait donc gros jeu, et sa pitié ou sa sympathie pouvait lui coûter cher ; cela ne l'arrêta pas. Sa conduite courageuse et fière fut au-dessus de tout éloge, et le langage dans lequel il exprime ses sentiments est à leur hauteur et porte un cachet de sincérité indiscutable.

M. de Nivernais à madame de Maurepas.

« Rome, le 13 mai 1749.

» Si vous rendez, comme je l'espère, justice à mon cœur, ma chère sœur, vous n'aurez pas besoin de lire ma lettre, qui vous en dira beaucoup moins que je n'en pense. Tout le monde plaint votre malheur, tout le monde admire votre courage. Imaginez ce que je dois sentir, moi, que vous avez continuellement comblé des marques de votre amitié ! moi, dont le devoir et le désir

seront de vous suivre partout, et de concourir autant que je le pourrai par mes soins à adoucir votre situation présente ! Je ne vous parle point de votre santé. C'est à M. de Maurepas à vous tenir lieu de Silva et de Vernage[1], par ses soins et son courage pour lui-même, qui vous laissera le vôtre tout entier pour vous seule, et vous en avez un furieux besoin.

» Tous ceux qui m'écrivent me mandent qu'on a été surpris comme d'un tremblement de terre, mais personne ne peut l'avoir été autant que moi, parce que personne ne connaît mieux que moi deux choses qui semblaient ne pas permettre que cet événement arrivât. Je veux dire la bonté du roi et l'attachement tendre de M. de Maurepas pour lui. C'est bien à présent que je regarde mon emploi comme un exil, parce qu'il m'empêche de partager le vôtre. Tous les deux finiront, et j'espère que le vôtre ne durera pas tant que le mien.

» Mais quoi qu'il puisse arriver dans ce monde où tout est si incertain, soyez sûre que mes sentiments seront toujours les mêmes, avec cette différence qu'ils croissent et croîtront, comme c'est le propre de l'amitié, à mesure que le malheur vous les rendra utiles. Je vous parle en vérité du fond de mon cœur.

» Comptez sur moi dans tous les temps et dans

[1] Deux médecins célèbres de Paris.

tous les lieux et dans toutes les circonstances pour ami, pour serviteur et pour compagnie. Il m'est bien cruel de ne pouvoir vous être d'aucune ressource à présent : vous savoir malheureux sans que je puisse en rien adoucir votre malheur, cela est amer.

» Vous êtes plainte ici universellement...

» Adieu, ma chère sœur, je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur, et vous supplie de compter que mon tendre et fidèle respect pour vous ne finira qu'avec ma vie. »

Il va sans dire que le duc de Nevers écrit des premiers à son fils et partage son chagrin.

« Paris, le 25 avril 1749.

» Je n'ai point encore reçu de vos nouvelles, mes chers enfants, mais il y en a une bien cruelle à vous apprendre et de laquelle je partage d'avance avec vous la douleur. M. de Maurepas fut hier dépossédé, et de plus exilé à Bourges.

» Que vous dirai-je, mon cher fils? que vous êtes homme, avec beaucoup d'esprit; vous êtes aimé, estimé et vous avez une femme que vous adorez avec raison, et dont vous n'êtes pas moins aimé! Vous seul pouvez la consoler et lui tenir lieu de tout : en voici l'occasion.

» Oubliez donc vos propres chagrins pour di-

minuer les siens, et plus vous lui prêterez de forces, plus vous en trouverez pour vous-même. Je sens bien que cela est plus aisé à conseiller qu'à pratiquer. C'est cependant ce que je dois et puis vous dire de moins mal !...

» Dans votre dernière lettre, vous étiez encore dans l'ignorance, et la sécurité ; votre femme n'était qu'accablée des fatigues de ses succès et je tremble que le chagrin n'altère sa santé, parce que je connais sa sensible amitié pour ses proches. Je vous la recommande, mon vizir, quoique vous n'ayez pas besoin d'aiguillon pour lui être secourable. Mais je crois vous faire ma cour en vous parlant ainsi et vous rendre justice en me flattant que vous serez maître de votre propre tristesse dans une occasion intéressante pour ce que vous aimez avec tant de raison. Faites-lui valoir, je vous prie, la discrétion que je m'impose en ne l'importunant pas d'une seconde lettre. Adieu, mon pauvre vizir triste, votre père se traîne, va incessament d'une chambre à l'autre et vous embrasse de tout son cœur. Mancinon[1] est de plus en plus charmante et se porte bien. Je vous conjure de bien soigner son père et sa mère, c'est la marque de tendresse que j'exige de vostre tendresse pour votre sultan. »

1. La petite Mancini.

M. de Maurepas écrivit à madame de Nivernais dès le courrier suivant :

Turly, 7 mai 1749.

« J'étais dans l'usage, ma chère sœur, de n'écrire qu'à votre mari, qui me donnait de vos nouvelles, mais je me suis imaginé que, dans la circonstance où je suis, mon griffonnage pourrait vous faire quelque plaisir. Je ne puis pas vous mander de nouvelle plus intéressante que l'arrivée ici de madame de Maurepas, qui vint m'y trouver jeudi, comme elle se l'était proposé, malgré un mal de gorge assez fort qui, heureusement, est diminué depuis qu'elle est ici. Le capitaine[1], qui l'y a conduite, y est encore aussi mais pour peu de temps. Nous y sommes, comme vous croyez bien, fort seuls, et nous devons l'être. Cependant j'espère que nous nous y porterons bien et je le souhaite fort pour elle, car, quant à moi, n'en soyez pas en peine, je me promène, je mange et dors bien et trouve à employer mon temps, c'est je pense, tout ce que j'ai de mieux à faire dans la situation où je suis.

» Je vous promets de n'en être ni fou ni malade.

» Nous parlons souvent de vous ici, avec notre

1. Le marquis de Pontchartrain, frère aîné de M. de Maurepas.

cardinal et ses abbés, et nous apprenons toujours à chaque ordinaire l'augmentation de vos succès et de votre réussite qui me font grand plaisir. Vous et les vôtres êtes à présent la seule chose qui m'intéresse et qui me puisse intéresser. Aussi le fait-elle bien vivement, je me flatte que vous n'en doutez pas, et que vous croyez, comme il est vrai, qu'on ne peut, ma chère sœur, vous aimer plus tendrement que je ne le fais.

» La lettre de M. de Nivernais de cet ordinaire étant dans le paquet de toutes mes lettres, que je ne reçois plus, ne m'est pas encore parvenue, je ne doute pas qu'on ne me la renvoie, mais je sais par celle que le cardinal a reçu de l'abbé de Canillac que vous vous portez bien tous deux et c'est ce qui me touche le plus, je vous embrasse l'un et l'autre et vous prie de penser à moi mais sans vous en affliger.

» Dans ce moment, Salley arrive. C'est une grande douceur pour nous de l'avoir ici ; il me remet la lettre de votre mari, qu'on lui avait renvoyée. Elle n'exige point d'autre réponse de ma part que de l'embrasser encore une fois de tout mon cœur comme je fais. »

Le duc avait le cœur trop plein de son chagrin pour ne pas s'épancher avec ses amis, quel que fut le résultat de ses lettres vis-à-vis du roi et de la marquise qui ne devaient pas en laisser

échapper une sans la lire. Il commence par M. de Forcalquier, presque aussi attaché que lui aux Maurepas.

Le duc de Nivernais à M de Forcalquier.

« 15 mai 1749.

» On ne sait ce que c'est, mon cher ami, que de voir arriver un malheur à des gens qu'on aime et de qui on est séparé; c'est une chose bien cruelle et qui verse un poison amer sur toutes les heures de la journée. Je crois que si j'étais à Paris ou pour mieux dire à Bourges, mon affliction serait moindre. L'occupation de consoler les malheureux est une consolation réelle pour celui qui remplit ce devoir et il me semble que cela porte avec soi une satisfaction intérieure, d'amour-propre sans doute, mais d'amour-propre honnête qui est une grande ressource; mais je suis ici sans aucun étai et à vous parler franchement, je suis fort à plaindre. Si jamais je me fais l'ami de quelque ministre, j'entends ami de cœur et d'intérêt véritable, je vous permets de dire du mal de moi. A présent je m'imagine que c'est lui-même et non pas sa sœur que j'ai épousé et je suis affecté de son malheur à un point qui m'étonne, car, entre nous, j'avais pensé non pas dix

fois, mais dix mille que je verrais arriver cet événement et je n'avais jamais imaginé que j'y fusse si sensible. C'est que je ne l'avais jamais regardé que du côté de la fortune, du ministère, et Dieu m'est témoin que sur cela je ne suis pas changé, et qu'à cet égard je ne regrette rien. Mais je n'avais jamais mis ensemble les idées du déplacement, de l'exil, de la solitude, du danger de tout cela pour la santé de madame de Maurepas et encore moins celle d'une impossibilité physique pour moi, de leur rendre des soins et de vivre avec eux. Tout cela est, mon cher ami, et voilà ce qui me désole. Je ne suis plus soutenu que par la connaissance que j'ai du bon cœur du roi. M. de Maurepas est son ministre, son serviteur de toutes les heures, de toutes les années de son règne, il a des défauts sans doute, mais ce ne sont pas les vices du cœur, ce sont les défauts de l'esprit qui perdent un ministre. Mon beau-frère, avec la réputation d'être fort aimable, néglige trop de se faire aimer et se contente de mériter de l'être, ce qui ne suffit que dans la vie privée et non pas dans la vie publique, parce que les hommes publics sont haïs de quiconque ne les aime pas; ils sont comme les gens à bonnes fortunes, l'envie de plaire leur tient lieu de tout et rien ne leur tient lieu de plaire. Cela vient de ce qu'on ne les aime pas pour les services qu'on en a reçus, mais pour

ceux qu'on en attend, d'où il résulte qu'on est mécontent d'eux, dès que leur extérieur et leurs manières n'annoncent pas une envie universelle de rendre service. C'est une charge pesante que l'obligation de capter ainsi toutes les bienveillances, mais entre nous, c'est une charge que tout homme avisé doit regarder comme essentiellement annexée à celle de secrétaire d'État et prenez-y garde, depuis les Guises jusqu'à présent, tous les ministres ou favoris ambitieux ont tenu cette conduite avec soin, même le cardinal de Richelieu et M. de Louvois, les deux plus altiers personnages que la cour ait jamais portés. Mon beau-frère n'a pas assez cru que la nécessité de plaire, plus grande encore que celle d'obliger, fût dans son département et il a eu beaucoup d'ennemis, peut-être même a-t-il dû en avoir, en partant des principes de la cour. Mais, il n'aurait jamais dû perdre l'estime et la bienveillance du roi parce qu'il n'a jamais cessé de les mériter en le servant avec bien du zèle et l'aimant avec bien de la tendresse. Il me semble que la perfection de la justice distributive aurait été que M. de Maurepas eût bien des ennemis comme il les a, quelques amis véritables comme il les a et son maître pour appui et protecteur comme il l'a eu si longtemps.

» Ainsi s'est passée la vie du bon M. de Sully, qui, par ses talents pour l'administration, par

les bonnes qualités de son cœur et par les défauts de son humeur, me paraît ressembler beaucoup à mon beau-frère...

» Ma lettre a été interrompue là par diverses affaires et, en la relisant, je me reproche beaucoup de vous arrêter si longtemps sur un objet dont la vue vous est fort douloureuse.

» Adieu, mon cher ami, portez-vous de mieux en mieux, j'ai bien besoin que votre santé me devienne un sujet de consolation. »

La duchesse de Nivernais, à la première nouvelle de la disgrâce de son frère, voulait partir et son mari partageait ce désir. Cependant, avant d'entreprendre un aussi long voyage, elle écrivit à madame de Maurepas pour lui demander si sa présence lui serait agréable. Le duc aurait préféré qu'elle partît sans rien demander.

M. de Nivernais à M. de Maurepas.

« A Frascati, le 21 mai 1749.

» J'ai reçu par cet ordinaire-ci, mon chère frère, votre lettre du 29 du mois passé, qui ne m'est parvenue qu'une semaine après le temps ordinaire, ce dont je ne suis pas surpris. Je ne le

suis pas non plus du ton de courage et de résignation qui y règne, mais j'en suis enchanté, et cela a mêlé quelques douceurs aux larmes amères que je dois à votre situation, et que je lui donne depuis l'instant que je l'ai apprise. J'ai une impatience bien inquiète, mon cher frère, de savoir comment se soutient la santé de madame de Maurepas; je sais, par les lettres du 6 de Paris, que son voyage s'est bien passé, mais quelque inquiet que je fusse du voyage, je le suis encore plus du séjour, car je vois que dans de certaines circonstances le séjour est pire que le voyage. Je l'éprouve cruellement par la peine que je ressens de ne pouvoir vous être d'aucun secours à l'un et à l'autre, à vous qui m'avez si bien traité et pour ainsi dire élevé. Soyez du moins certain tous les deux que je n'oublierai de ma vie les obligations que je vous ai, que vous n'aurez jamais d'ami plus fidèle que moi, et que je souffre plus que je ne puis vous dire de n'avoir à vous en donner en ce moment que des assurances par écrit. Ma femme a proposé l'autre jour à la vôtre d'aller partager votre malheureuse situation, c'est-à-dire de vous aller voir à Bourges. J'étais d'avis et de bien bonne foi qu'elle partît sans vous consulter, et je vous demande en grâce de nous répondre naturellement si vous le souhaitez, en vous assurant qu'en ce cas cela sera exécuté sur-le-champ, et de bien grand cœur. Je ne suis

pas plus informé que vous, des motifs de votre disgrâce, et je n'ai reçu aucune lettre de Versailles, si ce n'est une *très courte* de M. de Duras, où il ne dit rien *sinon qu'en son particulier, il est très fâché* de votre disgrâce. Nous nous portons fort bien, mon cher frère, d'où on peut conclure que le malheur et la bonne santé ne sont pas incompatibles, ce qui me fait grand plaisir à penser par rapport à vous. Adieu, mon cher frère, je vous embrasse mille fois de tout mon cœur. »

Les Maurepas déclinèrent l'offre de la duchesse, ne voulant à aucun prix lui faire entreprendre un si long voyage, ni être responsables des suites que cette démarche pourrait entraîner pour son mari. Il ne faut pas oublier que M. de Maurepas était le principal appui du duc à la cour; après sa disgrâce, il ne restait que madame de Pompadour qui pût protéger l'ambassadeur, et c'était risquer gros jeu que de la braver en face. Ces considérations n'arrêtaient point le duc ni la duchesse, mais elles arrêtèrent les Maurepas. Chacun, dans cette circonstance, se conduisit avec une parfaite délicatesse.

Quant à madame de Pompadour, elle garda pendant deux mois le plus profond silence, quoique, le duc, qui ne se vantait jamais de ses bonnes actions, lui eût écrit par le premier courrier d'avril et qu'il eût plaidé avec chaleur un

adoucissement à l'exil de son beau-frère, sans déguiser le chagrin personnel qu'il en ressentait.

Cette lettre demeura sans réponse; il n'y avait donc plus rien à faire. Madame de Pontchartrain, qui ignorait tout cela, s'inquiétait fort, et de la disgrâce des Maurepas, qu'elle aimait comme ses enfants[1], et du fâcheux effet que cette disgrâce pourrait avoir sur la situation personnelle de son gendre. Elle fut assez maladroite pour écrire au duc une lettre désolée fort imprudente, exprimant ses craintes et la pensée que s'il eût été à Paris, il eût pu éviter à son malheureux beau-frère la catastrophe qui l'avait frappé. Ces malencontreuses réflexions firent absolument sortir M. de Nivernais de ses habitudes de douceur et de politesse; il prit la plume et écrivit ce qui suit :

« Castel Gandolfo, 27 mai 1719.

» J'ai reçu hier au soir votre lettre, madame la comtesse, et je suis pénétré de la bonté et de l'amitié que vous m'y marquez, mais trouvez bon que je me plaigne de la barbarie avec

1. Le comte Jérôme de Pontchartrain, père de madame de Nivernais, avait été marié deux fois; il avait eu, de son premier mariage avec mademoiselle de La Rochefoucauld, deux fils, le marquis de Pontchartrain, désigné dans nos lettres par le surnom du *capitaine*, et le comte de Maurepas. De sa seconde femme, mademoiselle de Verderonne, il avait eu deux filles, madame de Watteville et la duchesse de Nivernais. L'union était absolue entre ces quatre frères et sœurs, comme avec madame de Pontchartrain.

laquelle vous me mettez devant les yeux que peut-être mon séjour à Rome peut avoir été fâcheux pour nos malheureux parents. Croyez-vous que je n'en aie pas assez de ce que ce séjour me met hors de portée de leur rendre des soins en même temps qu'il vous sépare de ce que vous avez de plus cher? Quel plaisir trouvez vous à me percer encore le cœur que j'ai déjà plein de tant de cicatrices?

» Au reste, il y a deux mois que je n'ai reçu un seul mot de madame de Pompadour, de sorte que je ne suis pas en état de devoir, ni de pouvoir lui écrire. Elle m'a cru honnête homme jusqu'à présent, j'espère qu'elle le croit encore, et, pour qu'elle le croie toujours, je ne manquerai jamais de lui exprimer ce que je crois, ce que je sens, et ce que je sais. Je dois cette vérité à l'amitié qu'elle m'a toujours marquée, et je rendrai toujours justice à la bonté de son cœur, malgré les erreurs où ont pu l'entraîner la douceur et la facilité de son esprit. »

Le printemps était arrivé au milieu de ces graves événements, et les premières chaleurs incommodèrent le duc et la duchesse, très ébranlés d'ailleurs de la catastrophe des Maurepas. Les enfants étaient aussi fort languissants, et on décida à l'unanimité de quitter Rome.

Le duc se rendit seul à la villa laissée par le

cardinal de La Rochefoucauld. Elle était située à Frascati dans une position délicieuse, mais la maison et les jardins, abandonnés depuis près d'un an, étaient en fort mauvais état; il fallait réparer, nettoyer, planter à nouveau et tout cela ne pouvait se faire en moins de six semaines. Impossible de rester à Rome jusque-là. Le bon abbé de Canillac vint à l'aide de son ambassadeur en lui offrant une petite maison qu'il possédait à Castel Gandolfo, dans le voisinage de la résidence d'été du Saint-Père. L'abbé y passait une partie du temps de la villégiature du pape, qui n'était jamais très longue.

Castel Gandolfo, située dans le voisinage du lac d'Albano, et non loin du joli lac de Némi, jouissait d'un air excellent; on y faisait des promenades charmantes, et les Nivernais enchantés de la perspective d'échapper d'une façon aussi agréable à l'atmosphère étouffante de Rome, se hâtèrent d'accepter l'invitation. Le duc partit en avant-garde pour préparer les logis.

L'abbé de Canillac avait bien prévenu les Nivernais que la villa était meublée à l'italienne, c'est-à-dire fort peu. De plus, l'ayant habité seul pendant le temps où il prenait ses repas à la table du pape, il était probable qu'il manquerait beaucoup de choses essentielles.

En arrivant, l'ambassadeur fut fort étonné de se trouver en face d'une villa de grande appa-

rence avec portiques, colonnes, statues, etc Il pénétra dans la maison, convaincu que l'abbé avait voulu lui faire une agréable surprise. Un concierge assez rustique le conduisit dans de vastes appartements qui ne contenaient pas autre chose que quelques lits, quelques chaises de jonc tressé, une ou deux commodes et un petit bureau. Un peu inquiet, le duc chercha des yeux une table dans l'immense salle à manger, il n'en vit point et demande au concierge où elle était? Quoique la demande fût faite dans l'italien le plus pur, car Nivernais se piquait de le parler comme un Toscan, le pauvre concierge répondit qu'il ne savait pas ce qu'on lui demandait. Le reste de la visite fut à l'avenant. Après un instant de stupeur, le duc reprit ses esprits et se rendit au palais du pape demander aide et conseil. Ils ne lui manquèrent pas: en trois jours il organisa tout, ramena sa famille et l'abbé de Canillac lui-même, qui faillit ne pas reconnaître sa maison. Il paraît du reste que le duc était un excellent fourrier, car voici ce que lui répond le marquis de Mirabeau auquel il avait fait le récit de cette expédition. « Vous m'avez fait rire de la simplicité du tusculum de votre auditeur de Rote, du moins en meubles, et j'ai trouvé ce concierge qui ignore ce que c'est que *table*, d'une frugalité qui n'a d'exemples, ni chez les anciens, ni chez les modernes. Je connais assez votre simplicité

pour ne pas douter que vous n'ayez aidé à tirer ce pauvre et dénué concierge d'embarras. Je vous ai vu en Allemagne[1] écailler des truites, les manger, et transcrire ensuite des vers sur la même table, et tout ce que je puis donner à votre dignité, c'est que la table de cuisine ne puisse plus être celle des dépêches du premier ambassadeur de la chrétienté. »

Quelque modeste que fût leur installation, les Nivernais s'y trouvèrent à merveille et M. de Nivernais, oubliant sa petite rancune envers sa belle-mère, lui écrit :

« Castel Gandolfo, le 26 mai 1749.

» Vos moutons sont chez l'abbé de Canillac, un des plus bons et honnêtes hommes du monde ; charmant et adoré berger[2], le blanc se porte à merveille, et le noir aussi ; mais ce dernier ne vaut pas la peine d'en parler et je ne vous en parle que pour ne laisser rien ignorer au pasteur. Tous les deux sont bien affligés de cette bombe qui écrase la tête du pauvre M. de Maurepas. Il y a des gens dont l'amitié se diminue par les disgrâces de leurs amis ; je puis vous assurer avec vérité que le contraire m'arrive. J'aime cent fois

1. Pendant la guerre de Bavière.

2. Berger était le surnom de madame de Pontchartrain dans sa correspondance avec son genre.

mieux M. et madame de Maurepas depuis leur malheur. Chaque jour je me rappelle toutes les marques d'amitié que j'en ai reçues. J'y suis plus sensible que je ne l'ai jamais été et réellement la mienne pour eux augmente de jour en jour par cet examen; il s'y joint un véritable désespoir de n'être pas à portée de leur rendre aucun service ni soin, dans l'occasion de leur vie où ils en ont le plus de besoin, et dans la seule de la mienne où je pouvais leur être de quelque secours. Le pauvre homme m'a écrit une lettre la plus touchante, la plus courageuse, la plus douce, la plus résignée qu'on puisse imaginer. Elle m'a fait un plaisir infini, parce que, véritablement, elle est d'un ton vrai et sans affectation qui montre son âme à découvert et m'assure qu'elle est sans trouble. J'y vois ce que je savais déjà, que les seules choses qui l'affectent sont la perte de la bienveillance d'un maître qu'il aime tendrement et l'inquiétude que lui cause la santé misérable de madame de Maurepas. Ces deux idées font son malheur, et il y a bien de quoi; il me paraît posséder son âme parfaitement en paix, et si quelque chose peut consoler ses amis, c'est la tournure de courage doux et modéré qu'il témoigne, parce que ce sont les sentiments de cette espèce qui durent, et non les autres que la philosophie montre quelquefois, mais que l'humanité ne comporte pas. Un homme déses-

péré s'efforce de paraître indifférent, un homme affligé qui ne se désespère pas montre tout bonnement sa peine sans lui donner plus qu'il ne faut, et il y a lieu de se flatter que celui-ci résistera à son malheur, au lieu que l'autre se consume et s'abat de plus en plus par les efforts qu'il fait pour cacher son intérieur. Voilà une lettre bien moralisante, madame la comtesse, et d'une morale bien lugubre, mais le sujet y porte, et n'y porte que trop. Au reste, n'ayez nulle inquiétude pour votre brebis chérie; sa sensibilité est très grande, mais sa raison n'est pas moindre et sa santé est excellente. Adieu, notre adorable et adoré berger; comptez, je vous supplie, sur la tendresse et le respect sans bornes qui m'attachent à vous pour ma vie. »

Le duc écrit le même jour aux Maurepas :

« Je suis à la villégiature du pape, vous à celle d'un cardinal, mon cher frère, et de l'une à l'autre il y a trois cents lieues. Cela est bien amer.

» Vous êtes chez un homme de l'âge d'or, et moi chez un homme qui mérite d'être et qui est l'ami intime du vôtre. Nous sommes venus passer quelques jours chez le bon abbé de Canillac, qui est bien le plus vertueux et le meilleur Français qui soit au monde. Il est presque aussi affecté que nous de votre malheur, et nous nous

VI

1749-1750

La villégiature du pape à Castel Gandolfo. — Le prieur Bouget. — Présentation de mademoiselle de Nevers au pape. — Maladie de la duchesse. — Séjour à Frascati. — Difficultés avec le cardinal Valenti. — Les cardinaux et la politique de la cour romaine. — *L'Esprit des Lois* menacé de l'Index. — Correspondance avec Montesquieu.

Le pape arriva à Castel Gandolfo peu de temps après les Nivernais ; nous voyons par ses lettres au cardinal de Tencin qu'il avait les plus agréables relations avec ses nouveaux voisins qui, du reste, s'étaient fait bien venir de chacun. Leurs enfants même excitaient la curiosité et la sympathie par leur précoce intelligence. Sa Sainteté avait beaucoup entendu parler de l'intelligence et de la grâce de la petite Nevers et désirait la connaître.

« J'ai demandé au duc et à la duchesse de me présenter aussi leur charmante petite fille qui,

par son esprit, sa grâce, et pour avoir appris l'italien comme si elle était née à Florence, fait l'admiration de Rome entière. Dieu fasse qu'elle vive et démente ce qu'on dit communément que les petits enfants qui ont une intelligence si surprenante ne vivent pas longtemps ! »

Le jour de la présentation fut fixé et mademoiselle de Nevers, enchantée de la perspective de cette audience, demanda la permission de porter, ce jour-là, une très belle petite montre qu'elle possédait, mais n'avait pas encore attachée à son côté. Son père le lui refusa, disant qu'elle était trop jeune et qu'elle ne porterait ce bijou qu'à douze ans. L'enfant ne se découragea pas et résolut dans sa petite tête de soumettre la difficulté au pape lui-même qui écrit au cardinal de Tencin :

« La délicieuse fillette de l'ambassadeur de France nous a fait savoir les chagrins qu'elle éprouvait, son père ayant déclaré qu'il ne voulait pas qu'elle portât sa montre avant l'âge de douze ans et que, lui disant qu'au contraire les petites Orsini portaient les leurs quoique n'ayant que huit ans, le duc lui avait répondu qu'elles faisaient cela parce qu'elles étaient *filles d'un cardinal*. Ayant ouï cette ambassade, nous avons déclaré que la fille de l'ambassadeur devait jouir

du même privilège et que nous voulions qu'elle ne parût devant nous qu'avec sa montre. »

La présentation de mademoiselle de Nevers se passa à merveille, elle enchanta le pape, et le duc écrit à M. de Puysieulx :

« J'eus l'honneur de présenter, hier, ma fille a Sa Sainteté qui l'avait ordonné plusieurs fois et qui lui a marqué, ainsi qu'à ma femme et à moi, les bontés les plus flatteuses. »

Il va sans dire qu'elle portait la fameuse montre; la duchesse dit au Saint-Père en souriant que sa fille avait été bien audacieuse dans sa demande et qu'il était à craindre que le succès ne la rendît trop fière.

« Non pas, non pas, répondit Benoît XIV avec grâce, elle se trouvera toujours bien de me demander avis et c'est d'un bon augure qu'elle ait commencé par là. »

Si la duchesse avait trouvé du repos à Castel Gandolfo, il n'en fut pas de même à Frascati. Les nombreuses visites qu'elle fut obligée de recevoir et de rendre dans cette villégiature préférée de toute la haute société romaine la fatiguèrent à l'excès. Depuis son départ de Paris,

sa vie n'avait pas cessé un instant d'être remplie par les devoirs les plus compliqués et elle ne se ménageait jamais. Au bout d'un mois, une inflammation d'entrailles et d'estomac, accompagnée de fièvre, se déclara et causa au duc et à madame de Watteville de grandes inquiétudes; heureusement elles ne durèrent pas. Leurs amis de Paris ne furent pas moins inquiets, comme le témoigne cette lettre de madame de Rochefort:

« Le commencement de votre lettre, monsieur, m'a bien alarmée, vous m'avez rassurée par degré, et enfin le dernier article de votre lettre achève de me tranquilliser. Puisque la fièvre avait totalement cessé, il n'y a pas d'apparence qu'il y ait eu de retour à l'incommodité de madame de Nivernais, qui pouvait être une maladie très grave. Toute inflammation dans un pays aussi chaud que celui où vous êtes est très effrayante. Cela me fait songer à mademoiselle de Nevers, aux bontés de laquelle je vous prie de me recommander. J'embrasse bien tendrement madame de Nivernais et avec bien de la joie de ce qu'elle n'a pas été sérieusement malade. Vous méritez bien, par la même raison, que je vous embrasse aussi de tout mon cœur. Mon grand frère se joint à moi pour les deux embrassades. »

La petite personne, aux bontés de laquelle

madame de Rochefort prie son père de la recommander, tomba malade peu de jours après sa mère. Cette enfant, douée d'une extrême sensibilité, fut si effrayée en voyant le début violent de la maladie de madame de Nivernais, qu'elle prit la jaunisse, suivie d'une gourme sur tout le visage. Grand émoi des parents. On fit venir le médecin du pape, Mgr Laurenti, et l'enfant se rétablit assez lentement.

Quoique le duc de Nevers préférât de beaucoup sa chère Mancinetta, il s'inquiéte un peu de mademoiselle de Nevers et beaucoup de sa mère

« Paris, le 30 août 1749.

» Je reçus avant-hier votre lettre, mon très cher vizir, et vos judicieuses réflexions sur le danger de la viziresse m'eussent fait trembler si elles n'eussent été accompagnées de l'assurance que votre fille n'avait plus rien qu'une légère teinte de jaune qu'on doit compter pour rien à son âge. Je vous conjure de dire de ma part à votre pauvre femme tout ce que vous penserez de plus obligeant pour une créature. Dites aussi à mademoiselle de Nevers que je m'intéresse beaucoup aux incommodités de la gourme qu'elle essuie, que Mancinon viendra demain ici boire à sa santé et que cela la lui rendra. Vous êtes trop pénétré de mon état, mon très cher fils, il n'y

a rien de dangereux pour la vie, il faut seulement tâcher qu'il ne la rende pas insupportable.

» Embrassez bien notre viziresse de la part de son beau-papa, et lui recommandez son petit mari que j'aime tendrement.

» P.-J. DE NEVERS.

» Chers petit-papa et petite-maman,

» Votre Mancinon sort de table chez son père-grand et baise respectueusement vos quatre mains et vos quatre pieds.

» MANCINON. »

Le pape s'était montré d'une affectueuse obligeance en toutes ces circonstances, en permettant à son médecin dom Laurenti, qui ne le quittait jamais, de se rendre plusieurs fois à Frascati, pour visiter la duchesse et sa fille. Le Saint-Père était de retour à Rome et le duc se voyait forcé d'aller à son audience une fois par semaine, ce qui le fatiguait beaucoup par cette chaleur torride, mais il tenait avant tout à ce que ses enfants et la duchesse restassent en bon air à Frascati, qui était réellement un délicieux séjour, avec ses fontaines et ses sources d'eau fraîche et jaillissante.

Madame de Ponchartrain se montre très touchée du dévouement de son gendre:

« Vous brûlez et aliez régulièrement vous

griller une fois la semaine à Rome, pauvre mouton noir, et tout cela pour laisser le mouton blanc à Frascati, éloigné des dangers du mauvais air et de bien des incommodités qui accompagnent le séjour de la ville. En vérité, cela est bien honnête et pour le mouton blanc et pour le berger; aussi devez-vous être bien sur que vos soins sont sentis vivement et tendrement; et s'ils ne peuvent ajouter à leurs sentiments, parce qu'ils vous aiment autant qu'il est possible, ils ajoutent du moins au plaisir de sentir combien vous méritez de l'être »

Les relations du pape et de l'ambassadeur de France étaient toujours excellentes, le duc écrit au cardinal de La Rochefoucauld. :

« Le 19 août 1749.

» La poste ne vous a point apporté de lettre de notre père[1] et nous en sommes très affligés et mécontents... J'ai été une heure chez S. S. qui m'a traité avec la plus grande bonté et qui m'a paru avoir envie de me donner bonne opinion de ses jambes m'ayant reçu dans sa galerie où nous avons fait plus de quinze tours.

1. Fidèle à la mode des surnoms, le duc donne toujours au cardinal de La Rochefoucauld celui de *notre père*.

Rome, le 6 août 1749.

» Je ne saurais vous dire, monsieur, combien je suis touché de l'amitié que vous me marquez dans votre lettre particulière du 20 du mois passé...

» Ce que vous me dites au sujet de l'abbé de Canillac[1] est on ne peut pas plus vrai et plus judicieux; il s'en faut de beaucoup qu'il soit aimé de M. le cardinal Valenti, et, entre nous, il faut même convenir qu'il n'est pas généralement aimé dans Rome, ce dont, avec toutes bonnes qualités qu'il a, il ne peut se prendre qu'à quelques défauts dont elles me paraissent accompagnées : celui de parler trop légèrement et franchement de tout le monde n'est pas un des moindres, et je m'étonne tous les jours qu'étant ici depuis quinze ans et se proposant d'y passer sa vie, il soit aussi antiromain qu'il l'est, de cœur, d'esprit et de discours!

» On l'accuse d'ardeur et de hauteur dans les affaires, et j'ignore si ces accusations sont fondées. L'ardeur serait un grand inconvénient dans cette cour-ci, dont le système me paraît être d'attendre et voir venir et même de tendre des panneaux pour se mettre en avantage le plus qu'ils peuvent. Quant à la hauteur, je ne sais si ce ne serait pas

1. Le comte abbé de Canillac était auditeur de rote; il habitait Rome depuis quinze ans.

plutôt un bien qu'un mal, et je croirais que ce serait une bonne attention à faire dans le choix des ministres que le roi enverra ici. Il est prouvé par l'expérience que ces gens ne font rien par reconnaissance et par inclination, et il est même peut-être vrai de dire qu'ils ne le doivent pas, car leur intérêt étant de faire le moins qu'ils peuvent, puisqu'ils ne font rien qu'à leur détriment, leur système doit être de ne faire jamais que le plus pressé. Or, ce qui presse le plus, c'est la crainte; et, en effet, c'est là le vrai mobile de tous les ressorts de cette cour-ci; or, la hauteur, quand elle n'est pas trop excessive, inspire une espèce de crainte, au lieu que trop de politesse et d'égards courent risque d'être pris ici pour de la timidité.....

» Si l'abbé de Canillac a poussé quelquefois la hauteur trop loin au gré de cette cour-ci, c'est, en vérité, parce qu'il est trop bon Français et trop chaud pour la gloire et la dignité de la France, ce qui lui a fait ressentir trop vivement les différences qu'il aura remarquées dans les façons qu'on a pour nous, qui sommes toujours pleins d'égards et de modération, à celles qu'on a pour d'autres, les Allemands, qui marchent toujours le bâton haut.

» Mais, pour dire le vrai, tout cela n'est point le véritable motif du peu de bienveillance que témoigne pour lui le cardinal secrétaire d'État :

car ici, l'intérêt du prince, la réputation du ministère et le bien des affaires publique est compté pour fort peu, si tant est qu'on le compte pour quelque chose. L'intérêt personnel est tout, et c'est là que tout se rapporte, liaisons, inimitiés, plaintes, confidences et discours quelconques. Or, pour parler franchement et avec la confiance que m'inspirent vos bontés dont je suis pénétré, M. le cardinal de Tencin n'aimant pas l'abbé de Canillac, et M. le cardinal Valenti craignant beaucoup le cardinal de Tencin, voilà la vraie origine des dispositions du cardinal Valenti à l'égard de Canillac.

» Le secrétaire d'État, *qui est l'homme le plus fin qu'il y ait peut-être au monde*, et qui, dans ce qui s'appelle affaires, ne veut avoir et n'a aucune condescendance pour les sentiments du cardinal de Tencin, le flatte et entre dans ses vues avec chaleur sur toutes les petites choses...

» Il est bon d'observer qu'une des principales études de ce ministère-ci est de discréditer tous les ministres étrangers et de faire croire qu'à leur propre cour ils ne sont pas considérés ni écoutés. De plus, ils ne peuvent pas souffrir qu'un ministre étranger soit aimé et considéré dans Rome, et ils en ont encore une bonne raison, c'est qu'ils ont toujours le conclave devant les yeux. Comme le ministère d'aujourd'hui, qui est plus fort et absolu qu'il n'y en eût jamais, si le pape vient à

mourir demain, sera tremblant et vraiment sur la sellette, ils craignent comme le feu qu'un ministre qui les connaît ne soit assez accrédité pour les faire connaître. Dans cette vue générale, qui est d'une fort bonne politique, ils ne négligent rien pour arriver à trois choses : l'une, de diviser les ministres étrangers entre eux, à quoi ils travaillent par de faux rapports continuels; l'autre, de dégoûter les ministres de la résidence de cette cour-ci, en leur y procurant le plus d'embarras qu'ils peuvent et tâchant de les y tourner en ridicule ou les y faire haïr; la troisième, de desservir chaque ministre à sa propre cour, ce qu'ils tâchent d'opérer en se rendant difficiles sur tout et changeant les affaires de mains pour faire croire qu'on trouverait plus de facilités avec eux par d'autres canaux. »

Quelque temps après cette lettre intéressante à M. de Puysieulx, le duc reçut le fameux livre de *l'Esprit des Lois*, qui produisait une vive sensation à Paris et devait plus tard être fort discuté en Sorbonne. Cet envoi fut suivi d'une lettre de Montesquieu, début d'une correspondance qui dura fort longtemps[1].

1. Nous avons pensé qu'il était préférable de citer ici les principales lettres de cette correspondance, quoiqu'elles anticipent comme date sur les années suivantes, mais cela donne plus de clarté au récit.

Montesquieu au duc de Nivernais[1].

« Paris, ce 11 novembre 1749.

» M. de Forcalquier m'a si bien tourné la tête sur l'approbation que Votre Excellence a donnée a mon gros livre que je prends la liberté de l'en remercier : il faut bien qu'elle nous encourage par ses louanges, elle nous décourageroit trop par son esprit. M. de Forcalquier m'a montré une petite relation des beautés de Rome qui était dans une lettre de Votre Excellence qui m'a fait voir en un moment ce que j'avois vu à Rome pendant huit mois, et m'a donné des idées justes de ce que je ne connaissois plus que confusément. J'avoue que l'Apollon m'auroit séduit à Rome si je n'avois eu le bonheur de passer par Florence ou je jurai une fidélité éternelle à la *Vénus de Médicis*, qui est le meilleur prédicateur qu'aient jamais eu les Florentins quoique je n'en connoisse pas bien le succès. Tout ceci ne m'empêche pas de faire un grand saut pour arriver à l'église Saint-Pierre et passer du merveilleux qui plaît, au merveilleux qui étonne.

» J'envie fort à l'ambassadeur de Malte le plaisir qu'il a de vous voir, et je voudrois bien

1. Archives Guébriant.

être aussi à portée de vous faire ma cour. J'ai vu en passant MM. de Sainte-Palaye à la campagne qui ne nous ont entretenu que des charmes du séjour de Rome, mais nous avons démêlé qu'ils ne parloient que de ceux du palais de France.

» J'ay l'honneur d'estre, etc.

» MONTESQUIEU. »

En écrivant cette lettre, Montesquieu ignorait encore les poursuites dont son livre devait être l'objet, mais, dès le mois de janvier suivant, il fut informé que l'*Esprit des Lois* était dénoncé à Rome; il se hâta d'en instruire le duc de Nivernais, en lui demandant aide et protection.

Le duc répond :

« A Frascati, le 18 février 1750.

» Je ne suis point surpris, monsieur, qu'un ouvrage qui a obtenu un applaudissement unanime et une admiration si générale vous attire quelques contradictions et quelques critiques; ç'a été le sort de bien des grands hommes et la bonne compagnie doit vous consoler. Je me suis informé, comme vous le désirez, de ce qui se passoit à ce sujet à la Congrégation de l'Index et j'ai appris qu'en effet le livre de l'*Esprit des Lois* y avoit été dénoncé et qu'il étoit actuellement entre les mains d'un prélat chargé de l'examiner. J'ai déjà parlé à plusieurs personnes qui peuvent

influer dans cette affaire et je leur ai communiqué soit de vive voix soit dans un petit mémoire[1] que j'ai fait, toutes les raisons que vous m'avez fait l'honneur de me suggérer. L'apologie et la nouvelle édition promises m'ont paru faire impression sur eux, et d'ailleurs on m'a semblé aussi prévenu qu'on doit l'être sur la considération personnelle que vous méritéz à tous égards, et sur l'estime due et accordée si généralement à l'ouvrage. La Congrégation de l'Index ne se tenant que rarement, nous avons le temps de prendre quelques mesures et voici ce que je me propose de faire. Je présenterai de votre part un exemplaire de votre ouvrage au pape qui, étant homme de lettres et aimant beaucoup les livres, sera sensible à cette attention. Je l'instruirai en même tems des imputations qu'on vous oppose et je lui annoncerai l'apologie par laquelle vous aurez dissipé ces accusations. J'ajouterai que vous suppliez S. S. de vouloir bien et réellement examiner l'ouvrage et que si elle avoit la bonté d'y faire quelques observations ce seroit des oracles pour vous dont vous ferez usage avec la soumission la plus reconnaissante et la plus respectueuse, dans la nouvelle édition où vous vous proposez d'ôter tout ce qui peut et doit généralement donner lieu aux scrupules et aux accusa-

1. Voir le mémoire à l'appendice n° 8.

tions des simples ou malintentionnés. Cette démarche vous donnera vraisemblablement du temps pendant lequel je vous supplie de penser que je ne négligerai aucun des moyens que je verrai propre à prévenir le jugement que vous voulez éviter. Je pense aussi qu'il seroit fort à propos que vous eussiez la bonté de m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible une douzaine d'exemplaires de votre réponse aux critiques. Je les donnerai aux personnes qu'il importe d'instruire de vos défenses et j'en attends un bon effet. Je vous supplie pour l'envoi de vous adresser à M. de La Reynière ou à quelqu'un de ces messieurs de la poste et de les engager à signer le paquet.

» M. l'ambassadeur de Malte, devant lequel il avoit été parlé de cette affaire, m'a offert de se joindre à moi dans toutes les occasions où il faudroit agir ou parler en votre faveur.

» *P.-S.* — Je reçois dans le moment la lettre dont vous m'avez honoré et votre réponse aux critiques. On ne peut rien de plus judicieux, de plus fort et de plus lumineux. Je me flatte que ce sera l'avis de tous ceux qui liront cette réponse avec quelque attention. Je la donnerai au pape en même tems que le livre. »

Montesquieu à M. de Nivernais.

« A Paris, le 11 de mars 1750.

» Votre Excellence aura reçu par le dernier courrier douze exemplaires de ma défense, et je fus si occupé au sujet de cet envoi, que je ne pus avoir l'honneur de lui écrire par ce courrier même. J'avois pourtant des motifs bien pressants pour cela : j'avois les sentiments de la reconnaissance la plus vive à lui marquer et à la remercier, et de ce qu'elle me protège, et de ce qu'elle sait si bien me protéger; en effet, le tour que Votre Excellence donne à cette affaire est, ce me semble, le plus heureux qu'elle puisse recevoir; il est même le plus honorable, et elle me procure la plus grande joie que je puisse avoir. Je suis bien aise que Votre Excellence ait été contente de mon apologie; elle a mis ici tout le monde au fait de la question et fait taire des gens qui vouloient parler. Ils m'ont quitté pour comprendre dans leur accusation toutes les académies. Il est certain que le public ici m'a généralement si fort absous, que ces gens-là sont revenus et sont ridicules de leur consentement même. Il est certain que vous pouvez assurer Sa Sainteté que si elle trouve dans mon livre quelque chose qui puisse allumer les gens bien intentionnés ou donner matière aux mauvaises

interprétations des gens mal intentionnés, je le corrigerai dans une seconde édition, avec cette joie que donne le plaisir de faire une bonne action, avec cette soumission si nécessairement due au souverain pontife, et avec cette déférence et ce respect que l'on auroit toujours pour les lumières de celui qui estoit un grand homme avant d'estre souverain pontife.

» J'ai recu une lettre de M. l'ambassadeur de Malte qui me marque combien Votre Excellence avoit de bontés pour moi et qui me marque qu'il sera bien aise de me donner en cette occasion des marques de son amitié.

» Je ne suis pas content du tout de la santé de M. de Forcalquier depuis huit jours. Il est vrai cependant qu'il étoit mieux et beaucoup mieux hier; qu'il avoit même repris sa gayeté et qu'il recommence à manger. Car ce qui faisoit craindre, c'est qu'il avoit perdu cet appétit qu'il avoit conservé, de sorte que cet estomac, qui est la seule pièce qui lui reste, commençoit à manquer. J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la plus parfaite reconnoissance et du plus profond respect, de Votre Excellence, etc.

» MONTESQUIEU. »

Le duc de Nivernais à Montesquieu.

« A Rome, le 24 mars 1750.

» J'ai reçu, monsieur, les douze exemplaires

de la *Défense de l'Esprit des lois* que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et je puis vous assurer que j'en ferai le meilleur usage possible. J'ai présenté il y a une quinzaine de jours au pape tous vos ouvrages (dans lesquels je ne comprends point les *Lettres Persanes*). Il a été extrêmement sensible à cette attention de votre part, et m'a dit en propres termes : [1] *Si lasci servire vedra l'autore che sto regalo non me l'avera fatto indarno.* Je ne vous ennuierai pas du détail de tout ce que je lui dis à cette occasion. Je crois avoir dit à peu près ce qu'il fallait pour plaider votre cause sans avoir l'air de la plaider, et ne la présentant que *in un' aria andante.* Parce qu'ici, et ailleurs aussi, plus on souhaite le succès d'une affaire, moins on doit la montrer considérable. Je m'estime bien heureux que l'injustice, la malignité et l'ignorance des hommes me donnent occasion de servir un auteur et un ouvrage qui ne méritent que des autels et des adorateurs au lieu de défenseurs, et je dis à quelque chose malheur est bon. Pardonnez-moi cette réflexion ; vous connoissez trop bien les hommes pour être étonné que je mette de la vanité à vous servir, et j'aime mieux vous le dire tout franchement que de vous le laisser deviner.

» J'ai l'honneur, etc. »

1. « Laissez-moi faire, l'auteur verra qu'il ne m'aura pas fait ce présent en vain. »

Montesquieu au duc de Nivernais.

« Paris, le 6 avril 1750.

» Je me repose toujours sur les bontés de Votre Excellence. M. l'ambassadeur de Malte m'a écrit que mon affaire se civilisoit et prenoit un bon train. Que dois-je craindre sur les choses dont Votre Excellence a la bonté de se mêler, et par toutes choses qui me reviennent, je sens bien que si elle n'avoit à propos arrêté le coup, mon affaire auroit été portée à l'index, et je n'aurois pas été entendu. M. l'ambassadeur de Malte me marque que je suis entre les mains de monseigneur Bottari qui est un prélat très éclairé me dit-il ; cela est bien bon, je crois trop inutile de demander à Votre Excellence la continuation de ses bontés et de ses soins ; sa générosité à mon égard n'a point de bornes. Je vous avoue que je suis dans une vraie affliction de l'état de M. de Forcalquier. Je le crois plus en danger que jamais. Son opium ne fait plus tant d'effet, et ses accidents sont plus tristes et plus douloureux.

» On a été étonné de voir ici un livre intitulé *Caractères*, par madame de Puisieux : c'est la femme d'un avocat, qui s'appelle M. de Puisieux, qui a fait là un chef-d'œuvre d'extravagance parce qu'elle n'a pas assez d'esprit pour

consentir à n'estre que sotte. Je n'en ai vu que des morceaux, mais le livre est curieux, tant par le mauvais goût que par la satisfaction de l'avoir fait : il y a quelques endroits assez bien. J'ai l'honneur d'être, etc., etc. »

La délicate affaire de Montesquieu ne fut point résolue sur-le-champ ; la négociation dura six mois, mais elle fut couronnée de succès et le duc de Nivernais eut la satisfaction de sauver de l'index le célèbre *Esprit des lois*.

VII

1749-1750

Voyage du roi Louis XV au Havre. — Lettres de madame de Pompadour. — Réponse de Nivernais plaidant la cause de M. de Maurepas. — Courrier de Paris. — Les solliciteurs.

Louis XV essayait vainement de te.. " la balance égale entre les parlements et le clergé dans la lutte pour la bulle *Unigenitus*. Voulant se distraire de ces discussions qui l'excéda t et désireux aussi d'examiner de près le po du Havre, sur lequel il avait des vues particul res, il quitta Paris le 10 septembre, accompagné d'une suite assez nombreuse. Son voyage à travers la Normandie jusqu'au Havre fut un véritable triomphe, car il éta encore tendrement aimé de son peuple ; et les bons Normands ne furent point offusqués de la présence de madame de Pompadour, vraiment scandaleuse en cette cir-

constance particulière ; car ils ne la connaissaient pas, et, la voyant confondue dans les voitures avec les dames de la cour, ils ne firent aucune réflexion. Quant à elle, sa vanité satisfaite lui tenait lieu d'une conscience qu'elle avait fait taire depuis longtemps. Le récit de ce voyage, écrit par elle-même au duc, est assez curieux.

Madame de Pompadour à M. de Nivernais.

« Nous avons tant voyagé depuis deux mois, petit époux, qu'il ne m'a pas été possible de vous répondre plus tôt. Je suis dans ce moment tranquille et fort contente puisque je vous écris de ma solitude qui est charmante; mais fût-elle horrible, je l'aimerais, puisque je n'y suis pas au milieu d'un pays que je déteste[1]. Seule, je m'étourdis sur le genre humain et me dissipe par la culture, qui est une des choses que j'aime le mieux. Vous aurez sans doute entendu parler du voyage du Havre, mais quelque chose qu'on vous en ait dit, vous ne pouvez vous figurer à quel point l'adoration pour le roi, et même pour tout ce qui était avec lui, a été poussée. Il pourrait avec justice appeler sa bonne Normandie au

[1] La [illegible] vont parler de Paris et de Versailles ; elle savait qu'elle y [illegible] et ne pouvait pas s'en consoler.

lieu de sa bonne ville de Paris, car assurément cela ne se ressemble pas. Il est vrai que l'une a été inspirée et que les Normands n'ont suivi que leur cœur. Je vous parle avec plaisir de la satisfaction que m'a donnée ce voyage, parce que je suis persuadée de votre attachement pour le roi. Tout ce que vous me mandez de votre façon de penser pour M. votre beau-frère ne me surprend pas; et je vous crois l'âme trop belle pour penser différemment.

» Mon frère compte partir dans six semaines. Je vous demande votre amitié pour lui, et il la mérite des personnes qui font cas des honnêtes gens, ainsi je suis persuadée que vous la lui donnerez.

» Il ne manque pas d'esprit, mais il est trop vrai. Sa vérité va même quelquefois jusqu'à la dureté. Il est singulier que cette vertu soit punie dans ce pays-ci. Je l'ai éprouvé et me suis bien promis de ne dire de ma vie de vérité à personne. Je souhaite pouvoir tenir ma promesse. Mon frère mène avec lui un nommé Soufflot, de Lyon, très habile architecte; Cochin, que vous connaissez, et, je crois, l'abbé Le Blanc; pour Collins, M. de Tournehem ne songe pas à l'envoyer à Rome, à ce qu'il me paraît.

» Bonsoir, petit époux. Votre fille a été malade, à ce que m'a dit le petit Duras. Mandez-m'en des nouvelles ainsi que de vos autres enfants et

de madame de Nivernais, car je prends une part bien sincère à tout ce qui vous appartient. »

» MARQUISE DE POMPADOUR.

On voit que les relations très froides qui existaient depuis la disgrâce de Maurepas reprennent une tournure assez amicale, sauf pour le disgracié. La marquise avait besoin de l'appui du duc pour M. de Vandière, son frère, et elle savait s'assouplir à l'occasion. Le duc profita aussitôt de ces dispositions favorables pour plaider de nouveau et sous une autre forme la cause de son malheureux beau-frère.

« J'ai reçu par le dernier ordinaire, madame la marquise, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 13 du mois passé, et je ne saurais vous exprimer combien je suis sensible à l'amitié que vous voulez bien me conserver. Cependant, comme en me marquant toutes sortes de bontés, vous me dites que votre système présent est de ne point dire de vérité, je ne sais si je dois être flatté de tout ce que vous voulez bien me dire d'obligeant. Mon premier mouvement a été d'en être touché, et je vous avoue que je m'y tiens et m'y tiendrai toute ma vie, vous m'attrapperez si vous voulez. Mais faites-moi la grâce de me dire pourquoi vous avez pris les vérités en aversion, et comment vous avez pu avoir à

vous repentir d'en avoir dites? Je suis absolument ignorant de ce que cela peut signifier, mais je sais que la vérité est toujours bonne à dire ou du moins à ne pas cacher, et je parierais bien contre vous que c'est toujours ainsi que vous vous conduirez, parce que le caractère et le sentiment dirigent toujours toutes vos démarches. En partant de là, après vous avoir félicitée et remerciée très sincèrement de la justice de cœur et de la justesse d'esprit avec lesquelles vous avez trouvé bon que que je vous aie marqué l'intérêt que je prends à mon malheureux beau-frère, je vous supplie de permettre que je vous en dise encore un mot. Ce mot ne sera ni de près ni de loin une apologie. A Dieu ne plaise que je dise qu'il n'a pas mérité sa punition : premièrement, je veux mourir si j'ai la moindre étincelle et lumière sur les torts dont on l'a cru coupable, mais, de plus, je dois le croire puni avec raison puisqu'il l'est par le roi.

» Ainsi je suis bien éloigné de vouloir le justifier; mais je vous avoue que je voudrais que sa situation vous fît pitié, et je crois qu'elle vous en ferait si vous preniez la peine de l'envisager telle qu'elle est, et avec le caractère de bonté et d'humanité que vous avez. Ce n'est en vérité pas lui qui me fait parler, je vous puis même jurer qu'il ne sait pas que je vous nomme son nom.

» Permettez que je vous peigne l'état où il

est, sans société, sans ressources, dans un pays dénué de tout, où l'air est mauvais une partie de l'année, où les chemins sont impraticables depuis le mois de novembre jusqu'au mois de mai, ce qui le condamne pendant tout ce temps à une solitude exacte. Ajoutez à cela qu'il a une femme qui partage son sort, à qui il s'intéresse plus qu'on ne peut croire et dont la vie paraît nécessaire à la sienne. Il n'est pas que vous n'ayez ouï dire combien madame de M. est infirme et mal saine. Elle n'est pas un seul jour de l'année sans souffrir, soit de coliques d'estomac, soit de douleurs très aiguës à la tête où on la soupçonne depuis très longtemps d'avoir un corps étranger, ainsi que feu son père qui en est mort. Cette situation de santé déplorable où elle se trouve hors de portée d'aucun secours, l'assure d'être morte si la fièvre la prenait avant qu'un médecin pût être arrivé de Paris pour la soigner. Elle et son mari ont continuellement cette perspective cruelle devant les yeux. Voilà ce qui me perce le cœur et ce que je crois digne d'attendrir le vôtre et celui du roi, qui est si plein de bonté et de sensibilité... Si Sa Majesté voulait bien lui permettre de vivre dans sa terre de Pontchartrain en lui interdisant Paris, mes vœux seraient remplis, et les siens, s'ils sont raisonnables, comme je le crois, devraient l'être. Il serait toujours assez pun., ayant eu le malheur de déplaire à un

maître dont la bienveillance fait avec raison l'objet des désirs de tout Français, et se trouvant dépouillé de tout le crédit et la considération attachés à la place où il a vécu toute sa vie jusqu'à présent; mais il serait délivré de cette crainte affreuse et insupportable où il vit de voir sa femme dans le danger continuel de mourir à ses yeux sans secours. Je sais bien que Pontchartrain n'est qu'à quatre lieues de Versailles, et je sais bien tout ce qu'on peut dire là-dessus. Mais je vous avoue que je crois que, loin d'être un inconvénient, c'est un avantage, pour ceux qui voudront observer, et mon beau-frère, et tous ceux qui pourront aller chez lui. Je crois même qu'il y en aura moins encore, et cela pour deux raisons : l'une, que lorsqu'il sera dans sa maison, il ne sera plaint de personne, il sera par conséquent oublié; l'autre, que peu de gens et nuls de ceux qui pourraient être dangereux, s'il y en a, ne seront curieux de passer par les avenues de Versailles pour aller tenir compagnie à un ministre disgracié! Je pense même que le séjour le plus attristant et le plus humiliant pour la vanité d'un homme qui a été en place à la cour est celui qui est le plus près de la cour, et où, pour ainsi dire, l'air qu'il respire le fait à tout moment souvenir qu'il n'est plus rien, et n'a plus rien à faire. Ainsi du côté de la punition, je ne sais si elle serait moindre en laissant mon beau-frère

à Pontchartrain. Mais enfin il serait tiré de l'inquiétude affreuse où il est de voir périr sa femme sans secours parce qu'elle est avec lui. C'est un véritable et terrible poison que celui-là, cette femme surtout étant sa seule ressource.

» Pardon, madame la marquise, d'un si long entretien sur cette matière ; la connaissance que j'ai de votre bon cœur et la reconnaissance que j'ai de vos bontés m'ont fait croire que je pouvais et que je devais même vous communiquer avec confiance et sincérité tout ce que je pense là-dessus.

» Daignez excuser mon verbiage en songeant qu'il est impossible de ne pas verbiager dans les choses qui nous affectent le cœur. Je remets entre vos mains les intérêts du mien et de ceux de toute une famille honnête et j'ose dire respectable par le caractère de ceux qui la composent ; et je quitte mon malheureux frère pour ne plus vous parler que du plaisir que j'aurais de voir ici le vôtre. Vous pouvez croire que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour lui rendre le séjour de Rome agréable. Mais, à l'exception d'une très grande quantité de belles choses qu'il y verra, je crains qu'il n'en soit pas extrêmement content. La société n'y est pas gaie, et les mœurs sont furieusement différentes des nôtres. Comme, avec une jolie figure ; il n'a point de prétentions il réussira très bien ici, on sera

enchanté de voir un jeune Français bien fait n'être point avantageux, d'autant qu'on y en a vu souvent d'avantageux sans être bien faits. Il y a encore une chose très heureuse pour lui : c'est qu'on aime beaucoup ici la franchise, à peu près comme nous aimons les étoffes des Indes, qui ne sont point de nos manufactures. Je prévois donc avec grand plaisir qu'il aura beaucoup de succès, mais je crains que le pauvre abbé Le Blanc ne soit pas si heureux, car Rome n'aime pas les abbés français, et ils y sont tournés en ridicule avec une merveilleuse facilité, à moins qu'ils ne soient intrigants et liés avec les moines.

» Soyez sûre que je ne négligerai rien pour concourir à la satisfaction de monsieur votre frère et de tout ce qui sera avec lui. Vous ne me rendriez pas justice si vous n'en étiez bien persuadée, madame la marquise, ainsi que du tendre et fidèle respect qui m'attache à vous pour la vie...

» *P.-S.* — Je n'ai pas ignoré le voyage en Normandie et son succès, dont j'ai été enchanté, sans en être le moins du monde surpris. Le roi serait bien fin d'aller quelque part où il ne fût pas adoré. S'il voulait venir voir ici l'année sainte, il ne serait pas mécontent de la réputation qu'il y a, et, après tout, Charlemagne y est bien venu : et sans remonter plus haut que deux cent cinquante ans, Charles VIII y est venu aussi. Mais

il lui faudrait bien de l'argent pour faire ce voyage, car vu la dépense que fait nécessairement ici son ambassadeur, Sa Majesté se ruinerait si elle y venait en personne. »

Madame de Pompadour n'avait pas encore répondu à cette lettre quand elle apprit que le roi venait d'accorder à son ambassadeur à Rome le don de trois carrosses ; et le courrier qui en apportait la nouvelle portait aussi la réponse de la marquise.

Madame de Pompadour au duc de Nivernais.

« Je ne doute pas, petit époux, que les marques de bonté que vous recevez du roi n'augmentent votre zèle pour son service et votre attachement pour sa personne. Vous êtes trop honnête homme pour avoir une autre façon de penser et très certainement il n'y a, des gens qui le connaissent, que les fripons qui ne l'aiment pas.

» Je sens quelle est votre situation, par rapport à vos parents, je vous plains et je suis bien fâchée de ne pouvoir vous rendre service à cette occasion, comme je l'ai fait dans d'autres. Vous trouverez en moi la même amitié que vous m'avez toujours connue pour vous.

» Le petit Duras me charge de vous dire que

peut-être il ne vous écrira pas demain Mon frère est enchanté, petit époux !

» MARQUISE DE POMPADOUR. »

La lettre était catégorique et laissait peu d'espoir; cependant M. de Vandière avait déjà commencé son voyage en Italie, et le duc espéra qu'après son arrivée à Rome les dispositions de sa sœur pourraient se modifier.

On comprend que M. de Maurepas ignorait les démarches de son beau-frère et le refus de la marquise. Il semble, malgré cela, qu'une influence magnétique les lui ait fait deviner, car le courrier suivant apportait une des lettres les plus tristes qu'il eût écrites et dans laquelle il semblait ne plus prévoir la fin de son exil.

« Je suis bien aise, mon cher frère, que, du moins, puisque l'ennui doit durer, je puisse m'ennuyer librement à moi tout seul, car c'est trop souffrir en sa personne que d'être environné de tant d'objets de contrainte. Au moins dans l'ennui forcé qu'on s'est attaché à me procurer n'a-t-on pu mettre de contrainte que la privation de la liberté qui en est bien une assez considérable, mais à laquelle je m'accoutume puisqu'il le faut et dont je me dédommage par la liberté intérieure qu'on ne peut m'ôter et dont je n'avais jamais

senti le prix et à peine connu l'existence. Cela me procure de bonnes nuits, après des jours que les occupations que je me suis faites ne me font pas paraître trop longs, chacun en leur particulier. Ils le paraissent seulement lorsque, par réflexion, je les rassemble tous et que je vois que je n'en sais pas davantage sur les causes de mon état que le premier jour, et qu'il m'est par conséquent tout aussi impossible d'en prévoir la fin.

» Il est bien sûr que si je m'occupais de cette chimère qu'on nomme considération, je trouverais, comme vous le dites, une sorte de consolation à être ainsi, pour ainsi dire, en spectacle, et je sens bien que beaucoup de ceux qui, par air ou par contradiction, se donnent aujourd'hui pour me plaindre m'oublieraient, et peut-être même me donneraient des torts, si j'étais rendu à la vie privée. J'ai pensé ainsi dans mon temps, même pour ceux que je croyais n'avoir pas de raison d'aimer, et l'expérience m'avait prouvé que j'avais raison...

» Nous avons ici un bras de madame de Maurepas qui ne va pas beaucoup mieux que le vôtre. Elle est attaquée cette semaine d'un mal qui lui est nouveau et elle se passerait bien de cette nouvelle connaissance... Elle en avait été exempte jusqu'à présent et je regarde cela comme l'avant-coureur d'un état qui ne peut être que long et périlleux pour elle, et qui est la seule chose qui

me asse sentir la dureté de ma situation et le danger où elle serait exposée s'il lui arrivait accident, éloignée comme elle est de tout secours. Quelquefois j'espère qu'on pourra y avoir égard, plus souvent je n'espère rien... »

L'accent profondément mélancolique de cette lettre désola les Nivernais, très découragés d'ailleurs par la réponse de madame de Pompadour. Ce ne fut pas la seule préoccupation qu'amena cet automne.

Nous connaissons la tendresse de Nivernais pour son père, tendresse, il faut le dire, tout à fait partagée par *la vizirесse*. Pendant la fin de l'été, le duc de Nevers avait été atteint d'une de ses attaques de goutte habituelles, mais elle se prolongea d'une manière inusitée et donna de vives inquiétudes à son fils. Le vieux duc, patient et résigné, supportait ses souffrances avec une grande philosophie et rassurait autant que possible ses enfants.

Il leur écrit à la fin de septembre :

« Votre attendrissement sur la longueur de mes maux me touche sensiblement, mon vizir : je ne souffre plus depuis quelque temps, je ne sais quand je marcherai, mais je me fis porter hier en carrosse pour aller jusqu'à la porte de l'hôtel de Brancas et trouvai à mon retour ma-

dame de Rochefort établie chez moi, et grasse comme un vrai petit cochon ; je les jugeais de retour de Montmorency et destinais ma première sortie à la visite de leur porte. Ils me comblent de galantes bontés et comme je vous les dois, je vous prie de les en remercier et les encourager à me les continuer. Ma sortie se passa bien excepté qu'on me renouvela un peu mon ancien tressaillement en me guindant en carrosse par-dessous les aisselles, parce que je ne puis poser le pied pour grimper sur le brancard.

» J'embrasse ici la viziresse et la conjure, bien inutilement, à la vérité d'avoir bien soin de mon ambassadeur. Mancinon doit revenir demain de la campagne avec mère-grand, elles repartiront presque aussitôt pour le Plessis et ce ne sera pas toutefois sans que Mancinon ait dîné avec père-grand et ait montré ses brèche-dents à Capron.

» Dites souvent à vos deux enfants romains qu'ils ont un père-grand qui les aimera s'ils ressemblent à père et mère. Je réponds en droiture à la Toscane Rosalie[1]. Sa lettre m'a surpris et charmé. Le caractère en est surprenant, et le style romain en doit avoir été dicté par son traître de père. Mademoiselle Quinault rend son tendre hommage à vizir et viziresse. Adieu, mon très cher ami fils. »

1. La Toscane Rosalie n'était autre que la petite de Nevers qui parlait fort bien italien.

Madame de Rochefort était en effet la providence des malades, et les trois quarts de sa vie se passaient à soigner son frère, M. de Forcalquier, atteint d'une maladie de poitrine fort grave. Elle écrit au duc une lettre triste et découragée, non sur sa santé à elle-même, mais sur celle de son frère.

« Pendant que vous me faites des compliments sur ma maladie, j'en reçois ici sur ma santé et sur ma graisse, il n'y avait pas d'autre moyen de vous rendre hors de propos que de vous envoyer à trois cents lieues et c'est ce que la Providence qui arrange tout pour le pire n'a pas manqué de faire. Je ne suis pas payée pour être contente d'elle, ainsi il ne faut pas vous scandaliser des injures que je lui dis. Pourquoi mon pauvre frère est-il plus tourmenté que jamais de ses maudits étouffements depuis huit jours, dont il avait été fort soulagé pendant un mois sans avoir changé de régime ni de place, méritant si bien par sa douceur et par sa patience de n'être pas la plus malheureuse de toutes les créatures.

» L'opium fait toujours son miracle ordinaire et lui donne trois ou quatre heures d'existence dans la journée. C'est pendant ces quelques heures-là que je vous regrette de toute mon âme, qu'il nous serait nécessaire de vous avoir pour nous

consoler de notre triste journée, et pour distraire les craintes du lendemain? Au lieu de cela, nous avons un seul quart d'heure dans la semaine[1] qui nous fait, peut-être encore plus sentir la distance qui nous sépare. Mon Dieu, que vous avez raison « que le monde est grand et que le grand » monde est petit ».

» Vous avez grand'raison aussi de croire que nous avons bien parlé et bien pleuré sur les pauvres exilés depuis le retour de notre Céreste[2]; c'est ce qui nous arrive toujours toutes les fois que nous ne sommes que nous trois. Je ne puis vous dire à quel point notre oncle est pénétré du malheur de ses amis, et nous n'avons ni la volonté, ni le pouvoir de l'en distraire. En vérité c'est bien dommage que nous ne soyons bons à rien, car nous savons bien aimer, heureusement cette qualité auprès de vous n'est pas comptée pour rien et j'espère bien qu'elle vous empêchera de vous dégoûter de notre commerce, quelque triste qu'il soit.

» Adieu, monsieur, vous savez si je vous suis tendrement attachée, je crois qu'il n'y a point de vérité dont vous soyez plus intimement persuadé. »

La violente attaque de goutte du duc de Nevers

1. Le duc écrivait à son ami ou à sa sœur par chaque courrier, il n'en manqua jamais un pendant son séjour à Rome.

2. Oncle de madame de Rochefort, ami intime de Maurepas, il faisait de fréquents séjours à Bourges.

commençait à céder, et il écrit par ce même courrier une lettre fort gaie :

« Serviteur au couple vizirien, presque même à tous les petits gredins viziriotins... Si Dieu plaît, dans trois ou quatre semaines, je béquillerai dans ma chambre, sinon je demeurerai assis ou couché; *basta!* nous irons en carrosse.

» A propos de carrosse, est-ce que vous ne voulez pas, petit gueux d'ambassadeur, remonter votre papa au printemps soit par un couple, voire deux, de beaux chevaux. Il est vrai que vous êtes ignare, affairé, paresseux, et peut-être encore distrait par quelque médaille ou tableautin, mais enfin pour mon argent dans mon prochain besoin je veux être servi, même bien servi *ad ogni costo* s'il n'est surtout question que d'un *paio di corsieri.*

» Mandez-moi si le comte de Nevers a l'accent romain.

» Croiriez-vous avoir en main un laquais trésor?

» Adieu, mon doux vizir, par le courrier prochain *faremo una più distesa ciarlata.* »

Il est difficile de se représenter la variété infinie et le nombre des lettres qu'apportait chaque courrier; en voici quelques-unes, choisies au hasard, qui donneront une idée du véritable kaléidoscope qui passait chaque semaine sous les

yeux du duc. Il ne s'en plaignait pas, et toutes ces nouvelles diverses de Paris l'amusaient fort, d'autant plus qu'elles étaient en général très spirituellement contées :

M. de Guerchy au duc de Nivernais.

« Madame du Châtelet[1] vient de périr d'un genre de mort dont on avait lieu de croire qu'elle était quitte, car elle est morte en couches. J'ai peur que cet événement ne refroidisse la verve de Voltaire et n'empêche l'enfantement de son *Catilina*, auquel vous savez sans doute qu'il travaillait... Il court un portrait de cette malheureuse, épouvantable par la méchanceté; il est de madame Du Deffand, à ce que tout le monde assure. »

Puis vient le président Hénault :

« Il y a eu de grands mouvements dans notre littérature : Voltaire a composé tout à la fois deux tragédies *Catilina* et *Oreste*, vous voyez qu'il aime

1. Madame du Châtelet était âgée de quarante-quatre ans, et trompait Voltaire avec le marquis de Saint-Lambert, de vingt ans plus jeune qu'elle. Cette découverte apaisa assez vite le chagrin de Voltaire.

les sujets qu'a choisis Crébillon, car il a encore fait *Sémiramis*; *Oreste* passera le premier et il doit être joué ces jours-ci. Non content de ces travaux, il a donné une brochure où il prétend prouver que le testament politique du cardinal de Richelieu est un ouvrage supposé. J'ai laissé voir dans mon *Abrégé chronologique* que je croyais la chose incertaine.

» La mort de madame de Tencin a bien dérouté le pauvre Fontenelle, mais, comme a dit fort bien la reine: « *A cet âge on s'attendrit mais* » *on ne s'afflige pas.* » Madame la duchesse de Nivernais reconnaîtra bien à ce mot la justesse de son esprit comme nous avons reconnu la justesse de son goût à celui qu'elle a pour elle. »

Maintenant, au tour du marquis de Mirabeau:

« On vous a sûrement, dit-il, bien rompu les oreilles d'*Oreste*, etc., mais on ne vous a pas mandé ce que j'ai vu hier que M. de Duras m'y mena, Voltaire au milieu de l'amphithéâtre, levant de grands bras et criant tout au plus haut et à tous moments: « *Ah! que cela est beau! Applaudissez donc!* » etc. Cela joint aux scènes différentes d'emportement qu'il a données le ferait mettre aux Petites-Maisons s'il n'avait d'avance pris des précautions pour ne pas effrayer, et marché par gradation au point où nous le

voyons ; du reste c'est la plus chiennement mauvaise pièce qu'on puisse entendre que cet *Oreste*-là... »

L'abbé de Bernis au duc de Nivernais.

« Un gros coquin très paresseux, mais très attaché à Votre Excellence, rompt enfin le silence qu'il a gardé par une espèce de magie. Comme il a conservé tous ses defauts, vous n'aurez pas de peine, monsieur le duc, à croire qu'il a encore parmi quelques bonnes qualités que vous lui connoissiez; celle de vous aimer bien sincèrement. Aucun de vos anciens serviteurs n'a été plus sensible que moi à vos succès, ni moins étonné de vous voir réussir. Dans mon obscurité je ne laisse pas d'être sensible à la gloire de mes amis: je ne suis indifférent que sur la mienne.

» Je bus hier à votre santé, monsieur le duc, avec ce pauvre moëlleux de Sainte-Palaye[1]; toutes les fois que l'occasion s'en présente, et même quand elle ne se présente pas, je m'occupe de vous, j'en parle, j'y pense. Ceux qui vous écrivent souvent n'ont que l'air de vous aimer davantage...

» Je vous demande votre amitié, et, si vous le

1. Le pauvre Sainte-Palaye avait une maladie de la moelle épinière, et Bernis ne se gênait guère pour en plaisanter.

pouvez, un des trois gros bénéfices dont M. de Duras me parla hier... Je crois que vous auriez autant de plaisir en me le faisant avoir que j'en aurais de le tenir de vous. Si vous avez besoin de mon nom de baptême, car, malgré tout ce qui m'arrive, il est sûr que j'ai été baptisé, le voici :

» François-Joachim de Pierre de Bernis, cha-
» noine, comte de Lyon, votre serviteur très
» fidèle et qui vous aimera et vous respectera
» toute sa vie. »

M. de Buffon au duc de Nivernais[1].

« 13 avril 1750.

» Monseigneur, j'ose présumer assez des bontés de Votre Excellence pour lui demander avec confiance une grâce à laquelle je serais extrêmement sensible : c'est de vouloir bien vous informer, monseigneur, s'il est vrai, comme le bruit s'en est répandu ici, que mon livre d'histoire naturelle doive être condamné par la Congrégation de l'Index. Comme je ne crois pas y avoir rien mis qui puisse blesser la religion, ni les mœurs; que mon intention, au contraire, a été de montrer partout mon respect pour les vérités

1. Archives d'Havrincourt.

chrétiennes et mon attachement à la catholicité, j'ai été fort étonné de voir d'un côté les jansénistes s'élever contre moi dans leur gazette, et d'entendre de l'autre que j'étois menacé d'une condamnation à Rome. Je ne me suis point du tout inquiété de ce qu'ont dit les jansénistes. Leur gazettier est un homme sans lumières et un déclamateur accoutumé à dire des injures à tous ceux qui ne sont pas du parti. Mais autant j'ai méprisé cette censure, autant je serois touché et même affligé de celle de Rome. C'est de là que nous doivent venir les lumières, les avis, les décisions. Je recevrois le tout avec une entière soumission et je ne demanderois qu'une seule grâce, qui seroit de m'expliquer sur les endroits de mon ouvrage qu'on trouverait répréhensibles. Vous pourriez donc, monseigneur, si vous me jugez digne de votre protection, empêcher la condamnation de mon livre, sur les offres que je fais de donner une explication aussi claire et aussi étendue qu'on le voudra sur tous les points qui pourroient en avoir besoin. Je n'ose vous prier, monseigneur, de me juger vous-même, cependant comme c'est M. le comte de Maurepas qui m'a encouragé à faire cet ouvrage, j'espère que vous ne le dédaignerez pas absolument, et la supériorité de votre esprit est si fort reconnue que votre sentiment ne pourroit manquer de faire loi et décideroit celui de tous les autres.

J'aurai, monseigneur, une reconnoissance infinie de ce que vous voudrez bien faire en ma faveur et je chercherai toutes les occasions de donner à Votre Excellence des marques de mon zèle et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

» Monseigneur, etc.

» BUFFON. »

Voici enfin, pour compléter la liste, une lettre assez piquante de mademoiselle Quinault.

« Depuis plusieurs années, monsieur le duc, j'obtenais pour mon neveu, en cour de Rome, la dispense du bréviaire, c'est-à-dire la permission de ne le pas dire à cause de son jeune âge et de ses études; il est maintenant assez âgé pour s'acquitter de ce devoir, ses études devroient estre finies. Cependant, j'ai recours à vous pour m'en obtenir une de cinq ans et voici les raisons qui m'engagent à vous demander cette grâce avec le plus vif empressement. Je ne dois point vous cacher que j'eus peine, il y a un an, à obtenir la dispense qui m'avoit été accordée jusqu'alors avec beaucoup de facilité...

» Il a dix-sept ans, on croirait qu'à cet âge on est en état de dire son bréviaire; cependant, cela est absolument impossible. De vous à moi, monsieur le duc, mon neveu est une espèce de jac-

quette qu'il m'est important de laisser longtems au collège et de ne pas surcharger d'une observance qui, jointe aux études, pourroit lui causer un dégoût très propre à lui faire quitter le seul état qui lui soit propre et le seul dans lequel je puisse le soutenir. J'ai tout dit. Voulez-vous bien me jeter aux pieds de madame la duchesse, et agréer, etc. »

Le duc répondait à chacune de ces innombrables lettres. On peut juger par le faible échantillon que nous venons de donner, à quel point cette besogne était fatigante.

VIII

1750

Les jansénistes et l'archevêque de Paris. — Lutte entre le clergé et le parlement. — Attitude prudente de Benoit XIV. — Difficultés avec le cardinal Valenti. — L'ordre du Saint-Esprit. — Arrivée de M. de Vandière à Rome. — Lettres de madame de Pompadour. — Présentation d M. de Vandière au pape.

A l'époque où nous sommes la lutte entre le clergé et le parlement continuait à s'envenimer. La bulle *Unigenitus* était la pierre d'achoppement à laquelle venaient se heurter les deux autorités rivales[1]. L'archevêque de Beaumont avait publié des mandements sévères prescrivant à son clergé la reconnaissance de cette bulle discutée par les jansénistes. Dès le 12 juillet 1749, on avait fait

1. La bulle *Unigenitus* était une sorte de constitution ecclésiastique donnée par le pape Clément XII, prédécesseur de Benoît XIV.

dénonciation au parlement de Paris de plusieurs refus de sacrements faits à des malades au lit de mort, faute de présenter des billets de confession signés par un prêtre *approuvé*, c'est-à-dire non suspect de jansénisme et ayant accepté la bulle *Unigenitus*.

On signalait, entre autre, le refus du curé de Saint-Étienne-du-Mont, fait à M. Coffin, conseiller au Châtelet; un second refus suivit de près le premier et le curé, mandé à la cour, refusa de répondre, disant qu'il ne devait compte de sa conduite qu'à Dieu et à ses ministres. Il fut décrété de prise de corps, les gens du roi se rendirent auprès de l'archevêque, Mgr Christophe de Beaumont, pour demander la punition du curé de Saint-Étienne; l'archevêque refusa de sévir et la guerre fut déclarée entre le clergé et le parlement. Au fond, la question religieuse était le prétexte de ces différends et les passions politiques le véritable motif; compétition de pouvoir et d'autorité, voilà le nœud de la querelle.

Les membres du clergé les plus ardents, après l'archevêque, étaient Mgr de Mirepoix et le cardinal de Tencin; le cardinal de la Rochefoucauld présidait l'assemblée du clergé, mais avec une grande modération.

On comprendra qu'en pareille occurrence, il était d'une importance extrême pour le roi de connaître d'une façon certaine la manière de pen-

ser du pape. Aussi l'ambassadeur ne manque-t-il pas de renseigner avec soin M. de Puysieulx.

« Je ne puis, écrit-il, me dispenser de vous faire encore quelques détails sur des particularités intéressantes et dont j'ai lieu de croire être bien informé.

» Le pape témoigne depuis quelque temps être peu content et même impatienté de la conduite de M. le cardinal de Tencin, qui le presse beaucoup de s'ingérer dans les affaires de notre Église de France. Sa Sainteté lui a écrit dernièrement une lettre fort vive sur cette matière, et dans laquelle il lui reproche d'être l'auteur de tous les troubles qui s'élèvent par ci par là en France. Une lettre à peu près pareille, mais cependant moins aigre et plus mesurée, a été écrite au pauvre cardinal de Rohan, qui, je crois, ne l'aura pas reçue[1]. Dans celle-là, le pape disait seulement qu'il se rappelait avec regret le temps où les chefs de l'Église de France s'occupaient à des travaux utiles et édifiants, et qu'il voyait avec amertume qu'à présent ils ne s'occupaient plus que de niaiseries, *ragazzate ;* c'est le terme dont le pape se servait. Vous pouvez compter sur la vérité de cette anecdote.

» *P.-S.* — Depuis ma lettre écrite, M. Bouget

1. Le cardinal de Rohan venait de mourir.

Nous plaçons ici une lettre écrite un peu plus tard, mais qui complète admirablement les dépêches que nous venons de citer.

Le duc de Nivernais au cardinal de La Rochefoucauld.

« Rome, 19 janvier 1750.

» ... Je vous confierai que dans la dernière audience que j'eus du pape (jeudi dernier), Sa Sainteté m'embarrassa beaucoup par les discours qu'il me tint, sans que je lui en donnasse la plus légère occasion. Il m'entama sur les mouvements qui agitent aujourd'hui notre clergé, et après m'avoir dit qu'avec un aussi honnête homme que moi il ne voulait avoir aucun secret, et qu'il allait m'ouvrir son cœur sur des choses dont il est *sommamente amareggiato*[1]; il se plaignit avec la dernière vivacité du pauvre cardinal de Tencin. Il le nomma, sans aucun respect humain, *un vero incendiario, che procura di buttar fuoco per far anche lui la sua comparsa tra i consiglieri del re e procurarsi qualche udienza particolare*[2]. J'ai cru devoir répondre que quel que peu que je fusse informé de ces matières, je croyais pouvoir assurer Sa

1. Extrêmement affligé.

2. Un véritable incendiaire qui cherche a mettre le feu pour se faire une place à part parmi les conseillers du roi et se procurer ainsi quelque audience particulière.

Sainteté que les intentions de M. le cardinal de Tencin étaient dignes de son zèle et de sa réputation ; qu'ayant toute sa vie travaillé à approfondir ces sortes de matières théologiques, il ne serait pas étonnant que la juste confiance en sa capacité lui donnât quelque attache à son opinion particulière et lui fît mettre un peu de chaleur dans sa conduite ; qu'au reste, étant ministre d'État, sans avoir aucun département fixe, il n'était pas dans le cas de travailler avec Sa Majesté et n'avait point d'audience particulière du roi. Le pape me fit répéter cette dernière partie de ma phrase et m'en parut étonné... Le pape me pria d'assurer le roi qu'il ne désirait rien au monde sinon que Sa Majesté persistât dans le dessein sage où elle est de ne point donner de créance aux esprits brouillons et de les réprimer en les méprisant, qu'elle trouverait dans sa conduite une parfaite conformité qui assurerait par cette union le repos de l'Église ; ajoutant que le mieux qu'il y aurait à faire, pour y contribuer, serait que le roi fit *viso acerbo* aux esprits ardents qui travaillent à brouiller les cartes... Après m'avoir donné les plus tendres assurances de son affection pour le roi, il est revenu au discours précédent en me disant qu'il avait écrit à Votre Éminence de manière à vous faire comprendre que vous ne pouviez en honneur et en conscience vous dispenser de prendre hautement

dans l'assemblée du clergé, dont vous alliez être chef, le parti de la modération ; et qu'il était bien informé que la plus grande partie des évêques de France embrasserait ce parti avec joie dès qu'on le verrait proposé par un homme tel que vous.

» Je conclus de tous ces discours qui s'accordent avec la conduite, que tant que durera ce pontificat, il y a lieu d'espérer que ce pays-ci ne cherchera point à attiser le feu qui paraît couver dans le nôtre. »

Au milieu de ces difficultés croissantes, le roi appréciait fort la présence à Rome d'un esprit sage et modéré comme celui de Nivernais. Il savait que son influence, tout en s'exerçant indirectement mais très adroitement sur le pape, maintenait celui-ci dans l'opinion de ne pas s'immiscer officiellement dans les affaires du clergé français.

Les lettres de M. de Puysieulx expriment sans cesse à l'ambassadeur toute la satisfation que le roi ressent de sa conduite. Mais ces louanges et les trois carrosses étaient les seules récompenses que le duc eût obtenues jusqu'alors, et il les trouvait un peu platoniques ; d'ailleurs les trois carrosses étaient un cadeau fait plutôt à l'ambassade qu'à l'ambassadeur. On évaluait la dépense de l'entrée à deux cent mille francs, au plus bas mot ; le duc désirait que le roi partageât les frais de cette coûteuse cérémonie, mais ce n'était pas

tout, il souhaitait vivement encore d'obtenir l'ordre du Saint-Esprit; il attachait une extrême importance à recevoir cet ordre plus tôt que plus tard, cela seul lui donnait un prix particulier, car les ducs et pairs l'avaient presque de droit.

Le duc fait part à sa belle-mère de toutes ses réflexions à ce sujet. Madame de Pontchartrain s'empresse de lui répondre.

Madame de Pontchartrain au duc de Nivernais.

« 22 février 1750.

» Quelque douces que me soient les assurances de votre amitié, monsieur le duc, je vous sais très mauvais gré de me les griffonner vous-même. Réservez votre pauvre patte estropiée ou plutôt fatiguée pour les choses importantes dont vous ne pouvez vous dispenser, et quant à moi il me suffit de savoir par le mouton blanc que vous vous portez bien, que vous aimez toujours votre berger, et désirez vous retrouver sous sa houlette. Malheureusement, je ne prévois pas que ce puisse être de longtemps, mais il faut se soumettre à son sort, sinon sans douleur, du moins sans se plaindre. Car les lamentations ne remédient à rien et ne servent qu'à aigrir les maux. Les miens s'adoucissent par la certitude que j'ai de la tendresse de mes moutons, par l'approba-

tion qu'on leur donne, et qu'ils méritent à tant de titres, et par le bonheur dont leur union les fait jouir. Je voudrais seulement pouvoir me flatter qu'ils ne se ruineront pas absolument, mais cela est impossible, et je n'y vois aucun remède. J'en gémis seulement, parce que c'est tout ce que je puis, mais je voudrais que ceux qui peuvent y apporter quelque adoucissement ne s'en tinssent pas à vous en plaindre. Il me semble assez que votre entrée serait une circonstance favorable pour obtenir une marque de distinction si convenable à votre place, et qui a été accordée à vos pareils. Je sais que, par votre façon de penser, vous êtes plus touché de mériter les grâces que de les posséder, et qu'il n'est nullement dans votre goût de les demander. Mais pensez, cher mouton noir, que le malheur veut que vous n'ayez personne dans ce pays-ci à portée de faire souvenir de ce que vous valez, et qu'on y est fort sujet à oublier les absents et à ne rien donner à ceux qui ne demandent point. Faites-y vos réflexions, monsieur le duc, et pardonnez les miennes, si elles vous paraissent déraisonnables. Vous savez d'où elles partent, ma tendresse et le désir que j'ai de vous voir aussi heureux que vous méritez de l'être vous en sont des garants.

» Adieu, cher mouton, je vous embrasse de tout cœur. Le petit agnelet noir est à vos pieds, qu'il embrasse tendrement et respectueusement. »

Le duc de Nivernais

à madame la comtesse de Pontchartrain.

« Je ne sais comment vous remercier, madame la comtesse, de l'amitié que vous me marquez dans votre dernière lettre du 22 de l'autre mois. Vous êtes bien véritablement le berger de vos moutons, ou plutôt vous êtes à mon égard la providence qui voit tout, prévoit tout, qui pense à tout. Il ne vous manque plus que de l'arranger à l'obligation qu'il faut que je vous ai encore. Vous savez que je n'aime pas à demander, et je ne suis pas changé sur cela, mais je dois demander, ce me semble, ce dont il s'agit, moins que toute autre chose, par la raison qu'il est si simple qu'on pense à me le donner, que si on n'y pense pas c'est qu'on en a pas d'envie.

» Or, je ne me mettrai jamais à portée d'être refusé. J'ai ma petite hauteur à part moi, et la voilà.

» Je veux bien qu'on m'oublie, je veux bien qu'on ne me récompense pas lorsque j'aurai mérité de l'être, mais je ne veux pas qu'on me refuse, et pour cela je me suis dit il y a longtemps qu'il n'y a qu'un moyen, c'est-à-dire de

ne point demander, et en partant de là, plus je désirerai les choses, moins je les demanderai. Mais ce que je ne crois pas devoir faire en *personne*, j'aurai une grande obligation à ceux qui voudront bien le faire pour moi; et si le cardinal de La Rochefoucauld à qui je vous supplie d'en parler, et que j'ai prévenu sur cela, approuve votre idée, veut bien se charger de la négociation, j'en serai très reconnaissant.

» Recevez, madame la comtesse, etc... »

Voici la lettre du duc au cardinal de La Rochefoucauld :

« Je me flatte que cette lettre trouvera Votre Éminence à Paris, et si les affaires du clergé lui permettent de songer à celles de ses enfants, je vous supplie de vouloir bien vous souvenir qu'un des premiers devoirs de la paternité est de les empêcher d'aller à l'hôpital. J'en ai pris le grand chemin en venant à Rome, et mon entrée achèvera de m'y fixer à demeure pour le reste de mes jours, si le roi ne vient puissamment à mon secours.

» Vous savez mieux que personne, que si on ne me donne pas cent mille francs pour ladite entrée, il est impossible que je me tire d'affaire, et je vous supplie de vouloir bien appuyer la requête auprès de madame de Pompadour, dont

j'ai lieu de croire les dispositions favorables. Madame de Pontchartrain parlera encore à Votre Excellence d'un autre objet dont il me semble qu'on pourrait me gratifier, dans le même temps sans me faire une trop grande grâce[1]. Vous n'ignorez pas que ce serait un moyen très propre à me donner ici plus de considération et plus de crédit, et que cela n'est pas indifférent au bien des affaires.

» Ce ne serait après tout qu'avancer d'un an environ une grâce qui réservée plus tard vers le temps où je dois naturellement partir d'ici, perdrait ce qu'elle peut avoir d'utile au service du roi, et ce qu'elle peut avoir de flatteur pour moi. Car je vous avouerai ingénuement que je n'aurai pas grande obligation, si on ne me fait passer qu'à mon tour, et dans le même temps à peu près où on l'eût fait si je fusse resté tranquillement à la cour, sans venir me ruiner ici et me tracasser...

» Je laisse absolument Votre Éminence la maîtresse de juger du poids de ces réflexions ainsi que du temps et de la manière d'en faire usage.

» J'aurai seulement l'honneur de vous dire deux choses nécessaires pour vous informer exactement de ma façon de penser, l'une est que je désire assez fortement la chose pour être très

1. Il s'agit toujours de l'ordre du Saint-Esprit.

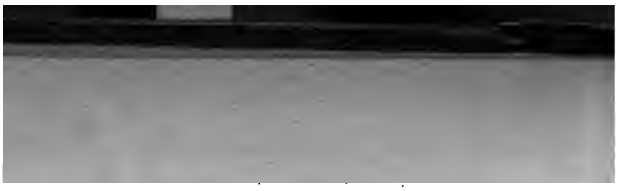

faite si ma prétention réussit. La seconde est que malgré cela, je suis trop près de mes pièces pour pouvoir la désirer aux dépens de ce que la justice exige qu'on me donne pour mon entrée, de façon que si l'on me comptait cet honneur comme un acompte sur mon entrée, je ne puis vous dissimuler que je suis hors d'état d'avoir le goût assez magnifique pour en être content.

» Je ne puis, ni ne dois me livrer à cette sorte d'honneur... Ces deux réflexions mettent Votre Éminence parfaitement au fait de l'ordre dans mes désirs qui ne sont pas à ce que je crois trop ambitieux...

» Quant à l'avance de peu de temps où cet honneur doit m'arriver, je répondrai que si je suis bon à trente-quatre ans pour faire les affaires du roi, je suis encore plus capable de porter son ordre et de recevoir ses grâces, que d'ailleurs les exemples d'anticipation ne manquent pas et dans des cas semblables, témoin M. de Richelieu qui l'est pour son ambassade de Rome n'ayant alors que trente ou trente-deux ans, je vous mène qu'à son compte aujourd'hui j'en ai trente... »

Au moment où cette négociation s'entamait, M. de Nevers reçut l'avis de l'arrivée à Rome de M. de Mazarin, frère de madame de Pompadour. Il arriva à la fin de mars.

Madame de Pompadour l'annonce au duc de Nivernais d'un tout autre ton :

« Le 16 mars 1751[1].

» J'espère, monsieur, que mon frère est actuellement avec vous et je compte que vous voudrez bien lui donner vos avis et lui accorder votre amitié. Si vous aimez les honnêtes gens comme je le crois, il est en droit de vous plaire. Son séjour à Rome sera long : trois mois suffisent à des gens de la cour qui voyagent par curiosité, mais ce n'est pas à beaucoup près le temps qu'il faut lorsque l'on veut s'instruire et mériter s'il est possible les bontés dont le roi a honoré mon frère. Ainsi, je compte qu'il restera dix-huit mois à Rome. Je pourrais bien, si je voulais, me plaindre de vous, mais je veux vous en croire sur votre parole et ne pas imaginer que votre amitié est diminuée. Je n'ai point de reproche à me faire, ayant toujours pour vous, celle que vous m'avez connue.

» La Marquise de Pompadour. »

1. Archives de Guébriant.

2. M. de Vandière venait d'être nommé surintendant des beaux-arts et des bâtiments; on l'appelait malicieusement M. d'Avant-hier; il était intelligent, instruit et modeste. Il prit plus tard le titre de marquis de Marigny.

Le duc de Nivernais à madame de Pompadour.

« 1750.

» J'ai reçu, madame, la petite lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 du mois passé, et je vous avoue que je tombe des nues en vous entendant dire que vous avez sujet de vous plaindre de moi. Si être fort reconnaissant de l'amitié que vous m'avez toujours marquée, si faire profession d'être votre serviteur et dire beaucoup de bien de vous à quiconque sur la terre m'en a entendu parler étaient des torts, je serais véritablement fort coupable. Mais je vous jure que je ne m'en connais pas d'autres et je vous supplie de m'expliquer une énigme qui m'afflige autant qu'elle m'étonne, et de rendre justice à la sincérité de mon fidèle et inviolable attachement pour vous...

» J'ai pourtant un rhumatisme sur le bras droit qui m'importune beaucoup parce que je ne saurais écrire sans douleur et par exemple une lettre comme celle-ci me rend impotent pour deux jours.

» Je ne vous parle point de vos succès parce que vous devez être blasée là-dessus et ennuyée de louanges. D'ailleurs, je sens combien des louanges de trois cents lieues doivent être plus ennuyeuses que d'autres, mais j'espère que l'éloignement ne

fait aucun tort à votre bonté pour moi, comme il s'en faut qu'il ne diminue le tendre attachement et le fidèle respect que votre petit époux vous a voués pour sa vie. »

Enfin M. de Vandière arrive, et le duc écrit à la marquise :

« A Rome, le 24 mars 1750.

» Monsieur votre frère[1] est enfin arrivé, madame la marquise, en très bonne santé et fort engraissé à ce qu'il m'a paru, quoique un peu échauffé de son voyage. Il m'a remis votre lettre du 16 décembre dont j'ai bien envie de vous gronder car, en vérité, vous ne deviez pas vous donner la peine de m'écrire une espèce de lettre de recommandation, comme vous auriez fait à l'ambassadeur de la czarine. Je crois que vous n'êtes pas en peine que je contribue autant qu'il sera en moi au succès de monsieur votre frère, en ce pays-ci, et j'ai bien de la satisfaction à vous annoncer que, selon toutes les apparences, il ne

1. C'est un homme bien peu connu, dit Quesnay l'économiste; personne ne parle de son esprit, de ses connaissances, ni de ce qu'il fit pour l'avancement des arts; aucun depuis Colbert n'a fait autant. Il est d'ailleurs fort honnête homme, mais on ne le veut voir que comme frère de la favorite, et parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit.

les devra qu'à lui-même et à sa bonne conduite. Les discours qu'il m'a tenus en arrivant, et les dispositions qu'il m'a montrées m'ont fait un plaisir infini. Je ne parle pas des politesses dont il m'a comblé, quoique j'en sois pénétré et très désireux de lui en marquer avec empressement ma reconnaissance. Il a bien voulu me demander des avis et vous pouvez être sûre que je lui ai dit et que je lui dirai tout ce que je sais comme s'il était mon frère, tant sur la manière générale d'acquérir ici la bienveillance universelle que sur la façon particulière de parler et de plaire aux personnages considérables de cette cour-ci, selon leur caractère, autant que je puis le connaître. Je l'ai mené avant-hier chez le père Passionei, secrétaire des Brefs. Hier, il dîna chez moi avec deux autres cardinaux, et le soir nous allâmes ensemble chez le cardinal Valenti, secrétaire d'État. Ils ont tous été extrêmement contents de lui, et je puis vous assurer qu'il leur en a donné sujet.

» Lundi prochain je le mènerai chez le Saint-Père, et j'aurai l'honneur de vous raconter l'ordinaire suivant comment notre audience se sera passée, et qui sera certainement très bien. Au reste, vous pouvez vous en rapporter en toute confiance à mes relations et je prendrai la liberté de vous dire toujours vrai.

» Adieu, madame la marquise, charmante

Alzire, adorable Issé, délicieux Poinçon[1]; recevez avec bonté les respects de ma triste Excellence qui se porte à merveille malgré la contrainte et l'ennui continuels auxquels je suis ici pour toute nourriture. »

Madame de Pompadour répond au duc une lettre fort gracieuse et très différente de ton de celle qui précède :

« Je crois sans peine, petit époux, l'ennui que votre place vous occasionne. Mais à cela je vous répondrai un proverbe fort trivial : « Il faut prendre le bénéfice avec les charges », et le titre d'ambassadeur d'un roi tel que le nôtre a ses agréments ; pourvu que votre santé n'en souffre pas je serai contente.

» Ce que je vous ai mandé était très mérité de votre part, puisque vous aviez été trois grands mois sans m'écrire. Quand on aime les gens, on ne les oublie pas si longtemps. Mais vous avez dû remarquer que je vous mandais *que je pourrais croire avoir sujet de me plaindre de vous;* si j'avais eu envie de me fâcher, je l'aurais cru tout de suite. Je vous ai laissé faire, ayant d'ailleurs souvent de vos nouvelles par M. de Puysieulx.

1. Nom du personnage que représentait la marquise dans *le Prince de Noisy*, et où elle avait eu un grand succès.

» Nous avons joué hier *le Méchant* : je ne parle pas de la différence de Valère, quoi n'ait pas été mal. M. de Duras est beau meilleur qu'il y a deux ans.

» Bonsoir, petit époux, je vous aime bien cèrement. »

Une seconde lettre suivait celle-ci dans le rier suivant :

Madame de Pompadour au duc de Nivernais

« Les bonnes nouvelles que vous me do de mon frère, petit époux, me font g plaisir. Car, quoi que vous disiez, j'ai très b opinion de vous, et je ne doute pas de sincérité.

» J'envoie à mon frère les édits que le vient de donner pour l'établissement d école royale militaire[1] : je lui mande de vou porter un, au cas que vos amis ne vous en a pas envoyé. Je suis bien sûre (connoissant attachement pour le roi) que vous en serez chanté et surtout lorsque vous saurez que

1. Par un édit promulgué en janvier 1751, le roi fonda une royale militaire pour loger, nourrir, entretenir et instruire tous les exercices et sciences qui se rapportent à l'art mil cinq cents jeunes gentilshommes sans fortune, depuis l'âge de ans jusqu'à dix-huit ou vingt. On choisissait de préférenc enfants des officiers qui avaient été tués au service.

Sa Majesté elle-même qui s'est occupée depuis plus d'un an de ce projet, des corrections et généralement de tout. En vérité il y a peu de monarques qui emploient leurs moments de loisir à faire d'aussi belles choses.

» Nous jouons après-demain la comédie à Bellevue pour la première fois; le théâtre et la salle sont grands comme la main, mais ils sont charmants. J'espère bien y voir briller vos talents et même avant nombre d'années, car madame votre belle-mère m'a fait confier qu'elle désirait ardemment votre retour.

» Vous jugez bien que je n'en serai pas fâchée, si vous rendez justice à mon amitié pour mon petit époux.

» La Bruère continue-t-il à travailler? Il ne me saura pas mauvais gré d'avoir retardé son portrait du roi, puisqu'il aura une copie de celui que Vanloo vient de finir qui est admirable. A propos, j'ai demandé au roi de le donner aux acteurs.

» Mandez-moi si vous le voulez en huile ou en mignature. »

Le duc, sans en témoigner rien à la marquise, n'était pas sans quelque inquiétude sur la présentation de M. de Vandière au pape. Le Saint-Père pouvait avec raison s'offenser qu'on osât lui présenter le frère de la favorite. Il fallut

toute la finesse et l'habileté de Nivernais pour se tirer de ce mauvais pas. Il attendit, pour présenter M. de Vandière, l'arrivée du marquis de l'Hôpital[1] et du marquis de Bellay, et il demanda l'audience pour les trois à la fois, accompagnant chaque nom de leurs titres. La qualité de surintendant des bâtiments du roi, qui accompagnait le nom de M. de Vandière, motivait parfaitement sa présence à Rome et par suite sa présentation. De plus, son nom ne rappelant en rien celui de la favorite, le Saint-Père pouvait parfaitement ignorer la parenté du jeune homme.

La chose se passa ainsi et le duc écrit à M. de Puysieulx :

« J'ai eu l'honneur de conduire M. le marquis de l'Hôpital et M. le marquis de Bellay à l'audience du pape. J'y ai mené aussi M. de Vandière qui se conduit à merveille depuis qu'il est ici, et donne très bonne opinion de lui à tout le monde. Hier, j'ai rassemblé chez moi à dîner pour M. de l'Hôpital tous les Napolitains et feudataires de Naples qui sont ici, il y avait aussi quelques étrangers dont nous avons une affluence incroyable, il y avait à dîner chez moi quarante-six personnes. »

1. Le marquis de l'Hôpital venait d'être nommé ambassadeur de France à Naples.

On voit que le duc glisse adroitement sur Vandière et s'étend davantage avec madame de Pompadour.

« A Rome, le 30 mars.

» J'ai présenté M. votre frère à Sa Sainteté, madame la marquise, et j'ai bien de la joie de pouvoir vous assurer avec vérité qu'ils ont dû être, et qu'ils ont été tous deux fort contents l'un de l'autre. Le pape n'est certainement pas prévenu contre lui, et l'a vu avec plaisir; il lui a même dit fort honnêtement qu'il comptait le revoir quelquefois pendant le séjour qu'il fera ici. Je prévois que le voyage fera honneur et profit à M. votre frère, et je ne crains pas que mon horoscope soit menteur s'il continue à se conduire comme il a fait jusqu'à présent, partout où je l'ai mené. Je puis vous dire avec autant de vérité que de plaisir qu'il est impossible de se conduire mieux, et qu'en continuant de même il sera aimé et estimé ici universellement. Je suis si occupé depuis huit ou dix jours à faire à M. de l'Hôpital les honneurs de Rome, et à Rome les honneurs de M. de l'Hôpital que je n'ai en vérité pas le temps de respirer et que je ne puis écrire qu'au lieu de dormir. Heureusement je me porte fort bien. Mais je crois que si

ce train-là durait longtemps, ma bonne santé pourrait durer moins. Je ferai bâiller et mourir de faim demain chez moi M. votre frère à un joyeux banquet de quarante-cinq personnes; et je l'ai fait périr d'ennui et de chaud l'autre jour à ma conversation, où il y en avait environ quatre cents. Ce sont les plaisirs de ce pays-ci qui sont bien, à vous parler naturellement, la plus tuante et ennuyeuse chose qu'il y ait au monde. J'ai peur que ma lettre ne se ressente de la vie que je mène et je me hâte de finir en vous assurant, madame la marquise, du fidèle respect et de l'inviolable attachement que je vous ai voués pour ma vie. »

« Ce 12 avril 1750.

» Je vous rends mille grâces, monsieur, des avis que vous avez bien voulu donner à mon frère et je vous prie de les lui continuer, il en fait grand cas, et quoiqu'il ait de l'esprit, on en a toujours besoin à son âge.

» Son séjour à Rome sera bientôt interrompu. M. le duc de Savoie lui a donné des marques de bonté si distinguées et a paru si fort désirer qu'il retournât à Turin pour son mariage, qu'après avoir consulté MM. de Puysieulx et La Chétardie, je n'ai pu me dispenser de lui permettre ce

voyage au retour duquel il se donnera tout entier à prendre toutes les connaissances nécessaires à son métier, et je compte qu'il restera à Rome un an ou dix-huit mois, selon ce qu'il aura à apprendre. J'ai su avec satisfaction qu'il a réussi parfaitement partout où il a été; si on me l'avait mandé, je pourrais n'y pas ajouter foi, mais c'est à nombre de gens qu'on ne peut savoir que je connais. J'espère qu'il continuera de même et que, si cela n'était pas, vous me feriez le plaisir de me le mander avec vérité. Je ne sais si on vous a mandé des nouvelles d'Alzire[1]; notre directeur peut vous en dire d'impartiales, car pour M. de Duras, comme il n'y a pas réussi, à beaucoup près, il peut rendre générale l'opinion qui était pour lui. Il n'a ni la voix, ni la figure, ni le jeu assez nobles pour la tragédie. Cela est d'autant plus singulier qu'il est excellent dans le comique.

» Je vous ai bien regretté pour mon Zamore et ce n'est pas seulement pour comédie, ni la première fois que cela m'est arrivé, mais vous seriez bien notre maître à tous. Ainsi, il faut sacrifier sa satisfaction à celle de ses amis et à l'utilité du service du roi, telle est ma façon de penser que vous ne blâmerez pas, à ce que je crois. Je suis fort aise que votre petite Excellence se porte bien

1. Madame de Pompadour, ne doutant de rien, avait abordé la tragédie, mais elle y réussit infiniment moins bien que dans la comédie et l'opéra; elle dut y renoncer.

malgré l'ennui, et je m'en prends à votre rhumatisme du long silence que vous avez gardé avec moi. J'aime encore mieux que ce soit cette petite douleur que si vous aviez changé de façon de penser pour moi, car la mienne pour vous est toujours la même.

» Mes compliments à madame de Nivernais. Comment se porte-t-elle? Et vos enfants?

» Nous jouons la semaine prochaine *Noisy*, il n'a pas été joué dans son temps à cause d'une fluxion dans la tête que j'ai eue. Dites à La Bruère qu'il n'aura de portrait du roi que quand il aura fait encore un opéra en trois actes. »

Madame de Pompadour écrit par le même courrier à M. de Vandière :

« 12 avril 1750.

» Vous avez vu par mes lettres, cher frère, que ce n'était pas ma faute, si vous n'aviez pas eu de mes nouvelles. M. de Nivernais est très content de vous, des politesses que vous lui avez faites, des bonnes dispositions où vous êtes de votre envie de plaire, etc. Continuez, vous ne sauriez mieux faire, et prenez ses avis. Il a beaucoup d'esprit et vous conseillera bien par l'amitié qu'il a pour moi. Sa femme est froide à l'abord, mais sûre et aimable quand on la connaît. »

La marquise fut transportée de joie de la présentation de son frère à Sa Sainteté. C'est un trait caractéristique qui peint bien cette singulière époque, et le mélange bizarre des mœurs les plus relâchées avec le plus grand respect de la religion et de ses ministres. Madame de Pompadour s'empresse de remercier Nivernais avec toute l'effusion et l'amitié possible :

« Mon frère est enchanté de Sa Sainteté, petit époux. Il le trouve on ne peut plus aimable et est touché sensiblement des marques de bonté qu'il lui a données. Je sens qu'il vous en doit une partie et je vous en remercie. J'espère que vous serez toujours content de lui ; ce qui m'en revient me fait grand plaisir et il sent comme il doit les obligations qu'il vous a. Il me paraît que vous vous ennuyez assez honnêtement en public, mais vous avez de quoi vous en dédommager si agréablement en particulier que je vous plains fort peu. *Noisy* a été bien hier, malgré ma disposition à la migraine. Je l'ai eue aujourd'hui. J'espère qu'elle ne m'empêchera pas de recommencer demain pour la dernière fois, après quoi notre théâtre est fermé jusqu'à la fin de novembre. On m'a demandé pour La Bruère un portrait du roi. J'ai pensé le refuser, voulant attendre un second ouvrage, mais j'ai pensé qu'il serait plus engagé par la reconnaissance, aussi j'ai donné ma permis-

sion. Nous verrons s'il mérite la bonne opinion que j'ai de lui. Ce qui me fâche, c'est de ne pouvoir jouer avec plaisir d'autres opéras quand j'ai joué le sien[1].

» Bonsoir, petit époux, j'espère que vous trouverez bon que je vous adresse mes lettres pour mon frère, et qu'il vous donne celles pour moi. Je désire bien véritablement que votre santé continue à être bonne, vous aimant de tout mon cœur. »

1. Le libretto de l'opéra, *le Prince de Noisy*, tiré du conte du *Bélier*, de Hamilton, était de La Bruère. La marquise y jouait un rôle travesti dans lequel elle réussissait à merveille.

IX

1750-1751

Le jubilé. — Maladie de madame de Pontchartrain. — repas de la Sainte-Luce. — Départ de la duchesse Paris. — La question du rouge. — Les amis parisiens, lettres de madame de Rochefort, du duc de Nevers, etc.

C'est en janvier 1751 que devait commencer le grand jubilé donné par Benoît XIV, on s'en occupa longtemps d'avance en France, et Nivernais écrivait à M. de Puysieulx dès le 21 avril 1750.

« Je ne veux point mettre dans ma dépêche une chose que le pape me dit il y a quelques jours, quand je menai M. de l'Hôpital à son audience, parce que je n'aime pas à dire publiquement des choses qui pourraient chagriner quelqu'un, mais je vais vous en rendre compte ici confidentiellement et *candidamente*. Le pape

me dit donc que M. l'évêque de Mirepoix lui avait écrit par le dernier ordinaire pour lui demander avec instance et chaleur que lorsqu'il enverrait le jubilé en France, les évêques dont les sentiments pourraient être suspects fussent exclus et ne pussent pas le recevoir. Cette proposition me paraît avoir choqué Sa Sainteté, qui est toujours fort déterminée à ne faire aucune démarche qui pût occasionner du trouble et du schisme. Le pape répondit à M. de Mirepoix que le roi avait eu la bonté de lui faire demander le jubilé par son ambassadeur; qu'il le lui adresserait, se servant pour cela des mêmes termes dont il s'était servi il y a quelques années dans une semblable occasion; qu'en celle-ci il ne voulait rien innover ni rien faire qui pût faire exciter des remuements et des *ciarle* en France. Il me semble qu'il est heureux que le pape soit dans cette disposition et qu'il vaudrait mieux que tout le monde cherchât à l'y entretenir comme je fais et ferai constamment.

» Par rapport à nos discussions du clergé, les dispositions de cette cour-ci sont toujours les mêmes qu'elles m'ont paru dans le commencement, c'est-à-dire que quoiqu'on désirât de voir l'affaire s'accommoder et qu'on ne fût peut-être fâché d'entrer pour quelque chose dans l'accommodement par une espèce de modération, on ne veut nullement se mettre en avant ni faire la moindre

démarche pour favoriser notre clergé contre les intentions du roi. »

Le pape entretenait toujours une correspondance régulière et fort sérieuse avec le cardinal de Tencin, mais il ne manque jamais d'ajouter en *post-scriptum* une anecdote plaisante sur le prieur Bouget dont parle Nivernais dans une précédente lettre :

« Nous irons, s'il plaît à Dieu, faire les fonctions de la semaine sainte à Saint-Pierre, et lorsqu'il en sera temps, nous nous rendrons à Castel Gandolfo y prendre un peu l'air, nous y mènerons le prieur Bouget. Il a dessein de mettre à fonds perdus à Saint-Louis-des-Français où l'on fait reconstruire le maître-autel. A raison de son grand âge il dispute sur la rente, mais comme on lui a promis de lui donner toutes les semaines une bouteille d'excellente bière, on est assuré qu'il conclura le marché. »

Puis, après son retour, le pape écrit de nouveau le 30 juin :

« Le prieur Bouget nous a tenu bonne compagnie pendant toute la villégiature. Pour faire en sorte qu'il fût content, nous avons fait chercher de la bière dans tout le voisinage. Le car

dinal promajordome en avait ordonné une assez raisonnable provision. En peu de soirées toutes les bouteilles ont été vidées de façon qu'il a fallu les recruter à Albano, chez le roi d'Angleterre, à Frascati, dans la cave de Villa Taverna et à Rome chez Mgr d'Argenvillier, qui en avait de l'excellente en réserve. Le prieur a tout bu sans la moindre incommodité, à l'exception d'un peu de chaleur pendant la nuit, qu'il attribuait aux couvertures du lit et non à la liqueur chérie qu'il avait dans le corps. »

Le pape revint à Rome pour la fête de Saint-Pierre, dont il fait lui-même la description au cardinal de Tencin.

« La fête de Saint-Pierre [illegible]iennellement célébrée par nous au comm[illegible]ement de la semaine dernière par une messe pontificale et par la grande bénédiction donnée de la grande loggia.

» Outre la réunion ordinaire du sacré collège, il était arrivé plus de quarante évêques. Il y eut un concours indicible de nobles étrangers qui, craignant avec raison la chaleur, quittèrent Rome le lendemain. Pendant les deux soirées de la fête et de la veille eut lieu, comme à l'ordinaire, la grande illumination de la coupole et de la colonnade, mais plus du double qu'à l'ordinaire; cela

faisait vraiment un merveilleux effet. Pendant les vêpres, on fit la solennité du chapitre en présence de presque tous les cardinaux qui y concoururent. La musique était admirablement belle. Tous les chœurs de musiciens de Rome avaient été placés dans la première circonférence de la coupole; ils répondaient aux solis qui chantaient à l'orgue.

» S'il y avait dans Saint-Pierre des prébendes pour les chanoinesses comme en Flandre, nous en donnerions une volontiers à la duchesse de Nivernais et une autre à sa sœur, car ces deux dames assistent toujours à ces cérémonies avec la plus grande édification. Après vêpres, elles sont retournées à Frascati toutes deux, avec le reste de la [illegible], pour fuir l'influence de la petite vérole [illegible]gne à Rome. »

Les amusantes anecdoctes que le pape raconte sur le prieur Bouget rempliraient des volumes, malheureusement il est impossible de les donner toutes, cependant nous ne résistons pas à en citer encore une.

Le prieur Bouget aimait passionnément les livres, mais n'en achetait pas, ayant trouvé un autre moyen de s'en procurer. On envoyait quelquefois de France des livres au Vatican par l'intermédiaire de Saint-Louis-des-Français et c'était le prieur Bouget qu'on chargeait de

les remettre au pape « après toutefois lui avoir fait signer un bon récépissé, » dit Benoît XIV, attendu sa conduite passée, car nous savons de bonne source qu'il s'est fait une bibliothèque assez honnête sans avoir acheté un livre et sans qu'on lui en ait fait présent, mais en prenant de côté et d'autre, de manière que, se croyant en danger de mort, pendant sa maladie, il fit appeler ceux qu'il avait volés. Il leur demanda pardon, il les pria de lui faire grâce et de lui abandonner avec bonté tout ce qu'il avait pris, puis il demanda si on lui laisserait encore ce qu'il prendrait à l'avenir s'il revenait en santé sans se corriger! Ils y consentirent et le prieur tout joyeux revint promptement à la vie.

Depuis quelques mois déjà, l'état de la santé de madame de Pontchartrain, son dépérissement et le chagrin profond causé par le départ de sa fille effrayèrent ses amis. Ils donnèrent tour à tour des nouvelles si inquiétantes à M. de Nivernais, qu'il résolut de laisser partir la duchesse pour passer quelques mois auprès de sa mère. Cette séparation douloureuse pour tous deux leur coûtait d'autant plus que le petit comte de Nevers étant au moment d'une dentition difficile, on n'osait pas l'exposer aux fatigues du voyage, on sait l'affection passionnée de M. et madame de Nivernais pour cet enfant, et il fallut les nouvelles données en dernier lieu par M. de Forcalquier

sur l'état effrayant de madame de Pontchartrain pour que la duchesse se décidât à partir

Le duc écrivit à sa belle-mère pour lui annoncer la résolution qu'ils avaient prise; la seule lecture de cette lettre opéra déjà un changement favorable dans la santé de madame de Pontchartrain qui répond à son gendre :

« 4 janvier 1751.

» Cher mouton noir, puisque je dois à votre amitié seule mon retour à la vie et même le désir de la conserver, il est bien juste que j'aie la consolation de vous dire moi-même combien je suis touchée du sacrifice que vous êtes résolu de me faire et dont personne ne peut connaître le prix comme moi. Je périssais sans qu'il me fût venu dans l'idée de vous le demander, sachant ce qu'il en coûtera à mes moutons pour se séparer, ce qui m'a toujours fait craindre cet événement plus que je ne craignais ma mort. Mais puisque mes moutons et mes amis veulent que je vive, il faut bien que j'accepte le secours que votre cœur m'offre et qui m'est si nécessaire. Mais croyez, cher mouton noir, que ce ne sera pas sans partager vos peines et sans sentir combien vous méritez d'être aimé tendrement et fidèlement par votre pauvre et faible berger.

» Adieu. »

« Paris, le 4 janvier 1751.

... personnes dans Paris
... même comptée pour ...
... embarrassées, en s'embrassa...
... de l'an, de ce qu'elles auraient
... mutuellement. Vivons et qu'ils ...
... mots renferment l'objet de tou...
... leurs passions, de leurs désirs, etc
... unique de leur bonheur. Quand ...
... Rouillaud entrera dans notre hôpita...
... deviendra palais et le coche char d...

... de Rochefort écrit en même temps qu...
... elle ne peut s'empêcher d'entrevoi...
... le retour du duc.

... assure que je sens bien vivement l...

... est un charmant conte de fées, fort a...

inquiétudes que madame de Pontchartrain vous donne, et les suites que je vois bien qu'elles auront pour vous. Tout ce qui vous aime, et assurément nous sommes bien à la tête, se flatte qu'il en résultera l'accélération de votre retour; il est impossible pour la tranquillité de tout le monde que vous puissiez rester à Rome plus de quelques mois sans madame de Nivernais si vous ne revenez pas ensemble. Voilà ce que nous disons pour soutenir l'idée de toutes vos peines et par conséquent celle que nous en ressentons. Au reste, ce qui est bien essentiel, madame de Pontchartrain va mieux, depuis qu'elle n'essaye plus aucun remède et qu'elle se tient au quinquina pour fortifier son estomac, elle est bien moins abattue. Elle eut la force de venir hier faire un petit tour ici. Madame de Forcalquier avait désiré avoir des violons pour faire danser une toute petite compagnie de ses amis. Comme notre maison n'est pas faite pour les fêtes nocturnes, on commença à danser l'après-dîner et on y invita quelques enfants en l'honneur de la petite princesse Camion, qui y arriva toute couverte de diamants et jolie à manger; par ses grâces, ses gestes, son esprit, elle fit très véritablement les délices de l'assemblée. Pour ma part, je puis vous assurer que je n'aurais trouvé mon plaisir que dans celui des autres, si elle n'avait pas trouvé le secret de m'intéresser personnellement, parce que je l'aime

passionnément et je puis me vanter d'en être aussi aimée fort tendrement, car votre petite est fort tendre; enfin je ne connais pas une plus aimable enfant. Tout le monde dit : « C'est son père, voilà comme il était à son âge. » Soyez persuadé qu'on ne peut vous rien dire de plus flatteur.

» Mon frère devient en vérité un assez joli sujet, car, malgré le froid, il persiste dans le bien. Le printemps sera une bonne épreuve; je ne l'attends pas avec sécurité, mais s'il s'en tirait sans aucun orage, alors ma confiance serait, je crois, bien établie. Avec cela et l'espérance de vous voir bientôt réunis à vos amis les plus chers, je serais bien contente. Le trio assure le ménage des sentiments les plus vifs et les plus tendres. »

Madame de Nivernais, avant de partir, voulut attendre le dîner traditionnel de la Sainte-Luce, donné par l'ambassadeur de France le 11 janvier, anniversaire de la conversion de Henri IV. La duchesse, dont l'esprit inventif n'était jamais à court, voulut que son premier dîner de la Sainte-Luce marquât par quelque chose de nouveau. Elle renvoya tout son monde à Frascati, y compris ses enfants, et ne garda auprès d'elle que des gens capables de la seconder; puis, mystérieusement, elle se mit à l'œuvre.

Le grand jour arriva; une table immense fut disposée en fer à cheval dans le second salon.

On avait convié environ cent personnes choisies parmi les cardinaux, les seigneurs romains, les gentilshommes français et étrangers en séjour à Rome. Chaque invité amenait avec lui son valet de chambre, soi-disant pour le servir, mais en réalité pour emporter le plus grand nombre de plats possible avec eux. Sous prétexte de satisfaire aux demandes de leurs maîtres, ils venaient quémander de tous les côtés de la table cent choses différentes. On leur en donnait une partie seulement. Ils fourraient les morceaux avec dextérité dans leurs poches, enveloppant même dans une serviette les gros objets et, sortant rapidement de la salle du festin, ils allaient en donner les reliefs succulents à leurs femmes ou à leurs enfants qui les attendaient dans l'escalier. Cet usage était si bien établi, qu'on ne songeait pas même à y mettre ordre, ce qui aurait été bien facile. « Que voulez-vous! avait répondu M. de Saint-Aignan, prédécesseur du duc, il faut que chacun prenne part à la fête. » Ce qu'il y avait de plus grave, c'est qu'au milieu de ce pillage, il disparaissait toujours un assez grand nombre de pièces d'argenterie.

Quand on fut arrivé au moment du dessert qui, suivant l'ancienne mode, ne figurait point sur la table, le majordome donna l'ordre d'ouvrir deux portes latérales dont l'une donnait sur la véritable salle à manger, et l'autre sur le salon

d'audience. On fit passer la première moitié des convives à droite, et l'autre à gauche; et ils trouvèrent, dans chacune des pièces dont nous venons de parler, une table magnifiquement dressée, avec profusion de fruits, de fleurs, de glaces et plats montés qui pouvaient passer pour des chefs-d'œuvre en leur genre. On convint unanimement que de longtemps « on n'avait rien vu qui eût un si grand air. La noblesse romaine s'est empressée, comme dans toutes les occasions semblables, de témoigner au duc de Nivernais combien elle est satisfaite de lui[1]. »

La duchesse avait contribué pour la plus grande part à la réussite de cette fête. Rien ne pouvait arrêter sa prodigieuse activité; elle ne tenait aucun compte de la fatigue; sa maigreur excessive était fort augmentée depuis son séjour à Rome.

Le duc se préoccupait pour elle de la mauvaise saison et des fatigues du voyage, et les nouvelles de madame de Pontchartrain étant meilleures, le départ fut ajourné au mois de mars.

La duchesse quittait Rome, emmenant avec elle mademoiselle de Nevers, La Bruère et une suite assez nombreuse. Madame de Valteville restait auprès de son beau-frère et du petit comte de Nevers, dont la santé était toujours chancelante.

1. Voir *le Mercure historique et politique*, publié à Bouillon. Janvier 1751. Correspondance de Rome.

Cet enfant était l'idole de son père; sa jolie figure, sa gaieté et son aimable caractère auraient suffi à le faire aimer, même sans sa qualité de fils unique et d'héritier du nom. Les adieux furent tristes, plus encore peut-être pour le duc, qui haïssait l'isolement et prévoyait, après le départ de sa femme, une série de corvées qui lui rendraient son absence encore plus difficile à supporter. Cependant, avant le départ de la duchesse, il reçut une lettre de M. de Puysieulx, lui annonçant que le roi lui accordait un congé aussitôt après son entrée faite.

On peut juger aisément de la joie et de l'attendrissement que la nouvelle de l'arrivée de sa fille causa à la pauvre madame de Pontchartrain. Elle écrit à son gendre :

« Non, monsieur le duc, de tous les moutons qui existent dans ce vaste univers, il n'en est point de comparable, pour la bonté et la tendresse, à ce pauvre mouton noir qui reste tristement à Rome, en voyant courir sa brebis chérie par monts et par vaux pour venir rapporter à sa mère le rétablissement de sa santé. Mais la certitude seule de la revoir cette année avait produit ce miracle, et j'étais bien éloignée de vouloir recevoir dans cette saison la marque d'attachement tendre que je reçois de mes moutons. Elle me pénètre, jusqu'au fond de l'âme, d'amour et de

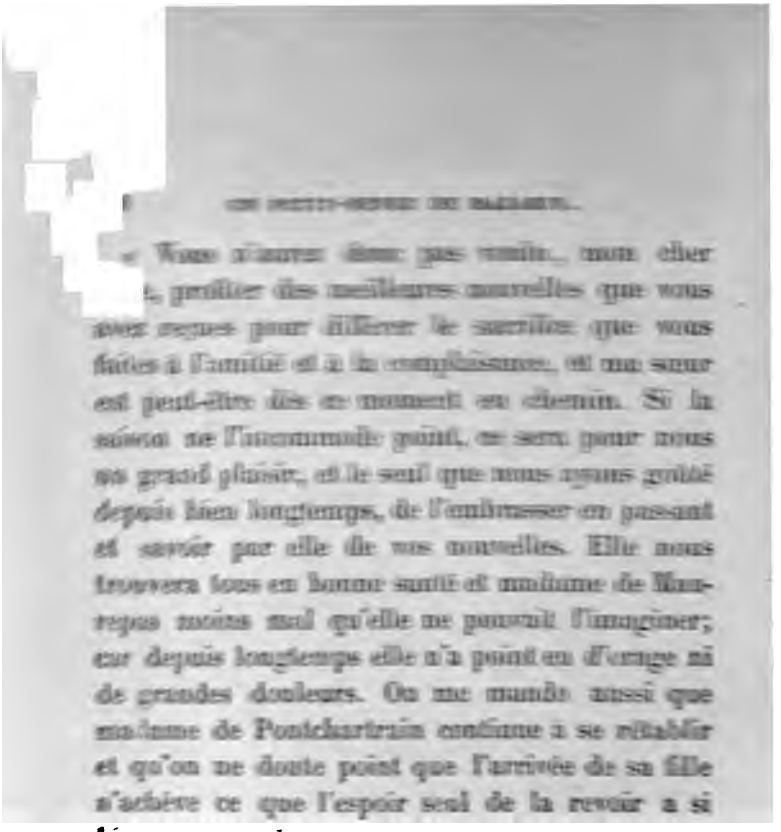

» Vous n'aurez donc pas voulu, mon cher [illegible], profiter des meilleures nouvelles que vous avez reçues pour différer le sacrifice que vous faites à l'amitié et à la complaisance, et ma sœur est peut-être dès ce moment en chemin. Si la mienne ne l'incommode point, ce sera pour nous un grand plaisir, et le seul que nous ayons goûté depuis bien longtemps, de l'embrasser en passant et savoir par elle de vos nouvelles. Elle nous trouvera tous en bonne santé et madame de Maurepas moins mal qu'elle ne pouvait l'imaginer; car depuis longtemps elle n'a point eu d'orage ni de grandes douleurs. On me mande aussi que madame de Pontchartrain continue à se rétablir et qu'on ne doute point que l'arrivée de sa fille n'achève ce que l'espoir seul de la revoir a si bien commencé... »

Avant toute chose et même avant d'avoir revu sa mère, la duchesse voulut embrasser son frère. Elle quitta la route de Paris, à la Charité, pour se rendre à Bourges, où les exilés l'attendaient avec une vive impatience, en compagnie du cardinal de La Rochefoucauld. Les premiers moments furent douloureux et le trajet de Bourges à Turly, château de l'archevêque, se passa dans un silence interrompu seulement par les questions de M. de Maurepas sur la santé du duc et du petit comte de Nevers; mais, à peine arrivés,

madame de Maurepas, laissant son mari avec sa nièce de Nevers, entraîna sa belle-sœur dans sa chambre et là, éclatant en sanglots, elle lui laissa voir sans contrainte toute l'étendue de son chagrin. Après ces deux ans d'exil, l'isolement s'était fait; Paris et Versailles ne se souvenaient guère des absents et, sauf un petit nombre d'amis fidèles, Turly n'était plus qu'un désert. Quant à M. de Maurepas, son courage et sa force de caractère ne se démentirent pas un instant pendant le séjour de sa sœur. Il déploya même tout le charme de son esprit et de sa gaieté pour entretenir sa nièce, mademoiselle de Nevers, avec laquelle il eut de longs tête-à-tête pendant les causeries intimes de madame de Nivernais et de madame de Maurepas.

Il tint à écrire à son beau-frère, aussitôt après le départ de sa sœur, pour lui témoigner la douceur et la consolation que leur avait apporté cette visite.

« Ma sœur partit dimanche, mon cher frère, en assez bonne santé, malgré la fatigue excessive que lui a causée le voyage et la diligence qu'elle a faite pour l'amour de nous, et pour nous donner un jour ou deux de plus. Vous ne pouvez juger que par votre cœur de la joie que nous avons eue de la retrouver après une séparation aussi longue et d'aussi cruels événements. J'ai dû céder souvent

ma sœur à madame de Maurepas, il a bien fallu la céder aussi à notre cardinal[1] qui, pour la première fois, nous a fait apercevoir qu'il était le maître chez lui. J'ai donc été obligé, pour remplir ces intervalles, d'avoir recours à ma nièce, et je vous assure que je m'en suis fort bien trouvé. On m'accuse, comme vous savez, d'aimer les nouvelles connaissances, mais la nouveauté seule n'a point de part au goût que j'ai pris pour elle, et je suis bien assuré qu'il ne fera qu'augmenter. Elle a été charmante ici et a fait les délices de toute la maison. Je voudrais bien être aussi sûr d'avoir réussi auprès d'elle. Je n'y ai rien oublié, mais je n'y ai pas de mérite et j'en ai été bien payé par le plaisir qu'elle m'a fait. Des volumes ne suffiraient pas pour vous rendre tout ce qui a été dit de vous. »

La duchesse arriva le lundi, 29 mars, au soir, à Montargis, où sa mère, sa fille, le président Roujeault[2] et d'autres amis l'attendaient. L'entrevue fut fort tendre, mais l'émotion qu'on redoutait pour madame de Pontchartrain ne causa aucune impression fâcheuse à sa santé. Les deux petites sœurs furent enchantées de se revoir et si « pendant le souper, madame de Pontchartrain et sa fille, suffoquées par la quantité de choses qu'elles

1. Le cardinal de La Rochefoucauld.

2. Le président Roujeault, intime ami des Pontchartrain, Maurepas et Nivernais, était président de la quatrième chambre des en-

avaient à se dire », ne purent ni parler ni manger, mesdemoiselles de Nevers et de Mancini ne perdirent ni un coup de langue, ni un coup de dent, à ce que dit le président Roujeault.

Une particularité singulière préoccupait les amis de la duchesse avant son arrivée. On savait qu'à Rome, les femmes ne portaient pas de rouge. Madame de Nivernais oserait-elle afficher à Versailles un semblable mépris des usages de la cour? Le caractère très résolu de la duchesse et les sentiments de haute dévotion qu'elle témoignait pouvaient la pousser à cette redoutable démonstration. On obtint de madame de Pontchartrain qu'en allant au-devant de sa fille, elle lui porterait un petit pot de rouge pour lui en mettre si elle n'en avait pas. Elle s'acquitta de sa promesse, mais la duchesse refusa net. Madame de Pontchartrain lui représenta que c'était afficher un parti pris outré, puisque la reine elle-même, esclave des pratiques les plus minutieuses de la religion, portait du rouge ainsi que Mesdames. Tout fut inutile et la duchesse arriva sans rouge à Paris, où tous ses amis l'attendaient. Il faut lire les lettres qu'écrivent à ce

quêtes du parlement, et beau-frère du chancelier de Lamoignon. Le président jouissait d'un bien très considérablee, il était vieux garçon et peu lié avec sa sœur, quoiqu'il eût assuré sa fortune à ses neveux. Il passait l'été à Saint-Maur chez madame de Pontchartrain.

sujet MM. de Guerchy, de Choiseul, de Mirabeau, de Forcalquier, etc., pour imaginer l'effet que produisit cette résolution. Le sérieux avec lequel on traite cette affaire est vraiment comique. Voici d'abord M. de Guerchy :

« Votre femme et votre fille se portent bien. La première nous est cependant revenue bien maigre et elle n'a pas voulu reprendre le rouge qui lui aurait été bien nécessaire. Je vous avoue que cela nous afflige tous extrêmement et que nous espérons qu'après l'avoir quitté pour se conformer aux usages du pays où elle était, elle le reprendra pour la même raison. Si j'étais né il y a trois cents ans, j'aurais laissé croître ma barbe et je n'aurais pas mis de poudre, à présent je me fais raser tous les jours et je ne puis me persuader qu'il y ait aucune bonne raison pour se singulariser et se soustraire à l'usage commun. »

C'est au tour du marquis de Mirabeau, maintenant :

« ... La privation totale du rouge m'a fait de la peine, car il est vrai de dire que sans la duchesse de Rohan qui est verte sans rouge, madame la duchesse de Nivernais serait la personne de France à qui cette privation serait la plus remarquable et à un point presque affligeant. Vous savez, mon cher maître, que je suis très

visite. La veille, madame de Nivernais, ne perdant pas une minute, s'était rendue chez M. de Puysieulx pour conférer avec lui sur la grave question de la ruineuse entrée. Le ministre la rassura dès les premiers mots en lui disant que Sa Majesté était résolue d'allouer cent mille livres à l'ambassadeur pour lui alléger le fardeau de cette lourde dépense, et huit jours à peine après son arrivée, l'active duchesse eut le plaisir d'annoncer ces deux heureuses nouvelles à son mari. Elle termine ainsi sa lettre :

«... Je me porte à ravir, cher petit chéri ; j'ai fort bien dormi ; je vous aime à la folie et je suis très contente de ma mère ; je commence à espérer que tout l'abattement qu'elle avait ne venait en effet, comme elle le croyait, que du bouillonnement de la bile et des humeurs que les eaux de Vichy avaient fondues et que les lavements ont extraites, car elle fut fort bien hier tout le jour. Elle a fort bien dormi, a le pouls et le visage excellents et n'a autre incommodité qu'un reste de faiblesse, mais bien différent de ce qu'elle en avait ces jours passés, où réellement elle ne pouvait parler à peine ni se soutenir ; elle reprend son lait, et j'espère que vous la rouverez ce printemps, cher Bar[1], tout à fait

1. On sait que le duc portait le prénom bizarre de Barbon. On ppelait habituellement Louis. Mais sa femme lui donnait sou- nt en plaisantant le diminutif de *Bar*

rétablie et bien déterminée (car elle l'est en effet) à me renvoyer avec vous, ce que tout le monde regarde comme aussi nécessaire que convenable, et certainement je ne combattrai pas cette opinion qui est appuyée en moi par l'impossibilité que je sens de vivre heureuse sans mon Bar, à qui le bon Dieu m'a indissolublement attachée. Remercions-le, mon cher enfant ; aimons-le et méritons les grâces qu'il nous a faites. Vos enfants sont en très bonne santé, fort bien nés et aimables et vous assurent de leur tendre et profond respect. Ma tendresse pour vous, cher petit chéri, durera autant que moi, qui suis bien entièrement et inviolablement votre

» THÉA. »

La satisfaction qu'éprouva le duc, en apprenant cette nomination qu'il désirait si fort, fut doublée en recevant de la main même du roi la lettre suivante :

Le roi au duc de Nivernais.

« Versailles, ce 30 avril 1751.

» Mon cousin, m'ayant été justifié au chapitre que j'ai tenu aujourd'hui dans mon château de Versailles, par les preuves de votre noblesse et par l'acte d'information de votre religion, âge, vie et mœurs et celui de votre profession de foi

que vous avez satisfait à toutes les qualités requises par les statuts pour être reçu chevalier de mes ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, je vous fais cette lettre pour vous dire qu'encore que personne ne puisse porter les marques de l'ordre sans les avoir reçues de ma main après la prestation du serment accoutumé, je consens par grâce particulière qu'aussitôt que cette lettre vous aura été rendue vous portiez la croix du Saint-Esprit cousue sur vos habits extérieurs et celle d'or avec un ruban de couleur bleu céleste en la manière que la portent les chevaliers de mes ordres, et que vous soyez reconnu pour être du nombre, à condition que lorsque vous pourrez venir ici, vous prêterez en mes mains le serment accoutumé et recevrez de moi le grand manteau et le collier desdits ordres, me promettant que la distinction que je fais paraître pour vous en cette occasion augmentera s'il se peut votre zèle et votre application pour le bien de mon service, et n'étant la présente à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

» Louis. »

Personne ne fut plus heureux que le duc de Nevers de la distinction que le roi accorda à son fils, il tient la tête dans l'avalanche de lettres de félicitations qui vont pleuvoir sur le duc, et s'écrie joyeusement :

« ...Vizir bleu ! je vous félicite, vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

» Notre viziresse est en très bonne santé, et ne reviendra que ce soir de Versailles, où elle a achevé toutes ses corvées agréables de remerciements. Rien n'est si flatteur pour vous que tous les assaisonnements de la grâce dont le roi vient de vous honorer, et mon vizir le mérite bien : son sultan rayonne de joie. »

Puis vient mademoiselle Quinault...

« Mes yeux ne m'ayant pas permis, mon aimable et délicieuse mère[1], de vous écrire pour vous rendre grâce de la dispense que vous avez fait accorder à mon neveu et dont j'ai senti tout le prix, j'avais prié madame la duchesse de Nivernais de vous faire passer tous mes remerciements, ainsi que ma vive reconnaissance. Vous verrez qu'un bienfait n'est jamais perdu et que les services qu'on me rend portent bonheur.

» Je suis comblée de joie, monsieur le duc, de la justice que le roi vous rend, et de la grâce qu'il vous fera demain. M. le comte de Saint-Florentin

1. Il est vraiment bien difficile de débrouiller tous les surnoms que se donnent mutuellement nos personnages. Voilà mademoiselle Quinault qui appelle le duc mon aimable mère, nous verrons tout à l'heure le duc de Nevers, parlant de mademoiselle Quinault à son fils, l'appeler « votre excellente mère ».

visite. La veille, madame de Nivernais, ne perdant pas une minute, s'était rendue chez M. de Puysieulx pour conférer avec lui sur la grave question de la ruineuse entrée. Le ministre la rassura dès les premiers mots en lui disant que Sa Majesté était résolue d'allouer cent mille livres à l'ambassadeur pour lui alléger le fardeau de cette lourde dépense, et huit jours à peine après son arrivée, l'active duchesse eut le plaisir d'annoncer ces deux heureuses nouvelles à son mari. Elle termine ainsi sa lettre :

«... Je me porte à ravir, cher petit chéri ; j'ai fort bien dormi ; je vous aime à la folie et je suis très contente de ma mère ; je commence à espérer que tout l'abattement qu'elle avait ne venait en effet, comme elle le croyait, que du bouillonnement de la bile et des humeurs que les eaux de Vichy avaient fondues et que les lavements ont extraites, car elle fut fort bien hier tout le jour. Elle a fort bien dormi, a le pouls et le visage excellents et n'a autre incommodité qu'un reste de faiblesse, mais bien différent de ce qu'elle en avait ces jours passés, où réellement elle ne pouvait parler à peine ni se soutenir ; elle reprend son lait, et j'espère que vous la trouverez ce printemps, cher Bar[1], tout à fait

1. On sait que le duc portait le prénom bizarre de Barbon. On l'appelait habituellement Louis. Mais sa femme lui donnait souvent en plaisantant le diminutif de *Bar*

Nous nous attardons peut-être un peu dans toutes ces lettres de famille et d'amis, mais il nous semble qu'un intérêt particulier s'attache à ces pages affectueuses, aimables et délicates. Elles expriment toutes un sentiment si vrai que le cœur en est touché. Cette mère qui se meurt et que le seul espoir de revoir sa fille suffit à ranimer; ce père-grand, cloué chez lui par la goutte, si joyeux de voir à sa table sa viziresse et ses petites-filles et se hâtant de s'emparer des dents de celle-ci, des pieds de celui-là; le dévouement de la duchesse envers son frère, qui lui fait retarder de trois jours la joie d'embrasser une mère qu'elle aime pourtant assez pour lui sacrifier son mari; enfin, le duc lui-même se privant sans balancer de celle qui lui est si chère: voilà un ensemble de sentiments généreux de sensibilité et de bonhomie familière qui ne ressemble guère au XVIIIe siècle qu'on nous peint. Toutes ces lettres ne s'attendaient pas à être conservées et mises au grand jour; elles ont donc le charme de la vérité, il s'en dégage une atmosphère qui réchauffe le cœur et satisfait l'esprit. Il fait bon vivre avec ces honnêtes gens-là, qui, par-dessus le marché, sont parfaitement aimables. Revenons maintenant à Rome.

L'année du jubilé devait être extrêmement fatigante pour le pape, car il ne se ménageait pas et remplissait aussi strictement que le moin-

dre prélat les obligations de sa charge de souverain pontife. Il ne passa que le mois de mai à Castel Gandolfo et rentra à la fin de juin, il écrit:

« La saison commence à être très belle et ceux qui sont en villégiature sont à portée de bien profiter du séjour de la campagne. Quant à nous, nous jouissons à Rome d'une très bonne santé. Le matin, nous travaillons dans notre cabinet à expédier différentes affaires. L'après-dîner, nous visitons les basiliques pour gagner le jubilé et nous ne donnons audience aux ministres que tous les samedis matin, ce qu'il serait peut-être fort utile de continuer toute l'année, car il ne nous vient journellement que trop de ministres et une infinité d'autres personnes pour avoir seulement l'honneur de faire perdre au pape du temps mal à propos; pas un ne manque en le quittant à l'exhorter de ne pas travailler après le dîner, parce que cela est malsain, sans faire attention qu'il pourrait répondre à ce beau faiseur d'exhortations, que c'est lui en particulier qui oblige le pape à travailler l'après-dîner en lui faisant perdre en discours inutiles le précieux temps de la matinée...

» *P.-S.* — Le prieur Bouget est gras comme *porco*, et rubicond comme Bacchus; il ne se souvient plus du tout d'avoir été malade, mange et boit comme quatre. Il préfère dîner seul plutôt qu'à la table du cardinal majordome, parce

qu'il prétend qu'on y compte les morceaux qu'il mange, et les rasades qu'il boit pour me les raconter. Le duc est toujours à Frascati, fuyant le mauvais air qui règne à Rome; il est souffrant de clous à la poitrine; ses carrosses sont arrivés, il a défendu qu'on les déballât. »

Le jubilé avait été annoncé, à Paris, par le son de toutes les cloches des églises stationnales. Pendant tout le mois d'avril, dès sept heures du matin, de nombreuses processions visitèrent Notre-Dame et Sainte-Geneviève. « On n'avait jamais vu tant de dévotion, dit l'avocat Barbier, que depuis l'ouverture du jubilé au dimanche de la Passion. Il y a tous les jours, pour les stations, un concours étonnant de carrosses à Notre-Dame, toutes les princesses de la cour et les principaux habitants de la ville, hommes et femmes. » Il sembla même qu'il y avait une affectation des gens de qualité à célébrer ce jubilé, par rapport aux circonstances dans lesquelles se trouvait le roi à l'égard de madame de Pompadour.

La favorite avait, en effet, grand'peur de ce jubilé et tout monde attendait avec impatience de voir quelle serait la conduite du roi; on prétendait même que la marquise avait retenu un appartement dans un couvent pour y passer le temps de la retraite de son royal amant, espérant bien le ressaisir après, tandis qu'une nom-

breuse cabale à la cour, redoutant le crédit sans cesse grandissant de madame de Pompadour, espérait bien que cet événement la renverserait.

Toutes ces rumeurs tombèrent, car le roi ne fit point son jubilé et continua ses petits voyages à Bellevue et à Crécy, comme à l'ordinaire.

La duchesse, très fatiguée de toutes ses démarches, alla passer quelques jours chez les Maurepas.

« Elle est repartie pour Bourges, écrit Mirabeau, après avoir tenu ici et à Versailles une conduite entièrement et généralement approuvée; seulement l'a-t-on trouvée un peu trop affairée; à cela j'ai répondu que telle elle était par nature, et que lorsqu'elle achetait ses premières serviettes et la poulie de son grenier elle était tout de même, que toujours je l'avais vue agissante, occupée et ne manquant à rien, ni à personne. »

Jusqu'ici nous ne nous sommes occupés que de la duchesse; il faut dire cependant quelques mots de mademoiselle de Nevers et de l'impression de son père-grand, qui jusqu'alors était peu favorablement disposé pour elle. La petite le savait bien, et comme elle savait également que la gourmandise était le péché mignon du vieux duc, elle résolut de le prendre par là.

C'est lui-même qui nous en informe.

« ... Je force Mala Grazia à venir dîner demain chez votre père, à la suite de la viziresse et de

ses deux filles, dont l'aînée veut, nous dit-on, faire un pain gratté à son père-grand. Je l'ai trouvée moins laide de visage que quand elle est partie de Paris pour aller à Rome, et devant moi elle a eu les pieds plus en dehors, pour me plaire à ce que dit sa mère. Il me parut le jour que je la vis, jeudi dernier, qu'elle continue à avoir beaucoup d'esprit et je ne fus pas fâché de lui découvrir un peu d'accent romain dans le palais.

» Je me suis déjà emparé du gouvernement de ses dents et machoire sous le bon plaisir de sa mère, et de son père sans le consulter. Pour Mancinon, elle continue à être pétrie de grâce et d'envie de plaire. Nous verrons demain comment les deux sœurs s'en tireront par confrontation.

» Je vous recommande les pieds en dehors et l'accent romain du comte de Nevers, moyennant quoi, tout le monde ment, ou il sera charmant. »

Tout réussit à souhait, le pain gratté était parfait, « l'infante de Nevers », comme l'appelle son père-grand, marqua avec une petite malice très fine son accent romain pour mieux lui plaire et y réussit.

« Mademoiselle de Nevers n'eut pas besoin de prendre tant de peine pour séduire madame de Rochefort.

» Mon frère vous a rendu compte de la mère, monsieur le duc, et moi je vais vous rendre compte

de la fille. Enfin, nous sommes parvenues hier au bonheur de la voir. Madame de Pontchartrain nous l'a amenée pour qu'elle fût plus en liberté que ne l'accorde madame sa mère. M. de Forcalquier serait trop heureux s'il avait une pareille ressource dans sa maison. Il n'y a rien de si singulier et de si comique que sa conversation; elle parle et entend avec une vivacité très rare dans de grandes personnes, ce que je n'ai jamais vu dans un enfant, et son maintien est celui de son esprit, moyennant quoi, elle paraît une petite personne toute formée, et on est tenté de croire qu'elle ne grandira plus. A l'égard de sa figure, je la trouve infiniment mieux que quand elle est partie pour Rome. Sa taille est parfaitement bien coupée, et en tout elle est très agréable. Voilà au vrai ce que j'en pense...

» Je ne puis vous exprimer la joie du pauvre Forcalquier de revoir tout ce qui vous appartient, surtout s'il n'avait fallu rien rabattre de ses espérances sur vous, et vous ne devez pas le trouver mauvais, car il n'existe que par les plaisirs de l'attente; il a été rudement tourmenté depuis plusieurs jours... Vous êtes bien honnête, malgré vos occupations, d'avoir songé à nous donner de vos nouvelles par la petite lettre que vous m'avez écrite la semaine dernière. La mienne ne finirait point si je pouvais vous dire tout ce qui s'est dit sur vous dans le cabinet vert depuis quinze jours. »

X

1751

La question des carrosses. — L'entrée publique. — L'ordre du Saint-Esprit accordé à l'ambassadeur. — Naissance du duc de Bourgogne. — Fête donnée par l'ambassadeur à ce sujet. — Retour du duc de Nivernais en France. — Les intrigues du nonce.

Pendant le séjour de la duchesse à Bourges, elle apprit de son mari qu'il se décidait à faire, dans le plus bref délai possible, sa ruineuse entrée ; après la grâce dont il venait d'être l'objet de la part du roi, il ne voulait plus reculer. La Bruère et M. de Raimond avaient fouillé avec soin les archives pour retrouver l'exacte tradition de l'entrée ; il fallut remonter très haut, car le cardinal de La Rochefoucauld n'en avait pas fait. Enfin, on retrouva toutes les instructions nécessaires. Cela nous amène à un sujet sur lequel nous avons jusqu'ici gardé le silence.

Nous pourrions intituler ces pages rétrospec-

tives le chapitre *des carrosses*, digne pendant du chapitre *des chapeaux*. Depuis le départ de Nivernais pour Rome jusqu'au jour de son entrée officielle, tout le monde s'en mêlera. Il faudra d'abord obtenir du roi qu'il fasse don à son ambassadeur d'un certain nombre de carrosses de gala, destinés à cette fameuse entrée. Il y en a déjà deux au palais de l'ambassade qui peuvent servir à la rigueur; il en manque donc trois. Qui les donnera? ou plutôt qui les payera? Voilà la question. On cherche à en obtenir deux du roi, et c'est le cardinal de Tencin qui se charge de la négociation; il la presse de telle façon que le comte de Maurepas, encore ministre à ce moment-là, est obligé de l'arrêter, de peur que les carrosses trop vite prêts ne forcent l'ambassadeur à hâter sa ruineuse entrée. On fait pressentir que le roi donnera deux carrosses et que le duc n'a plus besoin que d'en faire faire un. C'est madame de Pontchartrain à laquelle il confie cette mission; la bonne dame la prend si fort à cœur, qu'elle écrit cinquante pages à ce sujet avec un sérieux à mourir de rire. Le duc est le seul qui prenne la chose gaiement, tout en y attachant une certaine importance.

Il écrit à la zélée madame de Pontchartrain:

« J'ai reçu votre lettre du 6 de ce mois, adorable berger, et je n'ai le temps de vous en

[illegible] vous embrasser avec toute la tendresse de mon cœur. Cette façon de reconnaissance est la plus expéditive et s'accorde très bien avec une quantité de baisers qui m'absorbent elle-même. Voici présentement mes ordres à mon cocher, je me jette à ses pieds pour le supplier de me faire l'acquisition de la berline de Francin, si elle est encore à vendre sinon de m'en faire faire une par le même, et dans le même goût précisément. À la différence, que j'y voudrais la doublure d'un bleu plus clair ou jaune et les cartisanes et franges en argent, ce qui diminuera un peu la dépense et fera un peu de variété. J'avais une idée qui a peut-être quelque chose de bon, mais que je soupçonne aussi de n'être que baroque et ridicule. Ce serait de ne mettre point de dorures du tout, pas même sur le corps, les faisant seulement bien sculptés, bien peints et bien polis, et de couvrir tous les panneaux en velours pareil à celui du dedans et avec des cartisanes d'argent. Cela ne serait pas, je crois, plus cher beaucoup que la peinture et serait beaucoup plus *charlatan*...

« Vous sentez bien, au reste, que vous êtes *ognuna conte padrona del tutto;* si la berline bleue de Francin est encore à vendre, il serait, je crois, plus sage de s'y arrêter. Cependant, si mon idée des panneaux de velours vous plaît, je vous prie de me faire faire un devis, et en cas qu'il ne

Dès lors, on suit avec un intérêt palpitant la fabrication. « Il n'y a qu'une nouvelle intéressante à vous mander, écrit-on au duc, le bois de votre premier carrosse est fait. »

Le marquis de Puysieulx qui rêve aussi à ces carrosses, propose de faire les harnais en maroquin du Levant. Le duc en parle au pape qui n'est pas de cet avis, et le cardinal Valenti consulté déclare que c'est une idée *scommunicata*. Enfin on adopte, d'après l'avis du carrossier, des harnais en velours de la couleur du carrosse et brodés d'or. Madame de Pontchartrain, qui n'en dort plus, envoie projet sur projet pour la berline qui n'est plus nécessaire ; on s'occupe de cette grave affaire autant à Paris qu'à Rome.

« On fait ici des carrosses superbes, dit l'avocat Barbier dans son *Journal*, pour l'entrée du duc de Nivernais, ambassadeur de France, dans la ville de Rome : ces carrosses ont été placés dans une grande loge de planches, qu'on a construite dans la place du Carrousel, vis-à-vis le Louvre, pour les laisser voir au public. Il y a trois carrosses, mais surtout les deux premiers sont de la dernière magnificence : ils sont d'abord d'une grandeur considérable : la caisse parfaitement sculptée et dorée aussi bien que les roues ; les panneaux d'une très belle peinture : les mains de ressorts et les boucles de serpente, travaillées

au mieux et dorées en or et moulures ; l'un en dedans garni d'un velours cramoisi en griffe d'or et d'une très belle broderie, avec les galons et franges ; l'autre est tout bleu et or, caisse et train velours bleu tout brodé d'or. On dit qu'on n'en a point vu d'aussi grand goût ; aussi a-t-on mené les deux beaux carrosses bien couverts à Choisy, dans le dernier voyage du roi, pour les lui faire voir... »

Le roi fut très satisfait de la beauté des carrosses, et madame de Pompadour écrivit au duc pour l'en féliciter. On fit partir les voitures soigneusement empaquetées et escortées par le carrossier lui-même, et une escouade d'ouvriers, pour le cas où un accident quelconque arriverait en route. Le voyage fort long se passa sans encombre, et enfin les carrosses arrivèrent à Civita-Vecchia.

Mais voici bien un autre embarras, on attela six bœufs forts et vigoureux à chaque voiture, et les malheureuses bêtes ne purent parvenir à les traîner à plus de deux milles de ce port; il fallut aller chercher des buffles à Rome. Cela donna fort à penser au duc qui se demanda « comment il pourrait trouver le jour de son entrée des chevaux assez forts pour monter avec ces énormes et superbes machines la montagne de Monte-Cavallo ». En attendant on tint les carrosses

enfermés ; et il fut décidé que personne, sauf le duc et la duchesse, ne les verrait avant l'entrée.

M. de Maurepas avait eu l'aimable pensée d'offrir à son beau-frère sa propre croix du Saint-Esprit en superbes brillants ; il en fit confidence à sa sœur lors de sa visite à Bourges, et il chargea La Bruère de l'emporter lorsqu'il retourna à Rome, après avoir accompagné la duchesse jusqu'à Paris. Il espérait que sa sœur lui aurait gardé le secret, voulant en faire la surprise au duc, mais madame de Nivernais n'avait pu se taire. Ce présent, qui semblait annoncer un renoncement complet à tout espoir de retour, toucha vivement le duc qui exprima sa gratitude à son beau-frère dans les termes les plus vifs.

Maurepas répond :

« Il est vrai, mon cher frère, que ne vous connaissant pas fort attaché à votre parure, je me suis contenté de traiter avec ma sœur l'article de la croix dont la pensée me vint sur-le-champ, et j'espérais qu'elle vous l'aurait laissé ignorer comme moi jusqu'à l'arrivée de La Bruère, qui aura pu vous rendre compte de l'effet qu'elle a fait dans la ville de Bourges, et qui me donne lieu d'espérer qu'elle sera en état de soutenir l'éclat dont vous allez l'environner. Ma sœur m'a assuré que vous ne l'aviez pas vue depuis que je l'ai fait remonter ; en ce cas vous aurez peine à la reconnaître. Mais

telle qu'elle soit, je serai trop content si quelques fois elle vous fait penser à moi.... »

Le pape désigna le dimanche 5 juillet pour l'entrée du duc de Nivernais. Aussitôt après dîner, l'ambassadeur se rendit en voiture particulière et fort simple à la porte del Popolo, où la maison de la chambre apostolique avait été mise à sa disposition et brillamment décorée par ses soins. Il y trouva les princes, les cardinaux et les gentilshommes romains qui l'attendaient et le félicitèrent sur son heureuse arrivée, comme s'il descendait de sa chaise de poste. Il y avait déjà cent onze carosses magnifiques avec leurs plus beaux attelages et leurs plus riches livrées. Puis arriva le cardinal Portocarrero, ministre plénipotentiaire du roi d'Espagne, qui devait accompagner S. E. l'ambassadeur de France dans son entrée; il avait un carrosse à six chevaux avec une livrée particulièrement riche. Les carrosses des trois auditeurs de Rote, l'abbé comte de Canillac, Cortada et Figueroa, parurent aussitôt après avec des attelages superbes, mais aucun n'égalait le carrosse du cardinal Valenti, qui éclipsait tous les autres ; il contenait *l'illustre Paolo Borgagelli, maître de chambre de Son Éminence*, avec quatre laquais montés derrière et revêtus d'une livrée d'une richesse extraordinaire. Après les compliments d'usage, le cardi-

nal Portocarrero et l'ambassadeur de France montèrent dans le carrosse du cardinal Valenti : l'ambassadeur en habit de voyage, le cardinal en grand costume, ainsi que messeigneurs de Canillac, Cortada et Figuerroa et le maître des cérémonies du cardinal Valenti ; ils s'acheminèrent ainsi vers Rome.

Le carrosse était entouré non seulement des laquais à cheval de l'ambassadeur, mais encore de tous ceux des deux Éminences, et des dix prélats venus à sa rencontre. Il était précédé du piqueur d'usage, de deux trompettes à cheval, de deux coureurs et de deux gardes, de l'intendant, du sous-intendant et de trente serviteurs de la maison du duc, tous à cheval, en livrée écarlate galonnée d'argent fin ; puis venait un nombre infini d'autres domestiques au service de l'ambassadeur portant la même livrée ; enfin douze pages à cheval vêtus de blanc galonné d'argent, avec des chapeaux noirs à plumes blanches, montés sur des superbes chevaux recouverts de housses richement brodées. Ils escortaient six voitures à caissons sur lesquels étaient jetées des couvertures de drap fin ornées de broderies d'or et d'argent d'une beauté singulière, au milieu desquelles se détachaient en couleur brillante les armes de Son Excellence. Les voitures de l'ambassade au nombre de dix suivaient immédiatement, remplies par le personnel et les gentils-

hommes attachés, puis toutes celles des cardinaux, princes romains et nobles. Ce magnifique cortège suivit dans l'ordre indiqué la longue rue du Corso où il eut grand peine à se faire jour au travers de l'affluence énorme de peuple accourue pour le voir. Cette foule compacte couvrait tout le parcours du cortège jusqu'au palais Césarini, près de Saint-André-del-Valle, demeure de l'ambassadeur; les acclamations et les cris de joie de la multitude ne cessèrent pas une minute.

Arrivé au palais, l'ambassadeur descendit accompagné du cardinal Portocarrero,. et, pendant qu'il allait échanger son habit de voyage contre un habit de cérémonie,on distribua dans les appartements, dont toutes les portes étaient ouvertes, une profusion de rafraîchissements de toutes espèces. Pendant ce temps, les trois magnifiques carrosses du roi étaient amenés devant la porte du palais. L'ambassadeur redescendit et monta dans la voiture du cardinal Portocarrero pour se rendre au Quirinal, ils étaient suivis du même cortège, avec les trois carrosses vides. L'ambassadeur avait un habit de drap d'or brodé d'argent, la veste d'étoffe d'argent. Le grand cordon bleu reposait sur sa poitrine avec la brillante croix du Saint-Esprit en diamants offerte par M. de Maurepas; les plumes blanches de son chapeau étaient attachées par une agrafe de diamants avec un gros rubis balai au centre. Ils arrivèrent au

Vatican fort tard, car tout ce parcours fait au pas, avec des arrêts continuels causés par la foule, avait pris plus de temps qu'on ne le pensait. Le pape attendait l'ambassadeur sur son trône dans la grande salle d'audience et, après les saluts d'usage, M. de Nivernais prit la parole en ces termes :

« Très Saint-Père,

» L'étroite union qui règne entre le saint-siège et la France forme le prix flatteur du ministère dont je suis honoré, et quand le roi, mon maître, envoie un ambassadeur à Rome, c'est moins un emploi qu'il confère qu'une faveur qu'il accorde à l'un de ses sujets. Cette vérité constante sans aucune interruption depuis longtemps n'a jamais été reconnue avec plus d'éclat que sous le pontificat de Votre Sainteté, dont toute la France, à l'exemple du roi, chérit, respecte et admire les vertus, la sagesse et les lumières supérieures. Tels sont les sentiments que j'ai ordre de vous témoigner, Très Saint-Père; je n'ai d'autre instruction que d'être auprès de vous l'organe de l'amour et de l'attachement filial dont le roi, mon maître, a donné tant de preuves au saint-siège et qu'il professe particulièrement pour la sainte personne de Votre Sainteté. Le moment le plus heureux de ma vie est celui où j'ai été choisi pour une com-

mission si chère et dont le succès est si assuré. Il ne me reste rien à désirer en la remplissant que de mériter personnellement vos bontés par mon profond respect et mon empressement à concourir, autant qu'il me sera possible, à tout ce qui pourra être de la satisfaction de Votre Sainteté. »

Le pape, en répondant à cette harangue, exprima, de la manière la plus forte, ses sentiments de zèle et d'attachement pour le roi, et Sa Sainteté y ajouta les termes les plus flatteurs pour l'ambassadeur et pour la nation française. Le duc de Nivernais, après cette audience, monta dans son plus beau carrosse, accompagné de deux cardinaux, il fit monter dans les autres les princes et cardinaux romains du plus haut rang et retourna au palais de France, où il trouva les présents que le pape y avait fait porter et qui consistaient en tous les objets nécessaires à de nouveaux arrivants, dans une maison soi-disant vide :

Un bassin de citrons;
Une caisse de rosolio;
Deux caisses de chocolat;
Deux caisses de cire bougies;
Deux caisses de sucre;
Deux caisses de confitures;

Quatre caisses de fruits confits;
Deux caisses de jambons;
Quatre caisses de mortadelle;
Deux fromages de Parmesan;
Deux paniers de *marzolini* de Florence (fromage de mars);
Un panier de beurre;
Deux caisses de vin;
Deux paniers de pain;
Trois cages de tourtereaux;
Une cage de chapons;
Et *une génisse vivante!*

M. l'ambassadeur, après avoir donné aux porteurs de généreuses gratifications, fit cadeau d'une montre en or à Mgr Presi, premier maître d'hôtel du pape, qui avait présenté les susdits cadeaux, et d'une autre montre en or au maître de chambre de Son Éminence le cardinal Valenti.

Les Romains furent enchantés du spectacle et leurs journaux en firent de pompeuses descriptions. Le pape écrit à Mgr de Tencin :

« 7 juillet 1751.

» L'après-dîner de dimanche se fit l'entrée publique de l'ambassadeur de France avec un applaudissement universel... On ne peut dire si c'est la magnificence ou le bon goût qui l'ont emporté dans cette fonction. Tout a été magnifique, brillant, noble et applaudi universellement. »

Madame de Pompadour ne manqua point de féliciter le duc sur l'heureux succès de son entrée.

« Je vous plains, petit époux, de l'ennui et de la fatigue que vous a causé votre entrée à Rome, j'imagine cependant que votre cordon bleu aura adouci bien des choses. Nous sommes éloignés d'avoir du chaud ici, il n'en a pas fait huit jours dans tout l'été. Il pleut continuellement, ce qui est très fâcheux pour les biens de la terre. Dans tous les temps, j'aurais pris part aux détails de la santé de M. votre fils, mais dans ce moment j'y suis encore plus sensible. M. de Tournehem me faisant sentir le chagrin de craindre pour ceux qu'on aime. Je crois que vous n'ignorez pas la chute qu'a faite le roi ; il s'en porte heureusement à merveille, mais cela fait frémir pour l'avenir. J'imagine que vous ne me gronderez pas de l'événement arrivé à M. de Saint Florentin [1]. Aujourd'hui vous y reconnaîtrez que je n'oublie pas les gens qui ont de l'amitié pour moi. Vous pouvez vous en être aperçu souvent. Bonsoir, petit époux, soyez juste en m'aimant de tout votre cœur. »

Le roi fut aussi très satisfait de la splendeur

1. Il venait d'être nommé ministre d'État.

déployée par le duc à son entrée et il donna ordre à M. de Puysieulx de lui accorder le congé qu'il désirait depuis longtemps. M. de Puysieulx s'acquitta de cette agréable commission par une lettre fort obligeante, dans laquelle il exprimait la satisfaction du roi. Mais le duc ne voulut pas pas profiter immédiatement de la permission pour plusieurs motifs :

Le duc de Nivernais à M. de Puysieulx.

« Rome, août 1751.

» Plus vous avez la bonté de songer à moi, monsieur, plus vous m'obligez à m'oublier moi-même pour m'occuper de ma situation et de la représentation dont je suis honoré. Elle exige que je ne fasse aucune démarche qui puisse être vue de mauvais œil dans ce pays-ci et je vois clairement à mon grand regret que celle de partir dans ces circonstances et pour ainsi dire en revenant de ma première audience publique y serait fort mal interprétée... Quoique mes affaires exigeassent que je fisse un tour en France, mon voyage n'était pas si prochain qu'on le disait ; ce qui est conforme à ce que j'ai toujours eu l'honneur de vous mander, monsieur, aussi bien qu'à madame de Pompadour. Pour mon hon-

neur et pour le bien du service du roi, j'ai dû démentir ce bruit. »

Mais ce n'était pas là toute la pensée du duc; on attendait avec impatience les couches de la dauphine; si elle mettait au monde un fils, on devait célébrer cet événement par de grandes réjouissances, et l'ambassadeur ne voulait, pour rien au monde, se dérober à cette obligation, surtout au moment où le roi venait de lui accorder cent mille livres pour son entrée. Il explique cela à M. de Puysieulx et ajoute :

« On attribuerait infailliblement mon départ à une avarice sordide... Je pourrais, à la vérité, partir aussitôt après avoir donné ma fête, et c'est à quoi je ne manquerais pas si je n'avais à reporter en France que ma personne. Mais j'ai à conduire avec moi un enfant fort délicat, que je ne puis raisonnablement exposer à la rigueur de l'hiver, en voyage. Ce même enfant me serait ainsi un obstacle pour mon départ prochain, attendu qu'il est dans la crise de ses dernières dents qui sont au moment de percer et qui lui occasionnent d'un jour à l'autre diverses incommodités... Telles sont les raisons, monsieur, qui me font prendre le parti tristement raisonnable de ne profiter du congé que le roi veut bien m'accorder que beaucoup plus tard. »

A Versailles et dans le conseil on approuva fort le duc de cette sage résolution.

Pendant les fatigues de son mari, la duchesse se reposait à la campagne, chez mesdames de Rochefort et de Forcalquier, dans leur belle installation de Meudon, que le roi leur avait conservée après la mort du maréchal de Brancas. Ce séjour ravit le pauvre Forcalquier, pour lequel les distractions étaient de plus en plus nécessaires. Il écrivit à son ami une chaude lettre de remerciements, mais la lettre de madame de Rochefort, sur le même sujet offre un intérêt d'un genre particulier qui nous touche davantage.

« Meudon, ce 17 août.

» Mon frère vous a mandé lui-même la semaine dernière, monsieur, le bien que lui avait fait la compagnie que nous avions le bonheur de posséder. En effet, je n'en ai jamais vu un si marqué, car il s'est tiré de ce dernier accident plus facilement et plus promptement que d'aucun autre, quoiqu'il en eût tous les mêmes caractères. Mesdames de Pontchartrain et de Nivernais sont parties d'hier vendredi à midi, et M. Roujeault était parti la veille à onze heures du soir pour aller encore faire une bonne action en allant voir vos exilés. Ces trois personnes, que

nous avons possédées neuf jours, ne nous ont laissé de regrets pendant tout le temps que pour vous seul. J'ai même souvent dit à madame de Nivernais, qu'il fallait nous en distraire, puisque cette importune idée n'était bonne qu'à troubler notre bonheur. Vous comprenez mieux que personne combien j'ai été sensible au plaisir d'être avec tout ce que vous avez de plus cher ; qu'il m'a été doux de me retrouver avec une amie telle que madame de Nivernais! de la voir à toutes les heures de la journée et de jouir de toutes les ressources, et de tous les charmes de son cœur, de son esprit, et de son humeur! Je lui ai prouvé à la vérité d'une manière fort triste tout le prix et toute la confiance qu'elle m'inspire. Madame de Pontchartrain est bien faite aussi pour attacher, et il y a déjà longtemps que j'ai pris pour elle les sentiments de la famille. M. Roujeault est aussi un homme excellent et d'une gaieté douce et vraie qui est bonne dans toutes les situations. Enfin le commerce de ces trois personnes gagne encore beaucoup dans l'intimité et la continuité, aussi leur séjour ici nous a fait beaucoup de bien pendant qu'il a duré, mais pour nous faire ensuite beaucoup de mal par la comparaison. Cependant, croyez que j'en conserverai toujours beaucoup de reconnaissance. Je fais mon compliment à Votre Excellence, de ce qu'elle est quitte de ses visites, et de ce

qu'elle s'en est si bien tirée. Adieu, monsieur, il ne faut pas abuser plus longtemps de votre temps et de votre loisir. Je n'ai rien à vous apprendre sur les sentiments qui m'attachent à vous. »

Les lignes qu'on vient de lire prouvent, à notre avis, l'erreur dans laquelle sont tombés plusieurs écrivains. Comment admettre qu'une femme comme madame de Rochefort, aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, s'exprimât ainsi sur le compte de madame de Nivernais, et fût en même temps la maîtresse de son mari...

Après le départ de la duchesse, le duc était resté installé à Frascati et avait offert l'hospitalité à M. de Vandière, de retour de Turin. Celui-ci accepta et ne manqua pas d'instruire sa sœur de cette gracieuse invitation. Le duc lui avait écrit de son côté qu'il redoutait d'avance les dépenses nécessaires pour les fêtes en l'honneur de l'enfant attendu de la dauphine, surtout si c'était un duc de Bourgogne. Madame de Pompadour lui répond :

« Septembre 1751.

» Vous faites très bien, petit époux, de ne pas rester à Rome pendant les chaleurs, puisqu'elles y sont dangereuses pour la santé. Je suis bien

sûre que mon frère profitera de la permission que vous lui avez donnée tant qu'il croira ne pas vous importuner. Nous sommes toujours dans l'attente de l'accouchement de Madame la dauphine, cela ne peut être long; ainsi il est très possible que vous receviez la nouvelle avant cette lettre. Vous ferez très sagement de ne pas passer la somme que le roi vous donne pour la fête. Il n'est pas juste, comme vous le dites très bien, que les enfants de Monsieur le dauphin ruinent les vôtres. Bonjour, petit époux, mes compliments à votre première femme.

» MARQUISE DE POMPADOUR. »

La délivrance de la dauphine était attendue avec d'autant plus d'impatience, qu'après quatre accidents successifs elle avait mis au monde une fille. Cette fois-ci on était pleinement rassuré quant à la crainte d'une fausse couche, mais serait-ce un prince ou une princesse? Voilà ce qui préoccupait fort le roi et le public, qui souhaitaient passionnément tous deux un héritier au trône. Le dimanche 12 septembre, le roi, accompagné de plusieurs dames et seigneurs de la cour, alla souper à Trianon où il devait passer la nuit. Il jouait tranquillement au piquet quand tout à coup il entend une rumeur dans l'antichambre; il s'informe de la cause de ce bruit,

un valet de chambre rentre aussitôt et d'une voix si émue qu'on l'entend à peine, dit que Madame la dauphine est accouchée d'un prince. Le roi se lève aussitôt et court lui-même dans l'antichambre où il trouve un suisse accouru à cheval de Versailles, les cheveux moitié épars et moitié en papillotes, tant il s'était pressé de venir apporter la grande nouvelle. En entrant dans l'antichambre, Louis XV rencontre M. de Turenne, qui arrivait au galop pour la confirmer. Le roi est tellement saisi de joie qu'il se trouve mal. On le porte dans le premier carrosse qu'on rencontre, il revient à lui et une demi-heure après il était dans la chambre de la dauphine où il trouvait la reine et tout le monde rassemblé; on ondoie l'enfant, le roi le fait démailloter devant lui et le regarde avec tant d'émotion que les larmes coulent de ses yeux. Le garde des sceaux lui passe au cou le cordon du Saint-Esprit et une petite croix qui avait servi à Henri IV. Puis, selon l'étiquette, on fait monter le petit prince en chaise à porteur dans les bras de sa gouvernante, madame de Tallard, et M. le duc de Villeroy, capitaine des gardes de S. M., escorte jusque dans ses appartements Mgr le duc de Bourgogne : c'est ainsi que s'appelle l'enfant.

Le roi et la reine restèrent auprès de la dauphine jusqu'à cinq heures du matin, puis ils allèrent à la messe, où ils voulurent qu'on chantât

un *Te Deum* sur-le-champ; heureusement les musiciens se trouvèrent là, étant accourus au premier bruit de l'accouchement. Le dauphin avait eu fort chaud, il était encore en nage, son médecin voulut l'empêcher d'aller à la messe dans la crainte qu'il ne prît froid. « Laissez donc, lui dit-il impatienté, j'ai un fils, je ne suis plus si cher. » Pendant ce temps les harengères étaient accourues et avec elles le peuple de Versailles; ils pénétrèrent dans la cour de Marbre; ils ne cessèrent de crier et de danser.

Dès le lendemain et les jours suivants, on vit arriver de nombreuses députations de tous les corps de métiers, précédées de violons et de chanteurs. Chacune d'elles, en signe de joie, apportait un présent. Les tailleurs, une veste pour le petit prince; les cordonniers, des petits souliers; les tapissiers, un berceau; les boulangers, de la farine pour sa bouillie; les lingères, un petit bonnet, etc. Les bouchers voulaient même tuer un bœuf dans la cour de Marbre, mais on les remercia de leur bonne intention. Des réjouissances eurent lieu dans la France entière.

Madame de Pompadour avait jugé qu'elle ne pouvait mieux faire que d'imiter le roi et elle écrit à madame de Lutzelbourg :

« Vous pouvez juger de ma joie par mon attachement pour le roi. J'en ai été si saisie que je

me suis évanouie dans l'antichambre de madame la duchesse. Heureusement on m'a poussée derrière un rideau et je n'ai été vue que par madame de Villars et madame d'Estrades. Madame la dauphine se porte à ravir et M. le duc de Bourgogne aussi; je l'ai vu hier, il a les yeux de son grand'père, ce n'est pas maladroit à lui... »

Le duc était résolu d'avance à faire galamment les choses, et « quoiqu'il ne souhaitât pas que les enfants de Mgr le dauphin conduisissent les siens à l'hôpital », dès qu'il apprit la naissance du petit duc de Bourgogne, il commença à préparer la fête qu'il voulait donner; mais, auparavant, il fit partir son fils et madame de Watteville, ne voulant pas exposer cet enfant chéri à voyager pendant la mauvaise saison.

L'ambassadeur ne trouvant pas les appartements du palais Cesarini suffisants, avait emprunté tout le palais Farnèse, dont la grande salle était la plus vaste de Rome.

« La journée du 20 novembre commença par un grand *Te Deum* chanté à Saint-Louis-des-Français et auquel assistaient tous les cardinaux, les princes et la noblesse. Un dîner réunit cent cinquante personnes à l'ambassade; puis, le lendemain et les deux jours suivants, se firent

les réjouissances ordonnées par l'ambassadeur. Plus de trente mille personnes vinrent au bal en masques. Le souper surtout fit sensation, il y eut une table de quatre-vingts couverts pour les dames et une prodigieuse quantité de petites tables volantes sur lesquelles on servait un souper complet, froid ou chaud, au goût des convives. C'est la princesse Borghèse qui faisait les honneurs aux dames.

» Les fêtes ont été de la dernière magnificence, écrit le pape, et d'un goût exquis. La dépense n'y a pas été épargnée et elles ont été généralement applaudies. Comme elles finissent aujourd'hui, nous irons demain voir la grande salle du palais Farnèse, que l'on avait prêtée à l'ambassadeur. Tout le monde dit que c'est une merveille de la voir ornée comme elle l'est[1]. »

Le duc savait le projet du pape et, désireux de lui faire une gracieuse surprise, il fit illuminer la salle comme les nuits précédentes et exécuter la cantate chantée déjà la veille. Il se rendit lui-même en habit de cérémonie pour recevoir Sa Sainteté.

Le pape écrit :

1. Voir à l'appendice n° 7 tous les détails de la fête et surtout la description merveilleuse de la décoration de la salle, exécutée par le célèbre Panini. Ce récit nous est parvenu trop tard pour le placer dans le texte.

« Jeudi nous allâmes voir la grande salle du palais Farnèse, qui se trouva tout illuminée quoiqu'il fît jour, et nous nous y arrêtâmes pour entendre une partie de la symphonie et trois ou quatre ariettes. Les personnes de notre suite furent convenablement sérieuses. Nous avions invité pour nous accompagner quelques vieux prélats qui certainement ne s'étaient pas trouvés au bal la nuit précédente, le général des Jésuites, celui des Dominicains, etc.

» Cette grande fête a été également remarquable par l'abondance des lumières, par la beauté et la richesse des décorations, par le bon goût de l'ordonnance et par l'extrême politesse de l'ambassadeur. On ne se souvient pas dans Rome d'une fête semblable. Elle a duré *trois jours et quatre nuits* sans aucun désordre, et ce n'est pas peu que l'ambassadeur, avec sa complexion délicate, ait pu résister à l'attention et à la fatigue qu'il a dû avoir. Selon ce que nous a dit le marquis de Belloni, les frais de cette fête seront à peu près de vingt-cinq mille écus romains. En un mot, le duc de Nivernais s'est montré le digne ambassadeur d'un très grand roi. »

Le duc prolongea son séjour à Rome jusqu'au mois de janvier 1752, tenant avant toutes choses à laisser le moins de besogne possible à La Bruère

qui demeurait chargé d'affaires en son absence. Nivernais connaissait parfaitement ce qui se passait au Vatican, ayant des intelligences dans la place; quand nous disons au Vatican, il faut comprendre à la secrétairerie d'État, chez le cardinal Valenti, où toutes les intrigues se nouaient et se dénouaient le plus souvent à l'insu du pape, qui haïssait les commérages et ne s'intéressait qu'aux affaires importantes. Or au moment de son départ, l'ambassadeur savait à n'en pouvoir douter que Valenti, d'accord avec le nonce du pape à Paris, disait à qui voulait l'entendre, que le duc partait sans idée de retour, que sa position à Rome était fort ébranlée, que la haute noblesse romaine ne le voyait plus d'un œil aussi favorable, qu'il l'humiliait par son faste, et cent autres propos moins véridiques les uns que les autres.

La source de tous ces bruits fâcheux était le désir ardent qu'avait le nonce de voir Benoît XIV prendre une part plus active aux troubles qui agitaient l'Église et les parlements. Le nonce était entièrement acquis à Mgr de Beaumont et il sentait bien que l'attitude modérée et expectante du pape était due non seulement à son esprit sage et mesuré, mais aussi à l'influence et aux opinions de l'ambassadeur qui s'efforçait, d'accord avec le cardinal de La Rochefoucauld, d'apaiser des querelles dont ils entrevoyaient le résultat déplorable pour le gouvernement.

La présence d'un nouvel ambassadeur, du bailli de Tencin, par exemple, avait chance de modifier l'attitude du pape et c'est à cela que visaient le nonce et par contre-coup Valenti. On faisait courir le bruit à Paris que le pape était janséniste et parlementaire pour l'exciter à prendre le parti opposé et le nonce ne manquait point de rapporter ces propos dans ses dépêches en les attribuant à l'ambassadeur de France. Il importait à Nivernais de faire connaître à sa cour l'exacte vérité, une circonstance particulière se présenta pour cela et il ne manqua pas d'en profiter. Un ancien usage voulait que le pape envoyât des langes bénits à l'héritier de la couronne de France peu de temps après sa naissance. On confiait toujours la mission d'offrir ce présent au roi, à un prélat de haute naissance. Cette sorte d'ambassade coûtait fort cher à celui qui la remplissait, mais il en était toujours récompensé à son retour à Rome par un titre ou un poste élevé. Dans les circonstances actuelles le choix de ce personnage était fort important, et une lutte ardente quoique secrète s'engagea entre le duc et le cardinal Valenti. Chacun d'eux avait pour objectif de faire donner la place du nonce actuel au prélat qui porterait les langes.

Le duc l'emporta pour le choix du candidat et non sans difficultés, Mgr Branciforte fut désigné au grand désespoir du cardinal Valenti qui jura

in petto qu'il ne serait point nommé nonce. Ce jeune prélat appartenait à une grande famille, mais ne possédait qu'une assez médiocre fortune. Il dépensa pour sa commission quarante mille écus romains. C'est dire qu'il fit brillamment les choses, mais il n'obtint point ce qu'il espérait de la cour de Rome, quoiqu'il eût très bien réussi à celle de France.

Les langes du duc de Bourgogne, de la toile la plus fine et ornés de dentelles d'une beauté extraordinaire, avaient été choisis par la marquise Patrizi, une des plus grandes dames de la société romaine. Le roi, en remerciement de ses soins, lui envoya son portrait enrichi de diamants.

La marquise répondit à ce présent par une lettre qui a son importance pour Nivernais.

« Sire,

» Je supplie très humblement Votre Majesté de recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect et de la reconnaissance que je lui dois pour l'inestimable faveur qu'elle vient de m'accorder.

» Je suis Romaine, Sire, et je dois savoir que si nous n'avons pas le bonheur d'être nés vos sujets, nous devons regarder Votre Majesté comme notre plus solide protecteur. Ce sentiment est encore plus précieux pour ma famille qui a

« Rade de Toulon, 3 février.

» Je suis arrivé hier au soir en cette rade, n'ayant été que deux jours et demi à faire la traversée de Civita-Vecchia ici; elle a été, par l'intelligence et la prudence de M. le chevalier de Mirabeau, la plus heureuse du monde quoique le temps ait été fort éloigné d'être beau. Je compte partir demain pour aller à Marseille, où je séjournerai un jour. Je ne pourrai guère me dispenser de m'arrêter autant à Avignon pour le vice-légat qui désire me parler, et à Lyon pour rendre mes devoirs à M. le cardinal de Tencin. Du reste, j'irai le plus vite que je pourrai et je compte, vers le 15, être bien près d'avoir le bonheur de vous faire ma cour et de me retrouver aux pieds du roi... etc. »

Le 7 février, le duc rentrait à Paris, heureux au plus haut degré de se retrouver au milieu des siens. La duchesse avait été au-devant de lui jusqu'à Fontainebleau; le comte de Nevers, mesdemoiselles de Nevers et Mancinon l'accompagnaient ainsi que madame de Pontchartrain, chez laquelle il descendit et où l'attendaient tous ses amis. A peine eut-il pris le temps de les embrasser qu'on lui remit un billet du duc de Nevers :

« Vizir bleu, je vous ordonne de rester chez vous pour prendre le repos dont vous avez besoin et je vous prie de venir tous dîner demain chez votre vieux papa qui tuera le veau gras et fera manger à son vizir un dîner accommodé à la française qui sera, je pense, assez délicat! »

L'invitation fut acceptée, mais l'ambassadeur voulut lui-même porter la réponse et M. de Nevers témoigna une grande et joyeuse émotion en revoyant son vizir. Le lendemain, enfants et petits-enfants étaient réunis à sa table avec mademoiselle Quinault, le marquis et madame de Pontchartrain et l'assemblée déclara que jamais meilleur dîner n'avait été servi et mangé. Le petit comte de Nevers ayant obtenu la permission de parler tant qu'il lui plairait, enchanta ses grands-parents qui ne l'avaient pas vu depuis trois ans. L'enfant était charmant, il ressemblait à son père d'une manière frappante, et son accent romain ne laissa rien à désirer à son père-grand.

Ce fils unique, héritier d'un si grand nom et d'une si grande fortune, était digne de l'affection passionnée qu'il inspirait à ses parents, mais sa santé extrêmement délicate leur causait un grand souci, l'air de Rome l'avait affaibli et on espérait que le séjour de Paris lui réussirait mieux; c'était un des principaux motifs du retour du duc et, quoiqu'il s'en défendît, il souhaitait vivement

ne pas retourner à Rome et d'obtenir à la cour une charge qui l'attachât à la personne du roi. Il désirait particulièrement celle de premier gentilhomme de la chambre, mais il fallait qu'une vacance se présentât et nous savons d'ailleurs que le duc n'était point solliciteur, ce qui ne facilitait pas l'octroi des grâces. D'ailleurs, avant de s'occuper de lui, Nivernais avait à cœur d'obtenir du roi le retour de M. de Maurepas à Pontchartrain. Il n'hésita pas à s'adresser directement à madame de Pompadour, sachant bien qu'elle seule faisait prolonger l'exil. La marquise se montra clémente. Trois ans de solitude, une disgrâce complète, une privation totale de toute charge à la cour lui parurent une suffisante punition du crime de *lèse-favorite*, dont l'ancien ministre s'était rendu coupable. La demande que fit le duc au roi ne rencontra pas d'opposition; seulement, pour ne pas avoir l'air de céder trop promptement, on divisa la grâce en deux et il ne fut permis d'abord aux exilés que d'aller au Plessis-Saint-Maur, chez madame de Pontchartrain; mais vers la fin de l'été ils eurent la douceur de rentrer à Pontchartrain; puis deux ans plus tard, de revenir à Paris.

Pendant que le duc accomplissait cette bonne action, il se tramait contre lui une intrigue perfide.

Le nonce Durini, furieux du succès de Branciforte qui avait été fort bien reçu à la cour, et

voulant détruire auprès du Saint-Père l'influence que pouvait garder sur lui l'ambassadeur, résolut de frapper un grand coup ; il écrivit au cardinal Valenti que les propos du duc de Nivernais sur le compte de Benoît XIV et de sa cour dépassaient toute mesure. Il fallait bien peu connaître celui dont le nonce parlait ainsi pour ajouter foi à ses calomnies, car s'il y avait au monde un homme prudent, discret et délicat c'était bien Nivernais. Malgré cela, le mot de Basile resta juste et le pape profondément blessé écrivit au cardinal de Tencin :

« 26 avril 1752.

» Nous voulons vous faire une confidence sans aucune vue particulière de notre part, mais seulement à titre de parfaite et de sincère cordialité. Nous ne nous serions jamais imaginé que le duc de Nivernais eût parlé en France comme nous savons qu'il l'a fait et de notre personne et de nos ministres. Il ne saura jamais comment cela a pu nous parvenir, mais l'on peut dire avec vérité devant Dieu et devant les hommes qu'il a tous les torts du monde. Cette protestation du reste est fort inutile, puisque le cœur des hommes est caché et qu'il n'y a que Dieu seul qui le connaisse. Si l'ambassadeur revient, ainsi que nous le souhaitons, il nous retrouvera tel qu'il nous a

laissé et il peut être sûr comme de mourir un jour que ni en paroles ni en actions nous ne lui ferons jamais connaître qu'il nous a donné lieu de nous plaindre de lui. »

Le cardinal, peut-être moins surpris qu'il ne voulait le paraître, car il connaissait les menées sourdes de Durini, envoya cependant cette lettre à M. de Saint-Contest, en lui disant qu'il croyait devoir la lui communiquer confidentiellement quoique n'ajoutant aucune foi aux accusations qu'elle contenait; mais pensant qu'il fallait mettre M. de Nivernais à même de se justifier. Le ministre lui répondit fort nettement :

« ... Vous pouvez être assuré, monseigneur, que ce que le pape vous a écrit sur le compte de M. le duc de Nivernais ne transpirera point. Mais Votre Excellence doit aussi être entièrement convaincue que le pape a été mal informé et que c'est très mal à propos qu'on lui a inspiré des préventions contre M. le duc de Nivernais. Cet ambassadeur a toujours témoigné dans toutes ses lettres et dans tous ses discours la plus grande vénération pour Sa Sainteté, et il ne s'est jamais exprimé, par rapport à la cour de Rome, que dans les termes les plus décents. C'est une justice que je lui dois, et je connais trop la vertu et l'équité de Votre Excellence pour douter un

moment qu'elle ne se porte, avec tout le zèle possible, à détruire dans l'esprit du pape des préjugés aussi injustes et aussi mal fondés... »

Le soir même, réponse du cardinal de Tencin à M. de Saint-Contest :

« Je suis bien convaincu, monsieur, que le pape n'a pas été bien informé sur le compte de M. de Nivernais. Dès l'ordinaire précédent, et avant d'avoir reçu la lettre dont vous m'avez honoré, je l'écrivis à Sa Sainteté et je continuerai à la désabuser. Il ne tiendra pas à moi de détruire dans son esprit des préjugés aussi mal fondés. »

Voici ce qui s'était passé et ce qui avait été habilement exploité par Durini.

Quelque temps après le retour du duc de Nivernais à Paris, le roi le fit mander à plusieurs reprises et eut avec lui d'assez longues conversations particulières, désirant connaître exactement quelle était l'opinion de la cour de Rome au sujet de la bulle *Unigenitus* et de tout ce qui se passait en France à ce sujet. Le duc lui répondit franchement qu'on n'attachait qu'une importance fort médiocre à ces querelles et qu'on en plaisantait même à la cour de Benoît XIV.

Au mois de juillet, quelque temps après son arrivée, le duc demanda l'autorisation du mi-

nistre pour visiter ses propriétés des Flandres, qu'il n'avait pas vues depuis plusieurs années et où le désordre de ses affaires l'appelait impérieusement, la permission lui fut gracieusement accordée. Pendant son séjour dans les Flandres, le duc apprit par La Bruère et par ses amis romains les menées du nonce auprès du pape. Il écrit aussitôt au marquis de Saint-Contest :

« Juillet 1752.

» Les dernières lettres que j'ai reçues de Rome ne me parlent que des mauvais offices que Mgr le nonce (Durini) veut bien se donner la peine de me rendre dans ce pays-là. Il ne se lasse point de mander au pape que le mal que je dis de Sa Sainteté au roi et à vous, monsieur, font un très mauvais effet à notre cour, et je sais que le pape s'est plaint amèrement de moi à un des ministres étrangers qui sont à Rome, disant qu'il est d'autant plus sensible à mes mauvais procédés pour lui, qu'il m'aimait et m'estimait, et que je devais le savoir. Je vous avoue que la conduite de Mgr le nonce à mon égard me piquerait beaucoup si je ne la méprisais pas. Mais je prends ce dernier parti sans peine, et j'ai recommandé à M. de La Bruère de ne point parler de cela au pape et de ne lui en faire parler par personne. Je ne me suis jamais justifié de ma vie ; je

ne me crois pas fait pour en avoir jamais besoin, et je n'ai pas envie de faire ce noviciat humiliant en cette occasion. Aussi je n'ai l'honneur de vous rendre compte de ceci, que pour ne vous rien laisser ignorer de ce qui se passe à Rome par rapport à moi, persuadé par vos bontés, que vous voudrez bien y prendre quelque part... »

Après la lecture de cette fière déclaration, M. de Saint-Contest ne jugea point utile de parler au duc de la lettre du pape au cardinal de Tencin qui remontait d'ailleurs à deux ou trois mois, et il se contenta de répondre :

« Je n'ai point eu de nouvelles des bruits singuliers dont vous me faites part; il me semble que personne ne doit en être moins affecté que vous, monsieur, dont la conduite a toujours été si sage, et je ne puis qu'approuver le parti que vous prenez de n'entrer en aucune justification »

XI

1752-1753

Le dauphin atteint de la variole. — Mariage de mademoiselle de Nevers avec le comte de Gisors. — Sa corbeille. — Les amours du comte de Gisors et de mademoiselle de Richelieu. — Les Belle-Isle. — La mort du comte de Nevers. — Lettres du comte de Gisors.

Pendant le séjour de Nivernais en Flandres, la cour était à Compiègne ; le dauphin et la dauphine avaient quitté le château depuis huit jours quand le duc apprit que le dauphin était pris d'un violent accès de fièvre. M. de Saint-Contest lui écrivait ce qui suit : « Le roi, inquiet, dé-
» pêcha deux courriers de suite et fit mettre ses
» chevaux à sa berline pour être prêt à partir; il
» ne se coucha point et, à deux heures du matin,
» entra chez la reine qui était au lit. Il lui
» apportait une lettre de la dauphine, très rassu-
» rante ; mais le roi jugea avec raison qu'elle

» devait ignorer la gravité de la maladie, si elle » existait, et, ne voulant pas alarmer la reine, il » ne lui parla point de son départ; mais, à » peine sorti de chez elle, il descendit fort vite » et monta en carrosse. La reine entendit le rou- » lement des voitures et, malgré ses femmes, se » leva et courut à la fenêtre au moment où le » roi partait; elle le fit aussitôt prier de monter » chez elle et demanda à partir aussi. Le roi » répondit qu'il voulait seulement juger par lui- » même de l'état de son fils et qu'il reviendrait » aussitôt l'instruire de ce qui passait. Le len- » demain, vers deux heures, il manda à la reine » de partir. Elle arriva à quatre heures du » matin à Versailles. Le roi était descendu pour » la recevoir et, sans la laisser descendre, il monta » vivement dans son carrosse et lui apprit que le » dauphin avait la petite vérole, puis il la con- » duisit chez elle. La pauvre reine était à moitié » folle de douleur et d'effroi; le roi restait auprès » d'elle sans pouvoir la calmer; on apportait à » chaque instant des nouvelles fort peu rassu- » rantes. La reine voulait absolument voir le » dauphin, mais le roi s'y opposa, car elle était » si tremblante et si bouleversée que sa pré- » sence aurait pu causer un saisissement dange- » reux au malade. Un peu de mieux parut » vers dix heures et les médecins autorisèrent » la reine à entrer. »

Cette lettre alarmante effraya le duc qui repartit aussitôt pour Paris afin d'être à portée des nouvelles.

La dauphine, dès le début de la maladie, avait fait tendre un lit dans la pièce contiguë à la chambre de son cher malade, et, vêtue d'un simple déshabillé avec un grand tablier blanc à manches, elle passait les journées au chevet du lit avec un courage, un calme, une adresse dans les soins à donner au malade, qui en faisaient la meilleure des gardes.

M. Pousse[1], en arrivant à Versailles, ne connaissait aucun des membres de la famille royale. Il prit la dauphine pour une véritable garde, et dit : « Celle-là est la meilleure, il faut qu'elle reste ; comment s'appelle-t-elle ? » La dauphine lui répondit, sans pouvoir s'empêcher de rire, qu'elle s'appelait « la dauphine ». M. Pousse demeura stupéfait et lui fit de grands compliments. Il demanda aussi qui était cette bonne petite femme qui venait à chaque instant auprès du malade ; on lui dit que c'était la reine : il fut confondu d'étonnement de voir « *qu'elle était une femme comme les autres* ».

Le brave homme resta pendant douze jours au chevet du dauphin, sans se déshabiller. Enfin

1. Le docteur Pousse était une espèce de paysan du Danube mais fort célèbre pour le traitement de la petite vérole.

le 17, secouant joyeusement le roi par le bouton de son habit, il lui dit : « *Monseigneur!* (c'est ainsi qu'il nommait le roi) le prince est sauvé, je m'en vais, il n'a plus besoin de moi. » Le roi lui fit servir avant son départ le dîner le plus fin, en ordonnant qu'on lui offrît son plus vieux Tokay, et, en se mettant à table, le docteur Pousse trouva sous sa serviette un brevet de quinze cents livres de pension.

Pendant que ces événements se passaient, un grand projet s'élaborait chez la reine entre les duchesses de Luynes, de Belle-Isle et de Nivernais: il s'agissait du mariage de la petite favorite du pape, mademoiselle de Nevers, âgée de treize ans, avec le fils unique du maréchal de Belle-Isle, le comte de Gisors, le plus beau parti de France et un des gentilshommes les plus accomplis de la cour.

« Cette alliance avait le droit de surprendre, et Mazarin ne se doutait pas que l'arrière-petit-fils de Fouquet épouserait sa propre petite-nièce. »

En somme, le ministre et le surintendant n'avaient rien à se reprocher comme dissipateurs des biens de l'État, et cette bizarrerie du sort qui n'était que justice, n'empêche point les projets des dames d'aboutir. Le duc, prévenu par sa femme, ne manqua pas de consulter madame de Pompadour qui, désirant particulièrement lui

être agréable, s'empressa d'en parler au roi, non comme d'une chose décidée, mais d'un projet en l'air, auquel il faudrait donner de la consistance. Le roi, aimait à être consulté, il saisit avec empressement cette ouverture et, lors de la visite quotidienne de la reine, lui en parla le premier comme d'une alliance à laquelle il venait de penser, l'engageant à tâter madame de Belle-Isle. La reine, surprise, mais très satisfaite, abonda dans son sens et se hâta de porter la bonne nouvelle aux trois duchesses. Le jour même le roi en parlait au maréchal de Belle-Isle après le conseil, en ajoutant « qu'il saurait donner des marques du plaisir qu'il prenait à cette alliance ». Il va sans dire que le maréchal n'eut pas de peine à s'incliner devant une volonté qui s'accordait si bien avec la sienne. Ainsi tout le monde fut aisément d'accord.

Né en 1684, le maréchal duc de Belle-Isle, petit-fils du célèbre surintendant Fouquet, était, malgré la disgrâce de son grand-père, parvenu aux plus grands emplois. Il avait épousé en secondes noces, en octobre 1729, Marie de Béthune, veuve du marquis de Grancey, dont il eut un fils, le comte de Gisors. On peut aisément se figurer la joie du maréchal à la naissance de cet unique héritier de tant de titres et d'une si belle fortune.

Le maréchal eut grand honneur à l'édu-

cation de ce fils « qu'il éleva comme il l'eût été à Sparte ». Il fut endurci dès son enfance aux exercices du corps les plus rudes, astreint à une sévère discipline, quoique assurément son père l'aimât bien tendrement. Mais il le traita comme son ami aussitôt qu'il atteignit quinze ans.

La maréchale de Belle-Isle prit sa part de l'éducation de ce fils chéri, et s'efforça de développer les qualités de son cœur pendant que son mari s'occupait de sa vigueur physique et de son intelligence. Elle l'adorait et ne vivait que pour lui. C'était une femme délicieuse, d'un dévouement à toute épreuve et d'une activité infatigable; malgré sa mauvaise santé, elle faisait les honneurs de sa maison avec une politesse et une dignité admirables.

Le duc de Nevers n'était point une nouvelle connaissance pour le maréchal de Belle-Isle. Lorsqu'il fut exilé à Nevers avec son frère, le chevalier Fouquet, sous le ministère du duc de Bourbon, ils arrivèrent dans cette ville avec fort peu d'argent et n'y connaissant personne. Ils s'installèrent pauvrement dans un cabaret où ils vivaient inconnus; les anciens amis qui auraient pu venir les voir en traversant Nevers, qui était alors la grande route de Lyon, évitaient soigneusement d'avoir l'air de connaître des gens en disgrâce. Au bout de quelques semaines, ils virent

un beau jour arriver dans leur méchante auberge le capitaine des gardes du duc de Nevers, porteur d'une lettre de son maître. Cette lettre, polie, spirituelle, comme il savait les tourner, contenait toutes les assurances d'estime et d'amitié imaginables, et priait ces messieurs d'accepter l'hospitalité qu'il leur offrait dans son château de Nevers. Les deux jeunes gens ne se firent point prier et suivirent le capitaine des gardes qui les conduisit au château, où ils trouvèrent plusieurs appartements richement meublés, que le duc avait donné l'ordre de préparer et d'aménager exprès pour eux, un nombreux domestique à leurs ordres, et une chère exquise, détail que M. de Nevers ne négligeait jamais. Le maréchal de Belle-Isle n'oublia pas ce procédé.

Le vendredi 11 mai 1753, M. et madame la maréchale de Belle-Isle, ainsi que M. et madame de Nivernais, obtinrent une audience du ro et lui demandèrent son agrément pour le mariage de M. de Gisors avec mademoiselle de Nevers.

Nous savons que cette demande ne devait pas souffrir de difficulté, et le roi ajouta gracieusement à son consentement, qu'à l'occasion de ce mariage il donnerait à M. de Gisors la survivance du gouvernement de Metz, qui valait vingt-huit mille livres de rentes. Le roi accompagna cette grâce (qui était contre toutes les règles à cause de l'âge de M. de Gisors), de toute la bonté et

l'affabilité possible, et Sa Majesté déclara, en outre, qu'elle était très disposée à donner son consentement à une pareille grâce pour la lieutenance générale de la Lorraine, qui est actuellement à la nomination du roi de Pologne.

La reine se chargea de l'obtenir de son père, et le jeune marié se vit ainsi pourvu de deux des plus belles charges du royaume, ayant à peine vingt et un ans.

Loin d'en tirer vanité, il alla, peu de temps après, en faire part au père de Neuville, jésuite et célèbre prédicateur, qui avait été son professeur et dans lequel il avait une grande confiance.

— Je viens vous apprendre, lui dit-il, une nouvelle que vous pourriez avoir peine à croire; le roi m'a fait une grâce que vous n'approuverez point et que vous ne m'auriez sûrement pas faite si vous aviez été à sa place, quoique vous ayez bien de l'amitié pour moi. Je pense comme vous, et je crois que c'est un exemple dangereux d'accorder à un homme de vingt ans le gouvernement d'une province frontière.

C'est du père de Neuville lui-même qu'on a su ce détail.

Le contrat de mariage du comte de Gisors et de mademoiselle de Nevers fut signé à Marly, le 22 mai 1753, en présence du roi, de la reine et de toute la cour[1], et le lendemain, l'archevêque

1. Voir le contrat à l'appendice n° 8.

d'Embrun (Fouquet) célébrait le mariage à la chapelle de l'hôtel de Mortemart, précisément la même où, vingt-trois ans auparavant, on bénissait celui du duc et de la duchesse de Nivernais[1]. Madame de Pontchartrain occupait toujours cet hôtel, où ses enfants étaient descendus à leur retour de Rome; ce fut chez elle qu'eut lieu le souper; il ne fut pas très nombreux, vu la santé toujours délicate de la maîtresse de maison, mais la gaieté des convives anima le repas, et le duc de Nevers chanta au dessert, malgré son âge et sa goutte, des couplets tournés à merveille, et assaisonnés d'une pointe de gaillardise un peu forte pour une mariée de treize ans. Voyant la figure alarmée de madame de Pontchartrain, il affirma que sa petite-fille était trop bien élevée pour y rien comprendre et chacun se tint pour satisfait.

La véritable fête devait avoir lieu le lendemain, jeudi, chez le maréchal[2].

Le jeudi, dans cet hôtel admirablement décoré, une table de quarante couverts était dressée

1. C'était l'église de Saint-Thomas-d'Aquin qui servait de chapelle à l'hôtel de Mortemart; elle était située au fond du grand jardin qui entourait l'hôtel.

2. L'hôtel de Belle-Isle, construit sur les dessins de Bruant fils, était situé quai d'Orsay au coin de la rue du Bac. L'entrée était sur la rue de Lille, n° 54. Il avait trois étages de ce côté-là, et seulement deux du côté de la rivière.

pour les parents et amis intimes : le prince de Soubise, les comtes d'Argenson et de Paulmy, la duchesse de Luynes, madame de Maurepas [1], etc., etc.; le duc de Nevers, qui était au beau milieu d'un accès de goutte, se fit apporter et ne soupa point, mais il resta près de deux heures. Outre la table ci-dessus, il y en avait quatre autres. La musique commença dès sept heures et demie; on exécuta, entre autres, une cantate, *Énée et Didon*, musique de Lagarde et paroles du duc de Nivernais. Chantée par les premiers artistes de l'Opéra, Chantreuil, Jéliotte, mademoiselle Fel, etc. La musique dura jusqu'à neuf heures et demie; à dix heures, on servit le souper, d'une recherche et d'une délicatesse extrême.

Le petit comte de Nevers et sa sœur Mancinon figuraient à la grande table, à leur profonde satisfaction. Le petit Nevers, auquel à la demande de son grand père, on avait laissé toute liberté divertit l'assemblée par ses reparties. Son costume, aussi élégant que celui de son père, faisait valoir sa taille dégagée et sa charmante figure. C'était la première fois qu'il paraissait en public, et l'amour-propre paternel et maternel fut aussi satisfait que possible. Mais celui du père-grand les dépassa de cent coudées. Il mangeait des yeux son petit-fils

1. Son mari n'osant point encore demander à venir à Paris, le duc avait sollicité cette faveur pour madame de Maurepas seule.

et disait avec orgueil : « Enfin, voilà un Nevers, ou je ne m'y connais pas ! » Le duc se récria en riant sur cette apostrophe qu'il déclara fort désobligeante pour lui. « Bon ! dit M. de Nevers, vous en êtes aussi fier que moi, mais vous cachez mieux votre vanité. »

Le maréchal de Belle-Isle, connaissant bien le faible du duc et de la duchesse, avait fait présent à l'enfant d'une fort belle épée dont la poignée et le fourreau étaient enrichis de diamants; il fallut absolument la lui attacher au côté et remplacer la grande épée par une petite lame d'enfant.

On évalua les cadeaux et la fête du maréchal de Belle-Isle à cent mille livres au plus bas mot. Le duc de Nevers avait mis dix mille livres de rente dans la corbeille de sa petite-fille, et madame de Pontchartrain de forts beaux diamants. Il est curieux de savoir comment se composait une corbeille à cette éqoque, en voici le détail :

Six robes de satin, blanche, grise, cramoisie, bleue, verte et piquetée; deux de pékin, l'une rose et noire, l'autre bleue et blanc, une de moire d'Angleterre, une de France, une de gros de Tours brochée fond gris à fleurs, une idem fond blanc à fleurs, gris de lin idem, jaune idem; six de damas, plus une douzaine de robes de fantaisie. Puis venaient les habits de cour, et il y en avait sept : l'un, en étoffe fond d'or; le second, d'ar-

duchesse avaient été péniblement impressionnés de l'air de mélancolie répandu sur les traits du jeune mari, et quoique sa politesse et ses attentions envers sa femme et ses beaux parents ne laissassent rien à désirer, il n'était pas difficile de s'apercevoir que quelque souvenir pénible, impossible à dissimuler tout à fait, l'obsédait.

Pour savoir le motif de cette tristesse, il faut revenir un peu en arrière, et faire connaissance avec une femme qui fut une des plus remarquées et des plus remarquables de la cour de Louis XV, Sophie-Septimanie de Richelieu, fille chérie du célèbre duc. Mademoiselle de Richelieu possédait un charme indéfinissable : « C'était un composé d'esprit, de politesse noble, de traditions parfaites, et d'originalité piquante avec des manières exquises, une élégance et un attrait mélancolique qui donnait toujours l'impression d'une fin prochaine. Elle était grande, svelte, des yeux changeant du brun au noir et du gris au vert qu'on appelait alors des yeux pers, on n'a jamais vu des yeux comme ceux-là. » Pour achever le portrait, il faut ajouter un détail bizarre, l'arc de chacun de ses sourcils s'arrêtait juste au milieu, et ce petit défaut donnait un singulier piquant à sa physionomie.

Septimanie de Richelieu perdit sa mère fort jeune et fut élevée par sa tante à l'abbaye du Trésor en Normandie; les Belle-Isle possédaient

le château de Bisy, situé tout auprès de l'abbaye. La maréchale de Belle-Isle était fort liée avec l'abbesse, madame de Richelieu, et la pensée d'un mariage entre le comte de Gisors et la petite Richelieu s'empara également de la maréchale et de l'abbesse. Septimanie n'avait que dix ans, mais elle était déjà fort belle et fort développée; le comte de Gisors était charmant, et les deux enfants qui se voyaient sans cesse, finirent par s'éprendre d'une tendre affection l'un pour l'autre. Mais, aux premières ouvertures qui lui furent faites de ce projet, le maréchal qui détestait Belle-Isle, ferma la bouche à sa sœur en déclarant qu'il n'aurait jamais pour gendre le petit-fils de Fouquet. « On me chicane trop sur ma noblesse, dit-il, pour nous allier à des gens de robe. » Rien ne put l'ébranler et les deux amies renoncèrent à leurs espérances, sans se douter que l'intimité des deux enfants avait déjà jeté des racines profondes. Peu d'années après, ils se retrouvaient à Paris où la petite Septimanie était installée chez son autre tante, la duchesse d'Aiguillon; l'affection enfantine d'autrefois se réveilla de plus belle, madame de Belle-Isle s'en aperçut avec chagrin et confia sa peine à sa vieille amie la douairière de Froulay, fort liée avec madame d'Aiguillon, et chez laquelle venait fréquemment Septimanie, La bonne douairière questionna la jeune fille qui lui avoua

qu'elle serait la plus malheureuse du monde si on l'obligeait à prendre un autre mari que M. de Gisors. Madame de Froulay fort résolue de son naturel, alla droit au maréchal, espérant vaincre sa résistance.

— Ces enfants s'adorent, dit-elle, Gisors est riche, beau, aimable, le plus accompli de nos jeunes gens de qualité, vous ne pouvez voir aucun obstacle à cette alliance.

— S'ils s'adorent, répondit froidement le duc, ils se retrouveront dans le monde ; quant à les marier, je n'y consentirai jamais.

La douairière désolée rapporta cette réponse à la maréchale. La duchesse d'Aiguillon prévenue par son frère, évita toutes les occasions de faire rencontrer sa nièce avec le jeune comte, et l'on ne dit mot de cette aventure au maréchal de Belle-Isle qui aurait fort désapprouvé cette seconde tentative, faite après le refus d'autrefois.

On comprend maintenant la mélancolie qu'on put remarquer sur les traits du jeune homme qui, d'après les usages du temps, n'osa faire aucune objection au mariage que son père désirait, d'autant plus que la volonté du maréchal de Belle-Isle était aussi immuable que celle du maréchal de Richelieu. Madame de Nivernais finit par pénétrer le mystère, grâce a quelques indiscrétions de la duchesse d'Aiguillon et en fit part à son mari. Le duc jugea qu'il fallait laisser

le temps faire son œuvre, et ne point paraître remarquer l'indifférence du comte pour sa femme. Nivernais savait mieux qu'un autre le changement favorable qui pouvait s'opérer dans le cœur d'un mari.

Il fut décidé que Gisors resterait à Metz jusqu'au moment du départ des Nivernais pour Rome, et qu'à ce moment il les accompagnerait ainsi que sa jeune femme. Ce projet avait été concerté entre la duchesse et la maréchale de Belle-Isle, pour éloigner de Paris le jeune mari, éviter, par conséquent, la présence de mademoiselle de Richelieu, et lier peu à peu connaissance avec sa femme, dont l'esprit, la vivacité et la grâce gagnaient infiniment à être vus de près. Le duc avait obtenu un congé d'un an et, malgré les intrigues dont nous avons parlé plus haut, avait encore le projet de retourner à Rome.

Le jeune comte de Gisors faisait de temps en temps un voyage à Paris pour voir sa femme; mais il fallait s'y prendre à deux fois pour l'y décider. C'était le maréchal de Belle-Isle, alors à Metz[1] auprès de son fils, qui se montrait toujours empressé à faire rencontrer les jeunes époux; il semblait aimer tendrement sa petite elle-fille, et en parlait souvent à son fils. Celui-

. Gisors n'avait que la survivance du pays messin; son père continuait à exercer le gouvernement et résidait à Metz avec la maréchale.

ci n'éprouvait pas précisément de l'éloignement pour la gracieuse enfant qu'on lui avait donnée pour femme ; il était même aimable et bon pour elle, mais il s'en amusait comme d'un petit chat, jouant et plaisantant avec elle d'une façon qui humiliait beaucoup la pauvre petite, très développée de cœur et très au-dessus de son âge comme intelligence. Un événement imprévu allait la lui faire mieux connaître.

Nous avons vu à plusieurs reprises la tendresse passionnée que les Nivernais portaient à cet unique fils, dont l'esprit précoce, le charmant caractère et la jolie figure justifiaient cette prédilection.

Quelque temps avant son retour de Rome, le duc décida que son fils, alors âgé de huit ans et demi, serait placé au collège des Jésuites dans un appartement particulier et sous la direction d'un précepteur ecclésiastique. La duchesse ne partageait pas, sous ce rapport, les idées de son mari ; elle eût préféré élever son fils chez elle ; on trancha la difficulté en obtenant que l'enfant viendrait à la maison paternelle deux fois par semaine, jusqu'au départ de ses parents ; après quoi c'était le duc de Nevers qui logerait son petit-fils. A peine cet arrangement était-il pris depuis quelques semaines, que le bruit se répandit qu'il venait d'éclater aux jésuites une épidémie de maux de gorge gangreneux. Aussi-

tôt on fit rentrer l'enfant chez lui, mais il était trop tard : le germe de la maladie existait déjà, et elle ne tarda pas à se déclarer. Ses parents, bouleversés, s'établirent au chevet de son lit, sans vouloir le quitter une minute. Le duc, malgré la force de son caractère et l'empire qu'il avait sur lui-même, ne pouvait cacher son inquiétude ; il épiait le regard de l'enfant, prenait sans cesse sa petite main brûlante dans les siennes, comptait son pouls, lui donnait lui-même les médicaments ordonnés par les médecins qui venaient plusieurs fois par jour. Il couvrait son front de baisers, et quand l'enfant, qui aimait beaucoup son père, lui adressait un faible sourire, le pauvre père s'enfuyait dans la chambre voisine pour cacher ses larmes. Madame de Nivernais, plus courageuse et conservant peut-être plus d'espérance, s'efforçait alors de calmer son mari et de lui persuader de rentrer dans la chambre du petit malade avec une expression moins triste pour ne pas l'effrayer. Le comte de Gisors, mandé en toute hâte par sa femme, arriva au milieu de ces scènes douloureuses et il écrit à son père :

« Le 18 septembre.

» Mon cher père,

» Je ne puis vous peindre la désolation qui règne ici dans le moment où je vous écris. Ma-

dame de Nivernais, à genoux au coin du feu. prie Dieu en fondant en larme; M. de Nivernais, à l'autre coin, est, la tête penchée en avant, dans un abattement affreux. Le petit malade, qui est dans la chambre voisine, ne cesse de se plaindre; tout le dégoûte. Ce n'est ni la fièvre ni le mal de gorge qui m'inquiètent; il est brûlé par un feu intérieur, sans que les médecins, qui assurément y mettent toute leur application, sachent trop ce que c'est; ils m'ont paru assez mécontents ce matin.

» Je passe ici des journées entières, hors depuis cinq heures jusqu'à huit, que j'ai été ces jours-ci à l'hôtel de Belle-Isle, répondre à un grand nombre de lettres que j'ai laissées arriérer à Metz. Si M. d'Argenson vient demain donner audience à Paris, j'irai; mais je n'ai pas cru qu'il fût convenable que j'allasse à Versailles.

» Il ne faut rien moins que des devoirs aussi tristes que ceux que je remplis ici, pour que je ne me reproche pas de ne pas être avec vous.

» Quand nous nous trouvons seuls, ma femme et moi, nous lisons ensemble vos lettres; elle les baise de tout son cœur; je lui lis mes réponses, et quand elle trouve que j'interprète assez tendrement ses sentiments pour vous, elle me caresse et m'en aime beaucoup mieux. »

Dans la nuit du 18 au 19, l'état de l'enfant

ne cessa d'empirer; il ne reconnaissait plus personne et il étouffait; le duc et la duchesse le tenaient soulevé dans leurs bras pour faciliter sa respiration de plus en plus difficile; il sembla un instant reprendre une lueur de connaissance; il les regarda tous deux, puis sa petite tête retomba sur le bras de sa mère et il expira.

« M. de Nevers est mort hier à quatre heures du matin, écrit M. de Gisors, et je me meurs de peur que M. et madame de Nivernais ne tombent malades tant leur désolation est grande. Hier, depuis cinq heures et demie du matin jusqu'à dix heures du soir que je les ai quittés, je ne les ai pas vu cesser un instant de pleurer.

» Je leur avais offert de venir coucher à l'hôtel de Belle-Isle, mais sagement et courageusement ils ont préféré demeurer dans leur maison, où il aurait toujours fallu rentrer... C'est moi qui ai appris à ma pauvre femme la perte qu'elle avait faite; jugez ce que j'ai souffert... »

Gisors avait été en effet très ému de la douleur de sa femme et très frappé de sa raison précoce, de son courage et de sa conduite envers ses parents, auxquels leur désespoir faisait presque oublier qu'ils avaient encore deux enfants. On fit revenir la petite Mancinon de Port-Royal, où elle était au couvent, et les deux sœurs s'efforcèrent

d'adoucir par les attentions les plus tendres, la désolation du duc et de la duchesse.

Le jeune mari partagea tous les soins de sa femme pour ses beaux-parents. et dès ce moment, ils reportèrent sur lui une partie de l'affection qu'ils avaient vouée à leur cher petit Nevers.

M. de Nivernais demanda au roi la permission de ne point retourner à Rome ; cette ville dans laquelle il avait vécu trois ans avec son fils, lui rappelait des souvenirs heureux qui formaient un contraste trop déchirant avec le présent.

Le duc fut longtemps à se remettre de ce coup terrible; tout le trouvait indifférent. A quoi bon désormais son nom, son titre, sa fortune, son duché, sa réputation même, à quoi bon tous ces biens sans cet enfant à l'avenir duquel se rattachaient tant d'espérances?

Dans cette période aiguë, le comte de Gisors se montra un véritable fils pour les Nivernais; dès qu'il pouvait disposer d'une journée, il venait la passer auprès d'eux, dût-il pour cela aller et revenir pendant la nuit; il s'efforçait de rendre à son beau-père son énergie ordinaire, insistant avec adresse sur l'utilité dont ses conseils lui pouvaient être ; il l'engagea à les écrire et ce fut ce travail[1] qui fit pour la première fois

1. Conseils à un courtisan. — Lettres adressées au comte de Gisors.

reprendre la plume au duc, après le malheur qui l'avait frappé. L'affection que le jeune comte commençait à témoigner à sa femme, contribua aussi à adoucir le chagrin de la duchesse qui put espérer que sa fille trouverait une fois le bonheur dans une union qui l'inquiétait fort à ce moment-là.

Trois mois s'écoulèrent ainsi pendant lesquels les liens des deux familles se resserrèrent de plus en plus. Au mois de janvier 1754, M. de Nivernais, et les Belle-Isle, de concert avec lui, reprirent le projet de faire voyager leur fils, jugeant avec raison qu'il était indispensable pour lui de connaître les différentes cours de l'Europe, afin de compléter son éducation militaire et politique. Nous savons déjà quelle vaste ambition le maréchal avait pour ce fils si remarquablement doué.

On décida d'un commun accord que Gisors commencerait par l'Angleterre, et il partit le 30 janvier 1754, après d'assez tendres adieux à sa petite femme. Celle-ci ne pouvait s'en séparer et lui sauta au cou plus de dix fois, l'étranglant à peu près en criant :

— Louis ! je vous adore !

La maréchale de Belle-Isle éprouva un véritable désespoir du départ de son fils, et quelque effort qu'elle fît pour le cacher, il ne put échapper à son mari, dont la surprise fut extrême en la

voyant si peu maîtresse d'elle-même, à propos d'un voyage qui n'offrait nul danger et dont elle reconnaissait sans difficulté tous les avantages. Elle convint de sa faiblesse, mais rien ne pouvant dissiper les idées sombres qui l'assiégeaient, le maréchal l'engagea à faire un séjour chez les Maurepas, où les Nivernais, madame de Gisors et madame de Pontchartrain venaient de se rendre. Le comte et la comtesse de Maurepas cherchaient par tous les moyens à distraire le duc et la duchesse de la douleur dans laquelle ils étaient encore plongés. M. de Nivernais, ayant repris ses travaux littéraires à la sollicitation de son gendre, rédigeait ses *Conseils à un courtisan* et en lisait le soir des fragments à la famille réunie; son beau-frère, feignant de se fâcher de la manière dont il traitait les ministres, lui ripostait avec un tour d'esprit si vif et si piquant qu'il aurait déridé un mort. La mémoire de M. de Maurepas était prodigieuse; il semait à tout propos dans la conversation une anecdote ou une saillie originale et, oubliant qu'il devait son exil à d'imprudentes satires, rien ne pouvait l'empêcher de citer les chansons et les épigrammes les plus mordantes faites contre la cour depuis quarante ans. Il fallait soigneusement fermer les portes pour éviter les échos, mais une fois cette précaution prise, on ne pouvait s'empêcher de rire de ces plaisantes évocations!

Madame de Nivernais seule ne prenait aucune part à la gaieté générale ; sa nature nerveuse et excitée avait fait place à une prostration complète. Silencieusement assise devant son métier, elle ne semblait pas entendre ce qui se disait autour d'elle. Son mari s'efforçait de lui rendre un peu de courage, et sentant combien il était malheureux lui-même, elle faisait alors un effort pendant quelques heures. Elle ne voulait pas non plus trop attrister sa fille déjà soucieuse du départ de son mari, ni sa mère dont la frêle santé exigeait de grands ménagements. La pauvre femme souffrait donc en silence et passait de longues heures en fermée dans son appartement pour cacher ses larmes.

La maréchale de Belle-Isle, dont le cœur maternel comprenait mieux que tout autre la douleur de la duchesse, prit à tâche de l'aider à la supporter. Elle la rejoignait bon gré mal gré dans sa solitude et lui parlant la première de l'enfant qu'elle avait perdu, écoutant avec un tendre intérêt ses réponses, elle l'amena peu à peu à donner un libre cours à ses regrets. Toutes deux, croyantes dans l'âme, unissaient leurs prières et se fortifiaient dans l'espoir de retrouver un jour l'être chéri qu'elles pleuraient. La duchesse trouva un vrai soulagement dans ces longues et intimes causeries et elle se prit d'une grande tendresse pour madame de Belle-Isle avec laquelle elle n'a-

vait eu jusqu'alors que des relations du monde.

Le maréchal s'échappait quelquefois de Versailles pour venir à Pontchartrain voir ses enfants, c'est ainsi qu'il appelait le duc et la duchesse de Nivernais, dont il eût pu réellement être le père, car il avait trente-deux ans de plus que le duc. Mais, en fin courtisan, il ne multipliait pas trop ses visites ; quoique le roi et la marquise semblassent avoir oublié l'existence du comte de Maurepas, il était prudent de ne pas les en faire souvenir.

L'arrivée des lettres du comte de Gisors causait toujours une grande joie à Pontchartrain, et il se montrait fort exact à écrire.

Le comte de Gisors à sa mère.

« 13 février 1754.

» Ma chère maman,

» ... Voici à peu près l'heure où l'on s'assemble dans le salon ; je vous vois d'ici vous mettre à une partie de trille avec madame de Maurepas, M. de Maurepas en faire une autre avec ma femme. Que ne suis-je là pour vous approcher votre fauteuil ! Vous ne me refuseriez pas ce petit service ; de là, j'irais conseiller ma femme tout de travers, puis viendrais rendre une petite visite à madame de Nivernais qui, selon toute appa-

rence, travaille à son métier. Je volerais moyennant cela de plaisir en plaisir.

» Au lieu de jouir d'un sort aussi doux, je vais me plonger dans une foule de deux cents personnes que je n'aime ni ne connais, errer de table en table, faire des compliments français auxquels on me répondra en anglais, répéter pour la centième fois que j'ai été neuf heures sur mer, que les chemins étaient très mauvais quand je suis arrivé; car voilà sur quoi roulent les questions de chaque personne à qui je suis présenté... Quand on a, ma chère maman, des parents aussi aimables que ceux que Dieu m'a donnés, il n'est point de plaisir loin d'eux... Huit heures et demie sonnent, il faut que je parte; je vais rêver, chez milady Holderness, à une mère que j'aime et que je respecte de tout mon cœur. »

On pouvait être certain d'avance de l'excellent accueil que le comte de Gisors recevrait dans la haute société anglaise. Les journaux avaient même annoncé son arrivée en lui donnant la qualité d'ambassadeur [1].

1. Le comte a écrit le journal entier de son voyage, le document existe manuscrit aux affaires étrangères. Il faut lire, pour tout ce qui concerne le comte de Gisors, l intéressant volume publié par M. Camille Rousset; ce remarquable ouvrage contient l'histoire complète et admirablement faite de la carrière militaire du comte et de la campagne de Hanovre.

Le jeune voyageur s'empresse de décliner la qualification.

« 29 avril 1754.

» Ma chère maman,

» A mon arrivée à Londres, on m'a fait passer dans les nouvelles publiques pour un ambassadeur. Je suis très réellement, avant d'en partir, chargé d'une négociation fort agréable. C'est de la part de madame de Nivernais qui, d'abondance de cœur, m'a écrit il y a huit jours une lettre de quatre pages pleine de tendresse et même d'enthousiasme pour vous. Pénétrée de la confiance que vous lui témoignez, de l'aisance avec laquelle vous êtes vis-à-vis d'elle, elle me charge d'être l'interprète de ses sentiments auprès de vous, et, sans que j'aie l'air d'avoir été chargé par elle de vous rien dire, de vous dire cependant qu'elle vous aime à la folie. Cette commission ne m'a pas paru demander tant de mystère, et je m'en acquitterais avec une joie inexprimable si je n'étais tourmenté par la petite vérole de M. de Céreste. L'horreur de la situation de M. de Nivernais, la crainte de la maladie pour ma femme m'accablent, m'inquiètent et m'affligent. Permettez-moi, imitant les accès qui prennent quelquefois à ma femme, d'interrompre la suite de ma lettre pour vous dire : « Maman, je vous

adore! vos deux dernières sont si tendres, vous dites que votre fils fait votre consolation, qu'il serait heureux de le vérifier! Je ne vis, je ne respire que pour cela! »

M. de Nivernais éprouvait en effet un grand chagrin en ce moment-là; M. de Céreste, oncle de madame de Rochefort et intime ami du duc, tomba malade de la petite vérole.

C'était un homme sérieux, froid, mais d'un grand cœur et d'un dévouement absolu pour ses amis; le duc de Nivernais, qui l'aimait tendrement, se trouva dans la situation la plus cruelle. On avait caché à M. de Céreste le nom de sa maladie et il demandait à voir son ami; celui-ci ne savait quel parti prendre, partagé entre la terreur de donner la maladie à sa fille et la douleur de refuser la demande de son ami, refus qui pouvait lui ouvrir les yeux sur la nature de sa maladie. Enfin il ne put se résigner à priver M. de Céreste d'une satisfaction qui devait être la dernière, et il se rendit chez lui, laissant sa femme et sa fille à Pontchartrain. M. de Céreste mourut le jour suivant et, grâce à Dieu, le duc ne contracta point la terrible maladie.

La maréchale tenait son fils au courant de tous les petits événements de famille; elle ne manqua point de lui faire le récit de la première communion de Mancinon, devenue mademoiselle de

Nevers[1], qui avait eu lieu à Pâques. L'émotion que cette cérémonie causa à ses parents, fut d'autant plus vive, que toute la famille s'y trouvait rassemblée pour la première fois depuis la mort du petit comte de Nevers. M. de Gisors répond :

« Il n'y a personne, ma chère maman, qui sente ou qui peigne comme vous les choses de sentiment. Il me semble voir d'ici ma petite sœur, son père et sa mère fondant en larmes. Cette ferveur est un don bien précieux et quand on l'a perdu une fois, il est bien difficile de l'acquérir de nouveau. Il y a huit jours, j'aurais bien voulu être aussi mademoiselle de Nevers. Je puis cependant vous assurer que je quitte l'Angleterre plus pénétré que jamais des avantages de la religion. Je remets à vous entretenir de tout cela plus longuement quand j'aurai le bonheur d'être avec vous.

» J'espère après-demain pouvoir m'embarquer à Harviels; il y a trente-trois lieues de mer à passer; j'ai mal au cœur d'avance, mais j'avalerai cette médecine volontiers, parce que ce sera un commencement de félicité pour moi d'habiter dans trois jours le même continent que ma chère maman que j'aime de toute mon âme. »

1. Elle avait pris ce nom après le mariage de sa sœur.

ainsi dire le temps de lui faire ma révérence, est venu à moi, m'a dit qu'il vous aimait beaucoup et que tous les plaisirs qu'il pourrait me faire, il me les ferait ; il m'a demandé ensuite des nouvelles de votre santé, avec l'air d'y prendre intérêt. Je lui ai répondu que vous étiez un de ses plus respectueux admirateurs et lui ai demandé la permission de lui présenter vos hommages, contenus dans une lettre dont vous m'aviez chargé. Il l'a reçue avec beaucoup de grâce. »

Frédéric avait été réellement enchanté du jeune voyageur ; il écrivait à l'abbé de Prades : « Écrivez en lettres d'or qu'il est arrivé ici un jeune seigneur français, rempli d'esprit, de bon sens et de politesse » ; et, quelques années plus tard, le roi parlant à son lecteur Catt, des Français venus à Berlin, disait : « Il y en a de bien aimables, de bien instruits et d'une grande politesse, mais le plus grand nombre sont de francs étourdis; mais, en faveur du comte de Gisors, je pardonne au ridicule de tous les autres. »

Gisors avait quitté la Poméranie pour se diriger sur Vienne, où il devait se présenter à la cour de Marie-Thérèse; cette visite préoccupait toute sa famille, car l'impératrice pouvait fort bien n'avoir pas oublié que le maréchal de Belle-Isle s'était montré l'adversaire déclaré de la pragmatique sanction, et que, soit par les armes,

soit par la politique, il lui avait disputé avec acharnement son héritage. La fameuse retraite de Prague, qui valut à son auteur un si grand renom militaire, n'eut lieu qu'en disputant la capitale de la Bohême à l'impératrice Marie-Thérèse. La duchesse de Nivernais seule se montrait confiante et écrivait au maréchal de Belle-Isle :

« Nous eûmes avant-hier des nouvelles de notre fils ; sa femme reçut en même temps une lettre de lui du 21, qui est datée de Prague où il arrivait, et une du 24 de Vienne que M. de La Ponce lui écrivait de sa part. J'ai bien quelque curiosité, aussi bien que vous, de savoir comment les choses se passeront à Vienne, mais je n'ai nulle inquiétude de la manière dont il s'y conduira, ni de l'opinion qu'il y donnera de lui. Je suis persuadée aussi que l'impératrice le traitera bien, et d'autant mieux qu'il est votre fils. Je ne crois pas que cette qualité lui donne un droit bien assuré ni à son amitié, ni encore moins à sa reconnaissance, ce qu'il faut convenir qui ne serait pas juste non plus ; mais comme elle a déjà déclaré qu'elle était trop équitable pour vous refuser son estime et qu'elle ne peut se dissimuler qu'elle ne vous soit due, je ne fais nul doute qu'elle ne cherche à en donner des témoignages à notre enfant. Ce qu'on vous mande de sa santé me comble de joie, et, en vérité,

vous ne l'aimez pas plus tendrement que moi. »

La duchesse avait deviné juste, et l'accueil de Marie-Thérèse, soit à Vienne, soit au camp de Kolin, ne laissa rien à désirer.

Après sa courte visite à Marie-Thérèse, Gisors rejoignit le roi de Prusse en Silésie, au camp formé sous Breslau. « Dès que Frédéric m'aperçut, écrit-il, il m'entraîna vivement dans une embrasure de fenêtre et me pressa de questions sur Marie-Thérèse, le camp de Kolin et le maréchal de Brown, avec une telle vivacité, que je pouvais à peine y répondre. Le roi voulut savoir surtout quelle était l'attitude de l'impératrice vis-à-vis des troupes : « Les caresse-t-elle? Parle-» t-elle aux officiers? » Je répondis que j'avais toujours vu chez elle beaucoup d'affabilité pour tout le monde; mais sans aucune de ces nuances qui, en distinguant les uns, excitent l'émulation des autres; mais j'ajoutai que je ne me souvenais pas de l'avoir entendue parler à des officiers subalternes. « Et l'empereur? » — Sire, il est très poli et a toujours porté son habit d'uniforme pendant le camp; du reste, il ne m'a pas paru affecté à un certain point de ce qui se passait dans les manœuvres; il remarquait très bien les fautes, en parlait et en plaisantait sans y remédier, laissant faire le maréchal Brown. « Ne di-» rait-on pas, s'écria Frédéric, que la femme est

» déguisée en homme et l'homme en femme, » pour le moins? L'empereur a l'air d'un bon, » franc maître d'hôtel qui laisse tout faire à son » épouse. » Je baissai les yeux et répondis que j'avais toujours remarqué les grands égards de l'impératrice pour l'empereur. » — Ces détails intéressaient si fort le roi, qu'il reprit cette conversation plusieurs jours de suite. Le rôle de son interlocuteur n'était pas facile : il connaissait la haine de Frédéric pour Marie-Thérèse, et plus d'un à sa place eût fait sa cour au prince en dénigrant l'impératrice; mais le caractère loyal du jeune homme eût répugné à ce rôle de flatteur, et ses réponses furent toujours courageuses et franches. « Il faut qu'elle soit bien singulière, » cette femme-là, disait le roi, qu'elle tienne plus » de l'homme que de la femme. A-t-elle l'air fort » affairé? » — Sire, elle travaille du matin au soir, et il n'est pas douteux que, si elle était également bien secondée par ses ministres, elle ne fît de très grandes choses avec la volonté qu'elle a. La façon dont elle s'est conduite dans la dernière guerre prouve son courage et sa fermeté. Quant à ce que j'ai remarqué en elle, c'est la politesse la plus grande envers tout le monde; elle m'a paru ne négliger aucune des grâces de son sexe pour enchanter ceux qui lui font la cour. C'est étonnant comme son visage se pare en parlant et à quel point elle possède le talent de

dire des choses obligeantes aux personnes pour lesquelles elle en pense le moins... »

Le séjour de Gisors auprès de Frédéric se prolongea encore pendant une quinzaine, puis il partit comblé d'attentions gracieuses par le roi.

M. de Belle-Isle se préoccupait fort de savoir s'il ne profiterait pas du chemin déjà accompli par son fils pour lui faire visiter la Pologne, la Suède et le Danemark; mais il était ébranlé par l'opinion de sa femme, qui désirait ardemment le retour de leur enfant, redoutant pour lui la rigueur du climat du Nord. Il fit part de ses indécisions à M. de Nivernais, installé alors à Saint-Maur, chez sa belle-mère. Le duc répond, avec le tour familier qui lui est habituel :

« Notre père, qui êtes à Metz, je vous présente mes tendres hommages, ceux de ma femme, les profonds respects de votre fille et mille compliments de la part de ma belle-mère. La pauvre femme ne se porte pas, à beaucoup près, comme nous voudrions. Il lui est revenu hier un renouvellement de rhume; il n'y a point de fièvre, mais, avec la délicatesse de sa poitrine, toute espèce de toux est fâcheuse. Il n'y a qu'elle dans la famille qui ne soit pas dans la meilleure santé, tous vos enfants se portent à merveille.

» J'ai écrit hier, à votre véritable et charmant fils, une lettre de trois grandes pages, où je le

prépare aux voyages du Nord, dont je lui détaille tous les agréments et les utilités. Je crois que les perspectives sous lesquelles je lui montre cet allongement de voyage ne lui déplairont pas, peut-être même ne lui seront-elles pas inutiles : c'est tout ce que je désire, en vérité, maintenant, de pouvoir lui être bon à quelque chose dans le courant de ma vie. Vous devez, monsieur le maréchal, en être bien complètement persuadé. Je ne vous parle pas des nouvelles publiques, qui sont grandes et belles; cela me paraît bien froid après les objets dont je viens de vous entretenir. J'aime mieux vous supplier de nous mettre tous : père, mère et enfants, aux pieds de la maréchale, où nous lui demandons sa sainte bénédiction. Pour vous qui n'êtes qu'adorable et non pas saint, je me borne à vous demander de m'honorer toujours de votre estime et de votre amitié. »

Pendant que cette lettre parvenait au maréchal de Belle-Isle, sa femme écrivait à M. de Nivernais pour le prier de ne pas trop appuyer en faveur de ce voyage du Nord qu'elle redoutait si fort. Le duc reprend aussitôt la plume :

« Je vous vois, ce me semble, un peu hésitant sur le voyage et je n'en suis pas étonné, car l'article des froids excessifs mérite bien grande considération; quelque chose qui arrive, je dirai

comme Pope que *cela est bien*. Si notre enfant ne va pas dans le Nord, je le reverrai plus tôt et j'en serai enchanté pour moi; s'il y va, je le reverrai plus tard et plus instruit et j'en serai bien aise pour lui. Ainsi je ne puis que tomber sur mes pieds et m'en remettre à la providence de Dieu, à la vôtre et à celle de madame la maréchale...

Je ne doute pas vraiment que vous ne receviez bien MM. les chanoines[1]. Je ne serais pas étonné que madame la maréchale s'enivrât de bon cœur avec eux; du moins, elle les aura enivrés de sa politesse, de sa bonne grâce, de ses prévenances, de ses attentions infatigables et, tout chanoines qu'ils sont, je suis bien sûr qu'ils auront préféré ce vin-là à toutes les têtes de vins qui meublent votre cave... »

Après d'assez longues hésitations, il fut décidé que M. de Gisors continuerait son voyage dans le Nord, et le duc de Nivernais écrit de l'Isle-Belle, chez les Maurepas:

« Madame de Maurepas vous fait mille compliments ainsi que M. de Maurepas, qui se porte à son ordinaire. Ils sont bien touchés de la galanterie que vous leur avez faite en leur faisant envoyer par M. Brown un ananas, le plus beau,

1. La réception officielle à Metz du chapitre de Trèves avait lieu à ce moment-là.

le meilleur, le plus parfait des ananas de l'univers. M. de Maurepas, qui sent le prix de toutes les galanteries comestibles, est pénétré de reconnaissance pour celle-là.

» Madame de Pompadour se porte fort bien, et vous est bien obligée de l'intérêt que vous prenez à sa santé. Je ne l'ai entretenue que par lettres depuis trois semaines. On va mercredi prochain à Bellevue et j'y serai tout le voyage. J'attends avec impatience les documents qui vous viendront du Nord pour la pointe glaciale de notre enfant. J'avoue que je crains comme vous, qu'elle ne soit bien glaciale, vu la saison. Je vous l'ai dit, dès le premier moment, cet inconvénient est bien réel et capable de balancer les plus grands avantages. Je crois effectivement qu'il y en aurait de grands à ce voyage et je persiste à m'en remettre les yeux fermés à Dieu et à vous. »

M. de Nivernais, fidèle à son système de ne rien demander, jouissait paisiblement d'une situation fort agréable à la cour, sans désirer de remplir une charge diplomatique ou autre, mais le maréchal de Belle-Isle ne pensait pas de même; il était question à ce moment-là, soit dans le public, soit même au conseil du roi, du rappel de M. de Mirepoix, ambassadeur de France à Londres, dont l'incapacité notoire était fort nuisible aux intérêts de la France. Dans les

conjonctures délicates où se trouvaient les deux cours, la présence d'un habile politique semblait indispensable. Mais le crédit de l'aimable maréchale de Mirepoix et la faveur dont elle jouissait auprès de madame de Pompadour soutenaient son mari envers et contre tous. M. de Belle-Isle jugeait avec raison que le duc de Nivernais remplirait ce poste à merveille, et il le poussait fortement à faire quelques démarches auprès de la favorite qui lui témoignait toujours une distinction marquée. Par malheur, non seulement elle ne désirait point rappeler M. de Mirepoix, mais elle souhaitait encore moins voir partir le duc dont les conseils lui étaient précieux, Nivernais suivit néanmoins celui du maréchal; il lui écrit de Bellevue :

« ... Je ne vous ai certainement encore rien répondu au conseil que vous m'avez itérativement donné de parler à madame de Pompadour. J'ai voulu attendre que je l'eusse fait, et c'est ce que j'ai fait aujourd'hui. Je lui ai parlé comme il convenait, à ce que je crois, c'est-à-dire avec la démonstration de bonne volonté d'un homme qui a envie d'être utile, et avec la circonspection d'un homme qui n'a pas en vue sa propre utilité. Il me semble que toute autre manière de me présenter jurerait trop avec ma manière de penser. Elle m'a répondu avec amitié qu'elle m'ap-

prouvait beaucoup et parlerait sur ce ton au ministre. Elle m'a confirmé ce que tout le monde dit, que M. de Mirepoix est changé à faire peur, et que l'air d'Angleterre a absolument ruiné sa santé. Ce serait une assez bonne raison pour qu'il n'y retournât pas. Je ne sais ce qui en sera; je ne l'ai pas demandé, et je l'aurais demandé, ç'aurait été inutilement, puisqu'il n'y a sûrement encore rien d'arrangé... »

En effet, rien ne fut changé et M. de Mirepoix resta à Londres. Cinq ans s'étaient écoulés depuis le départ de Nivernais pour Rome; pendant ce temps-là, plus d'un changement devait s'être opéré à la cour, et malgré le soin avec lequel ses amis l'avaient tenu au courant, il avait fallu, avant de se hasarder sur ce sable mouvant, étudier le terrain pour ne point s'exposer à faire un faux pas. Nous pouvons nous fier au duc pour la finesse et la prudence, et c'est plaisir de suivre avec lui l'étude délicate et juste qu'il trace de la cour dans ses lettres intimes.

Dès le premier jour, il put constater que l'influence de la marquise de Pompadour n'avait point diminué, mais bien changé de nature. La favorite était douée d'une intelligence clairvoyante qui lui fit très vite apercevoir combien le titre de maîtresse était fragile; malgré les talents de tout genre qu'elle déployait chaque jour, malgré

les ressources de son esprit, elle voyait la lassitude s'emparer de nouveau de celui du roi; ce fut alors qu'elle inventa les voyages de Crécy et de Bellevue[1] « où elle pouvait déployer dans l'intimité le charme d'une conversation fine et légère assaisonnée d'une pointe de médisance qui amusait sans blesser, et dans laquelle elle excellait ». Elle chercha à attirer l'attention du roi sur les arts et la littérature, elle l'enhardissait à juger les productions nouvelles, mettant adroitement en lumière la finesse de goût qu'il possédait naturellement. Mais l'apathie et l'ennui reparaissaient sans cesse chez le royal blasé ; la marquise savait, à n'en pas douter, que des amours passagères le captivaient tour à tour : déjà vieillie et usée par les fatigues incessantes de son rôle d'amuseuse, elle ne pouvait plus lutter sur ce terrain. Malgré cela elle ne songea pas un instant à abandonner la place; il fallait la défendre avec d'autres armes et elle les trouva. Personne mieux qu'elle ne connaissait les côtés faibles du caractère de Louis XV, sa paresse entre autres et son horreur du travail; elle avait vu avec inquiétude son goût marqué pour le

1. Bellevue était un petit château placé au-dessus de Sèvres. Il n'avait que neuf fenêtres de façade. Des bustes de marbre faits par les meilleurs artistes étaient placés dans les trumeaux extérieurs et les sculptures intérieures étaient des merveilles de finesse.

prince de Conti, et la faveur qu'avait value à ce dernier son empressement à préparer les affaires que le roi exposait ensuite à son conseil. Elle comprit que là était le défaut de la cuirasse et, sans s'effrayer des difficultés de l'entreprise, elle n'épargna rien pour devenir l'*amie nécessaire*, comme l'avait très bien deviné M. de Maurepas. Elle finit même par mourir à la tâche; mais n'anticipons pas. Questionnant les ministres et les hommes politiques, cherchant à comprendre les affaires en les étudiant avec une application extraordinaire et une réelle intelligence, elle arriva à se former des idées générales assez nettes sur la politique. Elle préparait avec soin l'occasion de faire briller ce savoir superficiel, et, amenant adroitement la conversation sur le sujet qu'elle avait étudié la veille, elle étonnait le roi par ses raisonnements d'emprunt.

Le duc arriva à Versailles alors que cette métamorphose s'opérait, il était difficile de mieux choisir son moment. La favorite, ravie de posséder dans son intimité un esprit aussi fin et aussi versé dans les affaires que celui de l'ambassadeur à Rome, résolut bien de ne point l'y laisser retourner.

Accueilli à merveille, Nivernais fit partie de tous les petits voyages à Marly, Crécy[1], Bellevue,

1. Crécy était un très beau château, très bien meublé. Madame de Pompadour fut censée en avoir fait l'acquisition au prix de

eut son appartement à Versailles, grâce enviée de tous, et dont il jouissait déjà avant son départ, en un mot sa faveur sembla mieux établie que jamais. Le duc voyait fort clair dans tout cela et conservait son attitude ordinaire de politesse empressée vis-à-vis de la marquise, mais sans la moindre servilité, et même avec une nuance d'indépendance assez marquée pour étonner certain courtisans.

Mais laissons un peu la diplomatie et la politique pour revenir à la vie intime des Belle-Isle et des Nivernais. M. de Gisors continuait son voyage en Suède et en Danemark où il était accueilli à merveille par d'anciens amis de son père et de sa mère, le marquis d'Havrincourt, ambassadeur de France à Stockholm, et le comte de Bernstorff, ministre d'État à Copenhague. Il écrivait fort régulièrement, et chaque lettre faisait le tour de la famille. Madame de Nivernais en envoie une au maréchal, en y joignant un petit billet assez singulier :

« Votre fille vous baise les pieds et à madame la maréchale ; elle a, en effet, assez mauvais visage et souvent mal dans les jambes; mais je

cent mille écus, mais le roi la paya presqu'en totalité au moyen d'une augmentation de deux cent mille livres de la charge de trésorier des écuries du roi. Crécy était situé près de Dreux et fut démoli pendant la Révolution.

la voudrais plus incommodée pour espérer une fin à cette espèce de pâles couleurs qui n'est pas décidée. Adieu, notre très cher père, croyez, etc. »

La duchesse répondait dans ce billet à une préoccupation à laquelle toute la famille était en proie au sujet de la santé de madame de Gisors, et qu'il est facile de deviner sans entrer dans les détails circonstanciés qu'ils donnent tous à l'envi.

Depuis quelque temps, la poitrine fort délicate de madame de Belle-Isle préoccupait aussi les siens; son mari, absorbé par les affaires, n'y avait pas fait grande attention; mais il commença à s'en inquiéter au moment du mariage de son fils et ne cessa, dès lors, de témoigner une grande sollicitude à son cher *petit maistre*, comme il appelait familièrement sa femme.

Le maréchal était allé en septembre commander le camp de Gray, et madame de Belle-Isle se rendit à Plombières. Il lui écrivit du camp, une lettre plus tendre qu'on ne pouvait le supposer d'après l'opinion généralement répandue de son caractère égoïste et froid. ...

. . . . .

« Je ne fais que rentrer, chère amie; je suis debout depuis neuf heures du matin; je laisse à M. de Lostanges, qui heureusement n'est pas parti, à vous faire le récit de notre représentation..... Toute l'armée a bu à votre santé de

la meilleure grâce, vous en auriez été touchée.

» Je retrouve en rentrant votre lettre; ce n'est pas le courrier que j'attendais; enfin elle est du 31, j'y vois avec beaucoup de satisfaction, que réellement vous êtes contente de l'effet de vos remèdes, et que vous êtes déterminée à prolonger votre séjour à Plombières jusqu'au 12. C'est très bien fait, à mon avis.

» *P.-S.* — L'abbé arrive je ne suis pas content de votre état et du mal de tête qui me prouve un sentiment de fièvre. Je vous exhorte à vous ménager; je vous écrirai ce soir par le courrier pour que vous ayez de mes nouvelles demain, à votre lever. Je serai sûrement au logis demain pour dîner. »

La maréchale était déjà fort souffrante, très faible et toussant d'une manière continuelle. Au commencement de février, la duchesse de Nivernais et madame de Gisors prirent toutes deux la rougeole; rien ne put empêcher la maréchale d'aller les voir, et au moment où elles entraient en convalescence, madame de Belle-Isle prit à son tour la maladie qui tomba sur la poitrine. Son état devint de plus en plus alarmant, et les médecins donnèrent peu d'espérance. L'évêque de Laon[1] accourut auprès d'elle; c'était son

1. Jean-François-Joseph de Rochechouart.

intime ami, elle l'appelait *ma raison*. Douce et résignée, la maréchale supportait ses maux avec un courage et une patience héroïques; une seule pensée la déchirait : l'absence de son fils et la crainte de ne pas le revoir; elle sentait par sa propre douleur ce qu'il souffrirait lui-même en n'ayant pas revu sa mère. Elle cachait ses angoisses au maréchal; mais il les avait devinées, et, sans le lui dire, envoyait lettres sur lettres pour hâter le retour de M. de Gisors. La pauvre mère avait fait placer en face d'elle le portrait du jeune comte et le regardait sans cesse avec une expression déchirante qui brisait le cœur à ceux qui étaient auprès d'elle.

C'est à Copenhague, où il était retenu par les glaces des Belt et le froid excessif, que Gisors reçut la nouvelle de la maladie de sa mère; le maréchal ne lui en cachait pas la gravité. Il partit aussitôt, sans s'occuper des risques d'un pareil voyage; il traversa le Grand-Belt, malgré les dangers et les difficultés incroyables qu'il rencontra. Les bâtiments ne pouvant passer, il monta une petite chaloupe, très légère, avec des matelots fermes et adroits, qui escaladaient les glaces quand elles pouvaient les soutenir et y faisaient monter la chaloupe à force de bras; lorsque les glaces n'étaient pas assez solides, ils remontaient dans la chaloupe et la lançaient avec force, pour la faire percer au travers des glaces.

Il arriva à Hambourg sans avoir pris une heure de repos, mais sa diligence fut vaine; la maladie avait marché plus vite que lui, et les lettres qui l'attendaient contenaient la déchirante nouvelle de la mort de madame de Belle-Isle. Sa douleur fut d'autant plus vive qu'il se reprochait amèrement de ne pas avoir écouté le pressentiment qui le rappelait à Paris après son voyage de Prusse; il se souvenait de la tristesse qui régnait dans les lettres de sa mère, et il arriva le cœur brisé.

Le maréchal attendait son fils avec une douloureuse impatience; pour la première fois il se laissa aller, vis-à-vis de lui, à un entier abandon. Cependant, au milieu de cette effusion sincère et malgré toute l'amertume de son chagrin, il était aisé de voir que le maréchal faisait, avant tout, un retour sur lui-même et sur les soins qui allaient lui manquer. Quel que fût le respect et l'admiration du jeune homme pour ce père, qu'on lui avait toujours représenté comme un dieu, il éprouva une douceur inconnue à se retrouver dans sa nouvelle famille. Il rencontra chez la jeune femme tant de sympathie, d'ingénieuse tendresse, un souvenir si vif de celle qu'il pleurait, chez le duc et la duchesse, des soins si affectueux, que, malgré lui, il revenait sans cesse auprès d'eux et ne pouvait se passer de leur présence.

Voyant cela, M. et madame de Nivernais se

décidèrent à s'installer à l'hôtel de Belle-Isle avec leur fille, quelque dérangement que cela pût causer à leurs habitudes. La petite comtesse occupa *seule* le grand appartement de la maréchale. L'appartement particulier devint, à l'exception de la chambre du maréchal, l'appartement de réception. Le duc et la duchesse de Nivernais logèrent au second étage, le comte de Gisors s'installa à l'entresol en attendant mieux, et le mieux ne devait pas longtemps se faire attendre.

Le jeune colonel reprit le commandement de son régiment de Champagne et le rejoignit au camp formé sous Nancy; ses soldats lui firent un accueil enthousiaste. Il avait fait le voyage à franc étrier et son précepteur, l'abbé de Mange, lui écrit :

« Paris, 5 juillet 1755.

» Vous devriez être grondé, mon cher comte, sur votre démangeaison de courir trente lieues sur vos fesses. Voilà mes jeunes gens, il y a deux jours qu'ils n'ont fermé l'œil, ils ont des chaises de poste après lesquelles ils ont longtemps soupiré : il serait bourgeois de s'en servir, il faut qu'ils se fatiguent à pure perte. Hé ! messieurs, attendez que vous soyez à la guerre; soyez alors trente-six heures à cheval, comme un autre duc de Brissac, suivez le régiment de Bethléem jusqu'en Judée, vous serez en règle, vous serez des héros ! jusque-là, profitez des petites commodités

que la providence vous a données et ne vous repaissez pas d'une ignoble poussière. »

» Enfin, vous êtes arrivés à bon port. Madame la duchesse de Nivernais et madame la comtesse de Gisors, que je vis hier un moment à l'hôtel de Belle-Isle, étaient dans l'attendrissement sur les sentiments que vous et les soldats du régiment de Champagne avez éprouvés, lors de votre entrée à Nancy. Que ne peut-on pas espérer d'un corps dont le chef et les membres sont ainsi liés? Je suis presque sûr que si j'étais à la tête d'un pareil régiment, je deviendrais le meilleur officier d'infanterie de l'Europe...

» Je ne vous dis rien de l'hôtel; tout le monde s'y porte bien. Madame la comtesse paraît toucher au moment d'être grande fille. Vous savez le projet de voyage de Bisy. Aimez-moi bien, mon cher comte... »

Ce dernier paragraphe, qui trahit ouvertement la préoccupation constante du bon abbé, divertit parfaitement son élève. Le fait du reste était vrai et le comte, au retour du camp, l'écrivit à son vieil ami, M. de Bernstorff, qui en fut aussi ravi que l'abbé et répond :

« Je suis comblé de ce que vous me dites de madame de Gisors, voilà donc une partie de mes vœux remplis. Que vous serez heureux, vous et

elle, si le reste de mes souhaits l'est de même!... Je suis très sensible au souvenir de madame la comtesse de Rochefort, je vous prie de lui dire combien je m'en trouve flatté et honoré. Sans doute que vous la voyez souvent, c'est un bonheur dont vous êtes digne et que je vous envierais s'il pouvait y avoir un bonheur que je ne vous souhaite pas. »

Le nom de madame de Rochefort nous amène à retourner un peu en arrière, car nous avons omis de parler de la mort de M. de Forcalquier, son frère. Ce triste événement avait suivi de près le retour du duc de Nivernais, qui put à peine jouir pendant un mois ou deux de se retrouver avec son ami le plus cher. Cette mort laissait madame de Rochefort dans le plus grand isolement, et sa vie consacrée à ce frère qu'elle ne quittait pas un instant, lui parut cruellement vide et désolée. Le sentiment profond qu'elle cachait au fond de son cœur pour Nivernais pouvait-il suffire à la remplir?... Le duc s'en préoccupait-il? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment-là, nous voyons madame de Rochefort traitée dans la famille des Nivernais comme si elle en eût fait réellement partie, et le duc parler d'elle dans ses lettres aussi souvent que de la duchesse et de ses filles.

XIII

1755

Les relations de la France, de la Prusse et de l'Angleterre, — La guerre avec l'Angleterre. — Le duc de Nivernais est nommé ambassadeur de Prusse. — Départ pour Berlin. — Correspondance.

Malgré son courage, M. de Nivernais ne pouvait surmonter la tristesse qui le dévorait depuis la mort de son fils, ce cruel événement avait creusé un vide profond dans son cœur et le temps en s'écoulant n'y apportait guère de remède. Ses occupations les plus chères: musique, littérature, dessin, le lassaient et ne lui inspiraient que du dégoût; il était atteint de ce mal étrange qu'on appelait alors des vapeurs, et que nous nommons aujourd'hui humeur noire.

La duchesse inquiète fit part de ses craintes au maréchal de Belle-Isle qui lui répondit après avoir rêvé quelques instants:

« Une seule chose peut le sauver, un travail

forcé ! — Mais il a l'horreur de toute occupation, répliqua la duchesse. — Oui, d'occupations facultatives ce n'est point ce que j'entends, je les veux obligatoires. »

Là-dessus, le maréchal confia à la duchesse un désir qu'il nourrissait depuis quelque temps, autant dans l'intérêt du duc que de celui de la France. Il s'agissait d'envoyer M. de Nivernais en Prusse, comme ambassadeur extraordinaire.

M. de Belle-Isle avait suggéré cette idée au roi, mais il fallait la laisser mûrir. Madame de Pompadour voyant qu'il ne s'agissait que d'une absence fort courte l'appuyait fortement ; il était donc fort probable qu'on réussirait.

A cette époque, nous avions pour ambassadeur à Berlin, le chevalier de La Touche, médiocrité insuffisante qui déplaisait au roi de Prusse. Celui-ci ne l'avait point caché à M. de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. Or il importait d'avoir à Berlin un ministre habile et capable de capter, si faire se pouvait, la confiance de Frédéric II, car le traité d'alliance offensive et défensive conclu en 1745 entre la France et la Prusse allait expirer au mois de mars suivant (1756) et il s'agissait de le renouveler.

La situation de l'Europe était grave, la guerre entre l'Angleterre et la France imminente ; dans ces circonstances, l'alliance de la Prusse devenait

un appoint formidable pour chacune de ces deux puissances. On pouvait aisément supposer que, de part et d'autre, de grands efforts seraient faits pour se l'assurer. Depuis longtemps déjà les relations étaient fort tendues entre Frédéric et son oncle George II [1]. Les deux cours avaient retiré leurs ambassadeurs respectifs, et, dans sa correspondance diplomatique le roi de Prusse parle souvent d'une façon peu révérencieuse de son oncle, mais, quelle que fût son opinion on pouvait être certain d'avance que dans le partie à prendre en cette occurence, Frédéric ne consulterait que son propre intérêt, ce qui était très naturel. Ses rapports avec la France paraissaient excellents, mais les relations de la France et de l'Angleterre avaient commencé à s'altérer dès 1754, à l'occasion de leurs possessions en Amérique.

Le marquis de Mirepoix s'était plaint à la cour de Georges II, où il était ambassadeur, d'attaques imprévues sur terre et sur mer de la part des Anglais. On lui répondait en termes vagues et en faisant entrevoir un désir de la paix, peu sincère dans le fond.

Mirepoix, fort honnête homme, mais fort incapable, s'y laissa prendre. Frédéric y vit plus clair et voici ce qu'il écrivait à son ministre à

1. Le roi George était l'oncle de la princesse de Brunswick femme de Frédéric II.

Paris, le baron de Knyphausen, le 22 mars 1755:

« ... Pour ce qui regarde l'Angleterre, je crains que le ministre de France ne se trompe dans l'espérance qu'il a mise dans les dispositions pacifiques du roi d'Angleterre et de ses ministres; car, si mes lettres de Londres accusent juste, comme je m'en persuade, je ne saurais regarder ces dispositions que comme un leurre pour gagner le temps d'achever leur armement naval. »

Quelques jours après nouvelle lettre plus surprenante encore que la précédente comme conseil à la France:

« Potsdam, 5 avril 1755.

» Si la guerre entre la France et l'Angleterre est inévitable, il ne faut plus douter alors que le roi d'Angleterre ne veuille la rendre générale, sur quoi il m'est venu une idée, s'il ne conviendrait pas à la France, supposé que le prince lui déclare la guerre, d'envoyer alors d'abord un corps de troupes assez respectable tout droit au pays de Hanovre pour s'en emparer et demander ensuite à ce prince, s'il n'aimerait pas de rétablir la paix. Je voudrais bien que vous fassiez quelqu'insinuation à M. de Rouillé à ce sujet, il faut néanmoins que vous le fassiez bien adroitement et avec tout le ménagement possible pour ne pas donner lieu à ce

ministre de soupçonner injustement que je voudrais augmenter l'aigreur entre la France et l'Angleterre et souffler le feu. En cas que cette insinuation saura se faire par vous, il faudrait que cela se fît incontinent après la déclaration de guerre du roi d'Angleterre et sans biaiser, avant que celui-ci puisse gagner le temps pour assembler force de troupes de ses alliés pour pousser la guerre au Rhin, en Italie et autre part contre la France.

» Je remets ceci à votre discrétion afin que vous vous y preniez avec toute la prudence voulue. »

Il semblerait, à ce moment-là, que le roi de Prusse eût infiniment plus à cœur les affaires de la France que celles d'Angleterre; mais, avec un diplomate aussi rusé et aussi fin, il n'est pas prudent de tirer si vite une conclusion.

Knyphausen avait fidèlement transmis à M. de Rouillé l'insinuation de son maître d'entrer immédiatement en Hanovre au cas d'une déclaration de guerre. Le ministre répondit que si les desseins de l'Angleterre étaient véritablement offensifs, il faudrait, en effet, faire une diversion dans le Hanovre, mais que sa cour se flattait que non seulement Frédéric voudrait bien y concourir, mais même s'en charger en entier, car la situation de ses États le mettait à même d'exécuter cette entreprise avec promptitude et succès.

l'*Alcide* et le *Lys*, le 10 juin, à la hauteur du banc de Terre-Neuve, séparés de leur escadre, les avait voulu forcer de saluer le pavillon anglais, et sur leur refus les avait attaqués et pris après un combat de plusieurs heures, soutenu avec la plus grande bravoure par les deux vaisseaux français, dont l'un n'était qu'une flûte[1] armée en guerre. La France, ainsi attaquée à l'improviste, avait besoin de temps pour rassembler ses forces; cependant, dès que le roi eut appris l'insulte faite à son pavillon par l'amiral Boscawen, il rappela son ambassadeur à Londres et son ministre à Hanovre.

L'agression honteuse de Boscawen fut suivie d'un ordre donné, le 28 août, par le conseil des ministres à Londres, qui enjoignait d'attaquer à l'improviste tous les vaisseaux marchands français que les bâtiments anglais rencontreraient sur mer, dans quelques parages qu'ils fussent! Trois cents vaisseaux français, surpris ainsi, sans le moindre avertissement de guerre, tombèrent entre les mains des Anglais. A ce moment critique, et fort peu de temps après le retour de Bisy, le roi fit appeler le duc de Nivernais et lui annonça son intention de le nommer ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Prusse. Cette nomination était l'œuvre du maréchal de

1. La flûte était un gros bâtiment de charge qui ne servait ordinairement qu'à transporter des vivres ou des munitions.

Belle-Isle, et plus encore peut-être, de madame de Pompadour, dont Guillemin était absolue.

Il était urgent de savoir au plus tôt à quoi s'en tenir réellement sur la façon de penser du roi de Prusse, et le chevalier de Knyphausen eut ordre de transmettre à Breslau, de la part de Louis XV, le projet d'envoyer M. de Nivernais comme ambassadeur extraordinaire.

« Vous direz au sieur de Rouillé que le désir que Sa Majesté Très Chrétienne avait fait du duc de Nivernais, pour me l'envoyer ici pour quelque temps, afin de me faire part de ses vues, m'était tout à fait agréable, de sorte que je souhaitais que sa dignité de duc et pair de France n'empêchât pas, comme je le conçois parfaitement, que nous le puissions garder ici plus longtemps.

Il n'est revenu [illegible]

Le duc, malgré toutes les difficultés qu'il prévoyait rencontrer dans cette ambassade, n'hésita pas à accepter. La situation était grave. « Le roi George, dit Nivernais, alarmé de l'orage qui menaçait son électorat, se persuada avec raison que la manière la plus sûre de le conjurer était de conclure une alliance défensive avec la Prusse; il savait que les liens qui unissaient le roi de Prusse et le roi de France étaient sur le point de finir, parce que le terme du traité de Versailles expirait au mois de mars de l'année 1756, et il chargea mylord Holderness, son secrétaire d'État, d'entamer la négociation avec la cour de Berlin, par l'intermédiaire du duc de Brunswick [1], beau-frère du roi de Prusse. » En effet, Frédéric, dont le parti était déjà pris, répond aux ouvertures de son beau-frère de la façon la plus habile : sa lettre est un chef-d'œuvre destiné à faire avancer les Anglais, en leur témoignant une défiance propre à les piquer au jeu.

Au duc régent de Brunswick.

« Sans-Souci, 13 octobre 1755.

» Mon cher frère, je suis bien fâché de l'incommodité que vous cause la négociation dont le

1. Frédéric II avait épousé la princesse de Brunswick, sœur du duc régnant.

roi d'Angleterre vous a chargé, mais, comme elle est une fois en train, il faut voir à quoi cela mènera et si messieurs les Anglais n'ont pas envie de se moquer de vous et de moi. N'est-ce pas bien singulier que ces gens demandent que j'épouse leurs intérêts, lors qu'actuellement j'ai deux gros démêlés avec eux qui ne sont pas vidés? On dirait que toute la terre aux dépens des intérêts propres d'un chacun, est obligée d'embrasser la défense de ce fichu pays? On exige de moi des déclarations, dans un temps qu'on ne s'explique pas soi-même; ils veulent que je plante là la France et que je me repaisse de la gloire d'avoir préservé leur pays d'Hanovre, qui ne me regarde ni en noir ni en blanc; ces gens, ou veulent me duper grossièrement, ou ils sont fols et imbus d'un amour-propre ridicule. Cependant, je vous prie de leur donner des espérances, dans une lettre particulière dont vous accompagnerez la copie de la lettre ostensible que je vous écris, et de leur marquer que le duc de Nivernais venait ici pour faire un nouveau traité, le mien expirant au mois de mai prochain, et que vous croyez que, si, de la part de l'Angleterre, on voulait établir une confidence réciproque, il fallait s'expliquer plus ouvertement; que, comme c'étaient eux qui avaient commencé la négociation, que c'était aussi à eux parler les premiers; que, comme nous n'avions aucun en-

gagement ensemble qui les mît en droit de prétendre la moindre chose de moi, il fallait nécessairement qu'ils parlassent plus ouvertement pour s'attendre à une même ouverture de ma part, et que surtout il fallait commencer par aplanir les vieux démêlés, avant de procéder plus loin, etc. »

La réponse de lord Holderness ou plutôt du roi d'Angleterre, ne laissa rien à désirer à Frédéric, il se montra prêt à accepter toutes les conditions imposées dans la lettre ostensible dont il est parlé plus haut[1].

Pendant que l'Angleterre faisait de si grands efforts pour se rapprocher de la Prusse, la France, de son côté, cherchait à resserrer plus étroitement son alliance avec cette dernière puissance. Mais, s'il faut en croire Nivernais, les arguments qu'employait M. de Rouillé pour gagner le roi de Prusse à la cause française n'étaient pas de nature à atteindre leur but.

« M. de Rouillé, écrit le duc, alors ministre des affaires étrangères, dit un jour à M. de Knyphausen dans l'intention d'engager le roi à contribuer à cette diversion : « Écrivez, monsieur, » au roi de Prusse qu'il nous assiste dans l'ex-

1. Voir cette curieuse lettre à l'appendice n° 9.

» pédition d'Hanovre ; il y a là de quoi piller; le » trésor du roi d'Angleterre est bien fourni, le » roi n'a qu'à le prendre; c'est, monsieur, une » bonne capture. » Le roi lui fit répondre que de pareilles propositions étaient convenables pour négocier avec d'autres, et qu'il espérait qu'à l'avenir M. Rouillé voudrait bien apprendre à distinguer les personnes avec lesquelles il avait à traiter. »

Quand Louis XV fut informé plus tard de cette proposition inouïe, il entra dans une colère violente contre M. de Rouillé, mais le mal était fait.

Frédéric II cachait soigneusement à Knyphausen ses négociations avec l'Angleterre, et se bornait à le questionner sur les motifs qui pouvaient engager la France à ne pas agir plus énergiquement contre les Anglais après les insultes réitérées faites à son pavillon. Il trouve que Knyphausen le renseigne mal à ce sujet, et lui écrit le 7 octobre dans les termes les plus durs.

« Par une de mes précédentes, je vous avais déjà marqué mon mécontentement de ce que vous ne traitiez que d'aussi minces sujets dans vos dépêches que celui des affaires de Modène, pour le coup il faut que je vous dise que je suis plus mal édifié encore de celle ci-dessus accusée, parcequ'elle ne comprend que des misères peu ou point dignes de mon attention... Mon

mécontentement contre vous se fonde sur ce que vous oubliez de m'informer des choses plus nécessaires, comme le contenu des instructions du duc de Nivernais, et si d'ailleurs la cour de France ne commence pas de s'aviser à prendre des mesures plus raisonnables pour sa gloire et pour sa dignité. Enfin songez à remédier à ces inconvénients et à ne me plus fatiguer par des rapports pitoyables afin que je ne sois pas obligé de songer moi-même à y remédier par des mesures efficaces. »

Le pauvre Knyphausen se met en quatre pour mieux informer son maître, et il appuie surtout sur les hésitations et la mollesse des ministres français. Frédéric veut en savoir plus long, et lui pose une question fort étrange, étant données les négociations nouées par lui avec le roi Georges.

« Je vous ai déjà fait connaître mes soupçons qu'il y a apparemment quelque chipotage secret en Angleterre pour parvenir à un accommodement, la conduite du ministère de France, et sa modération sans exemple m'y confirment, car à moins de cela (et que même ce chipotage ne fût déjà mené si loin qu'on soit effectivement d'accord des articles principaux), ne faudrait-il pas pardonner à un homme qui dirait qu'il faut qu'à quelque beau matin les ministres de France

eussent ensemble perdu l'esprit, la prudence, le nerf et le bon sens. »

Frédéric était-il sincère en exprimant le soupçon dont il parle à Knyphausen? Nous ne le croyons pas, il écrivait cette lettre le 1er novembre, or, à ce moment-là, ses négociations avec l'Angleterre étaient bien avancées. Mais il n'était point fâché de poser à son ministre une question qui pouvait lui ôter tout soupçon de négociation entre la Prusse et l'Angleterre.

Cependant quelque mystérieux que fussent les rapports de Frédéric avec les Anglais, il ne laissait pas que d'en transpirer quelque chose à Versailles. Knyphausen écrit au roi le 17 novembre :

« On hâte le départ du duc de Nivernais, parce que l'on prétend savoir par la voie de La Haye, et par celle de Vienne, que la cour d'Angleterre se donne de grands mouvements pour détacher Votre Majesté de la France et pour l'entraîner dans son parti. Ce qui confirme le ministère dans les appréhensions qu'il a conçues à cet égard, est non seulement le traité qu'on croit avoir été conclu entre l'Angleterre et la cour de Brunswick, mais principalement la nouvelle qu'on a reçue ici il y a quelques jours, que le margrave d'Anspach a pris des engagements avec l'Angleterre, et s'est obligé par un traité

de subsides à lui fournir plusieurs régiments. »

Frédéric répond à Knyphausen le 2 décembre:

« J'ai reçu à l'ordinaire dernier vos dépêches, et vous sais gré de l'avis que vous m'avez donné touchant les nouvelles dont on a imposé aux ministres de France, comme si je m'étais laissé entraîner dans le parti de l'Angleterre. Vous ne manquerez pas de vous ouvrir là-dessus envers M. de Rouillé, *en lui protestant que tout ce qui lui en était revenu n'était absolument que des insinuations malignes et controuvées par mes ennemis*, qui ne prétendaient mieux que de me désunir par là avec la France, *mais dont il n'y avait pas un mot de vrai* et que ni moi n'avais pris d'engagement avec l'Angleterre, ni le duc de Brunswick n'avait fait nul traité avec la cour de Londres... »

Au moment où Frédéric écrivait cela, il pressait de tout son pouvoir son secrétaire Mitchell à Londres pour hâter la conclusion du traité avant l'arrivée du duc de Nivernais. Mitchell écrit au roi, le 28 novembre.

« Le roi George II est non seulement prêt de renouveler de la manière la plus précise tous les actes de garantie (de la Silésie) qu'on avait donnés

jusqu'à présent à Votre Majesté, mais de plus, à s'unir étroitement avec elle afin de lui montrer par là les dispositions où était l'Angleterre de chercher à ne faire de la peine à personne au sujet de la querelle qu'elle avait actuellement avec la France. Que dans la position brillante dans laquelle était Votre Majesté, elle se trouvait être la maîtresse d'empêcher que le feu ne s'allumât du côté de l'Allemagne, et d'y conserver la tranquillité, que Votre Majesté tenait d'une main la branche d'olivier et le glaive de l'autre, qu'ainsi c'était à elle de considérer duquel elle voulait se servir. Lord Holderness finit en m'assurant que pour que Votre Majesté entrât dans les idées de l'Angleterre, il avait ordre de me dire qu'on apporterait ici toutes les facilités du monde pour terminer à l'amiable et sur un pied raisonnable les différends qui subsistaient entre les deux cours au sujet de l'affaire des prises durant la dernière guerre... »

Frédéric parfaitement satisfait de cette réponse envoya des ordres précis à Mitchell, et dès lors la convention fut résolue dans son esprit.

On ne s'explique pas dans de telles conjectures et étant donnés les soupçons fondés de Louis XV et de ses ministres, le retard inconcevable apporté jusqu'ici au départ de Nivernais. Nous allons trouver l'explication de ce délai. Pendant que

Frédéric négociait à l'insu de la France, Louis XV de son côté négociait à l'insu de la Prusse.

Depuis le 1er septembre des conférences mystérieuses étaient ouvertes entre Stahrenberg, envoyé de Marie-Thérèse et l'abbé de Bernis, dans le but d'opérer un rapprochement entre l'Autriche et la France. Ces conférences avaient lieu à Babiole, petite maison appartenant à madame de Pompadour, elle en avait été l'instigatrice, et tout se passait dans le plus grand secret, à l'insu même du conseil du roi qui n'en fut averti que plus tard.

Bernis affirme dans ses *Mémoires* que le duc de Nivernais, au moment de son départ, ignorait aussi la négociation entamée avec la cour de Vienne, si cela est exact, quel nom donner à une politique aussi singulière que celle d'envoyer un ambassadeur en le trompant sur les véritables intentions de sa cour. Nous ne croyons pas l'assertion de Bernis parfaitement certaine, au moins quant à la date qu'il indique, d'autant plus qu'à ce moment-là le roi adjoignit à Bernis, pour les conférences de Babiole, quatre de ses ministres dont MM. de Séchelles et Machault, amis intimes du duc. Nous sommes persuadés que Nivernais était instruit du secret que l'on croyait si bien gardé, et que la prétendue maladie qu'il prétexta vers la fin de novembre n'eut d'autre but que de recevoir des instruc-

tions plus précises et d'en savoir plus long sur les conférences de Babiole. Impatienté des lenteurs et des hésitations qu'on apportait à lui donner des instructions précises, fort inquiet du résultat final de sa mission, car il ignorait moins que personne les bruits répandus d'une convention entre la Prusse et l'Angleterre, le duc écrivait le 10 décembre à M. de Rouillé.

« Vous savez, monsieur, que les circonstances physiques et morales qui accompagnent aujourd'hui ma mission en Prusse n'altèrent et ne diminuent en rien le désir que j'ai de servir Sa Majesté, sans autre vue que celle de lui être utile et sacrifiant sans peine à ce sentiment toute pensée d'agrément *et de convenances personnelles*. Ainsi je n'attends pour partir que la fin ou au moins la diminution d'un catarrhe dans la tête et sur la poitrine qui me persécute et qui se renouvelle tous les deux ou trois jours.

» En attendant je m'occupe de mon mieux des objets dont vous m'avez chargé et des moyens de répondre fidèlement et avec le *moins mauvais* succès possible à vos intentions. C'est dans cet esprit que je crois devoir vous rappeler le petit agenda que vous me remîtes le jour que vous me fîtes l'honneur de venir chez moi à Paris.

» Le premier article de cet agenda porte que le conseil du roi a balancé jusqu'à présent et

balancera encore entre le parti de faire une guerre de terre ou de se tenir à une guerre de mer avec l'Angleterre, c'est-à-dire que le conseil du roi n'a pas encore pris de parti. Je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de vous demander si c'est encore le langage que je devrai tenir au roi de Prusse et si c'est sur cette base que je devrai échafauder mes discours et ma négociation.

» Je manquerais à mon devoir si je ne prenais pas la liberté de vous représenter à ce sujet que si je n'annonce aucun parti pris, si je ne déclare qu'une délibération subsistante encore, il ne faut s'attendre en aucune manière que je puisse inspirer ni obtenir aucune confiance, ni recevoir aucune confidence réelle, ni obtenir aucune ouverture sincère. Il faut compter au contraire que ma présence à Berlin ne servira qu'à gêner, resserrer et éloigner le roi de Prusse.

» Je vous supplie de vouloir bien faire attention à ce point qui est véritablement la pierre angulaire de ma négociation et d'avoir la bonté de me faire tenir un éclaircissement positif là-dessus. Je donne cette lettre cachetée à M. l'abbé de Bernis n'ayant pas voulu vous la faire tenir par la voie de la poste. »

Voici la réponse de M. de Rouillé:

» 15 décembre 1755, à Versailles.

» Je suis à portée, monsieur, de m'expliquer avec vous aujourd'hui plus nettement que je ne l'ai pu faire la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir.

» Le roi ne se connaît d'ennemis que l'Angleterre, il ne veut pas en augmenter le nombre et craint encore plus d'exciter une guerre générale en Europe. Sa Majesté se propose donc de tirer une juste satisfaction du roi d'Angleterre et d'employer tous les moyens que Dieu lui a mis en main pour se venger de ce prince, soit par ses forces navales, à l'augmentation desquelles on travaille sans relâche, soit en attaquant les États de Hanovre, soit en l'allant chercher jusqu'à Londres. Voilà, monsieur, quelles sont jusqu'à présent les intentions de Sa Majesté, elle désire qu'on les tienne fort secrètes, mais elle me permet de vous en faire part afin que vous puissiez les confier à Sa Majesté Prussienne. Toutes les précautions se prennent relativement à cette détermination et les mesures qu'on prendra seront telles qu'on empêchera s'il est possible qu'on ne pénètre le véritable objet auquel on se livrera... Voilà ce me semble ce que vous désirez de moi, il ne me reste qu'à souhaiter que votre santé se rétablisse bientôt, de façon que vous puissiez partir sans crainte que le voyage ne l'altère... »

Le duc partit le 22 décembre muni de ces instructions si péniblement arrachées ; les routes étaient détestables, et il voyagea avec une lenteur désespérante. Il emmenait une suite nombreuse, digne de son rang et de l'importance de sa mission, car il ne faut pas oublier qu'il était ambassadeur extraordinaire. Le ministre de France à Berlin, le chevalier de la Touche, exerçait encore ses fonctions.

Le premier secrétaire du duc était le comte de Kéralio, qui connaissait bien la cour de Berlin, ayant accompagné déjà le comte de Gisors pendant le séjour prolongé que ce dernier avait fait en Prusse. Ils n'arrivèrent à Leipzig que le 7 janvier et ils s'y reposèrent deux ou trois jours pour attendre un courrier de Paris. Ce courrier apportait une nouvelle assez importante en ce sens qu'elle confirmait indirectement l'intention du roi d'attaquer au besoin l'Angleterre chez elle. Cette nouvelle était la nomination du maréchal de Belle-Isle au commandement en chef des côtes de France sur la Manche et sur l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne. Le duc de Richelieu était investi du même commandement sur les côtes de la Méditerranée, sur toute leur étendue.

Le courrier contenait aussi une lettre de madame de Pompadour :

Madame de Pompadour au duc de Nivernais.

« Dimanche 28 au soir.

» Le maréchal de Richelieu est arrivé, petit époux, le courrier qui vous rendra ce billet vous instruira de ce qui l'a ramené. Le parti est bon et ferme. Il n'y a que ceux-là de convenables à un aussi grand roi que le nôtre. Vous savez que telle a toujours été ma façon de penser; vous pouvez en assurer très affirmativement Sa Majesté Prussienne Frédéric II, ainsi que du peu d'intérêt que je prends à la banque anglaise, quoi que lui en ait dit son enragé Chambrier[1]. Ce n'est, en vérité, pas ma faute s'il faisait aussi souvent de mauvaises digestions. Vous devez autant compter sur M. de Séchelles que sur mon amitié. Adieu, petit époux.

» Je ne suis pas en peine de l'établissement de votre seconde fille[2].

» *P.-S.* — Si madame la margrave[3] qui a demandé à M. de Calvieu une de mes gravures) en désire la suite, je serais enchantée de lui en faire ma cour. « J'ai vu votre lettre au roi. »

1. Charles-Henri, baron de Chambrier, né à Neuchâtel, en Suisse, en 1728, conseiller et confident du Grand Frédéric.

2. Elle épousa plus tard le duc de Cossé-Brissac.

3. La margrave de Bayreuth, sœur de Frédéric II.

Outre la nomination des deux maréchaux au commandement des côtes de France, le dessein bon et ferme dont parle madame de Pompadour était l'envoi d'un réquisitoire au roi d'Angleterre, conçu dans des termes assez énergiques, lui demandant comment les assurances de paix qu'il renouvelait sans cesse à l'ambassadeur de France pouvaient se concilier avec les ordres offensifs donnés en novembre 1754 au général Braddock, et au mois d'avril 1755, à l'amiral Boscaven. Ce réquisitoire arrivait beaucoup trop tard. George II étant déjà certain de l'alliance prussienne, refusa avec hauteur la restitution des vaisseaux français que Louis XV exigeait comme condition préliminaire de la paix. Avant de quitter Leipzig, le duc écrivait à son gendre :

« Le 8 janvier 1756.

» Mon cher enfant, je me trouve un petit moment pour vous embrasser, sur lequel je n'avais pas compté, et j'en profite avec ardeur. Je vous fais de bon cœur mon compliment sur le beau commandement de votre père. Cela lui donnera bien de la besogne de corps et d'esprit; mais ce n'est un mal ni pour l'un ni pour l'autre, et c'est un grand bien pour l'État que M. le maréchal soit chargé d'une direction qui demande précisément toutes les qualités qu'il possède au

souverain degré. C'est ce que je mande aujourd'hui à madame de Pompadour en ajoutant que cela pourra bien faire quelques ennemis à M. votre père, mais que certainement les ennemis du roi n'y trouveront pas leur compte, et qu'au reste, M. votre père doit être accoutumé aux envieux comme un chien à aller nu-tête.

» Voilà ce que je pense au vrai, et je n'ai ni le temps ni les moyens de vous détailler davantage mon opinion dans cette lettre que j'envoie par la poste ordinaire, ayant dépêché mon courrier à Berlin où il m'attendra et d'où je le renverrai vous porter de mes nouvelles peu de jours après mon arrivée. Adieu, mon cher enfant, portez-vous bien, aimez-moi et comptez que je vous aime avec toute la tendresse de mon cœur.

» Si dans votre chemin vous rencontrez ma fille aînée en humeur d'être baisée au nom de son père, je vous prie de vouloir bien en prendre la peine. Je la prie aussi de vous baiser de toute sa force en mon nom. Aimons-nous bien, mes enfants, il n'y a que cela de bon. »

Le duc avait trouvé également à Leipzig une lettre du comte de Broglie, son ami d'enfance.

Au moment du départ de l'ambassadeur de France, le bruit s'était répandu dans les cours du Nord qu'il s'arrêterait quelques jours à

Dresde; Frédéric lui-même le croyait, et avait envoyé l'ordre à son ministre en cette ville de la faire espionner de son mieux. Le comte de Broglie, envoyé de France en Saxe, négociait en ce moment-là un traité de subsides fort important avec le comte de Brühl, ministre tout-puissant d'Auguste, roi de Pologne et électeur de Saxe.

La conclusion de ce traité utile à la France contrariait les projets de Frédéric et du roi d'Angleterre.

La nouvelle de l'arrivée du duc de Nivernais à Dresde pouvait faire supposer au comte de Broglie que la cour de Versailles ne le jugeait pas capable de mener à bien cette affaire à lui seul, et par conséquent lui être fort désagréable; mais, avec l'exquise courtoisie qui caractérisait les relations diplomatiques, il écrit au duc, et, après lui avoir longuement parlé du traité, il ajoute :

« ... On avait répandu ici le bruit, et toutes les gazettes nous l'avaient annoncé, que vous viendriez passer quelques jours à Dresde pour faire votre cour à Leurs Majestés polonaises. On ne bornait même pas à cet objet le motif de votre voyage; quel qu'il eût été, j'y aurais toujours infiniment gagné, puisqu'il m'aurait mis à portée de vous renouveler moi-même les assu-

rances du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc.

» LE COMTE DE BROGLIE [1]. »

P.-S. — Après avoir fini ma lettre, je m'aperçois seulement du cérémonial que vous avez observé dans celle que vous me faites l'honneur de m'écrire. Vous m'excellentiez à toute outrance et vous ne me traitiez pas comme un ancien camarade de collège et un de vos serviteurs. Je supposerais que c'est la faute de votre secrétaire, si la lettre n'était pas de votre main; permettez-moi donc de l'attribuer à une distraction et de ne pas croire que ce soit le modèle de votre correspondance que vous avez voulu me donner, auquel je me conformerai cependant dans la suite si vous continuez à me traiter aussi mal. »

A peine arrivé à Berlin, M. de Nivernais répond au comte de Broglie :

« Puisque Votre Excellence ne veut pas que je lui donne la qualification qui lui est due, je m'en dispenserai désormais, monsieur le comte, et vous dirai tout simplement que j'ai reçu, à mon passage à Leipzig, la lettre dont vous m'avez honoré le 29 du mois passé.

1. Dresde, 29 décembre 1755.

» Je suis en cette capitale du 12 de ce mois; le voyage très long et très pénible avait déjà un peu dérangé ma santé, et j'ai bien peur de me ressentir encore plus de la vie que je mène depuis que je suis en ce pays-ci.

» J'ai appris en arrivant, par le chevalier de La Touche, que votre négociation était fort avancée et que vous espériez la terminer bientôt heureusement. Je vous en fais, monsieur le comte, mon sincère compliment; personne au monde ne s'intéressant autant que je fais à tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction et à votre gloire. Je serais bien charmé d'apprendre par vous-même à quel point vous en êtes. Plus vous serez près du succès, plus vos nouvelles me feront plaisir. Je ne sais où les gazettes ont pris que je devais passer à Dresde. Vous savez que vous m'aviez conseillé d'aller faire ma révérence à Leurs Majestés Polonaises, en cas qu'elles se trouvassent encore à Hubertsbourg lorsque je passerais à Leipzig. Les autres motifs qu'on a voulu donner à mon prétendu passage à la cour de Saxe n'ont jamais existé que dans l'imagination des gazettes. Notre cour vous rend trop de justice, monsieur le comte, pour imaginer que vous ayez besoin d'aide de camp, quelle que puisse être la besogne dont vous vous trouvez chargé.

» Je puis vous assurer que ce ne serait pas moi

qu'on aurait déterminé à accepter cette commission; c'est ce dont je vous supplie d'être persuadé.

» On m'a dit que la cour de Saxe avait fait depuis peu un présent de trente mille ducats à M. de Bestucheff. Cela vous paraît-il vrai ou vraisemblable?...

» Le bruit est général ici, de l'arrivée prochaine d'un ministre anglais en cette cour. Je crois que ce sera M. Marchemont. Je ne sais quand il viendra, mais je le regarde comme venu... »

Cette phrase significative prouve que le duc était fort au courant du projet d'alliance anglaise. Depuis plusieurs années déjà il n'y avait plus de ministre anglais à Berlin, et la Prusse n'était représentée à Londres que par un simple secrétaire d'ambassade, le chevalier Mitchell.

Le 12 janvier, par un froid excessif, Nivernais arrivait à Berlin et descendait chez le chevalier de La Touche, ministre de France, qui avait fait préparer son plus bel appartement pour l'ambassadeur extraordinaire, quoiqu'il vît arriver sans nul plaisir le personnage destiné à suppléer sa notoire insuffisance.

M. de Nivernais eut sa première audience le 14 janvier, le roi étant venu de Potsdam à Berlin pour expédier les affaires.

Après l'échange ordinaire des compliments officiels, Frédéric, non sans une légère nuance

d'embarras, aborda la question de la convention avec l'Angleterre, « convention purement défensive, s'empressa-t-il d'ajouter, et ayant uniquement pour but de sauvegarder les intérêts et la paix de l'Allemagne » ; puis il ajouta que ce traité n'empêchait en rien le renouvellement de l'alliance française dans des conditions également défensives, « car il ne voulait plus désormais en signer d'autres ». Le duc se borna à répondre quelques phrases polies qui réservaient tout, mais il exprima le regret d'apprendre dès son arrivée la rapide conclusion d'un traité tenu secret vis-à-vis de la France et contracté avec son ennemi déclaré. Le roi répondit que le long retard apporté à l'arrivée du duc l'avait empêché de s'ouvrir à lui sur les propositions qui lui avait été faites par l'Angleterre, que l'incapacité du chevalier de La Touche ne lui avait pas permis de les lui confier ; que, du reste, le roi d'Angleterre l'avait pressé si fort et avait accepté ses conditions avec une telle rapidité que le temps matériel lui avait manqué, même pour en instruire son propre ministre, Knyphausen ; enfin, il renouvela l'expression de son désir de signer le plus tôt possible un nouveau traité avec la France. Le duc répondit qu'il allait faire part à sa cour de cet intéressant entretien.

Frédéric, sans le laisser paraître, était fort préoccupé de savoir quelles pouvaient être les ins-

tructions secrètes du duc [1]; il ne doutait pas que l'intention première de la France n'eût été de l'engager dans la guerre avec l'Angleterre, en lui demandant d'occuper le Hanovre.

Évidemment, la nouvelle convention empêchait d'une manière absolue le projet d'être mis à exécution; empêcherait-elle également de renouveler l'alliance française? Et quelle serait l'opinion de Nivernais sur ce sujet? Voilà ce qui intéressait particulièrement Frédéric. Il chargea le conseiller intime, Fink, de tâter adroitement l'ambassadeur et de pénétrer ce mystère.

Cette première audience de Frédéric a une importance d'autant plus grande qu'elle prouve d'une manière évidente que le roi de Prusse n'a point *joué le duc et pair*, comme s'est plu à le répéter, Voltaire.

Nivernais arrive à Berlin le 12, il a son audience le 14, et dès le début, il est instruit des négociations avec l'Angleterre, qu'il connaissait déjà lorsqu'il écrivait à de Broglie : « *Je considère ministre anglais à Berlin comme venu.* » Nous reconnaissons que Nivernais ne croyait pas cependant le traité prêt à être signé; mais là dedans, qui a été joué, sinon le cabinet de Versailles,

1. D'après Knyphausen, la plus grande latitude à l'égard de ses instructions était laissée au duc. « La confiance qu'a le roi en le duc de Nivernais est si grande qu'il l'a chargé lui-même de dresser ses instructions. » Ce n'était vrai qu'à moitié.

fort mal renseigné par l'incapable La Touche et l'incapable Mirepoix qui, du reste, avait quitté Londres depuis deux mois.

Le duc fut certainement très désagréablement surpris en apprenant que le traité allait être signé le lendemain; mais, au lieu de prendre une attitude offensée et de renoncer de prime abord à poursuivre le renouvellement de l'alliance franco-prussienne, il pensa qu'il y avait mieux à faire et il s'efforça de tirer parti d'une situation qu'il ne croyait pas désespérée. Comme ses instructions lui laissaient une grande latitude, il en profita pour ne témoigner aucune humeur, et commença ses réceptions et ses visites à Berlin, comme si rien ne se fût passé.

V

1756

Lettres de Frédéric II. — Arrivée du duc à Berlin, lettres familières. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. — Le duc de Nivernais à Potsdam. — Description de la vie du roi de Prusse. — Portrait de Frédéric II envoyé à M. de Maurepas. — Lettres du comte de Broglie. — Dépêches de Nivernais à M. de Rouillé. — Départ du duc pour la France.

Le roi de Prusse, toujours soupçonneux, désirait fort savoir si Knyphausen lui avait dit vrai au sujet des instructions données à Nivernais; voyons si son conseiller intime Fink découvrit ce mystère ?

La commission n'était pas aisée et Fink avait affaire à forte partie; il essaya vainement d'entamer le duc sur les affaires et les nouvelles du temps, il lui trouva peu de curiosité d'en être instruit « Il se tint sur une grande réserve et fort boutonné sur tout ce qui pourrait former les objets de la négociation. » En revanche,

Nivernais se montra fort expansif sur Berlin et le roi de Prusse. « Il se répand en louanges, dit Fink, sur la personne de Votre Majesté, sur son entretien avec elle, sur sa façon de s'énoncer, jusqu'à son son de voix qu'il m'a dit être enchanteur. » Cela se passait à un dîner chez M. de Podewil. Pendant la soirée, le duc se montra aimable et gracieux comme il savait l'être; il effleura tous les sujets d'entretien, puis, prenant Fink à part, il l'entraîna dans une embrasure de croisée et lui fit part à demi-voix du projet qu'il avait de choisir la plus riche étoffe des manufactures de Berlin pour s'en faire faire un habit de gala qu'il comptait revêtir le jour anniversaire de la naissance du roi ! Cet important secret révélé, il quitta le ministre pour se joindre de nouveau à la conversation générale. Fink, assez mal satisfait, ne put rendre compte au roi que de sa déconvenue. Le jour même de son dîner chez Podewil, le duc écrit à son gendre avec la parfaite liberté d'esprit qu'il conservait toujours dans les situations les plus graves.

« A Berlin, 17 janvier 1756.

» Mon cher enfant, ce n'est pas pour vos beaux yeux que je vous écris, quoique je les aime bien, mais c'est pour vous prier de remettre la lettre ci-jointe à M. le prince Jablonowski, s'il est à

Paris, de vous informer chez madame la princesse de Talmond s'il est parti, et de la faire mettre à la poste à son adresse.

» J'ai encore une autre commission à vous donner, c'est d'aller chez le prince Louis de Wurtemberg[1], de lui témoigner toute la part que je prends à son cordon bleu, de lui dire que je me suis acquitté de toutes ses commissions pour les princes qui lui font mille remerciements, qu'ils se plaignent et les princesses aussi, de sa paresse à écrire, et que la princesse Ferdinand doit le prévenir elle-même un de ces jours pour le gronder.

» ... Je ne vous dis rien de la manière dont on parle de vous ici, j'en suis impatienté, excédé et humilié à l'excès, parce que je vois bien qu'après le comte de Gisors, on ne peut être regardé ici que comme un polisson. Adieu, mon enfant, embrassez votre femme pour moi; il m'est impossible de lui écrire, mais il m'est fort aisé de l'aimer si elle rend son mari heureux.

» *P.-S.* — Le roi était fort curieux de savoir si vous étiez tout à fait marié. M. de Kéralio lui a répondu qu'il fallait croire que oui, ou à peu près, parce que l'abbé de Mange avait paru quel-

1. Le prince Louis de Wurtemberg, frère cadet du duc de Wurtemberg, était depuis quatre ou cinq ans au service de France. Le roi lui avait accordé le cordon bleu au 1er janvier; c'était une faveur exceptionnelle, car il n'avait pas l'âge exigé par les statuts

quefois fort content. On commence ici à avoir du froid, et on nous en fait espérer beaucoup davantage; pour moi je trouve qu'il y en a bien assez. »

Par le même courrier le duc écrit à M. de Rouillé :

« Je sais à n'en pouvoir douter que le prince (Frédéric) depuis le jour de mon arrivée est dans une agitation extraordinaire, et qui frappe tous ses familiers, et elle est encore augmentée depuis que la convention est publique. Il sait qu'il en est blâmé par tout ce qu'il y a de gens instruits et sages, et il en est honteux. A la vérité le gros du public, qui craint toute apparence de guerre, approuve sa démarche; il le sait aussi, mais c'est une raison de plus pour avoir de l'humeur, car son caractère le porte tellement à mépriser la multitude, que les éloges qu'il en reçoit l'humilient. Comme j'ai observé ici au sujet de la convention la plus grande circonspection dans mes discours et dans mon maintien, le public de Berlin a pris cela pour de l'ignorance. On a cru que le roi de Prusse m'avait tout caché, et je crois qu'il ne s'en est guère fallu qu'on ne m'ait regardé comme un imbécile. Je ne m'en suis pas embarrassé, sachant bien que le roi de Prusse sentirait ma discrétion, que ses innombrables

espions ne lui permettraient pas d'ignorer. Je ne me suis pas trompé et, avant-hier, M. de Podewil me fit, de la part de son maître, les plus grands éloges de ma conduite. »

Après avoir prévenu sa cour des négociations entamées entre le roi de Prusse et George II, le duc eut une nouvelle audience de Frédéric le 20 janvier, dans laquelle ce sujet fut traité avec un détail qui ne laissait rien ignorer. Voici la dépêche que Nivernais envoya à M. de Rouillé deux jours après :

« Berlin, 23 janvier 1756.

» Quand j'ai parlé sérieusement avec le roi de Prusse du renouvellement d'un traité d'alliance avec nous, il m'a répondu que c'était tout ce qu'il désirait, qu'il n'avait jamais varié et qu'il ne varierait jamais dans ces sentiments et qu'il me priait de rédiger par écrit un projet de traité. Cela ne me paraissait pas difficile, mais depuis les nouvelles connaissances que m'a données le prince, cela ne me paraît pas aisé et je vais vous mettre, monsieur, en état d'en juger.

» Par tout ce que m'a dit le prince, non seulement il est en négociation avec l'Angleterre, mais elle est on ne peut plus avancée.

» Elle a commencé cet été par le canal du duc de Brunswick qui, dans le voyage que milord

Holderness fit à Brunswick, le chargea de porter au roi de Prusse des paroles d'amitié de la part du roi d'Angleterre; alors le traité de l'Angleterre avec la Russie n'était pas conclu et le roi de Prusse ne répondit rien que de vague aux empressements du roi son oncle, déclarant toujours cependant qu'il souhaitait la paix et surtout la tranquillité de l'Allemagne. Après la conclusion du traité de l'Angleterre avec la Russie, le roi de Prusse dit avoir été recherché de nouveau par l'Angleterre et a correspondu sérieusement aux ouvertures qu'on lui faisait. Cette seconde négociation a commencé à être en activité dès le mois de novembre...

» La dernière lettre du roi de Prusse que j'ai vue est datée du 15 janvier en réponse à une du 4[1], de M. Mitchell et parait contenir l'ultimatum de ce prince et il y paraît entièrement déterminé à signer la convention. « Je vais en mettre le précis sous vos yeux et vous en conclurez, je crois, comme moi, monsieur, que son vrai et puissant et déterminant motif est le désir de rester en paix avec sécurité et la crainte prodigieuse qu'il a des Russes. Il les hait extrêmement, et ne hait pas moins la cour de Vienne, mais il ne craint point celle-ci, et l'autre lui en impose au dernier point. Il dit que c'est une puissance formidable

1. Celle que nous avons citée au chapitre précédent.

parce qu'elle est inépuisable en hommes, à qui il ne peut faire aucun mal et qui peut aisément le ruiner en ravageant la Prusse sans qu'il puisse l'empêcher. » Puis le duc ajoute dans sa dépêche du 28 janvier : « Il n'y a plus ce me semble à examiner, par rapport à la besogne à faire ici, qu'un seul point, savoir si nonobstant la dite convention, le roi veut que je fasse un traité avec le roi de Prusse. »

On voit que le duc, impatienté des perpétuelles tergiversations de sa cour, pose une question claire et nette, mais le double jeu que jouaient le roi, madame de Pompadour et l'abbé de Bernis dans les conférences de Bebiole, ne facilitait pas une réponse aussi claire et nette que la question. Jusqu'au 24 janvier, le roi de Prusse avait continué à cacher à Knyphausen ses négociations avec l'Angleterre, et ce ne fut que dix jours après la première audience du duc de Nivernais, qu'il se décida à l'en instruire, c'est-à-dire à une époque où la nouvelle du traité avait été déjà transmise à Louis XV par la voie de son propre ambassadeur.

Frédéric à Knyphausen.

« Je veux bien vous dire, quoique pour votre direction seule, que, comme la cour de Londres

m'a fait bien presser depuis peu, pour convenir avec elle d'une neutralité de l'Allemagne, afin que, dans la guerre présente, aucune puissance étrangère ne puisse faire entrer des troupes dans l'Allemagne, et que ma situation assez critique dont je vous ai déjà informé ne m'a pas permis de refuser entièrement les propositions ci-dessus.

» Si le ministère de la France s'avise bien là-dessus et qu'il prenne mûrement en considération la vraie situation présente des affaires, il ne doit trouver rien à dire raisonnablement, si je me prête à une pareille convention, par laquelle je me flatte d'ailleurs de rendre un service essentiel à la France... vu que sûrement j'arrêterai par là cinquante mille Russes et tiendrai en échec encore cinquante mille Autrichiens au moins, qui, sans cela, auraient tous agi contre la France, sans que cela dérange en rien les projets qu'elle saurait prendre pour pousser ailleurs la guerre...

» Le duc de Nivernais m'ayant beaucoup parlé de madame de Pompadour, vous devez prendre l'occasion de lui faire la visite pour lui dire par un compliment des mieux tournés combien j'avais été sensible à tout ce que le susdit duc m'avait assuré de ses sentiments à mon égard; compliment dont je ne vous prescris point les termes, mais dont je vous laisse la liberté de le tourner au mieux et de la façon usitée à vos lieux. »

Knyphausen, fort mécontent d'avoir été mis ainsi à l'écart, ne réussit pas précisément à persuader au roi de France et à ses ministres que la convention signée entre Frédéric et l'Angleterre eût pour but de *rendre un service essentiel à la France*; il répond le 30 janvier au roi de Prusse, après une longue conférence avec M. de Rouillé.

« Le ministre m'a dit que jusqu'à présent Sa Majesté n'avait voulu se permettre aucun reproche à ce sujet, mais qu'il me laissait à considérer combien il avait été douloureux pour elle d'apprendre la conclusion d'un pareil traité, dans le même instant qu'elle avait choisi pour offrir à Votre Majesté les gages les plus précieux de son amitié, et pour lui renouveler par une ambassade solennelle les sentiments de la confiance la plus tendre et la plus véritable. Que Votre Majesté, à qui cette démarche avait été annoncée, il y a plusieurs mois, aurait au moins pu épargner cette mortification à la gloire du roi et empêcher qu'un citoyen illustre qui s'était particulièrement signalé par son attachement pour Elle, ne servît en cette occasion de trophée aux ennemis de la France. »

Frédéric se justifia de son mieux :

« Ce que je vois qui pique le plus les ministres de France, écrit-il à son ministre, c'est que la

convention avec l'Angleterre a été signée pendant que le duc de Nivernais a été en chemin pour venir ici. A cela je réponds, que, supposé que j'envoyasse mon frère en France pour y faire des propositions de ma part, et qu'en attendant son arrivée la France se vit pressée de faire un traité convenable à ses intérêts les plus essentiels, mais d'ailleurs point préjudiciable aux miens, quelle bonne raison pourrai-je trouver pour en faire le mécontent?...

» D'ailleurs, il faut que vous sachiez que le ministère anglais a négocié sur ma convention avec une telle promptitude que tout a été expédié en peu de semaines, de sorte que par la distance des lieux, plus courte de Londres à Paris, que de Londres à Berlin, la France a pu être plutôt avertie de la conclusion de la convention presque que moi-même. »

Frédéric ne s'aperçoit pas que la hâte de conclure du roi d'Angleterre n'est pas une très bonne raison à alléguer à la France, car elle prouvait tout l'avantage qu'il trouvait au dit traité. Aussi ces excuses n'adoucirent point l'aigreur de la cour de Versailles.

Nivernais arrivait à Berlin précédé d'une réputation d'esprit, d'élégance et de distinction qui piquait la curiosité de chacun, même du roi, et M. de Kéralio écrit à Gisors.

« Votre cher et honoré beau-père est toujours fêté, couru par les hommes, les femmes, la cour et la ville. Vous connaissez l'étiquette de ce pays-ci pour les ministres étrangers qui ne peuvent manger chez les princes frères du roi. Eh bien, monsieur, M. le duc en fut dispensé personnellement dimanche dernier, à la grande satisfaction des princes. Dès le lendemain lundi, il soupa chez le prince Henri; hier il dîna chez le prince de Prusse et soupa avec le roi chez le prince Henri. Il ne manque pas une cour chez les reines, pas un opéra, pas une redoute; avant-hier il soupa à la Redoute avec le prince de Prusse à la table du roi...

» Je ne dois pas oublier une attention des princes pour M. le duc. Sur ce qu'ils ont appris que les repas de trente et quarante personnes, tels que lui en a donné et que lui en donne M. de La Touche, n'étaient point de son goût, M. le prince de Prusse lui a donné hier à dîner avec huit personnes seulement, et les trente ou quarante personnes qui soupaient lundi dernier chez le prince Henri étaient divisées en tables de huit couverts. Vous voyez, monsieur le comte, qu'on en est aux petites attentions avec M. le duc. »

Le duc fut enchanté de trouver à Berlin le souvenir le plus vif et le plus agréable de son

aimable gendre; personne ne l'avait oublié, surtout les dames. « Il n'est même pas certain, lui dit-il, que la comtesse de Gisors fût très satisfaite de la façon dont les belles dames de Berlin parlent de vous. »

« Mon cher enfant, lui écrit-il, je me tue pour vous répondre, afin de vous apprendre à ne me pas écrire et à ne me pas joindre malgré moi aux mille et une œuvres surrérogatoires dont il vous plaît de vous accabler. J'ai réellement de l'humeur contre vous et je vous gronderais comme un chien si j'en avais le temps, mais il s'en faut bien que je l'aie, j'ai à peine celui de vous embrasser, tant je suis véritablement surchargé. J'attends le retour de mes courriers avec une impatience dont vous pouvez juger, à présent que vous les avez vus. Je n'ai rien à vous apprendre de nouveau et c'est moi qui attends à présent qu'on m'apprenne.

» J'ai eu de la courbature, de la fluxion et de l'enrouement, c'est-à-dire un bon rhume, à la poitrine près; cela n'est pas étonnant, vu la vilainie des temps qu'il a fait ici depuis mon arrivée. Ce climat est dur et peu homogène à ma chétive manière d'être, mais comme vous dites fort bien, c'est un grand plaisir de voir et d'entendre un prince tel que celui qui gouverne ce pays-ci, et comme vous savez fort bien, car

on sait ça à votre âge mieux qu'au mien, le plaisir fait trouver tout bon. D'ailleurs, vous êtes si fort aimé à Berlin, que je ne saurais ne pas aimer Berlin de tout mon cœur et quand il m'y tomberait une tuile sur la tête, je l'aimerais toujours à cause de vous, *mademoiselle Colette*. D'ailleurs, on m'y comble personnellement de bontés dont je serai toute ma vie reconnaissant.

» Je m'en rapporte à ce que vous mande M. de Kéralio au sujet des prétendus meurtres que nous avons commis sur la route de Metz. Je ne croyais pas que nos chevaux de poste dussent mourir d'autre maladie que d'ennui en mettant huit heures à faire douze lieues. Je ne demande pas mieux que de réparer, en payant, le désordre que je n'ai point fait, supposé qu'après quelque approfondissement de votre part, on s'acharne à en prétendre la réalité; je ne veux même pas gagner un bon procès vis-à-vis de mauvaises parties[1]... »

1. Les prétendus meurtres dont parle le duc étaient simplement des chevaux de poste, crevés de fatigue à ce que prétendaient les maîtres de postes, qui avaient présenté un mémoire absolument faux au comte de Gisors, gouverneur du pays Messin, ne doutant pas qu'il ne payât sans enquête. L'enquête faite, il en résulta l'évidence d'une escroquerie bien et dûment préparée par les maîtres de postes, qui furent destitués, puis rétablis dans leurs fonctions par la généreuse intervention du duc lui-même qui ne voulut pas « que le souvenir de son passage dans les pays Messins fût marqué par des disgrâces ».

Pendant sa légère maladie, le duc avait été « comblé de bontés et d'amitiés de la part des frères du roi, et de toute la famille, et aussitôt rétabli, le roi lui-même l'engagea à venir passer quelques jours à Potsdam. Il y fut reçu avec des égards et des attentions qu'on n'avait jamais eus pour un grand seigneur étranger depuis Maurice de Saxe. J'ai été à Potsdam, écrit-il à M. de Rouillé, j'y ai passé trois jours comblé des faveurs de Sa Majesté prussienne qui a poussé les marques de distinction jusqu'à me loger dans son château, ce qui est non seulement inouï pour un ministre étranger, mais pour quiconque n'est pas prince souverain. Jusqu'à moi, feu M. le maréchal de Saxe est le seul particulier qui ait eu cet honneur. »

La lettre suivante, écrite par le roi après la première visite de l'ambassadeur à Potsdam, montre que Nivernais n'exagérait rien.

Potsdam, 12 février 1756.

Monsieur, sensible autant que je suis à toutes les marques d'amitié du roi, votre maître, vous pouvez croire, monsieur, que les assurances que vous m'en renouvelez ne peuvent qu'être très agréables; j'y répondrai toujours sincèrement et autant que me le permettent les *conjectures*. Vous

savez avec quel empressement je me suis offert à resserrer les liens de notre union; j'y apporterai de ma part toute la facilité possible, charmé qu'une pareille négociation passe par les mains d'une personne dont j'estime assez le caractère pour que j'y prenne une confiance entière.

» Voudriez-vous bien rendre compte au roi de France de ces sentiments? Je les crois compatibles avec les engagements innocents que j'ai pris pour la tranquillité de l'Allemagne...

» J'espère que vous vous serez remis des fatigues du voyage, des dîners et des soupers, vous assurant, monsieur le duc, de ma plus parfaite estime et amitié.

» FRÉDÉRIC. »

Les impressions de Nivernais à son retour de Potsdam sont intéressantes à connaître.

« La vie de Frédéric, dit-il, est réglée militairement, il se lève de bonne heure et aussitôt prêt, fait mander ses secrétaires; il lit lui-même toutes ses lettres, il met ou fait mettre la minute de la réponse en marge, puis il assiste à la parade et rentre chez lui à onze heures, il travaille alors avec ses ministres jusqu'à midi et demi, heure du dîner. Sa table est habituellement de vingt-cinq à trente couverts, point délicate et servie à l'ancienne mode avec d'énormes plats et une grande abondance de viande, ou

plutôt de volaille ; on voit jusqu'à vingt perdreaux, trente pigeons et quinze poulets couchés à côté les uns des autres sur trois plats d'une dimension inusitée. Les convives appartiennent tous au genre masculin ; quelques dames seulement sont admises quand le roi dîne avec la reine, ce qui n'est point fréquent. Je vois toujours servir un fruit, mais il paraît que cet usage n'existe que depuis un petit nombre d'années.

» La dépense de la table du roi est modique, les fruits, les légumes, les volailles et le gibier proviennent de ses terres. Il a fixé lui-même à ses cuisiniers la somme de trente écus par jour.

» Après le dîner qui dure une heure, la conversation se prolonge souvent jusqu'à trois heures, car le roi aime prodigieusement à causer. Ses sujets favoris sont la guerre, la littérature et la politique ; sur ce dernier point, il laisse volontiers la parole à ses convives surtout aux étrangers et parvient toujours à tirer d'eux quelqu'éclaicissement qu'il tient à avoir ; sa pénétration n'est jamais en défaut.

» Après le départ de ses invités le roi se promène dans ses jardins qu'il aime beaucoup et qu'il a eu grand peine à créer, car le sol est ingrat et dur et le climat peu propice. Les terrasses, les cascades et les allées sont ordonnées dans le goût français, mais le tout paraît mesquin, alors qu'on connaît Versailles.

» La promenade terminée, le roi se fait lire par son lecteur, qu'il interrompt sans cesse par des réflexions et des discours fort longs, mais intéressants à entendre.

» De sept à neuf heures, a lieu le concert auquel le roi ne manque jamais, car il y prend une part active, il joue avec grand talent de la flûte allemande. A sept heures précises, il entre avec sa musique sous le bras et distribue lui-même les parties aux musiciens; il fait souvent exécuter ses compositions qui sont médiocres. Son ancien maître de flûte, qui ose tout lui dire, lui fait entendre des vérités assez dures, il a l'habitude de tousser chaque fois qu'il remarque une faute dans les compositions de son royal élève, ce qui exaspère ce dernier. C'est une distinction particulière que d'être admis à ce concert, les princes mêmes de la famille royale n'y sont invités que par faveur; j'ai dû cet honneur à ma réputation de musicien! Les soupers du roi sont moins nombreux et infiniment plus gais que les dîners. La politique en est bannie ainsi que toute étiquette; c'est là que Frédéric déploie la vivacité de son esprit, brillant, moqueur et agressif; je dois à la vérité de dire qu'il ne l'a jamais été vis-à-vis de moi. Les femmes sont toujours exclues de ces soupers, ce qui leur ôte, à mon gré, beaucoup d'agrément.

» La reine régnante ne vient jamais à Potsdam,

elle vit à Berlin où elle tient sa cour. Frédéric exige qu'elle soit parfaitement servie et ne permettrait point qu'on lui manquât en aucune manière, mais il ne la voit guère que chez la reine douairière pour laquelle il a les plus grands soins et les plus grandes attentions. En réalité elle tient seule une cour. Quoique Frédéric ne vive point avec sa femme, il n'entend pas que cet exemple soit suivi par le prince Henri qui y serait fort disposé; il est fort attentif pour que l'usage de ce prince soit différent du sien. La plus grande liberté règne à Potsdam pour les invités; ils ne sont point astreints à faire la cour et il n'y a pas de réception en dehors des repas. »

Nivernais fit plusieurs séjours à Potsdam et sa faveur auprès du roi grandissait chaque fois. Frédéric écrit à Maupertuis:

« J'ai ici le duc de Nivernais qui me paraît d'un caractère bien estimable; avec beaucoup d'esprit et de connaissances, il est sans prétentions...

» Je suis bien malheureux qu'il ne soit pas né à Berlin, je vous assure bien que je ne l'enverrais à aucune ambassade et qu'il ne sortirait pas de chez moi. »

Et quelques jours après :

« Ne me parlez plus du duc de Nivernais; je dirai de lui ce qu'on disait à Rome à la mort de Marcellus: « les dieux n'ont fait que le montrer à la terre. » Ce n'était pas la peine de faire sa connaissance pour le perdre pour toujours. »

Louis XV et ses ministres surent gré au duc de Nivernais de son attitude parfaite à Berlin et de l'absence de toutes récriminations, si légitimes qu'elles fussent. Aussi M. de Rouillé ne ménage-t-il pas les coups d'encensoir à l'ambassadeur.

« Je réponds, monsieur, par cette lettre séparée, à ce qui concerne votre négociation avec le roi de Prusse. On ne peut donner trop d'éloges à la façon dont vous l'avez traitée; vos réponses au prince ont été aussi ingénieuses que solides; vous y avez employé, avec autant de dignité que de modestie, toutes les ressources que l'esprit et la connaissance des affaires vous ont fournies, et c'est avec la satisfaction la plus sincère que je vous annonce que le roi et son conseil vous ont donné l'approbation la plus entière. »

Le duc répond :

« Je suis bien flatté de l'approbation que Sa Majesté et ses ministres ont bien voulu donner

à mon travail, et bien touché de la manière obligeante avec laquelle vous avez la bonté de me l'annoncer. Je sens tout le prix de cette indulgence, et elle me fait oublier moralement toutes les fatigues du voyage, celles du séjour et l'altération que ma faible santé en a reçue. »

Dès le mois de janvier, le bruit d'un traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre s'était répandu dans le monde diplomatique bien avant sa promulgation officielle. Le duc de Nivernais vit arriver de tous côtés des lettres de ses amis destinées à le prémunir contre la diplomatie flatteuse et souple que Frédéric savait employer à l'occasion. Le comte de Broglie avertit le duc le premier.

« ... Après vous avoir mis exactement, monsieur le duc, au fait de ma besogne, je vous dirai ce que vous sçavez sans doute déjà que votre intérêt a fixé l'attention de tout le monde. J'y ajouterai que les gens qui connoissent le mieux le roi de Prusse ne regardent pas comme un bon augure les politesses qu'il a pour vous et pensent qu'on ne peut jamais moins compter sur ce prince que lorsqu'il caresse, ou pour mieux dire, qu'il affecte de caresser. Je ne suis pas inquiet que des manières si flatteuses puissent séduire un ministre aussi expérimenté et aussi

pénétrant que vous; mais j'ay pensé qu'il ne pouvoit que vous être agréable de savoir l'opinion du public et celle particulière de la cour où je suis. On y débite comme presque certain que le roy de Prusse est fort prêt de fournir des liaisons avec l'Angleterre et que au moins il observera l'exacte neutralité, suspectant que c'est par les moyens des Russes que Sa Majesté britannique lui en a imposé. Enfin, on est persuadé que vous auréz beaucoup de peine à en tirer quelque secours dans ce moment-cy. Je souhaite fort que tous ces bruits soient mal fondés [1]... » Le comte termine sa lettre en demandant « à être instruit sur un différent aussi important. »

Le duc répondit fort promptement :

M. le duc de Nivernais au comte de Broglie [2].

» Berlin, le 6 février 1756.

» Les nouvelles publiques et particulières auront sans doute instruit Votre Excellence, monsieur le comte, de ce qui fait aujourd'hui le sujet des raisonnemens des politiques, d'une

1. Archives d'Havrincourt
2. Ibid.

convention entre le roi de Prusse et le roi d'Angleterre. Rien n'est plus vrai que cette convention. Elle a été signée le 16 du mois passé à Londres. Dès mon arrivée en ce pays ci, j'ai été instruit de la négociation entamée à ce sujet avec toutes les marques de la confiance la plus sans réserve. On ne m'a point caché qu'on étoit au moment de la conclusion, et dès qu'on a reçu la nouvelle de la signature du traité, on me l'a fait voir. J'ai informé nostre cour dans le tems de tout ce qui m'a été confié et je vous eusse fait passer les mesmes avis si on ne m'avoit demandé le plus profond secret. J'ai dû le promettre et le garder, tout en prévoyant et en prédisant à Sa Majesté Royale qu'il ne seroit pas gardé un instant par l'autre partie contractante. L'objet de cette convention est la tranquillité de l'Allemagne, et la non-introduction des troupes étrangères dans l'empire, et je n'en puis soupçonner d'autre par la juste confiance que je ne puis refuser aux assertions respectables qui m'ont été faites : le motif déterminant est la crainte des Russes. On voudroit bien faire illusion, si c'étoit possible, et peut-être se persuader à soi mesme qu'on n'a d'autre vue que de procurer l'avantage et la tranquillité du corps germanique; mais le vrai motif perce au travers de tous les déguisements. On craint, et ce sentiment est le mobile de cette conduite singulière. Les Russes

sont-ils donc des gens si terribles? En a-t-on cette opinion dans le pays que vous habitez? C'est ce dont je désirerois bien être instruit par Votre Excellence... »

La fermeté, l'élévation et le désintéressement qui formaient le fond du caractère de Nivernais, sont enveloppés le plus souvent d'une bonne grâce, d'une douceur et d'une facilité de rapports qui peuvent tromper un observateur superficiel, mais on ne peut méconnaître ces qualités, lorsqu'on a sous les yeux le dossier de son ambassade à Berlin.

Tout autre aurait pu s'offenser à bon droit de la situation ridicule que l'incurie et l'ignorance de MM. de Rouillé et de La Touche lui avaient créée; tout autre, n'écoutant qu'un ressentiment légitime et obéissant même aux ordres de sa cour, serait reparti sur-le-champ, laissant à l'ambassadeur qui devait le remplacer le soin d'empêcher, si faire se pouvait, les suites désastreuses de la nouvelle convention. Cette pensée n'effleura pas même le duc; mettant de côté l'humiliation que pouvait causer au grand seigneur et au diplomate le rôle de dupe qu'il semblait jouer à Berlin, il n'envisagea que le devoir qui lui incombait envers sa patrie et son roi, l'utilité possible de sa présence et le parti qu'il y avait à tirer de la situation.

Ennemi déclaré de l'alliance autrichienne, et

partageant sur ce point l'opinion du maréchal de Belle-Isle, qui la croyait périlleuse pour la France, il voyait un avantage signalé à renouveler le traité avec Frédéric, même sous une forme purement défensive, mais assez habilement combinée pour le gêner dans son alliance anglaise, inspirer de la méfiance à cette dernière puissance et empêcher, en tout cas, la Prusse de prendre parti contre la France; mais il fallait se hâter, car en ajournant, on laissait à Frédéric ses coudées franches. L'avenir devait prouver la justesse de ces prévisions.

Voici un court résumé de ses vues que le duc envoyait à M. de Rouillé :

« J'ose espérer que le roi consentirait à renouveler l'alliance dans les vues suivantes : 1° de conserver une apparence d'union qu'on puisse réaliser quand les circonstances le permettront; 2° d'infirmer et de discréditer aux yeux de l'Europe, de l'Angleterre même, la convention du 16 janvier; 3° enfin, d'arrêter l'opinion que l'Angleterre affecte de répandre d'un revirement de système, de la part du roi de Prusse, qui ne me paraît pas convenir à la réputation de nos affaires *à moins que nous n'y correspondions par quelque revirement analogue.*

» Au reste, il me semble qu'il nous importe peu que ce soit de bonne ou de mauvaise foi que le roi de Prusse se lie avec nous dans ce

moment, dès qu'il n'est question que d'une alliance défensive, et même ce que l'Europe en pensera doit aussi nous être indifférent. Car si on pense que son traité avec nous répugne à sa convention avec l'Angleterre, on pensera pareillement que sa convention avec l'Angleterre est infirmée par son traité avec nous, et je regarde cette opinion comme le plus grand avantage qui doive nous faire condescendre aujourd'hui à l'alliance de ce prince. »

Une phrase est à relever dans cette dépêche : « *A moins que nous n'y correspondions par un renvrement analogue.* » Évidemment le secret des conférences de Babiole n'avait pas été assez bien gardé pour qu'il n'en transpirât quelque chose; mais rien n'était conclu et le duc espérait encore arriver à temps; il se trompait et reçut l'ordre du roi de ne point presser le nouveau traité d'alliance et de dire au roi de Prusse :

« Qu'avant de pouvoir se déterminer sur la convenance d'un renouvellement d'alliance, le roi avait besoin de quelques éclaircissements qui le mettent en état de connaître jusqu'à quel point il est avantageux aux deux puissances de travailler au renouvellement dans les circonstances présentes. Que des avis venus de tous les côtés sur la convention de Londres, et les copies dudit acte envoyées d'Angleterre, spécifient des

articles secrets qui ne sont point dans l'acte qui a été communiqué par Sa Majesté prussienne; le roi ne peut donc se dispenser de la prier de l'éclaircir à cet égard. »

Le duc répondit aussitôt :

« Le roi de Prusse est vraiment humilié du doute où il croit que nous sommes de sa bonne foi et il en serait même plus qu'humilié, c'est-à-dire piqué, si je n'avais été assez heureux pour le faire convenir, avec tout le respect que je lui dois et toute la douceur dont je suis capable, que, vu les circonstances après lesquelles et dans lesquelles nous avons reçu de lui la connaissance de sa convention, il n'était pas possible que nous ne fussions dans quelque incertitude, non pas de la sincérité, mais de la nature de ses engagements nouveaux, étant possible qu'il en eût pris qu'il ne serait pas libre de révéler

» Ce prince m'a fait les protestations les plus respectables sur son honneur et sur sa parole de roi que sa convention ne contient pas une syllabe de plus que la copie qu'il m'en a donnée. »

M. de Rouillé n'avait pas manqué de faire part à Knyphausen des mêmes réflexions et des mêmes doutes que contenait sa dépêche à Nivernais. Frédéric se montra extrêmement blessé de cette accusation et répond à son envoyé :

« Le duc de Nivernais a été, par un effet du hasard, présent chez moi quand les cassettes, où les originaux des ratifications de notre traité avec l'Angleterre étaient enfermés, me furent rendues. On les a ouvertes en sa présence et je lui ai d'abord fait lire ces ratifications mot à mot où il n'a rien trouvé au delà de ce qu'on lui avait déjà communiqué. D'ailleurs, je lui ai fait voir toutes les relations, lettres et dépêches qui ont été expédiées pendant le cours de la négociation, je ne peux faire plus pour désabuser les ministres de France de toutes les suppositions imaginaires qu'ils se sont faites sur cette convention et pour les guérir de leurs soupçons. Si, malgré cela, ils veulent eux-mêmes se forger des monstres pour les combattre, il n'y a plus de ma faute. »

Le duc était en effet à Potsdam au moment de l'arrivée des cassettes et il écrit à M. de Rouillé :

« Il était arrivé dans la nuit un courrier de La Haye, et je trouvai dans le cabinet du roi les deux boîtes scellées que j'ouvris. Dans l'une étaient les pleins pouvoirs échangés ; dans l'autre, le traité ratifié, que je lus, aussi bien que l'article séparé ratifié aussi. Il n'y avait point d'autre article séparé, et il n'y avait dans la convention ni dans l'article secret rien que ce qui nous a été communiqué..... »

Puis, espérant avoir convaincu les ministres, le duc ajoutait :

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le projet de traité que je vous ai annoncé dans ma dernière dépêche. Si le roi se détermine à faire un traité ici, je vous supplie de me renvoyer promptement ledit projet avec vos observations. »

Toutes les lettres qu'on vient de lire prouvent jusqu'à l'évidence que, dès l'arrivée de Nivernais, Frédéric usa de franchise avec lui, malgré cela, l'ambassadeur ne pouvait guère se faire d'illusion sur les dispositions de sa cour, relativement au renouvellement du traité, quoique le roi de Prusse le proposât de bonne foi, et la réponse qu'il reçut à sa dernière dépêche ne dut pas le surprendre :

« J'avais cru, monsieur, que vous auriez compris par les lettres particulières que j'ai eu l'honneur de vous écrire par vos deux derniers courriers, que le roi ne croit pas devoir se presser de renouveler son traité avec le roi de Prusse. Il faut donc vous confier ce secret afin que vous preniez un arrangement pour votre retour, de façon cependant que la cour où vous êtes n'en prenne aucun ombrage. Nous avons, monsieur, depuis près de deux ans, proposé de renouveler ce traité; le roi de Prusse a fait la sourde

oreille jusqu'au temps où il a fait la convention avec le roi d'Angleterre ; actuellement il le désire et Sa Majesté ne croit pas devoir se presser et se déterminer dans la circonstance présente. Ce que j'ai l'honneur de vous marquer sera, s'il vous plaît, pour vous seul, et je vous prie de brûler ma lettre et d'en oublier le contenu. »

(De ma main, lu et approuvé par Sa Majesté.)

Les conférences de Babiole avaient porté leurs fruits et le traité, avec l'Autriche allait être signé.

Après cette lettre il ne restait plus autre chose à faire au duc de Nivernais que d'attendre la prochaine arrivée du marquis de Valory, nommé ambassadeur définitif à Berlin, et de prendre congé. Il l'annonça à Frédéric, qui répondit :

« Je serai charmé de vous voir ici avec le marquis de Valory, mais, tout ancien ami qu'il est, il ne vous remplacera jamais. Je dois ménager votre modestie, monsieur, mais vous ne m'empêcherez pas de penser ni de dire ce que je pense. Vous pouvez être sûr que votre souvenir ne périra pas dans ce pays tant que je l'habiterai. La nature m'a donné une âme sensible et un cœur reconnaissant, et il ne faut que cela pour conserver une impression éternelle du séjour que vous avez fait ici. Soyez persuadé que vous conserverez dans ce pays-ci des amis qui ne le céderont point en sentiments aux parents que vous

avez en France. J'espère que vous me compterez de ce nombre et que vous ajouterez foi à l'amitié et à l'estime que je vous ai vouées. »

En attendant l'arrivée du marquis de Valory, le duc employait ses loisirs à étudier sur place l'organisation de la Prusse, de son armée, de son gouvernement et en particulier le caractère du roi.

M. de Maurepas rentré en grâce, sauf défense de paraître à la cour, et fort intéressé par les lettres de son beau-frère, le pria de rédiger un portrait du roi de Prusse pendant qu'il était encore sous l'impression fraîche et vive de ses rapports avec lui; le duc le lui envoya quelques jours après par un courrier particulier [1] :

« Je vous envoie, mon cher frère, un petit crayon du roi de Prusse, qui pourra vous distraire pendant quelques instants. Je l'ai étudié pendant les trois mois que j'ai passés à le voir presque chaque jour, et à l'entretenir sur les objets les plus intéressants.

» Considéré comme homme, Frédéric m'a paru impétueux, vain, présomptueux, méprisant et inquiet; mais en même temps ferme, courageux,

1. Ce croquis rapide a dû servir, évidemment, de point de départ à l'étude très détaillée qu'il publia plus tard, sous le titre de *Portrait de Frédéric II*. Nous préférons, pour notre art, le croquis au portrait achevé.

attentif, bienfaisant et équitable; ami de la vérité et de la raison, qu'il embrasse fortement toutes les fois qu'il se donne le temps de les apercevoir. Il est pressé d'acquérir, peu touché de jouir et très frappé de la crainte de perdre. Les grandes idées se présentent volontiers à lui, et il les préfère toujours à d'autres. Il aime la gloire et la réputation, quoiqu'il ne fasse aucun cas de l'estime du vulgaire. Je le crois peu capable d'amitié, et je crois que l'amour-propre est le sentiment qui domine dans son cœur... Il est précipité dans ses jugements, ce qui résulte nécessairement de sa vanité et de sa présomption qui, malheureusement pour lui, sont étayées par une grande vivacité et perspicacité d'esprit. Il a beaucoup d'esprit, beaucoup de mémoire, beaucoup de connaissances et une grande facilité pour le travail. Son goût naturel est plus pour les études d'un bel esprit que pour les travaux d'un roi; mais il se livre à ceux-ci sans que rien l'en détourne, car il a mis sa vanité à acquérir la réputation d'un prince travailleur et laborieux.

» Il a la tête forte et capable d'une longue contention d'esprit. Il a l'esprit net et étendu pouvant réunir, quand il s'en donne le temps, beaucoup de combinaisons, et faire face à une grande multiplicité d'objets, plutôt qu'envisager un objet sur toutes ses faces. Il est éloquent, parce

qu'il a une grande abondance d'idées, mais je ne le trouve pas persuasif, parce qu'il n'a pas l'air de la sincérité. Il est défiant et le devient chaque jour davantage; il croit, en général, que tous les hommes sont sans principes, et on pourrait penser que cela vient de ce qu'il n'en a pas assez. Il affecte de n'avoir aucun sentiment religieux, et s'est fait un système de ce qui n'a probablement été d'abord qu'une petite ambition de passer pour un esprit fort... Quoiqu'il se plaise à afficher l'irréligion avec beaucoup de confiance, je ne l'ai pas trouvé fort profond sur cette matière.

» Il m'en a entretenu une fois en tête à tête pendant trois heures de suite, et il m'a paru n'avoir dans la tête qu'un ramassis des arguments de Bayle et des plaisanteries de Voltaire; son incrédulité est une espèce de préjugé dont il ne sait pas bien rendre raison.

» Il connaît très bien la nature, la portée et les talents de son esprit; il sait ce qu'il a et il sait ce qui lui manque; mais, de cette justice intérieure qu'il se rend, il résulte quelque chose de bizarre : c'est qu'il est fort modeste sur ce qu'il a et fort avantageux sur ce qu'il n'a pas. Il connaît et sent tous ses défauts, mais il est plus occupé à les cacher qu'à les corriger.

» Pour bien démêler le caractère et les principes du roi de Prusse (comme roi), il faut se rappeler que, semblable à Julien dans ses pre-

mières années et maltraité comme lui dans sa famille, il s'est livré comme lui aux lettres et a l'étude de la philosophie. Il a pris, dans cette étude, l'amour de l'ordre et la très juste opinion que tout homme doit travailler dans la place où il se trouve et concourir, en remplissant les devoirs de son état, au maintien et à la rigueur de l'ordre général. Ces maximes, vraies dans le cabinet d'un philosophe, sont encore plus vraies quand il devient roi, par la grande utilité que la royauté envisage dans leur application. Aussi le roi de Prusse exige-t-il rigoureusement que chacun fasse son métier et ne fasse que cela. Par là, toutes les libertés sont gênées, mais par là toutes les besognes sont bien faites.

» Je crois que, par principes aussi bien que par caractère, il n'a pas de penchant pour la guerre; je crois même qu'il la craint, mais je pense que cette crainte même qu'il en a est capable de l'y précipiter quelque jour. Il ne se laissera jamais attaquer le premier, tant par vanité et par humeur que par prudence. Son plan fixe est de prévenir toujours ses ennemis et de déconcerter leurs projets par une brusque attaque, avant qu'ils se soient tout à fait concertés.

» Il a actuellement la tête pleine de soupçons et d'ombrage contre ses voisins, et ces matières inflammables, qui fermentent en lui comme dans un volcan qui manque de communication avec

l'air extérieur, peuvent produire une explosion subite et violente. Malheur à ses ennemis, si leur partie n'est pas fortement liée! malheur à lui, si une ligue bien concertée le force à un effort soutenu pendant longtemps!... »

Au moment où le duc écrivait ce paragraphe prophétique, on était bien près de signer à Versailles le traité d'alliance entre la France et l'Autriche, cause funeste de la guerre de Sept ans.

Enfin le marquis de Valory arriva, et après l'avoir mis au courant de tout, M. de Nivernais demanda son audience de congé; le 27 mars, il était porteur d'une lettre du roi de France, à laquelle Frédéric répondit en ces termes :

« Berlin, 27 mars.

» Monsieur mon frère,

» Le duc de Nivernais vient de me remettre la lettre que Votre Majesté m'a écrite en date du 19 de février passé.

» Comme il a plu à V. M. de le rappeler de ma cour, je n'ai pas voulu le laisser partir d'ici sans marquer à V. M. combien j'ai été flatté et charmé de l'envoi d'un ministre auprès de moi d'un rang et d'un mérite aussi distingué que l'est

Évidemment Voltaire ignorait ces deux lettres lorsqu'il prétend que « Frédéric joua très poliment le duc et pair », et fit une épigramme contre le poète. « Frédéric, dit Sainte-Beuve, est très capable d'avoir fait une épigramme sur M. de Nivernais, il en a fait sur bien d'autres ; mais il n'en aimait pas moins l'esprit et la conversation de l'ambassadeur de France, et celui-ci nous apprend que, pendant les cinq mois qu'a duré sa mission à Berlin, il a entretenu le roi tous les jours. » Voltaire avait contre l'arrière-neveu de Mazarin un petit grief qu'il n'oubliait pas : « Il m'a un jour, dit-il dans une lettre à Chabanon, refusé tout net d'interposer son autorité pour une affaire de bibus au collège des Quatre-Nations[1]. »

1. Voir à l'appendice n° 9 *bis*, les notes de Frédéric sur l'ambassade de Voltaire en Prusse ; elles sont très piquantes.

XV

1756-1757

Retour à Paris. — Mariage de mademoiselle de Richelieu avec le comte d'Egmont. — Inoculation du comte de Gisors. — Invasion de la Saxe. — Désespoir de la dauphine. — La guerre entre la France et la Prusse est déclarée. — Le comte de Gisors part pour l'armée. — Correspondance intime. — Un séjour à Bisy.

Le duc était attendu avec impatience par sa famille et ses amis. L'accueil qu'il reçut à la cour fut, en apparence, aussi flatteur que possible, mais, pour un esprit habitué comme le sien à pénétrer le fond des choses, il s'aperçut très vite d'un changement chez le roi et madame de Pompadour.

Cependant, en acceptant sa mission à Berlin le duc de Nivernais avait prouvé son dévoue-

ment. Ce n'était pas sa faute, si l'on ne s'était avisé de la lui donner qu'après coup; il avait procuré au ministère de France des notions dont il manquait. Son travail pendant quatre mois avait été prodigieux; et, à son retour en France, le comte de Bernis [1] voulait qu'il fût du moins appelé au conseil d'État; il en fut écarté. Il vaqua une place de gentilhomme de la chambre; la voix publique l'y nommait: elle fut donnée à un autre. Il ne tarda pas à apprendre ce qui s'était passé dans les conférences de Babiole, et à prévoir que, dans le terme le plus prochain, une alliance avec l'Autriche allait anéantir les bons résultats qu'il espérait encore tirer de sa mission épineuse auprès du roi de Prusse. Il ne cacha point son opinion au maréchal de Belle-Isle, ni l'inquiétude que lui causait l'alliance nouvelle qu'il prévoyait; puis, avec sa philosophie ordinaire, il prit son parti de ce qu'il ne pouvait empêcher.

Plus d'un événement petit ou grand s'était accompli pendant l'absence du duc, entre autres

1. François-Joachim-Pierre de Bernis, comte de Lyon, né au château de Saint-Marcel en Vivarais, en mai 1715. Il entra en 1729 au collège des Jésuites, à Paris, puis au séminaire. Au sortir du séminaire, il s'adressa au cardinal de Fleury pour implorer sa protection; le cardinal répondit sèchement: « Tant que je vivrai, vous n'obtiendrez rien. — Eh bien, monseigneur, j'attendrai! » répondit le jeune homme. Il fut nommé cardinal en 1757 et mourut à Rome le 2 novembre 1794.

l'inoculation de son gendre. Les ravages exercés alors par la petite vérole étaient effrayants; il ne se passait pas de mois, sans que le terrible fléau moissonnât quelques personnages marquants, sans parler des masses d'inconnus qui y succombaient. Gisors, dont le courage et l'énergie ne faisaient doute pour personne, éprouvait une véritable terreur de cette maladie et ne cachait pas l'impression pénible qu'il ressentait lorsqu'on en parlait.

Après son voyage en Angleterre, où il avait entendu prôner l'inoculation, il eut le désir d'en essayer, mais son père et les Nivernais s'y opposèrent si vivement qu'il ajourna ce projet. Un fait qui ne semble pas y avoir grand rapport vint en décider l'exécution, ce fut le mariage de la belle Septimanie de Richelieu.

On apprit à la cour, vers la fin de janvier, qu'elle épousait le comte d'Egmont Pignatelli. L'ancienneté de la maison d'Egmont pouvait satisfaire toutes les ambitions nobiliaires du maréchal de Richelieu, et c'est à ce mobile qu'il sacrifia sa fille. Le comte d'Egmont, froid, raide, cérémonieux à l'excès, de quinze ans plus âgé qu'elle et déjà veuf d'une première femme, n'était point fait pour séduire la jeune fille et ne pouvait guère soutenir la comparaison avec le séduisant comte de Gisors. Aussi la pauvre Septimanie eut-elle pendant toutes les cérémonies

du contrat et du mariage « plutôt l'air d'une morte que d'une vivante [1] ».

Cet événement, facile à prévoir cependant, causa une vive émotion au comte de Gisors qui ne put s'empêcher d'ouvrir son cœur au vieil ami de sa mère, le comte de Bernstorff, qui avait déjà reçu ses confidences pendant son séjour au Danemark. M. de Bernstorff lui répond :

« ... Vous me rendez bien justice en croyant que j'ai pensé à vous, en apprenant une nouvelle qui m'a fort étonné; j'ai d'abord eu le dessein de vous en écrire, mais je me suis retenu ne sachant pas si vous trouveriez bon qu'une lettre vous entretînt de ce que, par sagesse, vous cherchez à oublier vous-même. Je suis extrêmement reconnaissant de ce que vous avez bien voulu m'en dire un mot et me donner par là une marque de votre bonté et de votre confiance dont tout mon cœur est pénétré. Je vous plains, je la plains bien davantage encore et je vous estime tous les deux de la sagesse de votre conduite. Ne vous en lassez point, je vous conjure, votre véritable bonheur y est attaché... »

La sagesse de conduite dont parle le comte de

1. Le 10 février 1756, Sophie-Jeanne-Louise Élisabeth-Armande-Septimanie de Richelieu épousa Casimir Ignatelli, marquis Pignatelli, comte d'Egmont et grand d'Espagne.

Bernsdorff était la résolution prise par Gisors de fuir toutes les occasions de rencontrer la comtesse dans le monde. Ils l'avaient prise, paraît-il, d'un commun accord, après le refus du maréchal, mais l'exécution en devenait difficile au moment des fêtes qui suivirent le mariage de mademoiselle de Richelieu; appartenant tous deux au même monde, ils étaient certains de se rencontrer sans cesse pendant plus d'un mois, ou d'attirer l'attention par des refus par trop marqués. C'est alors que la pensée de l'inoculation revint à M. de Gisors; la duchesse de Nivernais, qui en devina le motif, cessa de s'y opposer et écrivit à son mari pour qu'il ne combattît pas ce désir. Le maréchal de Belle-Isle céda de son côté, et la chose fut décidée, après avoir reçu toutefois l'assentiment du roi, qui répondit à M. de Belle-Isle :

« J'ai souffert de trop cruelles inquiétudes pendant la maladie du dauphin pour ne pas vous conseiller de faire inoculer votre fils. »

M. de Gisors loua une petite maison de un faubourg et s'y installa avec deux [illegible] dont l'un anglais, quelques serviteurs dévoués et son ami, le marquis de Conflans, qui ne voulut point le quitter. Madame de Gisors supplia vainement son mari de lui permettre de le suivre Il refusa formellement.

Après huit jours d'un traitement préparatoire,

il fut inoculé à deux endroits différents; une éruption abondante parut au bout de huit jours, et, quinze jours après, le comte entrait en convalescence.

Il ne faut pas demander si ce temps parut long à l'hôtel de Belle-Isle. Chaque jour on envoyait trois fois prendre des nouvelles, et la petite comtesse, sans en souffler mot, écrivait des volumes à son cher prisonnier, qui ripostait par la main de Conflans, auquel il dictait de la chambre voisine pour éviter tout danger de contagion. Cette correspondance clandestine ne fut révélée que plus tard au maréchal, mais il y en eut une autre plus secrète encore. Conflans était fort lié d'amitié avec madame d'Egmont, et, un beau matin, M. de Gisors entrant dans la chambre de son ami, le vit occupé à finir une lettre qu'il cacha vivement en le voyant entrer. « Quelle est donc cette épître mystérieuse? » demanda le comte en riant. Conflans ne répondit pas. « C'est donc un secret d'amour? — Peut-être! » fit son ami; puis, se relevant, il termina sa lettre, écrivit l'adresse et, la montrant à Gisors, il ajouta : « J'ai promis de donner de vos nouvelles. » Le comte jeta les yeux sur l'adresse et vit le nom de madame d'Egmont. Il changea de visage, ne dit rien et rentra dans sa chambre en soupirant.

Par surcroît de précautions, le jeune comte ne rentra que le 1er mai à l'hôtel de Belle-Isle, et,

quinze jours après, sa femme fut présentée officiellement à la cour. On attachait une grande importance à ces présentations; le roi ne manquait jamais d'examiner avec attention la femme présentée, surtout lorsqu'elle était jeune et jolie, puis il exprimait son opinion sans le moindre ménagement après son départ. La présentation à la reine suivait immédiatement celle au roi, et, là encore, l'héroïne de la fête pouvait être certaine d'être analysée de la tête aux pieds.

Madame de Gisors se tira à merveille de cette rude épreuve; on déclara que : « Elle était fort bien faite et que, sans être belle, elle avait beaucoup de grâce et d'agrément. » Le roi accorda le même jour un appartement au château au comte et à la comtesse de Gisors.

C'est la duchesse de Nivernais qui présenta sa fille; quoique ayant depuis longtemps renoncé à sa charge de dame du palais, elle était toujours en grande faveur auprès de la reine et lui faisait assidûment sa cour. Vis-à-vis de madame de Pompadour, elle se bornait aux égards strictement dus à la politesse.

Le duc suppléait sa femme en cette circonstance et paraissait toujours en bons termes avec la favorite; mais sans en rien faire paraître, il se rendait fort bien compte que le temps de sa grande faveur était passé. La façon dont il s'était exprimé sur l'alliance autrichienne après son

retour de Prusse avait déplu à la cour. Cependant le roi et madame de Pompadour continuèrent à lui faire la meilleure mine du monde,

La guerre avec l'Angleterre était un fait accompli, et les débuts de la campagne furent favorables à la France; le duc de Richelieu, commandant l'escadre de la Méditerranée, s'empara le 29 juin du fort de Saint-Philippe, qui décida de celle de l'île de Minorque et de Port-Mahon, qui était regardé comme une place imprenable. Le siège du fort Saint-Philippe avait été commencé le 10 mai.

La nouvelle en fut apportée à Paris par M. d'Egmont et le duc de Fronsac. On prétend que la joie du maréchal de Belle-Isle, fut telle en recevant cette nouvelle à Dunkerque à cinq heures du matin, qu'il « sauta hors de son lit et fit trois cabrioles fort grandes et en chemise ».

Frédéric, même avant de connaître cette nouvelle, était sombre et inquiet; il pressait de questions Knyphausen, et ses lettres sont bien curieuses à étudier.

Frédéric II à Knyphausen.

« 29 juin 1756.

» Il y a des gens qui prétendent savoir que la France a stipulé un subside de huit cent mille florins à l'Autriche, pour que celle-ci recouvre la

Silésie, et qu'en reconnaissance, la reine-impératrice céderait à la France Ypres avec la châtellenie... Pour savoir combien tout ceci est fondé ou non, je crois que, dans un pays tel que celui où vous vous trouvez, et où l'indiscrétion est bien plus grande que dans d'autres, vous trouverez les moyens, en usant de votre adresse et de votre savoir-faire, de pénétrer entièrement ce mystère... Un de ces moyens que je vous indique serait peut-être, pourvu que vous vous y preniez habilement, de fâcher un peu le sieur de Rouillé dans les entretiens que vous aurez avec lui, afin de lui faire lâcher le mot et lui arracher son secret, mais il faudra que vous vous y preniez bien sagement pour ne pas vous commettre sérieusement avec lui. »

On n'était pas fort tranquille à Versailles sur les secrètes intentions du roi de Prusse, car on n'ignorait point qu'après la prise de Mahon et les succès remportés sur l'amiral Bing par la flotte française, l'Angleterre se sentant fortement menacée cherchait à faire faire sur le continent une diversion en sa faveur et pressait fortement le roi de Prusse d'agir. Cependant Louis XV ne se doutait pas, en tenant son lit de justice le 21 août, que, huit jours plus tard, un événement de la plus haute gravité allait s'accomplir.

Frédéric, l'homme des résolutions soudaines, bientôt des exécutions soudaines, ménageait

une cruelle surprise à l'Europe; le 29 août ses troupes pénétraient tout à coup dans l'électorat de Saxe, l'envahissait, s'emparait de Dresde le 10 septembre et bloquait Auguste de Saxe et ses fils Xavier et Charles dans leur propre camp de Pirna. La reine de Pologne, restée à Dresde avec le prince royal, les jeunes princes et les princesses essuyaient les plus mauvais traitements de la part du roi de Prusse. On peut aisément imaginer l'impression qu'une pareille nouvelle produisit à Versailles, sur la dauphine en particulier qui adorait ses parents. Informée de l'événement par un courrier extraordinaire, porteur de lettres de son père et de sa mère, la dauphine courut chez le roi, les cheveux défaits, le visage bouleversé, vêtue d'un simple déshabillé qu'elle avait à peine pris le temps de passer et sans faire prévenir Sa Majesté; ce ne fut qu'à la porte de la chambre qu'elle songea à demander une audience, qui lui fut accordée sur-le-champ. Le roi, effrayé de son agitation et de sa pâleur, ne parvint à la calmer qu'à grand peine; enfin, elle put lire à haute voix la lettre de la reine interrompue à chaque instants par ses sanglots. Cette lecture terminée, la dauphine se jeta aux genoux du roi pour le supplier de secourir ses parents; il la releva, l'embrassa avec tendresse et très ému lui-même lui promit de venger l'injure qui venait d'être faite au roi Auguste II et à la reine

Les détails donnés à la dauphine par les lettres d'Auguste de Saxe[1] étaient parfaitement exacts.

A peine arrivé à Dresde, Frédéric y avait mis une garnison, il installa à Torgau un directoire de guerre pour la perception des impôts, s'empara des arsenaux, des vivres et des munitions qu'il y trouva.

Enfin, il exigea de la reine elle-même la clef des archives de la maison de Saxe, et sur le refus de cette princesse, plus intrépide que son mari, il donna l'ordre d'enfoncer les portes, elle se plaça devant, croyant qu'on n'oserait la toucher, on l'écarta avec violence et l'on s'empara des papiers.

Le comte de Broglie, ambassadeur de France à Dresde, fut également traité avec la dernière dureté, sous prétexte d'une correspondance peu *séante* qu'il entretenait avec le général Browne et dans laquelle il lui rendait compte des moindres minuties de l'armée prussienne. Ce dernier grief de Frédéric est vraiment digne d'être noté, au moment où il entretenait lui-même de toute part les plus habiles espions.

Knyphausen qui, à son ordinaire, ignorait les projets de son maître lui écrit aussitôt informé.

1. Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, né le 7 octobre 1676, succéda à son père en 1733 et mourut le 5 octobre 1763; il avait épousé la fille aînée de feu l'empereur Joseph dont il eut douze enfants; le huitième, Marie-Josephe, était la Dauphine.

« Paris, 10 septembre.

» Je ne saurais trouver des expressions assez fortes pour représenter à Votre Majesté l'impression qu'a causée à la cour de France l'entrée des troupes prussiennes dans l'électorat de Saxe... Madame la dauphine a prié M. de Rouillé d'empêcher que je ne me présentasse devant elle, mardi dernier, afin de ne point irriter sa douleur, et lui en retracer le motif... Le mardi même, immédiatement après mon arrivée, il m'a réitéré le même compliment quoiqu'en termes modérés et polis. »

Frédéric ne s'émut en aucune façon de la douleur de la dauphine, et il répond à Knyphausen.

« Je me suis représenté d'abord et je crois vous en avoir prévenu qu'on jetterait de hauts cris en France et que la dauphine surtout remuerait contre moi dès qu'on apprendrait la démarche que j'ai faite contre la Saxe à laquelle je me suis vu nécessité et indispensablement obligé, à moins que de vouloir m'exposer à d'étranges suites, et je vous dirai que vous saurez bien vous dispenser dans la situation présente où je me trouve avec le roi de Pologne, de faire votre cour à madame la dauphine pour ne pas augmenter son humeur quoique dans tout le reste

vous ne manquerez en rien aux égards qui lui sont dus. »

Knyphausen expédie aussitôt une nouvelle dépêche dans laquelle il insiste sur la vivacité avec laquelle la famille royale s'intéresse à la douleur de la dauphine, puis il ajoute:

« Je ne saurais exprimer la révolution subite que la douleur de la famille royale a occasionnée dans l'esprit de tous les courtisans, même de toute la nation, et la rapidité avec laquelle elle a soulevé contre Votre Majesté même ceux qui paraissaient être le plus favorablement disposés pour Elle; et auxquels la réunion des maisons de Bourbon et d'Autriche répugnait le plus. »

Ceci était le plus rigoureusement vrai et Frédéric apprit quelques jours plus tard, par le comte de Solms, que le duc de Nivernais lui-même, ainsi que le maréchal de Belle-Isle avaient blâmé énergiquement son entrée en Saxe et ses procédés brutaux vis-à-vis des souverains de ce pays.

L'indignation contre le roi de Prusse était si forte qu'on ajoutait chaque jour un détail plus ou moins vrai aux faits déjà connus. On prétendait entre autres que Frédéric tenait les plus insolents propos sur son ancien allié le roi de France. Il parut plus touché de ces bruits que de la douleur de la dauphine, et chargea le comte Podewil d'écrire au duc de Nivernais.

« Novembre 1756.

» Monsieur le duc,

» Le roi ayant été informé que l'on débitait à Paris toute sorte d'histoires sur son compte, en a été vivement affecté. Il est revenu entre autres à Sa Majesté qu'on lui faisait tenir toute sorte de propos indécents sur le sujet du roi de France et de la nation, dont la platitude et la grossièreté qui l'ont révolté lui ont fait connaître de quel endroit il partait. Sa Majesté s'est toujours comportée de manière que, dans le fort de la guerre même, elle n'a jamais tenu des discours offensants ni fait imprimer des choses indécentes contre la reine de Hongrie et l'empereur, ses plus implacables ennemis.

» Une union de seize années avait cimenté les sentiments de la plus haute estime que Sa Majesté avait eut de tout temps pour le roi Très Chrétien. Le roi a considéré le roi de France comme son meilleur allié et n'a jamais écrit ni dit de ce prince respectable que des choses qu'il pouvait entendre lui-même. Le roi provoque sur cela votre témoignage, comme quoi il a joint sa voix à tant d'autres pour immortaliser les grandes actions de ce prince.

» Je vous prie donc de vouloir donner un démenti formel à tous les bruits injurieux à son

honneur et d'assurer en son nom à qui voudra l'entendre qu'il défie tout l'univers de fournir des preuves des calomnies dont on le charge. Sa Majesté vous assure, quand même ses anciens alliés se joindraient à ses ennemis, qu'en se défendant contre tous ceux qui l'attaqueraient aussi injustement, le roi ne perdra jamais les sentiments de considération pour le roi Très Chrétien et qu'il conservera pour la nation française les dispositions qu'un amant a envers sa maîtresse qui lui est devenue infidèle. Cela dit, le roi laisse le champ libre à la malice et à la noirceur de ses ennemis, il ne répondra ni à leurs mensonges, ni à leurs calomnies...

» Après m'être acquitté des ordres du roi, vous voudrez bien qu'en mon particulier j'embrasse cette occasion pour vous renouveler, etc. »

Cette curieuse lettre fut fidèlement transmise à Louis XV par le duc, mais elle lui produisit peu d'impression !

Auguste de Saxe réclamait, à grands cris, le secours de l'Autriche, son alliée; d'autre part, Marie-Thérèse, joignant ses sollicitations aux instances de la dauphine, pressait Louis XV d'agir et d'exécuter les engagements pris par le traité du 2 mai Le roi était décidé à le faire, mais on ne pouvait songer à entreprendre la guerre en décembre, et le temps matériel nécessaire pour

réunir des troupes devait durer à peu près quatre ou cinq mois. Tout commença à se préparer pour porter dès le printemps une armée de cent cinquante mille homme sur le bas Rhin, sans compter les autres corps dont nous n'avons pas à nous occuper. Le 1er mars, le maréchal d'Estrées fut nommé général en chef de l'armée du Bas-Rhin, grâce à l'active protection du maréchal de Belle-Isle, qui avait usé, en cette occasion, de toute son influence sur le roi, fortement secondé par la marquise de Pompadour. Le régiment de Champagne, commandé par le comte de Gisors, fut désigné des premiers pour l'armée du Bas-Rhin. Le départ du jeune officier fut fixé au 19 mars ; sa femme devait l'accompagner jusqu'à Metz, où le régiment de Champagne tenait garnison ; elle voyait avec une joie infinie la tendresse que son mari commençait à lui témoigner, et elle espérait que sa présence et l'ardeur avec laquelle elle s'intéressait à ses travaux militaires resserreraient encore l'intimité récemment établie entre eux, mais un dérangement dans sa santé vint mettre obstacle à sa résolution, tout en lui donnant une espérance qui la dédommageait amplement de ce contretemps. Le comte partit assez touché de cette séparation, mais enchanté d'entrer en campagne. Il écrit à son père au moment de monter à cheval :

« Ma femme, qui partage tout mon amour pour

honneur et d'assurer en son nom à qui vou
l'entendre qu'il défie tout l'univers de fou
des preuves des calomnies dont on le charg
Sa Majesté vous assure, quand même ses ancie
alliés se joindraient à ses ennemis, qu'en se d
fendant contre tous ceux qui l'attaqueraient au
injustement, le roi ne perdra jamais les sent
ments de considération pour le roi Très Chrétie
et qu'il conservera pour la nation française le
dispositions qu'un amant a envers sa maîtres
qui lui est devenue infidèle. Cela dit, le roi laiss
le champ libre à la malice et à la noirceur de
ses ennemis, il ne répondra ni à leurs mensonges,
ni à leurs calomnies...

» Après m'être acquitté des ordres du roi, vous
voudrez bien qu'en mon particulier j'embrasse
cette occasion pour vous renouveler, etc. »

Cette curieuse lettre fut fidèlement transmise à Louis XV par le duc, mais elle lui produisit peu d'impression !

Auguste de Saxe réclamait, à grands cris, le secours de l'Autriche, son alliée; d'autre part, Marie-Thérèse, joignant ses sollicitations aux instances de la dauphine, pressait Louis XV d'agir et d'exécuter les engagements pris par le traité du 2 mai. Le roi était décidé à le faire, mais on ne pouvait songer à entreprendre la guerre en décembre, et le temps matériel nécessaire pour

vous et par là m'en inspire beaucoup pour elle, est désolée dans ce moment. Des maux de reins, accompagnés, depuis quelques jours, de saignements de nez et d'étourdissements, l'obligent à renoncer par prudence à venir avec moi; elle n'a osé vous rien dire hier, de crainte de vous amuser d'une espérance de grossesse. Je désirerais ardemment que ce fût tout de bon, à cause de vous, parce que ce doit être une satisfaction pour vous de voir assurée la perpétuité du nom que vous avez tant illustré. Je sens, mon cher père, tout ce que je dois faire pour ne pas rougir de le porter. Vos conseils me resteront gravés dans le cœur. Je ne vois rien d'impossible à l'amour et au respect dont je suis pénétré pour le meilleur de tous les pères[1]. »

Les débuts de la campagne ne furent point faciles, grâce à l'état détestable des routes qui sillonnaient la France à cette époque.

Gisors écrit à son père, le 6 avril :

» Notre journée d'hier a été terrible; le soldat a presque toujours été dans la boue jusqu'au gras de jambe et la grêle sur le corps; malgré cela, avec la précaution de faire de fréquentes

1. Il faut lire tout le récit de cette campagne et quantité de lettres intéressantes du comte de Gisors, dans le beau livre de M. Camille Rousset, *le Comte de Gisors*, où nous avons puisé de nombreuses indications pour nos recherches.

petites haltes à la sortie des défilés, je n'ai pas laissé un traîneur en arrière, et j'ai vu avec une joie infinie la gaieté et la bonne volonté du soldat redoubler dans les plus mauvais pas, n'ayant absolument d'humeur que contre les Prussiens, sur qui ils veulent se venger de toutes les peines qu'ils leur occasionnent.

» Ma femme, à laquelle vous vous en rapportez pour me mander des nouvelles de Paris, ne m'en mande qu'une, mais qui m'intéresse plus que toutes celles que la cour et la ville peuvent fournir : c'est l'espérance qu'elle commence à avoir d'être grosse, et elle est touchée, au delà de toute expression, de la modération avec laquelle vous paraissiez désirer cet événement jusqu'à ce qu'il soit plus assuré, et moi enchanté de voir qu'elle partage, en vous connaissant de plus en plus, l'amour et le respect dont je suis pénétré. »

Malheureusement, l'espoir de madame de Gisors n'était pas fondé, et le comte écrit quelques jours après :

« L'évanouissement que l'espérance de madame de Gisors m'avait donnée m'a vivement affligé par rapport à vous, à qui je voudrais voir des sujets de consolation dans l'état d'isolement et d'esclavage où vous êtes. La lettre qu'elle m'écrit à ce

sujet m'a tiré des larmes des yeux, tant elle
tendre pour vous et pour moi. »

Au milieu des graves préoccupations qui l'as
geaient et de la correspondance écrasante qu
avait à soutenir, le maréchal ne manque pas u
jour d'écrire à son fils. Il s'occupe des détai
qui le concernent avec une grande sollicitude e
l'instruit de tout ce qui touche la famille quoiqu
ses lettres soient moins tendres que celles du duc
de Nivernais à son gendre, on sent cependant que
le maréchal aime son fils autant qu'il peut aimer.

Ces lettres familières peignent mieux son véritable caractère que toute sa correspondance officielle.

« Enfin, écrit-il au jeune comte, je vous ai trouvé un valet de chambre, très bien recommandé, grand et bien fait et d'une jolie figure: il rase et accommode les cheveux parfaitement: il m'en est venu encore toutes sortes d'autres éloges. Je n'ai pourtant voulu prendre aucune espèce d'engagement sans vous consulter. J'ai dit que je vous en allais écrire. Vos parents sont dans l'affliction à Pontchartrain. Madame de Maurepas ne veut même voir personne. J'irai dès que cela ne lui sera pas à charge; je suis tout aussi affligé qu'elle. »

« La cause de cette affliction était la mort du

bon cardinal de La Rochefoucauld. Il avait été désigné par le roi pour présider l'assemblée du clergé de 1755. Les séances furent fort orageuses[1]; les discussions fatiguèrent le cardinal à l'excès; peu de temps après, il fut nommé grand aumônier de France; mais sa santé était déjà gravement atteinte, et il mourut le 29 avril 1757. On n'a pas oublié le courageux dévouement du cardinal au moment de la disgrâce de M. de Maurepas, ni sa tendre intimité avec les Nivernais : on comprend la douleur que cette mort leur causa.

Le comte de Gisors continuait sa marche, qui devenait de plus en plus pénible à tous les points de vue; le désordre le plus parfait régnait dans l'état-major, et de tous ces tiraillements naissait une complète confusion dans les ordres. Voici une lettre inédite qui en donnera une juste idée :

« Au camp, près de Dulmen, 24 mai 1757.

» Mon cher père, vous ne désapprouverez pas, je crois, que, ne m'étant pas reposé du tout depuis

1. On discuta, dans cette assemblée, les moyens de faire exécuter les dispositions de la bulle *Unigenitus* et autres brefs, sans effaroucher les esprits et en prévenant de nouvelles scissions. Le cardinal n'y réussit qu'incomplètement. Les articles furent signés par dix évêques, y compris le cardinal lui-même, et par vingt-deux députés du second ordre. On désigna sous le nom de *Feuillants* ceux de ce parti, vu les fonctions du cardinal, qui avait la feuille des bénéfices. Seize évêques et neuf députés du second ordre refusèrent de signer. Le cardinal fut inhumé dans le chœur de l'église Saint-Sulpice.

deux jours, j'aie dormi douze heures et me dorlote un peu dans mon lit : il y fait bon chaud, au lieu qu'il fait bien froid dehors. Quoique j'aie eu tous les jours une maison à la queue du camp, je n'ai pas voulu cesser de camper, engageant par là tous les officiers, sans rien leur dire, à en faire autant, et ne se passant, moyennant cela, rien dont je ne sois instruit jour et nuit.

» Si je me donne beaucoup de peine, j'ai aussi lieu d'être content de l'esprit du régiment. Hier, en partant de Lembeck, nous marchions sur deux colonnes, celle de droite composée de douze bataillons, celle de gauche composée de six bataillons, Lionnais et Champagne, et suivis de tous les équipages de l'armée. Arrivé à deux heures du matin sur le bord d'une petite rivière qui est à une demi-lieue en deçà de notre camp, M. de La Vauguyon qui nous menait, nous ordonna de faire halte et de laisser passer tous les équipages de l'armée avant nous. Remarquez qu'il pleuvait à verse; nos soldats avaient chaud, il ne leur restait plus ni pain ni viande.

» Pendant deux heures, j'attendis patiemment; au bout de ce temps, n'ayant encore passé que les équipages de huit bataillons parce qu'il y avait beaucoup de gros équipages mêlés avec les menus et qu'à chaque instant un chariot s'embourbait ou un cheval s'abattait, nous prîmes sur nous, le marquis de Villeroy et moi, d'aller trou-

ver M. de La Vauguyon dans un village sur le bord de cette rivière où il se chauffait et de lui représenter que nos soldats n'en pouvant plus de froid et de misère couraient risque de demeurer là jusqu'à six heures du soir, s'il voulait attendre que tous les équipages eussent défilé.

» M. de La Vauguyon fut frappé de nos raisons et donna l'ordre au régiment de Lionnais, qui faisait la tête, de se mettre en marche; Champagne suivit, mon premier bataillon commençait à entrer dans le village, lorsqu'il m'arriva l'ordre d'aller reprendre le terrain où j'avais fait halte; sur-le-champ je fis battre la retraite et je remarchai; au bout de cinq ou six minutes, ordre de remarcher en avant, je fis battre aux champs et nous remarchâmes face en tête. Enfin deux bataillons du régiment ayant déjà dépassé le village, on arrêta les deux autres dans le village même, répandus par petits pelotons, et dans cette position nous sommes demeurés jusqu'à cinq heures, à la pluie, jusqu'à ce que la dernière bourrique eût défilé. Crainte de désordre nous ne laissâmes entrer aucun soldat dans les maisons; pas un officier, ni moi non plus, ne mit pied à terre et tous les mouvements précédents s'étaient exécutés, je vous assure, avec la même règle que nous pourrons le faire dans la ville de Metz, et il n'a pas échappé un mauvais propos aux soldats qui, au contraire, riaient et chantaient. Il n'y en

a que deux ou trois qui seraient demeurés en chemin d'inanition, si je ne les avait fais ramasser par notre artillerie et ne leur avais fait boire un reste de vin de Malaga que j'avais dans mon flacon. » Le comte expose ensuite à son père le nouveau désordre qui a régné jusqu'à deux heures de la nuit suivante pour faire camper la troupe dans des bruyères ou des marais, puis le manque de bois pour réchauffer ces malheureux et faire la cuisine; il termine ainsi : « Ce que je viens de vous dire, m'a tant harassé et affligé que je n'ai pas pu aller au quartier général hier au soir; si les choses ne pouvaient être vues que par moi, je ne vous en aurais certainement rien mandé, mais comme il y a beaucoup de mécontentement, encore faut-il que vous sachiez l'exacte vérité par votre fils, vérité au reste dont je vous prie de ne faire aucun usage et même de ne montrer ma lettre qu'à M. de Nivernais pour lequel je n'ai rien de caché. »

Ce triste tableau n'égaya pas le maréchal, qui répond :

« Mon cher fils, j'approuve fort que vous ayez dormi douze heures, dès que vous en avez eu le loisir. C'est le moyen de faire vie qui dure. J'approuve très fort aussi que vous ayez campé, quoique vous eussiez une maison à la queue

de votre régiment. Rien n'est si utile que de prêcher d'exemple... Le détail que vous me faites des variations dans les ordres, le jour de votre marche de Lembeck m'afflige dans la crainte où je suis des répétitions. Je sais combien cela fait de tort aux troupes. Vous n'avez pas besoin de me prier de ne vous point citer, je sens trop les inconvénients qui rejailliraient sur vous, mais je ne laisserai pas de trouver moyen dans la suite d'y apporter quelque remède...

» Je vous embrasse, mon très cher fils, de tout mon cœur.

» *P.-S.* — J'ai vu aujourd'hui M. de Nivernais en assez bonne santé; ils vont tous s'établir à Saint-Maur et ne viendront à Paris que quand je pourrai y aller. »

Le comte était adoré de son régiment, dont il s'occupait sans cesse, il était aimé également de son ancien régiment de Navarre. Il va le retrouver, et cette rencontre sera le motif d'une charmante lettre, bien jeune, bien vivante, et qui donne la note à la fois sérieuse et gaie de cet aimable caractère.

« Au camp sous Munster, 31 mai 1757.

» Hier le corps de M. le duc d'Orléans, composé de seize bataillons, a joint l'armée. Navarre

en faisait la tête, vous savez notre fraternité envers eux, je suis monté à cheval avec cinquante officiers de Champagne pour aller au-devant et les prier de venir déjeuner chez moi en arrivant.

» Leur beauté, leur nombre et leur tenue au bout de soixante jours de marche nous ont surpris; après nous, ils sont bien sans contredit les plus complets de l'armée. Ce que je vous dis est indépendant de tout préjugé.

» Tous les cent cinquante officiers de Navarre sont venus chez moi, moitié assis, moitié debout, les uns ayant des assiettes, les autres non, nous avons mangé des poulets au riz, des jambons, des gigots, des pâtés, et bu, tant à votre santé qu'à celle de la fraternité, quatre-vingts bouteilles de vin, cela s'est passé gaiement et militairement; après le dîner, les lieutenants des deux corps ont fondu la cloche, et puis nous avons reconduit tous ensemble MM. de Navarre à leur camp, notre musique en tête, les soldats dans les rues pour leur faire honneur. En passant devant le front de bandière, les leurs nous ont rendu la même politesse, et m'ont mangé de caresses, moi personnellement, les vieux qui étaient à Prague par adoration pour vous, et les jeunes en souvenance du vin que nous bûmes ensemble à la naissance de Mgr le duc de Bourgogne.

» Tout cela rempli, j'allai voir M. d'Armentières. Quelle ne fut pas ma surprise, en revenant

chez moi à huit heures du soir, d'entendre nos clarinettes et de voir de loin un bataillon blanc qui marchait ! C'étaient les quatre cents grenadiers de Champagne et de Navarre, qui sur-le-champ m'entourèrent, jetant leurs chapeaux en l'air et criant : « Vive Champagne ! Vive Navarre ! Vive Gisors ! » L'un portait pour drapeau un écureuil au bout de son sabre, et me dit que ne m'ayant pas, ils voulaient du moins avoir toujours mes armes devant eux[1]. Un autre me présenta un pot de bière avec un morceau de lard sur du pain de munition. Je mangeai et bus avec eux, et, mettant pied à terre, je les reconduisis à leur camp, où le duc du Châtelet nous ayant rejoints[2], la fête finit par une ronde au milieu de laquelle on apporta deux tonneaux de bière, qui furent en un moment avalés à notre santé, tous les chapeaux de Navarre en l'air. Cette union et cette gaieté entre deux pareils régiments ne vous déplaira pas, je crois, dans la persuasion où vous devez être qu'au lieu de quatre bataillons, j'en ai huit à ma disposition dans cette armée, où d'ailleurs ceci fait un bon effet. » Puis Gisors ajoute avec modestie : « ... Je n'ai pu voir M. le maréchal en particulier à cause de la quantité de princes et de monde qu'il y

1. L'écureuil était la pièce principale des armes des Fouquet avec la devise : *Quo non ascendam.*
2. Colonel au régiment de Navarre.

avait chez lui ; plus il me marque de bonté, et plus je me tiens en arrière, pour ne pas exciter la jalousie de mes camarades, qui trouveraient avec raison qu'un blanc-bec comme moi n'est pas fait pour tenir bon coin dans le cabinet d'un maréchal.

» Montrez, je vous prie, cette lettre à ma femme à qui je n'ai pas le temps d'écrire aujourd'hui. »

Nous avons déjà fait remarquer que la minutie poussée à l'excès était un des grands défauts du maréchal ; il n'en est pas exempt même vis-à-vis de son fils.

En voici la preuve :

Le maréchal de Belle-Isle à son fils.

« Je ne demande pas de longues lettres, mais il ne faut pas me laisser sans en recevoir. Vous avez oublié totalement de numéroter vos lettres ; vous avez commencé par le numéro 1, et puis vous avez cessé ; les numéros de mes lettres auraient dû vous en faire ressouvenir. Comme je pense et penserai toujours tout haut avec vous, je ne puis vous dissimuler que cette inattention me peine et me blesse. Vous ne m'avez pas dit un mot non plus de votre nouveau valet de chambre, s'il est arrivé ou non, ni si vous avez

reçu l'argent que j'ai fait remettre à M. de Villette pour vous. J'attends ici demain madame de Nivernais et votre femme à qui je donnerai à souper. M. et madame de Luynes me chargent de vous dire mille choses de leur part. Je vous embrasse, mon cher fils, de tout mon cœur. »

Le maréchal tenait toujours son fils au courant de ce qui concernait les Nivernais qui l'entouraient de mille attentions. Ils avaient le projet de passer quelques jours ensemble dans ce beau château de Bisy qu'ils aimaient tant.

Le maréchal de Belle-Isle à son fils.

. Vos parents couchent tous aujourd'hui à Belle-Isle et vont demain m'attendre à Bisy, où j'arriverai vers onze heures ou minuit, ne pouvant partir d'ici qu'après le conseil qui ne finit ordinairement qu'à trois ou quatre heures.

» Je compte y demeurer quatre jours francs pendant lesquels je ne vous parlerai guère des nouvelles publiques, mais uniquement des lieux que nous habiterons. Je voudrais bien que, pendant votre inaction, vous puissiez passer avec nous ce temps-là. »

L'installation à Bisy devait se borner à un

campement de trois ou quatre jours avec les Nivernais et madame de Gisors; ils partirent les premiers et le maréchal, arrivé à minuit, les trouva ayant déjà fait préparer le château, prévoyant bien que leur prétendue solitude ne serait pas de longue durée. En effet, dès le lendemain matin, on vit surgir des amis de toute part. « Mes trois enfants m'attendaient, écrit M. de Belle-Isle à son fils. J'avais espéré que nous serions ici en très petite compagnie, n'ayant prié personne, mais vous serez surpris quand je vous dirai que j'ai manqué de chambres, ayant ici trente-deux maîtres étrangers à la fois. » Or, le maréchal avait envoyé toute sa maison, sauf son valet de chambre et son rôtisseur, à Compiègne où était la cour, et où il devait s'établir en revenant de Bisy. On voit d'ici l'embarras que pouvait causer cette invasion d'amis. Mais le duc de Nivernais ne s'embarrassait pas pour si peu; il tint tête à tout et pas un invité ne se douta de la pénurie des ressources. Il fit faire une razzia dans la basse-cour et dans le potager, réquisitionna les œufs, beurre, lait, à trois lieues à la ronde, surveilla lui-même *le travail* du rôtisseur qu'il improvisa cuisinier, et fit des merveilles. « Tout se passe très bien, dit le maréchal, grâce à mon fils aîné qui va à l'office et à la cuisine au moins quatre fois par jour. » La petite comtesse fit les honneurs de Bisy avec une grâce et une amabi-

lité parfaites, et l'abbé de Mange, qui faisait partie du groupe de famille, écrit à son ancien élève : « Madame la comtesse a été adorable, et M. le maréchal en est toujours plus enchanté. » On fit de grandes promenades; le parc, avec ses magnifiques ombrages et les jardins qui avoisinaient le château, avec leurs parterres de fleurs et leurs admirables serres, étaient l'œuvre de la maréchale; son souvenir renaissait à chaque pas et, loin de le fuir, chacun éprouvait une sorte de douceur à en parler. Madame de Gisors déploya un tact infini dans cette délicate situation de nouvelle maîtresse de maison, et les détails que le maréchal écrivait à son fils à ce sujet ne contribuèrent pas peu à toucher le cœur du jeune mari.

Le comte de Gisors n'aurait pas moins désiré que son père les rejoindre à Bisy.

« ... Pour me consoler du chagrin que me cause mon oisiveté, lui écrit-il, je ne m'occupe actuellement que du plaisir que vous devez avoir à Bisy, s'il y fait aussi beau qu'ici. Daignez, je vous prie, m'en faire quelques détails et me mander si ma femme est devenue meilleure marcheuse. Qu'il m'est amer, mon cher père, de ne pouvoir ni vous suivre à la promenade, ni marcher sur vos pas à la guerre, moi qui ne voudrais pas être un instant sans travailler à vous plaire

ou à vous donner des preuves de mon amour et de mon respect. »

Le maréchal, dans sa réponse, revient encore à son éternelle recommandation du numérotage des lettres. Cette fois-ci la patience est sur le point d'échapper au jeune colonel qui trouve dur d'être traité à ce point en écolier :

« Je reçois à l'instant, répond-il, les lettres où vous vous plaignez de mes oublis de numéros. Permettez-moi, enfin, de vous représenter en toute humilité qu'il est arrivé plusieurs erreurs dans vos propres numéros et qu'il serait bien amer pour moi que, d'après une petite inattention fondée souvent sur ce que je vous écris hors de chez moi, vous me jugeassiez inattentif à mes devoirs, tandis que je ne brûle que du désir de les remplir.

» Sans présomption, j'ose dire que je suis parvenu à avoir le régiment le mieux marchant de toute l'armée. Aucun officier, sous quelque prétexte que ce soit, ne quitte sa division, ni aucun soldat son rang, sans une permission, et en arrivant on se met en bataille, on porte les armes, les bans sont publiés et les bataillons renvoyés comme aux casernes dans une garnison.

» Comme je ne descends de cheval qu'une heure et demie après, je vois moi-même partir les détachements du bois et de la paille. »

Il nous semble que les soins intelligents et cette activité valaient mieux qu'un fastidieux numérotage de lettres; il est probable que le maréchal fût de notre avis, car nous ne retrouvons plus trace de reproches dans ses lettres à son fils, quoique nous ayons pu constater sur les originaux qu'un grand nombre de lettres de ce dernier ne portent aucun numéro.

XVI

1757

La victoire d'Hastembeck. — Lettres du comte de Gisors à sa femme. — La garnison d'Osnabrück, les fêtes et les bals. — Séjour du comte de Gisors à Paris. — Le comte de Gisors est nommé commandant des carabiniers.

Après des délais sans fin, le maréchal d'Estrées[1] s'était décidé à passer le Weser pour tâcher d'atteindre le duc de Cumberland et porter la guerre sur les terres de l'électorat de Hanovre; il suivit pas à pas le duc vers Minden et établit son camp à Bielefield; il s'agissait de dérober, si

1. Louis-César Letellier, comte et maréchal d'Estrées, né le 2 juillet 1695, connu d'abord sous le nom de chevalier de Louvois. Quand le roi Stanislas quitta la Pologne et vint résider à Wissembourg, le régiment du chevalier de Louvois fut envoyé pour le recevoir, Marie Leczynska lui plut et il demanda sa main. Stanislas y consentit, mais à la condition que le chevalier obtînt un duché; le régent le lui refusa et Marie Leczynska devint reine de France. Il mourut en 1791.

possible, à l'ennemi le passage du Weser, et dans la nuit du 7 au 8 juillet, le marquis d'Armentières passa le fleuve à Beverungen pour prendre pied sur la rive droite du Weser. Le marquis fit occuper la Hesse, sans difficulté, par le corps du marquis de Contades. Le gros de l'armée, dans lequel était le régiment de Champagne, quitta Bielefield le 8 juillet. Le comte de Gisors brûlait de combattre; en attendant, il apportait tous ses soins et toute son ardeur à perfectionner la tenue de son régiment, admirablement secondé par son ami Vignolles, major de Champagne.

Le 15 juillet, le maréchal poussa une reconnaissance sur la rive droite du Weser et, le 16, l'armée passa, la cavalerie à gué et l'infanterie sur trois ponts. Le duc de Cumberland recula et rentra dans son camp de Hastembeck le 20, et, deux jours après, l'armée française campait à Halle, qu'occupaient trois jours auparavant les Hanovriens.

Le matin du 24, le corps de Chevert attaqua l'ennemi, l'artillerie hessoise et l'artillerie française engagèrent un feu terrible; cette dernière fit des merveilles. « Le coup le plus hardi que je leur ai vu faire, dit un officier hanovrien témoin oculaire, c'est de mener au galop six pièces de six en plaine, à découvert, et de tirer contre notre canon et contre nos troupes, à la

l'arbe d'une batterie de dix pièces de douze. » Quand le feu des Français eut à peu près éteint celui de la redoute hanovrienne, le régiment de Champagne reçut l'ordre de marcher et de s'y établir; ce n'était pas une besogne facile, le terrain était raboteux et surtout raviné, il fallait porter les canons à bras. Enfin, ils arrivent à la porte de la redoute, les grenadiers donnent l'assaut; mais, fusillés à bout portant, ils sont forcés de tourner la redoute par la gorge; pendant ce temps, les fusiliers commandés par Gisors qui les anime et les précède, s'élancent, escaladent la redoute, chassent l'ennemi et le maréchal d'Estrées vient s'établir dans cette redoute, enlevée si à propos. Le régiment de Champagne avait payé cher sa victoire, sept officiers et cent cinquante soldats avaient été tués ou blessés[1]. »

Nous n'avons pas à donner ici le récit de la bataille; elle fut gagnée, mais incomplètement, grâce à la trahison de M. de Maillebois, qui donna de faux renseignements au maréchal. Un témoignage assez curieux à rappeler à ce propos est celui de l'abbé Galiani. « Le maréchal d'Estrées ne savait pas que M. de Cumberland avait M. de Maillebois comme allié, » écrit l'abbé à madame d'Épinay. Evidemment il devait tenir ce rensei-

1. Voir, pour tous les détails de la bataille d'Hastembeck, *le comte de Gisors*, par Camille Rousset, p. 216-236.

gnement de Grimm qui était un des nombreux secrétaires du maréchal d'Estrées.

Gisors partagea le regret des meilleurs officiers sur la demi-victoire d'Hastembeck qui aurait pu être complète et mettre peut-être fin à la guerre; mais il n'eut pas longtemps à réfléchir là-dessus, car ce fut lui que le maréchal d'Estrées choisit pour porter au roi la nouvelle de la victoire. Il ne faut pas demander si le jeune colonel fut ravi d'une pareille commission; il partit le 27 juillet en toute hâte et ne perdit pas de temps en route.

La cour était encore à Compiègne et le comte, à peine arrivé à Paris fut invité à venir recevoir, de la main du roi la croix de Saint-Louis. Cette grâce, dit-il, me fait un plaisir infini, et comme le roi lui permit de ne pas prolonger son séjour à Compiègne, il envoie un petit mot à son père : « Selon la tournure que prennent les choses, dit-il, j'entrevois avec délice que je pourrai encore avoir le plaisir de vous suivre à Bisy et jouir du bonheur parfait de nous voir réunis dans le lien qui vous est le plus cher. »

En effet, le maréchal, son fils et les Nivernais purent s'échapper pendant quelques jours et les passer ensemble dans le château qu'ils aimaient tant. Mais, cette fois-ci, les amis comprirent qu'il fallait les laisser seuls. Dès le matin, Gisors et sa femme s'échappaient et, suivant les longues

allées du parc, s'installaient sous les grands arbres. Jouissant pleinement pour la première fois, il faut bien le dire, du bonheur de sentir son amour partagé, la jeune comtesse s'abandonnait délicieusement à cette intimité nouvelle. Une sorte de timidité défiante ne lui avait pas permis jusqu'alors de montrer à son mari tout le charme et toute la vivacité de son esprit. Gisors fut enchanté d'en faire la découverte, et, à dater de ce moment-là, on peut voir dans la correspondance du jeune officier avec son père la place que la jeune comtesse a enfin conquise dans son cœur.

Le moment du départ approchait, mais un grand événement qui venait de s'accomplir ne laissait pas de donner une certaine inquiétude au maréchal et au duc de Nivernais sur la situation de Gisors à son retour à l'armée. Cet événement était la disgrâce du maréchal d'Estrées et la nomination comme général en chef du maréchal de Richelieu. Nous n'avons pas à nous occuper des motifs politiques qui guidèrent le choix, il ne nous touche qu'en ce qui concerne le comte de Gisors qui aimait le maréchal d'Estrées, et en était traité avec une grande bonté. On sait au contraire l'inimitié qui régnait entre Belle-Isle et Richelieu; l'amour malheureux de la comtesse d'Egmont n'était point ignoré de son père et ne contribuait pas à le bien disposer pour Gisors,

mais il n'y avait rien à faire qu'à accepter la situation.

La veille de son départ, le comte reçut un mot pressant de M. de Puysieulx qui, jugeant bien de son cœur généreux et chevaleresque, n'hésite pas à s'adresser à lui pour lui recommander M. de Louvois, neveu du maréchal d'Estrées dont la disgrâce perdait sa carrière. On sait que Louvois avait été l'implacable ennemi de Fouquet, et que c'est à lui que le malheureux surintendant dut sa détention perpétuelle. Il était assez hardi de demander au petit-fils de Fouquet de protéger le petit-fils de Louvois; c'est cependant ce qu'il fit, et voici la charmante lettre qu'il écrit à son père :

« Je sors de chez M. de Puysieulx qui m'a envoyé chercher pour me recommander les intérêts de M. de Louvois. Jugez s'il n'est pas dans mon cœur de désirer ardemment la fortune du neveu d'un général malheureux, dont le dernier acte a été un bienfait à mon égard. Personne en ce moment-ci, hors vous, ne protégera M. de Louvois à la cour, mais vous devez lui tenir lieu de tout. Il suffirait à M. de Puysieulx que son neveu fût colonel, mais je pense que vous ne devez pas être content à moins qu'on ne lui donne le régiment de Guyenne vacant par la mort de M. de Laval. De grâce, employez tout

votre crédit pour cela. Que ceux qui connaissent toute votre amitié pour M. d'Estrées la reconnaissent à la vivacité de vos sollicitations, que ceux qui vous accusent de l'avoir abandonné rougissent d'une pareille calomnie et que votre fils n'ait pas l'embarras de voir la famille de M. d'Estrées victime de la généreuse amitié avec laquelle il m'a préféré pour apporter la première nouvelle.

» Jamais rien de personnel ne m'intéressera ni ne m'agitera autant que l'avancement de M. de Louvois, parce que cela sera le digne ouvrage d'un père que j'adore. »

Le maréchal, touché de cette lettre, fit obtenir un régiment à M. de Louvois.

Les dispositions du jeune comte en quittant Paris cette fois-ci n'étaient pas les mêmes qu'à son précédent départ. Le séjour de Bisy avait fait impression sur son cœur, et quoiqu'il revint brigadier et chevalier de Saint-Louis, ce n'était pas sans regret qu'il s'éloignait des siens. « La Westphalie paraît bien affreuse, écrivait-il en arrivant à l'armée, après le séjour que j'ai fait à Bisy entre vous et certaine petite Huchette [1]

1. La maison dite « la Huchette » appartenait au chapitre de Notre-Dame, les chanoines y logeaient. Elle était située rue de la Huchette et dépendait de l'archevêché. Le comte plaisantant souvent sa femme sur l'ardeur avec laquelle elle défendait la cause de l'archevêque la surnommait madame de la Huchette comme si elle eût fait partie du chapitre.

qui en vérité ne laisse pas d'être fort gentille! »

Nous ne suivrons point pas à pas la marche de l'armée, et nous rejoindrons seulement Gisors et le régiment de Champagne, en octobre, au camp d'Halberstadt. L'ordre général avait été donné aux troupes de se construire des baraques, signe indiquant que l'armée devait séjourner longtemps autour d'Halberstadt.

Il n'était bruit à Paris que des querelles du parlement et de l'archevêque, il n'était question que de refus de sacrements et d'appel comme d'abus. Les femmes s'en mêlaient avec la même ardeur qu'elles devaient mettre vingt ans plus tard aux questions d'économie politique.

Madame de Gisors, fort vive dans ces questions et fort chaude alliée de l'archevêque, avait sans se gêner et sans comprendre la gravité de ce qu'elle faisait, apostillé une lettre ouverte de son beau-père chez qui la jeune femme avait à toute heure ses entrées; son indiscrétion lui attire cette jolie mercuriale de son mari :

« Au camp d'Halberstadt.

» Je suis en vérité fort votre serviteur, ma dame de la Huche, mais d'amitié, je vous dirai à l'oreille qu'il ne vous convient pas d'aller apostiller la lettre d'un ministre, lequel, s'il prend de mes conseils, ne laissera jamais approcher à

deux toises de son bureau un petit furet qui renverserait et farfouillerait tous les traités de l'Europe pour chercher le projet de quelque réponse à M. l'archevêque sur un fait arrivé dans la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont.

» Ah! messieurs les ministres, méfiez-vous de toutes ces petites mères de l'Église. Nous autres, particuliers, nous pouvons vivre avec elles en essuyant le débordement de leurs *si*, de leurs *mais*, de leurs *car* et de toute leur politique; ce torrent-là écoulé, on retrouve en elles des femmes aimables et gentilles et dont le temporel dédommage du spirituel; mais vous, messieurs, gardez-vous-en; elles ne cherchent qu'à vous séduire; un mot, un geste qui vous échappe, tout est interprété et bien vite rapporté à la société, laquelle, d'après cela, jour et nuit disserte sur les partis qu'on pourra prendre pour obvier aux malheurs qui n'arriveront jamais. Si elles vous caressent, ces petites mères, c'est pour vous séduire, et dans l'instant où elles vous verront enchantés d'elle, pour vous donner des conseils relatifs à leurs fins. Est-ce là votre portrait, ma commère? Dites-le de bonne foi? Je vous connais comme si je vous avais faite; vous devriez aussi me bien connaître, Huchette, car il me semble que je ne vis que depuis que mon sort est attaché au vôtre et que nous ne faisons réellement qu'un. Il n'y a que sur la guerre et les

affaires de l'Église que le moi qui est à Halberstadt et le moi qui est à Paris se séparent. Dussé-je me réveiller, songeant comme toi à M. l'archevêque, je voudrais bien ce soir m'endormir dans tes bras. »

Le régiment de Champagne venait à peine d'achever son installation qu'il fallut brusquement la quitter. Le 15 octobre, le comte de Gisors reçut un avertissement de M. de Maillebois lui annonçant que les brigades de Champgane, d'Auvergne et d'Alsace devaient partir le lendemain pour rejoindre le duc de Chevreuse à six lieues de Magdebourg.

Le comte écrivit aussitôt cette nouvelle à sa femme.

Oschersleben, 21 octobre.

« Aujourd'hui, je ne t'appellerai plus madame, mais bien ma chérie Huchette, parce que j'ai reçu de toi une jolie lettre, n° 15. Je vous l'ai dit cent fois, je suis bonhomme pourvu qu'on m'écrive absent; et qu'on ne me donne pas des coups de pied dans le ventre, quand je suis présent, je suis content comme un roi. Ne vas-tu pas croire, ma reine, que tout ce que je t'ai dit de mes baraques était une ruse pour t'ôter toute idée de guerre, quand tu apprendras qu'au bout

de tout cela, le régiment de Champagne marche en avant? Jamais surprise n'a été plus grande que la mienne en en recevant l'ordre, parce qu'avec la meilleure volonté du monde, nous ne sommes plus en état de camper. Mais M. de Maillebois m'a dit pour me rassurer que cette marche nous ferait entrer plutôt en quartier. Quand je verrai plus clair à ce que nous allons faire, je t'en informerai au juste.

» Cet après-midi, j'ai longtemps entretenu le petit cousin[1]. En vérité, si je me conduisais aussi bien que je lui avais parlé, je serais un honnête homme dans cette vie et un saint dans l'autre. Il a reçu mes conseils avec une amitié qui m'a touché, m'a promis d'éloigner de chez lui certains polissons qui ne sont pas faits pour être ses amis, d'avoir une noble politesse, d'être d'une part occupé du bien-être de son régiment et de veiller de l'autre avec exactitude au bien du service, de se répandre dans la bonne compagnie, de rechercher les conseils des colonels les plus estimés et de se procurer des connaissances qui, à Paris, ne le tirent de l'hôtel de Charost que pour faire usage des principes respectables qu'il y a reçus. Ne voulant pas qu'il restreigne les devoirs de la religion aux pratiques de l'Église, je veux qu'il s'applique aux devoirs de son état et qu'il s'instruise dans un métier où par igno-

1. Armand de Béthune, marquis d'Ancenis.

rance on se rend coupable de la mort d'une infinité de pauvres gens...

» S'il pouvait avoir une folie gaie, aimable, comme celle que tu auras à Pâques si la paix se fait, encore passe, mais il ne vaut rien pour les rôles bouffons. Malgré la faculté qu'il a de rire, il ne réussira que dans un côté sérieux.

» Ainsi, chrétiennement et mondainement, je devais le conseiller comme j'ai fait; je ne sais pas trop si je le devais aussi maritalement, car enfin il n'en est pas du petit cousin comme de *Chiffon*, on doit aimer le petit chien de sa femme mais pas son amant. Bonsoir, Huchette, si j'avais le temps je t'en dirais encore bien d'autres, mais il faut que j'aille faire rire des gens qui actuellement murmurent contre le départ de demain. »

Pendant cette campagne, rien d'important ne se passa, sauf la convention de Closter Severn qui devait bientôt être violée par les deux parties. Les officiers s'impatientaient fort de leur inaction, et Gisors en particulier laisse percer dans toutes ses lettres un désir de retour bien plus vif que six mois auparavant. « Embrassez, je vous prie, pour moi ma femme qui m'a écrit une lettre délicieuse que vous liriez avec attendrissement. Plût à Dieu qu'une bataille pût finir bientôt tout ceci et me donner la liberté d'aller rejoindre ceux que j'aime de tout mon cœur. »

Gisors, après avoir espéré un congé de deux mois, craignit de voir cet espoir s'évanouir, car le maréchal de Richelieu ne voulait pas promettre d'avance des congés aux colonels et autres officiers; il s'était montré cependant parfaitement courtois envers le fils de son ennemi, et même, désireux de lui être agréable, il lui désigna comme quartier d'hiver Osnabrück qui passait pour excellent. Gisors y installa de son mieux le régiment de Champagne, mais ce séjour ne lui plaisait guère, surtout s'il devait se prolonger.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le comte se mit en devoir de divertir un peu les habitants d'Osnabrück, et il écrit à son père et à sa femme le détail de ses fêtes.

« Depuis dix ans, dit-il, on n'avait dansé à Osnabrück, on n'y connaissait pour tout plaisir que de jouer constamment au quadrille, au piquet ou à trécette, depuis cinq jusqu'à huit heures du soir. Les premiers jours de mon arrivée, à peine les demoiselles osaient-elles hasarder un mot de français, j'ai parlé allemand, toutes parlent français; à l'heure qu'il est. Connaissant la répugnance des mères pour la danse et la timidité des filles dont aucune n'a appris à danser, d'abord j'ai donné des sérénades; sous prétexte que nos musiciens avaient froid dans la rue, je les ai fait monter dans l'escalier, de l'escalier à

la chambre il y a bien près; quand les violons ont été une fois entrés, je n'ai plus rien ménagé. Les mères, que j'ai eu grand soin de fêter, après avoir dansé de graves menuets, ont permis des contredanses. D'abord nos demoiselles ont sautillé de fort mauvaise grâce, n'osant lever les yeux; insensiblement cela s'est échauffé; le plaisir est un bon maître, avant neuf heures du soir, toutes dansaient à ravir et commençaient à regarder leurs cavaliers. Deux bals impromptus ainsi donnés, joints à toutes les attentions que je n'ai cessé d'avoir pour toutes les personnes qualifiées de la ville que j'ai dispensées de logement, m'ont tellement captivé leur amitié, que demain toutes les dames viendront danser chez moi, dont la plupart sont femmes, filles et sœurs de généraux ou colonels hanovriens. Il y a aussi quelques Prussiennes, qui sans vanité me trouvent fort aimable, parce que je ne cesse de leur parler de mon voyage en Prusse. Par la raison qu'avant nous, Alsace s'était logé d'autorité chez le clergé, on imaginait qu'il n'y aurait pas d'exemptions pour les protestants, de la part d'un régiment catholique romain; j'ai eu grand soin de dissiper le préjugé et de tenir des propos propres à détruire toutes les fables qu'on répand en Allemagne sur l'esprit de religion, que nous n'avons garde d'y porter tandis qu'il en reste si peu en France. Ce n'est

pas la manière dont je le leur dis, mais je crois qu'ils sont ici bien désabusés. »...

Le comte de Gisors voyait clairement, d'après les lettres de son père, que Richelieu était fortement battu en brèche à Versailles; il ne peut s'empêcher, avec sa loyauté ordinaire de prendre sa défense :

« Osnabrück, décembre.

» Personne assurément, n'aime moins que moi M. de Richelieu, mais il faut être juste, le mal vient de plus haut; et quand il perce de toutes parts que la cour n'a nulle confiance dans son général, que M. Duverney[1] de son cabinet de Paris prétend mieux connaître la situation d'une place que les plus habiles officiers généraux qui sont sur les lieux, que le ministre de la guerre maltraite comme il le fait les chefs de corps, fait valoir avec emphase de petites grâces, dans un temps où la misère éteignant l'honneur ne laisse de valeur que l'argent, et ne répond pas aux lettres qu'on lui écrit, que les courtisans qui composent la plus grande partie de l'armée y portent les intrigues de cour, croyez-vous qu'il soit aisé à un général d'inspirer une certaine

1. Pâris-Duverney, intendant militaire, directeur des vivres et conseiller d'État, grand ami de madame de Pompadour.

considération pour lui, de faire servir avec goût et de mettre l'ensemble nécessaire dans une armée? Aussi, blâmant peut-être M. le maréchal sur certains points, je le plains avec équité sur beaucoup d'autres. Je trouve fort simple qu'il soit humilié, mécontent de l'arrivée de M. de Crémille[1] qui passe dans l'armée pour venir être le censeur de sa conduite, et je lui sais bien bon gré de ne pas me montrer plus d'humeur qu'il ne m'en montre dans un moment où j'ai lieu de croire qu'il vous attribue en partie les dégoûts qu'il éprouve. »

Cette lettre si loyale et si courageuse, adressée à l'ennemi personnel de Richelieu, donne une haute idée du caractère généreux du jeune comte. Il ne se trompait pas en supposant Richelieu de fort mauvaise humeur; les lettres qu'écrit ce dernier à la même époque en font foi et ne ressemblent guère à celles de Gisors. « Ce misérable maréchal de Belle-Isle, écrit-il à Pâris-Duverney, que vous avez par faiblesse empêché d'être pendu, me désole au milieu de ce conseil du roi où l'on ne s'entend point et où je n'essuie que tracasseries. J'aimerais mieux labourer la terre que d'éprouver tout ce qui m'arrive! »

Il est certain que la manie de tout diriger de

1. Cet officier passait à juste titre pour être le bras droit et le favori du maréchal de Belle-Isle.

Belle-Isle, son insistance sur les détails, son esprit autoritaire étaient insupportables pour les généraux en chef. Son expérience militaire et ses talents étaient incontestables, mais, n'étant pas sur les lieux, la connaissance du pays et des véritables ressources du pays lui faisaient défaut et il se trompait souvent. Les trois généraux en chef qui se succédèrent s'en plaignirent tous amèrement. Au mois de janvier, le maréchal de Richelieu sollicita la faveur de venir passer quelques jours à la cour pour expliquer sa conduite, et, au même moment, une lettre de M. de Paulmy, ministre de la guerre, lui apprenait son congé et la nomination du comte de Clermont, petit-fils du grand Condé, pour le remplacer. Le lendemain du jour où il reçut cette nouvelle, Richelieu signait le passeport du comte de Gisors. Cet acte de courtoisie vis-à-vis du fils de son ennemi n'était peut-être pas tout à fait désintéressé; le duc savait que Gisors, en maintes circonstances, avait pris très haut son parti et il voyait sans déplaisir son retour à Versailles, alors que les intrigues de cour se déchaînaient contre la campagne qui s'achevait.

Quel que fût le mobile de cet acte, le comte ne s'amusa pas à le chercher et il partit sans perdre une minute.

La joie de toute la famille fut extrême, en le revoyant. Huchette se montrait la plus démons-

trative et, pour cette fois, il fut clair à tous les yeux qu'elle était largement payée de retour. Quant au maréchal, son affection pour son fils revêtit un caractère tout nouveau ; nous avons vu au début à quel point il le traitait encore en écolier; peu à peu, les lettres remarquables du jeune officier, la netteté de ses vues, la justesse de ses réflexions, son sentiment du devoir frappèrent vivement M. de Belle-Isle. A chaque séjour que son fils faisait près de lui, il observait avec joie le rapide développement de ses facultés, et s'habitua à le consulter et pendant la période où nous sommes, nous le verrons lui soumettre les questions les plus graves et le traiter en toute circonstance plutôt en ami qu'en fils.

Gisors éprouvait pour son père une tendresse et une admiration passionnées, mais il conservait avec lui la réserve et le respect auxquels il avait été habitué dès l'enfance et ne s'abandonnait pas à sa nature aimante et communicative, comme il le faisait avec sa jeune femme et même avec son beau-père.

L'intelligence de madame de Gisors avait pris un grand développement; elle s'occupait avec un intérêt croissant de toutes les questions qui touchaient son mari. Douée d'une facilité de rédaction prodigieuse, qu'elle tenait de son père, elle aidait souvent le comte et expédiait en un clin

d'œil quelques-uns des nombreux mémoires qu'il devait préparer pour le maréchal.

Gisors ne dérobait pas à sa femme une minute du temps qui lui restait après les travaux accablants dont le chargeait son père; il occupait avec elle l'entresol du château de Versailles, que leur avait octroyé le roi, et quelque petit et incommode qu'il fût, ils le préféraient aux magnificences de l'hôtel de Belle-Isle ou de l'hôtel de Nivernais, car il leur permettait de se voir dès que le comte avait un instant de liberté. En sortant du cabinet du maréchal où il venait de s'absorber dans la rude tâche de la réorganisation de l'armée, signalant les défauts, les erreurs et les vicissitudes des campagnes précédentes, il s'élançait joyeux dans le petit entresol, ne songeant qu'au plaisir de revoir Huchette qui l'attendait gaie et vive comme un oiseau, pour lui prodiguer sans compter les caresses et les espiègleries. Puis on courait dîner ou souper à Paris chez les Nivernais définitivement installés dans leur bel hôtel de la rue de Tournon.

Tous les amis de Gisors étaient les bienvenus chez son beau-père, où se réunissait l'élite de la bonne compagnie. Le duc aimait par-dessus tout a recevoir; cependant, depuis la mort du petit comte de Nevers, les grandes fêtes étaient proscrites de l'hôtel de Nivernais. La comédie de salon et la musique faisaient les frais des réunions

habituelles. Le jeune comte partageait le goût de son beau-père pour le théâtre de société; il ne reculait devant aucune difficulté et, malgré ses innombrables occupations, il trouva moyen de jouer pendant ses courts séjours *la Métromanie*, de Piron, *les Fausses Confidences*, de Marivaux, et *le Philosophe marié*, de Destouches, sans compter les petits proverbes, divertissements et impromptus arrangés par le duc et dans lesquels toute la famille jouait, sauf la duchesse et y compris Mancinetta devenue, depuis le mariage de sa sœur, mademoiselle de Nevers. Le vieux duc, malgré sa goutte, prenait un plaisir extrême à ces petits spectacles improvisés et ne manquait guère d'apporter son couplet, qui n'était pas le moins spirituel. Le fidèle Conflans était toujours de la partie.

Le congé du jeune colonel se prolongea jusqu'au 16 mars, puis il fallut de nouveau songer au départ. Bien des larmes furent versées, mais le maréchal laissa entrevoir à son fils, ainsi qu'à Huchette, que, désirant continuer l'importante besogne commencée, il comptait rappeler Gisors dans peu de temps; cette confidence adoucit un peu le chagrin de la petite comtesse. En arrivant à l'armée, le jeune officier dut reconnaître que, malgré les sérieux efforts faits par le comte de Clermont, qui remplaçait Richelieu, il se commettait encore à l'armée des excès de pillage affreux

« Je ne veux pas être votre espion pour des faits particuliers, écrit Gisors à son père, mais seulement vous faire connaître le désordre général. Dans tous les villages où nous avons passé, nous avons trouvé les subsistances gaspillées et enlevées par les régiments qui nous ont précédés; tous les chevaux pris sans ordre, etc. » Aussi le jeune officier prêche-t-il d'exemple par la modestie de son train : « Il n'y a pas assurément de lieutenant d'infanterie actuellement plus mal que moi; je n'ai qu'un habit, quatre chemises et point de lit, pas de cheval et mon seul valet de chambre. » Il est certain que le fils du ministre de la guerre (car Belle-Isle venait d'être nommé à ce poste important), équipé de cette façon, était un enseignement pratique pour les autres officiers.

Ce dénuement, dans un si rude climat, ne lui réussit guère au point de vue de la santé. Sa marche jusqu'à Wesel où s'établissait le quartier général fut si pénible, qu'il prit froid et dut s'aliter en arrivant. « Le harassement est inexprimable, écrit-il au maréchal, les visages de la grande armée font peur. » Quant à son refroidissement, il tourne la chose en plaisanterie et rassure sa femme et son père; ses amis Belsunce et Conflans ne le quittent pas et le dorlotent, il boit de la tisane toute la journée. Cette indisposition ne fut pas de longue durée et le comte arriva le

4 avril à Crefeld, cantonnement qui lui était assigné par le général en chef. « Nous sommes arrivés à midi à Crefeld, qui est la ville la plus délicieusement bâtie que j'aie encore vue... La maison que j'occupe, bâtie par le plus riche négociant du pays, est un palais enchanté dont les tableaux, les marbres et les meubles surprennent fort mes yeux, accoutumés depuis trois semaines aux horribles chaumières de Westphalie. Je suis logé aussi bien qu'à Paris, mais comme ce que je chéris à Paris n'est pas à Crefeld, quatre heures après mon arrivée j'ai éprouvé une joie bien vive en recevant un passeport accompagné d'une lettre du secrétaire de Mgr le comte de Clermont. Il faut toute ma raison pour m'empêcher d'en profiter sur l'heure, tant je suis impatient de vous rejoindre ; mais peut-être m'auriez-vous blâmé de revenir si vite actuellement que vous êtes ministre de la guerre[1]. »

Le maréchal approuva fort la réserve de son fils en cette circonstance et il écrivit de sa main à M. de Clermont pour le prier de donner à M. de Gisors une mission particulière à Paris, de manière que son départ « ne fît pas planche pour per-

1. Le 26 février, le maréchal de Belle-Isle avait pris la direction du ministère de la guerre après la démission du marquis de Paulmy, qui fut le dernier homme de robe qui ait occupé ce département. Le roi écrivit de sa propre main au comte de Clermont pour lui annoncer qu'il avait chargé le maréchal de tout le détail de la guerre ; M. de Crémille devait revenir de l'armée pour le seconder.

sonne ». Cela s'exécuta aussitôt et, sans perdre une minute, Gisors partit le 8 avril.

La petite comtesse, prévenue à temps par son mari, fit atteler une chaise de poste et, sans en rien dire, courut au-devant de lui jusqu'à six lieues de Paris; il l'aperçut de loin et, sautant hors de sa chaise, il s'élança dans celle de sa femme, voyageant ainsi comme deux amoureux.

Le maréchal, en voyant son fils, s'inquiéta fort de sa pâleur et de sa maigreur. Les trois semaines qui venaient de s'écouler avaient été fort dures; madame de Belle-Isle étant morte poitrinaire, ce souvenir troublait douloureusement son mari. On accabla le jeune officier de soins et de tendresse, et la pauvre Huchette eût voulu arrêter les jours qui s'envolaient trop rapidement à son gré. Gisors fut chargé par son père d'une grande partie de sa correspondance; elle est fort intéressante à lire comme témoignage de la maturité d'esprit d'un homme de cet âge, mais elle ne rentre pas dans notre cadre [1].

Quelques jours après son arrivée, M. de Gisors reçut du roi une grâce signalée. Le petit comte de Provence (Louis XVIII), âgé de deux ans et demi, avait été nommé par son grand'père commandant des carabiniers royaux. Il devait s'écouler un long temps avant que l'enfant exerçât

1. Voir, pour cette correspondance, les papiers de Belle-Isle aux Archives de la guerre, nos 3430 à 3477.

ces fonctions prématurées. Louis XV désigna pour lieutenant mestre de camp des carabiniers le comte de Gisors, avec tous les droits et prérogatives attachés au commandement du plus beau corps de l'armée. Cette nomination combla de joie le maréchal et la petite comtesse, non seulement à cause de l'honneur qui en rejaillissait sur le jeune officier, mais aussi parce qu'elle le mettait à l'abri d'une partie des dangers auxquels exposait le service de l'infanterie. Deux jours après sa nomination officielle, c'est-à-dire au bout de cinq semaines, il fallut s'arracher aux douceurs de Paris.

Le nouveau commandant avait hâte de voir ses carabiniers, et la perspective d'une campagne décisive adoucissait pour lui les regrets du départ. Pour la comtesse, l'amertume de la séparation restait tout entière ; passionnément éprise de ce mari charmant dont elle avait enfin conquis la tendresse, elle ne put le voir s'éloigner de nouveau sans un déchirement de cœur impossible à cacher. Au dernier moment ses sanglots éclatèrent avec tant de force que le comte, très ému lui-même, ne put parvenir à les calmer par ses caresses. Alors, l'enlaçant tendrement dans ses bras, il la conduisit doucement jusqu'au salon voisin où se trouvait la duchesse de Nivernais. Il remit la jeune femme désolée à sa mère et partit rapidement pour dissimuler l'émotion qui le gagnait.

XVII

1758

Bataille de Crefeld. — Mort du comte de Gisors. — Ses funérailles. — Départ inutile de la comtesse de Gisors; son désespoir. — Douleur de la comtesse d'Egmont.

M. de Gisors arriva à l'armée au moment où la campagne allait s'engager d'une façon décisive. Dès le 26 mai, les Hanovriens se mirent en mouvement, et la défense pitoyable qui leur fut opposée par MM. de Randan et de Villemur, le 2 juin, n'empêcha pas le prince Ferdinand de Brunswick[1] de faire passer quatorze mille hommes sur la rive gauche du Rhin.

Ces nouvelles firent la plus triste impression à Versailles, et le comte de Clermont chercha à

1. Ferdinand, duc de Brunswick, fils du duc Ferdinand-Albert, né le 11 janvier 1721. Vers la fin de 1757, il prit le commandement de l'armée de Westphalie; à la paix il se brouilla avec Frédéric II et mourut le 3 juillet 1792.

l'effacer en annonçant qu'il allait surprendre le prince Ferdinand en passant le Rhin à Wesel. Vingt-quatre heures après, changement de plan, le prince se retirait à plus de douze heures en arrière de Wesel. Si ces marches en arrière et ces changements perpétuels exaspéraient le conseil du roi, ils ne faisaient pas un effet moins déplorable à l'armée et Gisors désespéré écrivait à son père :

« Tout le monde riait aujourd'hui de ce que le prince avait déjà annoncé son départ pour Willich, tandis que MM. de Contades et de Mortaigne avaient décidé qu'il demeurerait à Wischlen. Le désordre est plus grand que jamais, chacun fourrage à son gré. Il n'y a que la maraude, que chaque corps empêche par esprit de sagesse personnel. Affligé, pénétré de tout ce que je vois d'humiliant pour la nation, ennemi des tracasseries, plein de respect pour M. le comte de Clermont, je me tiens à mes carabiniers, ou je me promène à l'entour du camp et près le quartier général.

» C'est à regret que je vous dis ces tristes vérités, mais il est impossible que le roi ait une armée au mois d'octobre, si les choses demeurent sur le pied où elles sont aujourd'hui. »

Cette lettre est datée du 22 juin, et dans la

nuit du 22 au 23, quinze mille hommes de l'armée ennemie, sous les ordres du prince Ferdinand s'avancèrent à la gauche de Crefeld et attaquèrent les Français aux avant-postes. Le comte de Clermont ne voulut voir dans les engagements de cette matinée que de simples escarmouches, mais vers midi le mouvement offensif se dessina.

Le général en chef était à table lorsqu'on vint lui annoncer le mouvement des ennemis; la gauche de l'armée française fut attaquée par-derrière et par le flanc. Par malheur, il y avait peu de communications entre la gauche et le centre et entre le centre et la droite. M. de Clermont avait dit la veille qu'il en ferait exécuter dans deux jours. L'armée française était tournée si on ne barrait le chemin; on appela alors la réserve de gauche, dans laquelle figuraient au premier rang les carabiniers; elle se plaça de manière à arrêter l'ennemi. Alors, se massant dans les bois, l'artillerie ennemie, adroitement masquée, ouvrit un feu nourri, il fallait la débusquer. M. de Saint-Germain s'en chargea et, pour le soutenir, on fit appeler les réserves de droite et du centre; en attendant, les régiments commandés par M. de Saint-Germain firent une trouée dans le bois mais ne purent s'y maintenir, car le prince Ferdinand regagnait le terrain perdu par l'arrivée incessante de troupes fraîches, tandis

que les malheureuses réserves appelées n'arrivaient pas. L'infanterie refoulée dans la plaine et décimée revenait vainement à la charge ; elle se battit héroïquement pendant trois heures avec une fermeté admirable mais sans résultat. Enfin M. de Clermont fit donner l'ordre à la réserve de cavalerie de gauche de charger l'ennemi.

Depuis le commencement de la bataille les carabiniers attendaient avec impatience le moment de prendre part à l'action. Immobiles à la place qui leur avait été assignée, ils avaient cruellement souffert du feu des Hanovriens.

Exposés à toute l'artillerie des ennemis qui battait leurs escadrons en brèche ; ils soutinrent cela avec une constance et une fermeté sans exemple ; quatre cents chevaux tués sur place, et des hommes en proportion, donnent la mesure de leur périlleuse situation.

Aussi donnèrent-ils avec un admirable entrain ; en recevant l'ordre de charger, leur élan fut magnifique. Animés par la fougue et l'ardeur intrépide de leur jeune colonel, s'élançant au travers de l'infanterie hanovrienne, la culbutant, perçant deux lignes, puis revenant sur leurs pas, les prenant à revers, et les renversant de nouveau, ils allaient recommencer une seconde charge, quand un coup de feu, tiré presque à bout portant par un soldat hanovrien, atteignit Gisors au flanc gauche ; dans le feu de la mêlée il ne s'aperçut

pas au premier instant de la gravité de sa
sure, mais, au bout de quelques minutes,
d'éblouissement et de vertige, il tomba éva
de son cheval.

On l'emporta à grand'peine jusqu'au qua
général au milieu de l'effroyable mêlée e
péril imminent des Français enveloppés de
part. Il fut aussitôt entouré par les princi
chirurgiens de l'armée, empressés à lui do
des soins, ils voulurent le saigner et sonde
blessure, mais, avant de les laisser agir, le c
demanda à écrire et traça ces quelques lign

« Mon très cher père, je vous écris avan
me faire saigner; je vous prie de ne pas êtr
quiet de ma blessure. Je ne l'ai reçue du n
qu'après avoir percé avec les carabiniers l'i
terie hanovrienne. Faites passer cette lettre
femme; je vous aime et vous respecte de
mon cœur. »

Ce billet contenait la lettre destinée
comtesse; après avoir écrit, Gisors se livra
chirurgiens.

Pendant ce temps la bataille était perdue
plus grande responsabilité de cette triste jou
incombait au comte de Mortaigne, protégé
Belle-Isle. Il donna pendant la bataille les
pernicieux conseils au comte de Clermont, c
autres celui de faire battre retraite au momen

toutes les réserves ayant rejoint, les troupes étaient prêtes à recommencer le combat. Au lieu de cela l'armée se retira la rage au cœur et abandonnant le terrain à l'ennemi; l'état-major s'établit à Neuss.

Aussitôt après que Gisors eut écrit sa lettre, les chirurgiens le saignèrent et, au bout d'une heure, sondèrent la plaie pour essayer de trouver la balle. La plaie était profonde; la balle avait pénétré au défaut de la cuirasse, était entrée dans le ventre et ils ne la retrouvèrent pas. Une violente fièvre s'empara du blessé, il demandait sans cesse des nouvelles de la bataille, puis se croyait à Paris et appelait sa femme et son père ; enfin la fièvre tomba et on en profita pour le transporter à Neuss, où était le quartier général.

Le soir même de la bataille, à minuit, le comte de Clermont écrivait au maréchal de Belle-Isle pour lui apprendre à la fois la perte de la bataille et la blessure de son fils.

Neuss, 23 juin.

« ... Les carabiniers ont fait des merveilles, mais je vous dirai avec douleur que M. le comte de Gisors a été blessé d'un coup de fusil ; j'espère que cela n'aura pas de mauvaises suites... »

Puis le lendemain matin, il envoyait au duc de Nivernais une lettre beaucoup plus explicite.

M. de Clermont au duc de Nivernais.

« A Neuss, le 24 juin.

» Vous saurez, monsieur, par M. le maréchal de Belle-Isle, que cette fois-ci le sort n'a pas été en notre faveur. C'est avec bien de la douleur que je suis obligé de vous parler plus franc qu'à M. le maréchal de Belle-Isle sur le compte de M. de Gisors. Il s'est conduit très courageusement à la tête des carabiniers, mais il a reçu un coup de fusil qui lui casse l'os des iles et dont la balle va se perdre dans le ventre, sans qu'on ait pu jusqu'à présent la trouver. On fera ce soir de nouvelles perquisitions. Sitôt que je l'ai su blessé, j'y ai envoyé du Fouard et Brosselard, chirurgiens à moi, et Brosselard l'a conduit ici. Vous jugez bien que j'en fais prendre tous les soins imaginables. Andouillet ne le quitte point, du Fouard y va continuellement. La blessure est jugée toute des plus graves... »

Plusieurs lettres adressées à M. de Crémille accompagnaient celle du comte de Clermont, et lui annonçaient la funeste nouvelle. Ce fut lui qui remit au maréchal la lettre de son fils, et à M. de Nivernais celle du comte de Clermont, ainsi que les quelques lignes destinées à la comtesse de Gisors.

Le maréchal reçut cette terrible nouvelle avec une fermeté stoïque, mais il ne se trompa point sur la gravité de la blessure, et il eut le courage de l'écrire lui-même au comte de Clermont.

« J'allais faire partir un courrier hier, monseigneur, lorsque je reçus votre lettre du 23 qui m'a comblé de douleur à tous égards; je ne dissimulerai pas toute celle que je ressens de la blessure dangereuse qu'a reçue mon fils; c'est un adoucissement qu'il ait mérité votre approbation. Mais après avoir rendu le tribut que la nature exige et arrache, je suis peiné au delà de toute expression de la fatale nouvelle que Votre Altesse Sérénissime m'apprend... Le roi, bien affligé, comme vous pouvez le juger, compte que Votre Altesse Sérénissime tiendra ferme à Neuss. Je voudrais même reconnaître en avant de mon camp une espèce de champ de bataille et j'en sortirais pour y aller combattre l'ennemi quand il serait à portée... »

Pendant ce temps-là M. de Nivernais, bouleversé à la lecture de la lettre du comte de Clermont, devait remplir la fatale mission de remettre à sa fille le billet que lui écrivait son mari. La jeune femme habitait chez ses parents pendant l'absence du comte; le duc et la duchesse entrèrent ensemble dans son appartement et com-

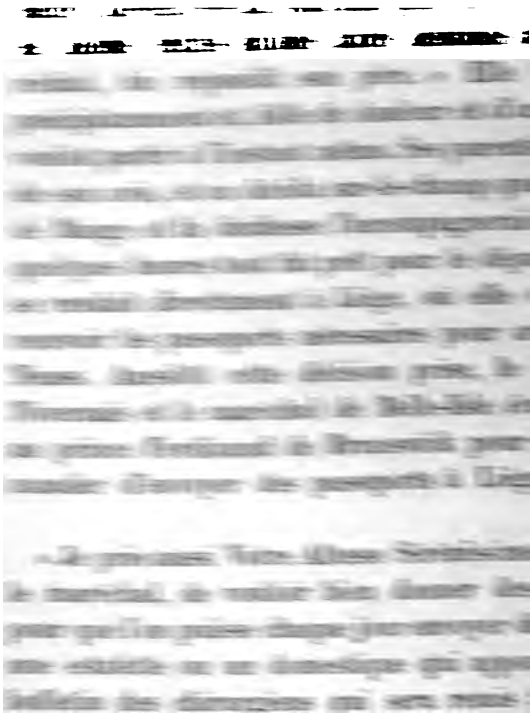

dois être pour un fils unique qui a eu le bonheur de mériter son estime et sa bienveillance; je lui en serai bien sensiblement obligé, et ma reconnaissance égalera les sentiments, etc. »

Le duc de Nivernais écrit au comte de Clermont, mais sa lettre a un accent bien différent de celle du maréchal :

« Le courrier de Votre Altesse Sérénissime, qui est arrivé ici à midi, m'a remis la lettre dont elle m'a honoré le 24 de ce mois, et j'ai à peine la force de lui marquer ma reconnaissance pour les soins qu'elle veut bien avoir de mon malheureux gendre ! J'espère de vos bontés, monseigneur, que vous aurez ordonné à Andouillet de demeurer auprès de lui à Neuss, si vous avez jugé à propos d'abandonner cette position. Il a sûrement combattu pour votre gloire et pour celle de la nation avec tout le courage possible, mais le suffrage flatteur de Votre Altesse Sérénissime ne peut que redoubler encore ma douleur et mes regrets dans cette cruelle circonstance!

» Soyez persuadé, monseigneur, que l'affliction dont je suis pénétré ne m'empêche pas de sentir vivement le prix de vos bontés... »

Le duc avait bien deviné qu'on abandonnerait Neuss. Dès le 25, le comte de Clermont battit en

retraite et installa son quartier général à Worringen. L'abandon de Neuss fut un spectacle affreux; les troupes étaient au désespoir; chacun accusait M. de Mortaigne, car le comte de Clermont était fort aimé et nul ne lui contestait les meilleures qualités du cœur. Au moment d'évacuer Neuss, les chirurgiens déclarèrent que M. de Gisors était hors d'état d'être transporté. Aussitôt le comte de Clermont écrit lui-même au prince Ferdinand :

« Monsieur, l'état dangereux dans lequel se trouve M. le comte de Gisors, brigadier des armées du roi et commandant des carabiniers, m'oblige à laisser près de lui les sieurs Andouillet, la Fontaine et Caumont, chirurgiens de confiance et dont les talents sont connus. J'espère que Votre Altesse voudra bien donner les ordres nécessaires pour qu'ils soient traités avec les égards que je ferais obtenir en pareil cas et les renvoyer me rejoindre avec des passeports et toute sûreté dans le moment où leur présence et leurs soins ne seront plus utiles à M. le comte de Gisors, pour lequel je me persuade que Votre Altesse aura toutes les attentions dues à son rang et à son mérite personnel.

» Je suis, monsieur, de Votre Altesse, le très affectionné serviteur et cousin. »

Pendant le voyage de Gisors en Allemagne, il avait rencontré à plusieurs reprises le prince Ferdinand; ils avaient éprouvé une vive sympathie l'un pour l'autre et échangé plusieurs lettres depuis cette époque.

Le prince répondit sur-le-champ au comte de Clermont :

« 25 juin.

» Votre Altesse peut être persuadée que personne n'a appris avec plus de douleur le sort de M. de Gisors que moi. Les attentions que je lui marquerai seront d'autant plus empressées qu'elles s'adressent à un homme dont le caractère aimable a captivé mon amitié depuis longtemps. Les chirurgiens que Votre Altesse a laissés auprès de lui ne pourront mériter mon estime que par les soulagements qu'ils lui procureront, et les passeports et sûretés que vous me demandez pour eux leur seront sûrement accordés avec plaisir, pourvu qu'ils mettent leur malade bientôt en état de se passer de leurs soins. »

Le duc de Brunswick ne s'en tint pas là; il se rendit immédiatement auprès du malheureux blessé, voulant s'assurer par lui-même que rien ne lui manquait et lui faisant donner tout le confort possible en pareil cas, mais l'état de la blessure ne laissait aucun espoir de guérison et Gisors lut

son arrêt sur la physionomie bouleversée des médecins; il avait repris tout son calme et toute sa connaissance, et, avant que le comte de Clermont n'eut quitté Neuss, il lui demanda de laisser auprès de lui son fidèle ami le major Vignolles, ainsi que l'abbé de Belmont, aumônier du régiment de Champagne, il lui sembla qu'en faisant venir son aumônier, il était encore au milieu de son cher Champagne. Les nombreux amis de Gisors qui ne l'avaient pas quitté furent au désespoir d'être obligés de l'abandonner en quittant Neuss.

Le comte de Clermont en était navré et il écrivit de nouveau au prince Ferdinand :

« 25 juin 1758.

» Monsieur,

» M. le comte de Gisors, que sa faiblesse a obligé de rester à Neuss, ainsi que je l'ai mandé à Votre Altesse, ayant la plus grande confiance en M. de Vignolles, major du régiment de Champagne et aide-major de l'armée, m'a prié de le laisser auprès de lui, ce que je n'ai pu faire aussitôt que je l'aurais désiré. Je le renvoie à Neuss avec un trompette, et je prie Votre Altesse de lui permettre d'y rester et de ne pas le regarder comme prisonnier de guerre. Elle doit être persuadée que j'en userais de même en pareil cas. »

La réponse ne se fit pas attendre :

« Monsieur,

» Je sens trop de plaisir d'obliger à la fois Votre Altesse et M. le comte de Gisors pour ne pas me prêter à ce qu'elle demande en faveur de M. de Vignolles; cet officier ne sera point regardé comme prisonnier de guerre, pourvu qu'il me promette par écrit et sur sa parole d'honneur de se comporter d'une manière convenable à la situation. »

La courtoisie de cette correspondance entre deux généraux ennemis est bien digne de remarque.

Dès le 25, l'état du comte s'aggravant d'heure en heure, l'abbé de Belmont lui administra les sacrements de l'Église qu'il reçut en pleine connaissance; il supportait ses cruelles souffrances avec une douceur et une résignation sans exemple. Le prince Ferdinand, son ami Vignolles et ses trois chirurgiens ne le quittaient pas.

Que de déchirements et d'angoisses dut souffrir cette pauvre âme, si tendre, si française, si attachée à tous les siens, pendant cette longue agonie! Mourir ainsi sur terre étrangère, à un âge où le plus brillant avenir se déroulait devant lui, et sans avoir près de lui un seul de ceux qu'il aimait tant! Que de fois l'image de sa chère Huchette, de son père, de l'intérieur si doux des Nivernais dut passer devant ses yeux! Dès le matin du 26, il sentit la fin arriver; vers midi,

il demanda qu'on approchât son lit de la fenêtre, il la fit ouvrir; le temps était calme et beau, il regarda encore le ciel bleu et le brillant soleil qui éclairait sa chambre, puis il ferma les yeux et expira à trois heures de l'après-midi. Sa main n'avait pas quitté celle du fidèle Vignolles, qui écrit:

« Nous venons de perdre le meilleur sujet du royaume et la plus belle âme; il était doué de trop de vertus pour vivre dans un siècle aussi corrompu. Je ne l'ai pas quitté d'un moment et lui ai rendu mes derniers devoirs. Il a été enterré ce matin. J'ai perdu le seul protecteur, ce n'est rien, mais le plus tendre et le plus sincère ami que j'eusse. Je le pleurerai toute ma vie et vous le pleurerez avec moi. Ce pauvre seigneur a toujours eu sa connaissance; il a mis ordre à sa conscience de lui-même. Il a été pleuré à l'armée des ennemis comme à la nôtre. »

Cette dernière réflexion de Vignolles n'était point exagérée. Ce fut le 28, à sept heures du matin, qu'eurent lieu les funérailles, et le prince Ferdinand voulut que les honneurs funèbres fussent rendus au jeune général ennemi avec tout l'éclat dû à son rang et à sa personne. Deux escadrons de dragons et cent grenadiers à cheval précédaient le cercueil. Des deux côtés du char funèbre, douze officiers soutenaient le drap mortuaire; puis venait à l'ar-

rière-garde un régiment d'infanterie, deux pièces de canon avec cinquante hommes; cent grenadiers à cheval fermaient la marche. A l'instant où le cercueil disparut dans la fosse, trois salves de six coups de canon et trois décharges de mousqueterie saluèrent pour la dernière fois la dépouille mortelle du comte de Gisors [1]. Pas un membre de sa famille ne put arriver à temps; mais si, par une étrange destinée, ce soldat français ne fut accompagné à sa dernière demeure que par un cortège d'ennemis, il faut le reconnaître, c'étaient des ennemis généreux!

Ce fut M. de Bernis que le comte de Clermont chargea d'apprendre au maréchal le fatal dénouement, il commença sa douloureuse mission par le duc de Nivernais, mais celui-ci avait déjà reçu une lettre du comte de Clermont que Crémille lui fit porter à l'arrivée du courrier.

Ils se rendirent ensemble auprès du maréchal, qui ne comprit que trop, en les voyant, que tout était fini. Après un premier moment de désespoir, il tomba dans un tel accablement que, pendant toute la journée, nul n'osa pénétrer jusqu'à lui, même pour lui remettre les importantes dépêches de l'armée. M. de Nivernais avait fait

1. Par ces marques inaccoutumées d'estime, dit M. Camille Rousset, le général en chef de l'armée hanovrienne s'est acquis, sans y prendre garde, plus d'honneur qu'il n'en a voulu faire au jeune officier de l'armée française. (*Comte de Gisors*, page 500.)

prévenir le roi et la reine de la mort du comte. Le roi, voulant donner au maréchal une marque éclatante de la part qu'il prenait à son malheur, alla lui-même le voir, chose inouïe comme infraction à l'étiquette. Le maréchal sortit pour la première fois de sa chambre pour recevoir Sa Majesté qui, très émue, s'avança vers lui, le prit dans ses bras et l'embrassa avec effusion. Puis, il lui demanda de ne pas s'abandonner entièrement à son désespoir et de ne point quitter en de si graves conjectures le poste important qu'il occupait et dans lequel il pouvait rendre de si grands services à lui et à la France. Le maréchal, profondément touché de la démarche inusitée de Louis XV, lui promit ce qu'il demandait. Quand le roi se fut retiré, on annonça le dauphin, et, peu d'heures après, la reine vint en personne, suivie de la seule duchesse de Luynes, amie intime de madame de Belle-Isle. Marie Leczynska tint au maréchal le langage le plus touchant et lui demanda aussi en grâce de ne point quitter ses fonctions.

Dès le lendemain, avec un courage surhumain, le malheureux maréchal reprit sa besogne et présida deux conseils. De temps en temps, suffoqué par la douleur, il fondait en larmes et sortait pendant quelques instants, puis il reprenait avec une étonnante présence d'esprit.

« Je ne comprends pas, écrit-il à Paris-Duverney, comment je puis avoir la force de travailler quatorze ou quinze heures par jour à une besogne désagréable à tous égards; lorsque je la quitte, c'est pour rentrer dans une douleur affreuse; voilà douze jours que je ne dors pas. Cela durera tant qu'il plaira à Dieu. »

La nouvelle de la mort du comte de Gisors, jointe à celle de la perte de la bataille, bouleversa la ville et la cour. La marquise de Pompadour, au désespoir, écrit au comte de Clermont à propos des malheureuses réserves arrivées trop tard sur le champ de bataille et soi-disant égarées par leurs officiers :

« 28 juin.

» Quels sont les plats officiers, monseigneur, qui ont égaré vos troupes et ont fait d'une action qui devait être la plus belle du monde, la plus malheureuse du monde?... Je vous rends mille grâces des détails que vous voulez bien m'envoyer. Je pleure M. de Gisors et son malheureux père qui mourra sûrement bientôt, malgré l'incroyable courage dont il est devant le monde. Ma santé est fort altérée, et je n'ai de forces que pour assurer monseigneur de mon tendre attachement. »

De toutes parts les témoignages de sympathie et véritable douleur, arrivèrent au maréchal et aux

Nivernais ; on peut dire sans exagération, que la mort du malheureux Gisors fut un deuil public. Les ennemis mêmes du maréchal en furent émus, et Pâris-Duverney écrivait au marquis du Mesnil :

« M. le maréchal n'a pas cessé de travailler, malgré la perte affreuse qu'il a faite. Je ne puis y penser sans en frémir. Fallait-il qu'une journée malheureuse pour tous fût marquée pour lui au coin du plus grand malheur qui pût lui arriver en particulier ! Quand M. de Gisors aurait été le sujet le plus médiocre, je dis même le plus mauvais, il était fils unique et fait dès lors pour être regretté ; mais c'était un sujet accompli. Peut-on en survivre à une pareille douleur ?... »

Une cruelle émotion était encore réservée au maréchal : c'était le retour de madame de Gisors et de la duchesse, accompagnées de l'abbé de Mange. Arrivés à Liège sans s'être arrêtées une minute, elles y trouvèrent, à la place des passeports, la funeste nouvelle. Rien ne peut peindre le désespoir de madame de Gisors, qui voulait absolument passer outre et ramener le corps de son mari. On eut grand'peine à lui faire comprendre l'impossibilité d'une pareille entreprise au milieu des mouvements de deux armées ennemies. Sa mère exigea un repos d'une journée et

d'une nuit; puis, désolées, elles reprirent leur route pour Paris. Le retour fut déchirant, et la jeune femme supplia en grâce qu'on voulut au moins redemander le cœur de son mari; le maréchal, cédant aux instances de sa belle-fille ainsi qu'à son propre désir, adressa cette lugubre requête au comte de Clermont.

Le comte de Clermont au duc Ferdinand.

« Le 4 juillet 1758.

» Monsieur,

» Je connais trop la façon de penser de Votre Altesse pour n'être pas persuadé qu'elle se prêtera volontiers à satisfaire les désirs de M. le maréchal de Belle-Isle qui est inconsolable de la mort de M. le comte de Gisors, son fils unique, dont il redemande le cœur.

» J'envoie M. de Vignolles à Neuss, avec un chirurgien, pour faire l'exhumation du corps, prendre le cœur et le faire enfermer dans une botte de plomb en observant toutes les formalités requises en pareil cas et conformes à nos usages. Je prie Votre Altesse de vouloir bien donner les ordres nécessaires, non seulement pour qu'on ne s'oppose point à ce que souhaite M. le maréchal, mais encore pour qu'on procure toutes les facilités et secours dont pourront avoir besoin M. de Vignolles et le chirurgien. »

Le duc de Brunswick répond avec une courtoisie et une bonté vraiment parfaites :

« Monsieur,

» Je n'ai rien à refuser à M. le maréchal de Belle-Isle, mais encore moins quand ses volontés me sont expliquées par Votre Altesse.

» M. de Vignolles et celui qui l'accompagne trouveront toutes les facilités et secours dont ils pourraient avoir besoin dans leur commission, tandis que moi, de mon côté, je ne cesserai de me plaindre de n'avoir pu rendre que de tristes services à M. le maréchal que j'estime beaucoup. »

Le valet de chambre du comte de Gisors, qui adorait son maître et ne l'avait pas quitté d'une minute, fut chargé de rapporter le cœur, et le comte de Clermont, touché jusqu'au fond de l'âme de la mort de son jeune officier, veilla lui-même à ce que tout fût exécuté avec le plus grand soin. Lorsque Vignolles revint avec le précieux dépôt, le comte écrivit à M. de Crémille :

« Le valet de chambre de M. de Gisors, monsieur, arrivera à Bonnières, près Vernon, le 15 de ce mois, où il attendra les ordres qu'on lui enverra pour sa destination ultérieure. Vous pou-

vez prévenir la famille afin qu'elle prenne ses précautions en conséquence. »

La maréchale, madame de Gisors, les Nivernais, M. de Maurepas, en un mot, toute la famille ainsi qu'un nombreux cortège d'amis se rendirent, le 12, à Bisy, où un service funèbre fut célébré à leur arrivée. Le 16, le véritable service mortuaire eut lieu à l'église de Vernon. On avait ouvert la tombe de la maréchale, et le cœur du comte fut placé à côté du cercueil de sa mère[1].

Six mois à peine s'étaient écoulés depuis l'heureux séjour à Bisy, dont les jeunes époux avaient gardé si douce souvenance, et où ils se promettaient de se retrouver bientôt. Nous n'essayerons pas de dépeindre la douleur de la comtesse; elle devait durer autant que sa vie. Rien ne put lui faire oublier l'être accompli auquel elle s'était donnée tout entière; la blessure qu'elle portait au cœur détruisit à jamais sa santé et devait, en peu d'années, abréger la séparation.

Cette fatale nouvelle déchirait plus d'un cœur. Madame d'Egmont était partie avec son père pour Bordeaux, au mois de mai; c'est là qu'elle apprit la perte de la bataille de Crefeld et la mort du comte de Gisors. Elle venait de se faire inoculer; sa douleur et son émotion furent si

1. Voir à l'appendice n° 10.

vives, et les efforts qu'elle fit pour les cacher si violents qu'une fièvre putride se déclara et mit ses jours en danger ; elle en guérit cependant et alla passer sa convalescence à Richelieu. Tous ses amis compatissaient à sa peine et s'efforçaient de la distraire; un jeune aide de camp de son père, M. de Rulhière [1], sut mieux s'y prendre que d'autres. Rulhière était poète avant d'être historien et fréquentait assidûment l'hôtel de Nivernais; il y avait souvent rencontré le comte de Gisors, pour lequel il éprouvait une réelle sympathie; il le pleura sincèrement et composa sous cette impression une épitaphe en vers touchante et émue. Il la montra à la comtesse seule, qui fondit en larmes en la lisant et ne sut plus cacher à Rulhière la douleur qu'elle éprouvait; dès lors, elle put chaque jour échapper pendant quelques heures à la contrainte d'une conversation banale et donner un libre cours aux regrets amers qui l'étouffaient. Depuis ce moment-là, elle conçut une vive amitié pour le jeune poète et lui accorda une protection qui ne se démentit jamais. Le chagrin de Septimanie ne fut pas de ceux qui s'apaisent rapidement; l'hiver suivant, le prince de Salm dont la méchanceté égalait la laideur, voulut essayer sur la jeune femme une cruelle

1. Rulhière (Claude-Carlomande), poète et historien, membre de l'Académie française, né à Bondy, près Paris, en 1735, mort à Paris, le 30 janvier 1791.

expérience et lui faisant visite au milieu d'un cercle nombreux, il profita d'un moment de silence pour proférer bien haut le nom du comte de Gisors ; la malheureuse Septimanie, bouleversée, tomba évanouie, à la vive indignation de ceux qui étaient présents et qui eussent volontiers jeté le prince de Salm par la fenêtre. Cette aventure fit du bruit, et le maréchal l'apprenant, commanda aussitôt d'atteler son carrosse de gala et, précédé de son coureur et de ses piqueurs, il alla en grande cérémonie rendre visite au prince de Salm. C'était, dit-il, la meilleure leçon qu'on pût donner à ce méchant petit bossu que d'avoir l'air d'ignorer sa malice !

XVIII

1759-1762

Intérieur de famille des Nivernais. — Poésies du [illegible] Prusse. — Mort du maréchal de Belle-Isle. — Son [illegible] prononcé par M. de Nivernais. — Fin de la guerre d[illegible] ans. — Le duc de Nivernais est nommé ambassad[illegible] Londres. — Son départ et journal de son voyage.

[illegible] de Belle-Isle [illegible] [illegible] trouvait [illegible] douceur à rester près du maréchal. Mais [il s]ut bientôt que son dévouement était inutile. [L]e maréchal accablé d'occupations et ne trouv[ait] l'oubli de sa peine que dans l'excès du tra[vail]

passait en réalité sa vie à Versailles. La jeune femme, inutilement isolée dans cette vaste demeure, céda aux instances de ses parents et rentra à l'hôtel de la rue de Tournon. Elle réserva deux jours par semaine pour Versailles, tout en se tenant prête à répondre au moindre appel du maréchal le reste du temps. Au bout de quelques mois de séjour au milieu des siens, madame de Gisors éprouva cependant une sorte d'adoucissement à son chagrin. La tendresse extrême de ses parents et de sa sœur, les soins qu'elle devait rendre au duc de Nevers et à madame de Pontchartrain remplissaient mieux sa vie que la solitude de l'immense hôtel de Belle-Isle « qui lui semblait ne plus être habité que par des fantômes ».

A l'intimité de la famille venait se joindre régulièrement madame de Rochefort, le président Hénault, l'original marquis de Mirabeau, la maréchale de Mirepoix, madame de Boufflers, mère du chevalier, qui abandonnait souvent la Lorraine pour Paris, et d'autres amis. Cette société charmante distrayait un peu madame de Gisors; elle n'en prenait que ce qu'elle voulait, et chaque jour elle s'y plaisait davantage. Madame de Rochefort surtout avait tout à fait gagné son cœur; elle l'aimait déjà dès l'enfance mais cette affection redoubla à ce moment-là. Cette charmante et excellente femme devinait toujours ce qu'il fallait dire ou faire pour calmer et adoucir les regrets

cuisants de sa jeune amie; pleine de tact et de douceur, elle touchait plus juste que la duchesse qui, tout en adorant sa fille, la fatiguait souvent par sa fiévreuse activité.

Madame de Gisors avait fait deux parts de sa vie : la première pour Dieu, les pauvres et les malades dont elle s'occupait en véritable sœur de charité; la seconde pour les siens. Sa mère, dont la dévotion était pour ainsi dire militante, aurait voulu entraîner la jeune comtesse dans la mêlée comme par le passé, mais la prière et la charité lui suffisaient, elle ne voulait plus la lutte. Peut-être le souvenir de son mari et de sa manière de penser à cet égard étaient-ils cause de ce changement? Le duc de Nivernais ne partageait pas non plus les sentiments belliqueux de sa femme et l'empêchait quelquefois de harceler sa fille à ce sujet; de légères discussions s'élevaient alors entre le mari et la femme, mais toujours avec une modération et des formes exquises de la part du duc.

Le temps en s'écoulant, sans apporter l'oubli, amena cependant un certain apaisement inévitable après une si violente crise. M. de Nivernais avait repris ses occupations habituelles quoique sans entrain. Dans le petit cercle des Nivernais, on s'occupait beaucoup de musique, le duc était un habile harmoniste ; il essaya ses talents en composant la musique d'un divertissement écrit

par le président Hénault, et intitulé *le Temple des chimères*. « On lui en laissait le temps, » dit le président dans ses *Mémoires*, « car sans vou-
» loir être frondeur, croira-t-on qu'un homme de
» ce mérite, ambassadeur à Rome, choisi pour
» aller vers le roi de Prusse dans le temps le
» plus critique, et que l'on fit partir trop tard,
» croira-t-on que cet homme soit resté sans ré-
» compense dans un temps où le cardinal de
» Bernis, qui lui devait tout, avait tout le crédit,
» ainsi que le maréchal de Belle-Isle dont le fils
» était son gendre? M. de Nivernais avait mieux
» usé du moment de faveur où il fut quand il
» arriva de Rome, car il l'employa à faire revenir
» M. de Maurepas de Bourges à Pontchartrain. »

Malgré l'oubli dans lequel on laissait en effet Nivernais au point de vue d'une récompense méritée, sa faveur apparente n'avait point baissé à la cour; il faisait toujours partie, quoique plus rarement, des petits voyages du roi, et madame de Pompadour traitait au mieux « son petit époux ». On n'a pas oublié que, dans une lettre qu'elle lui écrivait pendant son ambassade à Berlin, elle mettait en post-scriptum : « Nous ne serons pas embarrassés pour trouver un bel établissement pour votre fille cadette. » On le trouva en effet, et la charmante Mancinetta, qu'on appelait mademoiselle de Nevers depuis le mariage de sa sœur, épousa, le 14 avril 1760, le

duc de Cossé-Brissac[1], colonel du régiment de Bourgogne, puis gouverneur de Paris. Il était fils du maréchal de Brissac, si connu à la cour par son originalité, sa loyaute et sa franchise.

M. de Cossé était d'une haute taille, d'une belle figure, d'une grande urbanité, de manières affables; une parfaite droiture de cœur s'alliait chez lui à l'élévation du caractère, mais on ne lui accordait pas beaucoup d'esprit. Il aimait les beaux-arts en amateur éclairé, et ses collections étaient de véritables musées. Il était à la tête de son régiment pendant les campagnes en Allemagne, il fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Rosbach, il servait encore au moment de son mariage. Cette alliance, fort belle à tous les points de vue, vint égayer un peu les tristesses de l'hôtel de Nivernais. La jeune femme revint à Saint-Maur, après son mariage, passer chez sa grand'mère le temps que son mari devait consacrer à son service militaire. Elle avait eu grand succès à la cour où on l'avait trouvée « jolie, ressemblant beaucoup à son père, vive et de bonne humeur». « Elle nous est revenue de sa première campagne toujours charmante et très gaillarde », dit madame de Rochefort qui était alors à Saint-Maur.

Madame de Gisors se déroba autant qu'elle put

1. Louis-Hercule-Timoléon, né le 14 février 1734. Voir à l'appendice n° 11 leur contrat.

aux fêtes du mariage; la santé du maréchal de Belle-Isle, de plus en plus mauvaise, était un motif véritable pour la forcer à de fréquents séjours à Versailles. Il semble que le devoir devait la guider plutôt que l'affection dans les soins qu'elle rendait à son beau-père, car le maréchal de Belle-Isle nous paraît, d'après ses lettres, avoir le cœur peu sensible et le caractère dur; son style comme son langage est sec, froid et négligé; l'ambition était au fond sa passion dominante. Ayant perdu successivement une femme, un frère et un fils qu'il devait chérir, on ne trouve jamais dans les lettres qu'il a laissées l'expression d'un regret qui vous touche. Cédant aux sollicitations du roi, il avait continué à remplir les fonctions de ministre de la guerre avec la pleine possession de sa lucidité d'esprit et, ajouterons-nous, de son amour du détail; il ne sembla pas que son chagrin eût troublé une minute l'exercice de ses facultés.

Le public, au bout de quelque temps, s'indigna de cette sécheresse et la lui reprocha amèrement. Ses amis cherchèrent à le défendre, mais nous croyons que le public avait raison. Cependant le travail excessif qu'il n'interrompait point altéra gravement sa santé; nous voyons à chaque instant madame de Gisors allant à Versailles pour soigner son beau-père. « Elle s'y comporte comme un ange, et garde le maréchal avec une admi-

sinon sur l'alliance, au moins sur la neutralité bienveillante du czar Pierre III[1]. Louis XV avait enfin compris qu'il ne pouvait continuer la lutte, son alliance même avec l'Espagne contribuait à sa perte, et il fallait le résoudre à la cruelle extrémité d'abandonner aux Anglais leurs conquêtes aux Indes, en Afrique et en Amérique.

La chute de Pitt, qui fut renversé du ministère en 1762, favorisa les intentions secrètes de Louis XV; il savait que Pitt était l'adversaire le plus déclaré de la paix et il profita de son renversement du ministère pour faire connaître au jeune roi George III[2] l'étendue des concessions qu'il était disposé à faire.

Le roi d'Angleterre et une partie de ses ministres accueillirent favorablement les ouvertures du roi de France, et, au mois de septembre, Louis XV nomma officiellement le duc de Nivernais ambassadeur à Londres; le roi d'Angleterre, de son côté, désigna le duc de Bedfort comme ambassadeur à Paris.

Le comte de Viry, ministre de Sardaigne à Londres, et le bailli de Solar, ministre de la même cour à Paris, avaient offert leurs bons offices

1. Pierre III ne régna que six mois; il fut détrôné le 9 juillet et mourut huit jours après.

2. George III était le petit-fils de George II, et le fils du prince de Galles (Frédéric-Louis), né le 4 juin 1738; il monta sur le trône en octobre 1760; il épousa, en 1761, la princesse Charlotte de Mecklembourg-Strélitz.

pour préparer les conditions générales de la paix future, et on s'était mis à peu près d'accord sur les préliminaires.

Les instructions très élastiques données au duc de Nivernais étaient de rédiger le traité de la manière la plus propre à éviter les différends et de chercher à établir entre les deux cours une union de nature à écarter tout désir de recommencer la guerre.

La duchesse, loin de détourner son mari d'accepter cette ambassade, l'y avait fortement poussé. Madame de Rochefort ne fut mise que tardivement au courant de l'affaire, car elle écrivait le 13 août à Mirabeau : « Le public juge, ainsi que nous, que notre musicien est un grand harmoniste ; vous savez les bruits qui courent sur lui, car ils retentissent partout, hors dans le sein de sa famille où l'on n'en parle que d'après le vulgaire. »

Au moment où elle écrivait cela le duc préparait déjà depuis quelque temps ses équipages ; ils étaient magnifiques car il s'agissait de rivaliser avec ceux du duc de Bedford, un des plus riches particuliers de l'Angleterre[1], envoyé par le roi Georges au même moment pour traiter de la paix à Versailles.

Le duc ne partit de Calais que le 11 septembre ;

1. On lui attribuait un million cinq cent mille livres de rente.

il fut reçu à Douvres avec de grands honneurs et arriva dans la journée à Cantorbéry. « En arrivant à Cantorbéry, dit-il, j'ai trouvé les plus belles troupes sous les armes et tout le peuple de la ville sur mon passage; on avait l'air de me voir arriver avec plaisir et j'avais trouvé la même chose à Douvres. » Puis il ajoute : « J'ai soupé avec de fort bons poissons à Cantorbéry et j'y ai couché dans un très bon lit. Le maître de cette hôtellerie est fort en état de bien entretenir sa maison s'il se fait toujours payer comme il a bien voulu le faire à mon égard : il m'en a coûté pour mon souper et mon coucher *43 guinées* pour six personnes. Son cabaret est plus propre qu'une maison de campagne bien tenue aux environs de Paris. »

Il paraît que ce n'était pas seulement par cupidité, mais aussi par patriotisme, que l'aubergiste de Cantorbéry, grand partisan de M. Pitt et de la continuation de la guerre, avait cru devoir rançonner à outrance l'ambassadeur qui venait traiter la paix. L'indifférence de grand seigneur avec laquelle parle le duc de cette exaction ne fut pas partagée par les Anglais. L'aubergiste indiscret ayant fait trophée de son procédé peu délicat, la noblesse de Cantorbéry et de la province de Kent en fut indignée et se chargea, au nom de la nation, de sa vengeance; elle convint, et tous ses membres jurèrent, de ne plus tenir les

sessions dans cette auberge comme elle avait coutume de le faire, et de descendre toujours ailleurs; cette résolution et ces motifs ayant été promulgués dans les papiers publics, tous les Anglais qui passaient par Cantorbéry se firent un point d'honneur d'y accéder. L'auberge ainsi déserte, l'aubergiste ruiné dans les six mois suivants, en fut chassé après avoir vu vendre ses meubles et tous ses effets au profit des créanciers [1].

Le duc trouva à Cantorbéry les équipages de M. de Bedford, qui avaient les ordres les plus précis de le conduire jusqu'à Londres. « Le cocher, dit le duc, a voulu se charger absolument en partant à six heures et demie du matin, de me mener à Londres dans la journée avec son attelage, sans relayer. Il y a bien vingt-deux lieues de France. On compte par milles en Angleterre, et ils sont marqués de mille en mille sur une pierre haute et fort blanche, à côté du chemin. Je suis arrivé à Rochester à dix heures et demie, ayant fait plus de dix lieues et ayant arrêté environ un quart d'heure en chemin, pendant lequel on donna aux chevaux, sans les dételer, une poignée de foin. »

1. A son retour en France, dit Grosley, le duc de Nivernais fut assez généreux pour dédommager l'aubergiste des pertes par lesquelles les Anglais avaient cru devoir le punir.

Les impressions de Nivernais à Rochester furent celles d'un gourmand consommé; elles se bornent à une succulente description d'un dîner anglais destiné évidemment au duc de Nevers, aussi gourmand que son fils et qui rappelle la fameuse lettre de Rome. « Ce dîner excellent et celui de mes gens ne coutèrent que *trois guinées*, d'où il faut conclure, ajoute-t-il en songeant au cabaret de Cantorbéry, qu'il y a des honnêtes gens partout.

L'ambassadeur fut enchanté de la beauté de la campagne, de Rochester à Londres : « Le chemin, depuis Rochester jusqu'à Londres, dit-il, offre le plus beau spectacle qu'on puisse imaginer. La campagne est cultivée comme les potagers de Choisy, les chemins qui la coupent ressemblent à notre rempart, et on côtoie presque toujours à environ une petite lieue de distance le cours de la Tamise. Elle a au moins une demi-lieue de large et elle foisonne de vaisseaux et de chaloupes qui vont, viennent et traversent sans cesse, de l'autre côté de la rivière aussi bien que de ce côté-ci. De quelque côté et au plus loin qu'on jette la vue, on découvre le plus beau pays de l'univers, le plus peuplé, le plus vivant, le plus cultivé, le plus varié en toute sorte de productions, et ce beau fleuve, qui baigne un si charmant paysage et dont on voit dans le lointain, sur la droite, l'embouchure couverte de vais-

seaux, à qui leurs mâts donnent l'air d'une forêt flottante, achève la perspective et la rend un spectacle unique. Je m'imagine que le paradis terrestre ressemblait à cela, car sans doute il y passait un petit bras de mer pour qu'il y eût de tout ; mais je ne crois pas qu'il y eût une marine si nombreuse et si brillante.

» Je suis parti de Rochester après y avoir séjourné environ trois heures, et j'ai trouvé mon attelage anglais, frais comme un gardon[1]. Il y a dix lieues de Rochester à Londres. Je les ai faites, c'est-à-dire l'attelage de M. de Bedford, en quatre heures, aux deux tiers desquelles il y a eu une pause de trois quarts d'heure pour faire souffler les chevaux, leur ôter la sueur, les polir comme une glace de miroir et leur donner une très petite poignée de foin. Après cela, ils ont pris le plus grand trot, précisément le train que va le roi notre maître dans ses voyages ; et ainsi je suis arrivé au jour tombant sur le magnifique pont de Westminster. Là, le détestable pavé de Londres m'a fait aller au pas chez madame Points, où j'ai été débarquer, où je suis fort commodément logé, moi, ma secrétairerie et sept ou huit de mes gens, et où j'achève le présent journal du troisième voyage de Sindbad le Marin. Madame

1. Gardon, petit poisson fort délicat et qu'il faut manger extrêmement frais.

fait était vrai, mais le mauvais accueil fait au duc absolument faux. Son premier succès ne l'éblouit pas ; il savait qu'il allait avoir affaire à de rudes adversaires, et que Pitt et ses partisans nombreux ne désarmeraient pas facilement.

Non seulement l'opposition anglaise était à craindre, mais bien celle du roi de Prusse qui ne pardonnait pas au jeune roi George de l'abandonner ainsi.

« Les ministres prussiens à Londres se conduisent avec un excès d'audace et d'indécence impossible à dépeindre, écrivait Nivernais à son ministre; le roi en est vivement piqué et les chasserait de sa cour s'il l'osait. Frédéric II, de concert avec le feu czar[1], avait tout préparé pour culbuter lord Bute, en présentant au parlement un mémoire violent dans lequel le roi et la princesse de Galles, sa mère, eussent été personnellement compromis. » La mort du czar empêcha l'exécution de ce projet. « L'opposition inspire à la nation par des écrits séditieux et des gravures sanglantes la défiance, la haine et le mépris du ministère; l'éloignement, la répugnance, l'aversion pour la paix ; le goût, la passion, l'enthousiasme pour la guerre. »

1. Pierre III, auquel avait succédé, en juillet, l'impératrice Catherine II.

Dès son arrivée à Londres, l'ambassadeur reçut la visite de la plupart des ministres étrangers. « J'ai reçu aussi un grand nombre de visites de seigneurs anglais, j'ai reçu du baron de Knyphausen une carte poliment équivoque, et j'y ai répondu de même. J'ai notifié mon arrivée, selon l'usage, à milord Egremont, premier secrétaire d'État. J'ai été voir milord Bute à pied, sans compliment ni cérémonie. Il se trouve, heureusement pour moi, que j'ai eu le bonheur d'être annoncé et dépeint à milord Bute par une personne qui a beaucoup d'amitié pour moi, et pour laquelle il en a beaucoup : c'est mademoiselle Pitt [1], qui a infiniment d'esprit, ainsi que son frère, et qui, depuis quelques années, est fort éloignée d'être en liaison avec lui. »

Le principal souci du duc fut d'étudier dès l'abord et avec sa perspicacité habituelle l'état des partis, de l'opinion, et le caractère des hommes qui avaient une réelle influence.

La lettre écrite par Nivernais au ministre des affaires étrangères, le 24 septembre, c'est-à-dire dix jours après son arrivée, en trace un tableau fidèle et très remarquable :

« Le parti du roi n'est guère composé, dans sa

1. Mademoiselle Betty Pitt, sœur de lord Chatam, d'une figure délicate et jolie, avait la taille fine et bien prise, sa physionomie annonçait beaucoup d'esprit et de fierté. Elle connaissait dès longtemps les Nivernais et madame de Rochefort.

totalité, que du roi lui-même, de son ministre très impopulaire, lord Bute, auquel encore on peut joindre le duc de Bedford, plénipotentiaire à Paris; eux seuls veulent réellement la paix; le reste du ministère[1] la veut aussi, mais faiblement. Le parti opposé au ministère doit se décomposer en plusieurs fractions; comme toute coalition parlementaire, tous crient contre la paix, mais sans la haïr également... »

A la tête du parti qui crie contre la paix et qui veut la guerre est M. Pitt[2], qu'il faut toujours regarder comme l'idole du peuple et d'une partie du parlement. A la tête du parti qui n'aime pas la guerre et qui travaille pourtant contre la paix, est le duc de Newcastle qui passe pour regretter sa place, et qui n'y peut revenir que par le bouleversement du ministère. Il y a un troisième parti qui tient des deux autres, et qui a pour chef M. le duc de Cumberland. Ce prince est mécontent et souhaite la guerre, mais il n'entre pas dans toutes les manœuvres violentes du parti de M. Pitt, et, pour la conduite, il se

1. Les autres membres du cabinet étaient Granville, Mansfield, Egremont, Hendelei (Granville qui fut remplacé, à l'arrivée du duc, par lord Halifax).

2. Lord Chatam (William Pitt), père du célèbre William Pitt, né le 15 novembre 1708. Il entra au parlement en 1735 et occupa à plusieurs reprises les fonctions de premier ministre. Orateur infatigable et administrateur de premier ordre, il entra à la Chambre des pairs en 1766. Il mourut en mai 1778.

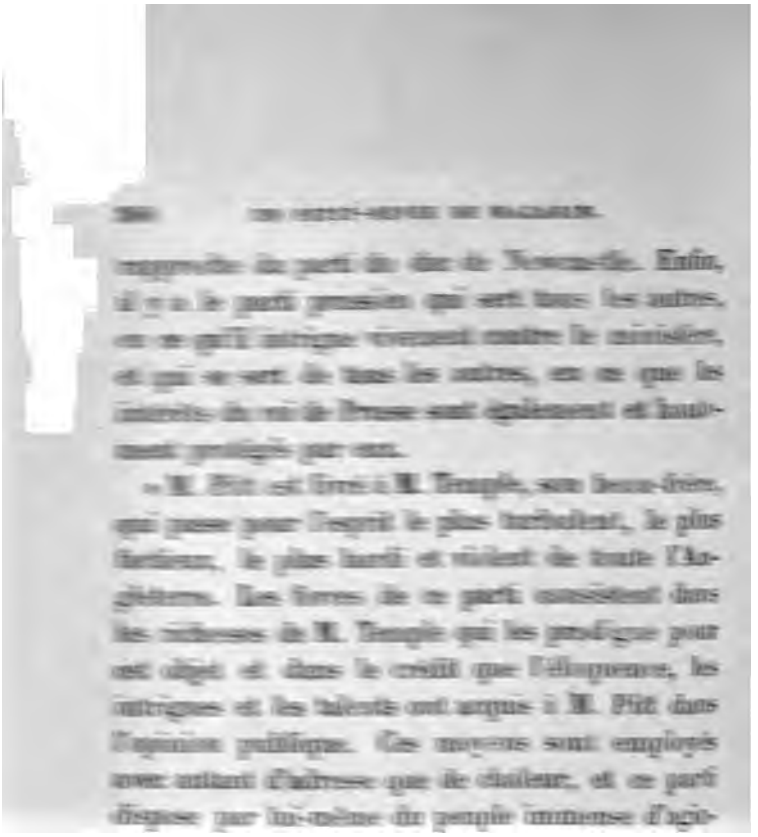

qui le dirige, a derrière lui tout le militaire qui souhaite la continuation de la guerre, bien que personne n'ait envie de servir en Allemagne. Ses moyens sont : sa naissance qui lui donne le droit de parler fort haut et qui semble promettre une forte protection à ses adhérents, ses richesses dont, malgré son goût pour elles, il ne laisse pas de faire usage pour s'assurer des créatures, et son caractère violent qui annonce et assure une conformité de vue de sa part à tous les factieux. Telle est la situation matérielle qui agite aujourd'hui ce pays-ci. »

Le duc ne prévoyait que trop l'alliance de ces trois partis contre la paix et il fallait que réellement le jeune roi fût animé d'un ardent et sincère désir de la faire pour parvenir à vaincre une opposition aussi violente.

Il faut ajouter que les dispositions du cabinet anglais à l'égard de l'Espagne étaient détestables. Or, depuis le pacte de famille, œuvre du duc de Choiseul, nos intérêts étaient intimement liés avec ceux de l'Espagne.

rapproche du parti du duc de Newcastle. I
il y a le parti prussien qui sert tous les a
en ce qu'il intrigue vivement contre le mini
et qui se sert de tous les autres, en ce qu
intérêts du roi de Prusse sont également et l
ment protégés par eux.

» M. Pitt est livré à M. Temple, son beau-
qui passe pour l'esprit le plus turbulent, le
factieux, le plus hardi et violent de toute
gleterre. Les forces de ce parti consistent
les richesses de M. Temple qui les prodigue
cet objet et dans le crédit que l'éloquence
intrigues et les talents ont acquis à M. Pitt
l'opinion publique. Ces moyens sont emp
avec autant d'adresse que de chaleur, et ce
dispose par lui-même du peuple immense d'
teurs et d'armateurs dont la ville de Londre
remplie et desquels dépend, en grande pa
l'*état apparent* du crédit public.

» Le duc de Newcastle, soutenu de milord M
field, de milord Hardwick et, à ce que l'on c
de milord Halifax, a pour aliment de son
des richesses immenses et, pour moyen, les
dont il dispose dans le parlement, les créa
qu'il s'est faites par la multitude de grâces
a répandues pendant sa longue administratio
facilité qu'on lui connait à les répandr
eur de quiconque flatte sa vanité.

Mgr le duc de Cumberland, soutenu de M

qui le dirige, a derrière lui tout [illegible] souhaite la continuation de la guerre [illegible] personne n'ait envie de servir en Allemagne. Ses moyens sont : sa naissance qui lui donne [illegible] de parler fort haut et qui semble promettre une forte protection à ses adhérents, ses richesses [illegible] malgré son goût pour elles, il ne laisse pas de faire usage pour s'assurer des créatures. Il a un caractère violent qui annonce et assure une conformité de vue de sa part à tous les ministres. Telle est la situation matérielle qui agite aujourd'hui ce pays-ci. »

Le duc ne prévoyait que trop l'alliance de ces trois partis contre la paix et il fallait que naturellement le jeune roi fût animé d'un ardent et sincère désir de la faire pour parvenir à vaincre une opposition aussi violente.

Il faut ajouter que les dispositions du cabinet anglais à l'égard de l'Espagne étaient détestables. Or, depuis le pacte de famille, œuvre du duc de Choiseul, nos intérêts étaient intimement liés avec ceux de l'Espagne.

XIX

1762-1763

Négociations pour la paix. — Correspondance familière du duc avec M. de Praslin. — Portraits des principaux chefs de l'opposition, à Londres. — Lettres de madame de Pompadour. — Les préliminaires sont signés. — Mécontentement des Anglais.

Devant toutes les difficultés dont nous venons de parler, il était de première importance d'enlever vivement la signature du traité, chaque retard augmentait les espérances de l'opposition qui visait toujours le renversement de lord Bute. Le duc de Nivernais ne cessait de presser son ministre à Versailles, quand un événement inattendu faillit tout compromettre. Un exprès apporta à Londres, le 1er octobre, la nouvelle de la prise de la Havane par les Anglais [1]. Cette nouvelle arriva

1. Le 23 août 1762, les Anglais s'étaient emparés de la Havane ainsi que de toutes ses dépendances et de tous les vaisseaux de guerre qui s'étaient trouvés dans le port.

au moment où le duc de Nivernais dînait chez lord Bute. Il paraît que la joie des convives éclata au premier moment avec peu de politesse pour l'ambassadeur de France. Lord Bute seul resta silencieux et ne porta point le toast proposé étourdiment par un des membres de la compagnie. Nivernais, comme toujours, se montra, plein de tact et d'empire sur lui-même, feignant de n'attribuer nulle importance à une nouvelle qui le troublait cependant prodigieusement.

En rentrant chez lui, il fit partir un exprès pour la porter à Paris; le lendemain il écrivit à M. de Praslin : « Je me bornerai aujourd'hui à vous répéter ici que toutes les têtes du conseil anglais et de la nation anglaise sont entièrement tournées par l'affaire de la Havane, à l'exception de deux qui sont à Londres, et, à ce que je crois, une qui est à Paris. Je veux dire le roi, M. Bute et le duc de Bedford. Comptez encore, en outre de ce fanatisme universel, que tous les intérêts personnels, à l'exception de ces trois-là, sont actuellement dirigés ici vers la continuation de la guerre, et que ces trois personnes même n'ont intérêt, désir et possibilité de faire la paix qu'avec une forte compensation pour la Havane. »

En effet, ils demandèrent aussitôt la Floride; il n'était point aisé de l'obtenir de l'Espagne, et le duc de Choiseul répond à Nivernais :

« Vous nous avez mandé hier, monsieur le duc, la plus mauvaise nouvelle que nous puissions recevoir, et d'autant plus mauvaise que je m'attendais que les ennemis échoueraient dans leur entreprise, et que j'avais formé et suivi mon plan en conséquence, en quoi mon cousin avait senti bien mieux que moi. Il faut partir du point où nous nous trouvons et chercher à tirer parti du malheur même; c'est du moins l'avantage de ceux qui voient en blanc. J'ai écrit en Espagne pour que l'on nous envoyât ici des pouvoirs de signer les préliminaires, les plus clairs et les plus étendus qui se puissent; je fais sentir la nécessité de faire la paix, ce qui n'est pas difficile à démontrer; mais en même temps j'observe que, pour qu'elle soit faite, il faut que nous soyons en état de signer avant le 1er novembre. »

En même temps que cette lettre, le courrier en apportait une de madame de Pompadour, datée du 3 octobre, qui semble beaucoup moins préoccupée de la Havane que de cinq éventails qu'elle avait demandés au duc de Nivernais[1].

« Cette maudite Havane, petit époux, j'en suis dans la frayeur! Que va dire l'aimable peuple de

1. Archives Guébriant.

Londres?... Vos cinq éventails ne sont pas trop jolis, mais il est vrai qu'ils sont à bon marché. Vous nous en enverrez quatre de deux ou trois louis; payez les autres, et envoyez-moi le mémoire total. Je vous rembourserai exactement et même l'intérêt pour peu que cela vous plaise. Mes petites dames vous disent mille choses, et votre femme en fait autant. »

M. de Nivernais répondit longuement à la précédente lettre du duc de Choiseul[1].

« Londres, le 9 octobre.

» Monsieur le duc, j'ai le bonheur d'avoir prévenu par toutes mes démarches et tous mes discours, depuis la nouvelle de la Havane, les excellents conseils et instructions que vous me donnez dans votre lettre du 3 mai. Je n'ai pas le bonheur de pouvoir vous en promettre le succès. La scène est changée ici par la prise de la Havane : c'est-à-dire, elle est changée pour le ministère seul, car le parti de l'opposition reste dans les mêmes vues et principes et n'en a que plus d'armes et de forces. Vous avez

1. Quoique le comte de Praslin eût le titre de ministre des affaires étrangères, son cousin, le duc de Choiseul, ministre d'État et tout-puissant au conseil du roi, dirigeait en réalité les négociations.

sous la main le seul ministre qui, par son système et son intérêt personnel, concourt, avec M. Bute, à souhaiter la conclusion et la prompte conclusion : c'est le duc de Bedford; et tout ce qui est à souhaiter, c'est qu'on ne lui lie pas les mains trop serré. Mais attendez-vous que M. Egremont serrera tant qu'il aura de force, et que tous ses confrères l'aideront. Reste à savoir si le roi et M. Bute, qui sont actuellement ici seuls dans leur persistance aux errements antérieurs, auront assez de force, et de courage et de moyens pour aider le duc de Bedford. »

Le 20 octobre, le duc de Nivernais eut une audience du roi, dans laquelle il put s'assurer que la prise de la Havane n'avait en rien changé les intentions de Sa Majesté Britannique à l'égard de la paix. Le roi se montra, au contraire, fort impatient et préoccupé de connaître exactement le temps qu'il fallait pour recevoir les réponses de Madrid.

Lord Egremont était présent à l'entretien et Nivernais écrit :

« Je fis observer au roi qu'avant d'avoir les réponses de Madrid, il fallait un temps assez long; je n'ai pas voulu en dire davantage ni prononcer le moindre mot qui pût faire entendre celui de prorogation, à cause de milord Egremont. J'ai remarqué qu'en écoutant le détail du

temps nécessaire pour les allées et venues, Sa Majesté Britannique avait l'air pensif, et que milord Egremont observait le roi son maître avec beaucoup d'attention. »

Il n'y avait, en effet, qu'une chose à faire pour gagner du temps, c'était de proroger le parlement; mais il fallait pour cela trouver un prétexte et surtout ne pas ébruiter cette résolution. Or, d'Egremont était précisément l'homme le plus propre à commettre cette indiscrétion. Le duc n'ignorait pas qu'en outre, le secrétaire d'État tâchait de ralentir de son mieux les négociations, de façon à arriver à l'ouverture du parlement avant d'avoir signé les préliminaires.

M. de Nivernais écrit à M. de Choiseul :

« 28 octobre 1762[1].

» C'était hier le jour d'audience de milord Egremont; j'y ai été, et il n'a fait que verbiager et battre la campagne, sans me communiquer aucune pièce, ni me rien dire de positif. Moi, de mon côté, j'ai été fort silencieux et ne montrant nulle curiosité, ni ne témoignant m'apercevoir en rien de cette conduite bizarre. Mes motifs sont :

1. Cette série de lettres provient des archives de Guébriant.

1° que je n'ai que faire de ses paroles, étant mieux et plus fidèlement instruit d'ailleurs; 2° que je ne veux avoir avec lui aucune espèce d'éclaircissement dont il profiterait pour se donner l'air de m'avoir mécontenté. Car voilà le fin de cette belle conduite : c'est qu'il voudrait paraître, aux yeux du parti de l'opposition, être *aliéné* de la besogne au point d'avoir donné sujet de mécontentement à l'ambassadeur de France. Je n'aurai garde de le laisser réussir dans cette plate finesse, et sa mauvaise manœuvre sera certainement en pure perte.

» Si je voulais me plaindre de lui, je pourrais aisément lui nuire beaucoup auprès du roi et peut-être le perdre en peu de temps; mais, outre que je n'aimerais pas à me fourrer dans une pareille besogne, qui ressemble toujours à de l'intrigue, je vous avoue que je souhaite qu'il conserve sa place, et voici mes raisons : c'est que n'étant ni habile, ni courageux, ni accrédité, je ne pense pas qu'il puisse nuire efficacement à notre ouvrage, et que, par les mêmes raisons, je le regarde, quand notre ouvrage sera terminé de façon ou d'autre, comme précieux à conserver dans ce ministère-ci, où ceux qui seraient à portée de le remplacer, comme M. Fox ou M. Egmont, mettraient trop de vigueur, de suite et d'habileté. »

Toutes les démarches et les secrètes négociations fatiguaient le duc outre mesure, et il écrit :

« Je vous aime bien, mon cher ami et tant, que je n'ai aucun regret d'être venu ici pour vous servir, quoique ma santé y dégringole grand train par le froid subit et excessif de la saison. Je vais pourtant sortir à pied, parce qu'il le faut pour votre service, mais je suis vêtu comme un oignon. Avec un régime austère auquel je ne suis pas novice, je compte que ceci se passera sans rien de sérieux, mais avec cela j'ai le plaisir de devenir borgne et manchot, car mon vieux mal à l'œil gauche et mon vieux mal au bras droit se sont de nouveau emparés de moi, je ne sais pourquoi je vous le dis, car sûrement cela vous chagrinera. Je me tirerai d'affaire, pourvu que vous me tiriez d'ici à la fin de l'hiver, et je vous dis sans exagération que cela est nécessaire à mon existence. Heureusement, tout cela sera fini au mois d'avril, et longtemps avant, ou rien ne finira.

» Croyez-vous que je fusse bien délicieusement à Londres, si je m'y trouvais flanqué par le roi de Portugal d'un côté, et, de l'autre, par le prince Ferdinand de Brunswick, avec M. Pitt brochant sur le tout? Je vous assure que si cela arrive, il ne faudra pas s'en prendre à moi. »

Le sacrifice de la Floride n'était pas le seul

qu'on voulût imposer à l'Espagne. Au mois de juin précédent les Espagnols, aidés par quelques troupes françaises, étaient entrés dans le Portugal, étroit allié des Anglais. Ils s'étaient emparés d'un certain nombre de villes importantes et ne paraissaient point disposés à en sortir. Au moment où nous sommes, on faisait courir le bruit que le roi de Portugal, fort inquiet de la prise probable de Lisbonne, comptait venir se réfugier à Londres. Il fallait faire comprendre à l'Espagne le danger de continuer cette guerre.

« En vérité, mon ami, écrit le duc à M. de Praslin, ce diable de Portugal me fait trembler Si Madrid s'enivre de sa conquête comme Londres de la sienne, nous sommes perdus ; car si la guerre continue, je ne saurais voir en blanc; mais j'espère que l'Espagne sentira combien la continuation de la guerre lui est impossible, n'ayant plus de marine et ne pouvant plus espérer d'argent.

» Au reste, vous lui faites une belle offre qui m'a bien surpris, j'espère que ce ne serait pas sans compensation qu'elle l'accepterait. Vous voyez que je m'accoutume à penser à l'anglaise et en fait d'affaires d'intérêt c'est un bon modèle. »

L'offre à laquelle fait allusion le duc de Nivernais avait été faite le 9 octobre par Louis XV à Charles III dans une lettre particulière. « Je

voudrais de tout mon cœur, — disait le roi de France, — que l'Espagne ne souffrît pas d'une guerre que la tendresse personnelle de Votre Majesté pour moi lui a fait entreprendre. Si la Nouvelle-Orléans et la Louisiane pouvaient être utiles à Votre Majesté pour la restitution de la Havane, ou la dédommager des compensations qu'elle donnerait aux Anglais, je lui en offre la possession... »

Cette proposition fut acceptée.

» Je compte toujours sur les préliminaires signés avant le 10 du mois prochain, et je vous rabâche sans fin et sans cesse qu'il faut se presser. Car, si le parlement s'ouvre et que les matières s'y entament avant la signature, la tempête sera si violente qu'elle submergera le roi d'Angleterre, son ministère actuel, ce qui pis est, toute notre besogne de paix; après quoi que deviendra l'Espagne, que deviendra la France et que deviendra le ministère de France...

» La tempête parlementaire sera bien encore assez forte pour nous tenir alertes, lors même que la besogne ne lui sera portée qu'après la signature des préliminaires. Je tremble à présent que Lisbonne ne soit pris avant cette diable de signature. Ah! mon Dieu, que M. de Grimaldi [1]

1. Grimaldi, ambassadeur d'Espagne à Paris, avait ortement poussé à la guerre avec le Portugal.

Les préliminaires de la paix furent enfin signés à Fontainebleau, — le 3 novembre, — par le duc de Praslin pour le roi de France, par le marquis de Grimaldi pour le roi d'Espagne Charles III, et par le duc de Bedfort pour le roi d'Angleterre.

Nivernais reçut cette nouvelle précisément le jour anniversaire de l'avènement du roi George II à la couronne. Les ministres étrangers allèrent lui présenter leurs hommages et les journaux citent en particulier la magnificence des équipages du duc de Nivernais à qui le roi faisait toujours un accueil d'une distinction marquée.

« Fontainebleau, le 3 novembre 1762.

» Nous avons signé ce matin les préliminaires, mon cher ami; et le roi m'a fait duc et pair hier matin, sous le titre de duc de Praslin[1]. Voilà deux bonnes affaires de faites, et j'espère que l'une et l'autre vous remettront de toutes vos peines et fatigues... Je suis mal de lassitude, je ne dors pas depuis plusieurs jours; les affaires prennent trop sur moi, etc., etc... »

La vanité naïve du nouveau duc, qui place au

1. César-Gabriel, comte de Choiseul-Praslin, né en 1712, ministre des affaires étrangères d'octobre 1761 au 8 juin 1763, passa alors à la marine, fut disgracié en décembre 1770, en même temps que son cousin le duc de Choiseul, et mourut en 1785.

même rang sa nomination et la paix, forme un parfait contraste avec la modestie et le dévouement de Nivernais qui écrit la plus jolie lettre du monde pour féliciter sincèrement son ami; il la termine ainsi :

« Je dois vous dire que milord Egremont m'a témoigné dans les termes les plus pathétiques la grande part qu'il prenait à la grâce si bien méritée que le roi vous a accordé et m'a prié de vous faire parvenir sa joie et ses compliments. Après toutes ces phrases si obligeantes pour vous, monsieur le duc, milord Égremont en est venu jusqu'à m'obliger personnellement en me conjurant d'accepter un joli cheval de selle. Cette galanterie, dont je suis reconnaissant, comme je le dois, pourra bien lui être funeste, car je compte la lui rendre en vin de Champagne qu'il aime beaucoup et qui n'est cependant point salutaire à sa santé ni à son tempérament pour lequel les indigestions ont des suites assez sérieuses! »

La nouvelle des préliminaires de la paix signés à Fontainebleau déchaîna l'opposition. Lord Chatam (Pitt), retenu au lit par une attaque de goutte le jour de la première séance du parlement, se fit habiller et porter à la Chambre. Des gémissements, arrachés par des douleurs aiguës,

interrompirent parfois son discours, mais ne l'empêchèrent pas de l'achever. Le duc écrivit en lettre confidentielle à M. de Praslin (23 novembre 1762) :

« L'opposition est entièrement et publiquement déclarée : si le traité définitif se rédige et se signe avec la diligence que j'ai pris la liberté de vous conseiller, nous serons tout à fait hors d'affaire, mais mylord Bute ne le sera pas pour cela, et il ne serait pas impossible qu'il essuyât le sort de M. Walpole. On ne lui pardonne point sa qualité d'Écossais, encore moins celle d'ami du roi; et l'impertinence publique va sur cela à un tel point qu'un des derniers jours que Sa Majesté britannique est sortie en carrosse on a crié insolemment à ses oreilles : point de paix! point de Bute! point d'Écossais! »

Un retard assez considérable fut apporté dans la rédaction du traité définitif; il y avait des différences essentielles entre le projet envoyé de Londres à M. de Bedford, et celui qu'avait reçu de sa cour le duc de Nivernais [1]. « Il y a du

1. L'article 6, contenant le projet de délimitation de la Louisiane et du Canada, était la pierre d'achoppement; la France consentit à étendre les limites du Canada jusqu'au fleuve du Mississipi, qui devait servir de barrière et être commun entre les deux couronnes, mais il fut arrêté que la possession de la Nouvelle-Orléans demeurerait à la France.

d'Égremont là-dessous », écrit M. de Praslin, et le duc lui répond avec la plus spirituelle ironie :

« En vérité, ce mylord Egremont est ce qu'on appelle en France un vrai fripon, quand on dit qu'un chat est un chat. Je perds l'espérance de le conserver en place ici, et je vois avec douleur qu'on y mettra quelque homme de mérite. Je voudrais que ce fût mylord Gower, frère de la duchesse de Bedford ; il est d'un caractère fort doux, et il a de l'esprit, de l'éloquence et de la facilité, et au par-dessus, il est paresseux, aimant le plaisir et n'aimant pas le travail, et n'y étant pas accoutumé. Tout cela ensemble nous ferait un fort bon secrétaire d'État, à ce qu'il me paraît ; je ne serais pas étonné qu'on songeât à lui, mais j'ai lieu de conjecturer que la première place vacante sera pour mylord Egmont, qui est un homme plus sensé et plus homme d'État. »

Dans toutes ses dépêches, le duc de Praslin pressait de tout son pouvoir l'ambassadeur pour qu'il obtînt de rétablir les choses telles qu'elles étaient dans les préliminaires et fit adopter les légères additions demandées par la cour de Versailles. Ce n'était pas aisé, et M. de Nivernais écrivit à madame de Pompadour une lettre qui lui expliquait toutes les difficultés que rencon-

trait le traité définitif. Cette fois-ci, dans sa réponse, elle ne s'occupe plus des éventails.

Madame de Pompadour au duc de Nivernais[1].

« Vous pouvez vous vanter d'être le plus maussade petit époux de l'univers. Vous commencez votre lettre par ces mots: *La plume me tombe des mains*, etc., point d'explication. J'ai cru que tout était perdu! C'était de votre fatigue dont vous parliez, à ce que M. le comte me manda. Oh! vraiment, je m'en embarrasse beaucoup! Vous vous reposerez après, mais, mon Dieu! finissez donc. Ce vilain courrier me déplaît à mourir; je frissonne de peur, et toute notre éloquence n'a pu rassurer M. de Bedford. Petit époux, que je vous aimerai, si vous nous rendez la tranquillité! et vite! Ne perdez pas un instant, nos pauvres Choiseul sont excédés de fatigue; ils passent les nuits à écrire; en vérité, ils crèveront si cela dure encore.

» Vos éventails?... Je m'en soucie bien! »

La réponse du duc est très froide, on sent qu'il est à la fois malade et excédé.

1. Archives Guébriant.

« Londres, le 10 janvier 1763[1].

» Madame, enfin j'envoie à Versailles, par ce courrier-ci, le projet de traité, réformé non pas comme j'aurais voulu, mais comme j'ai pu; et je crois pouvoir vous assurer que j'ai fait tout ce qui était faisable. Ainsi, je pense dans ma conscience que nous devons signer par mille bonnes raisons, dont la première dispense de dire les autres: c'est qu'il me paraît impossible d'obtenir mieux. En vérité, ce pays-ci est un cruel pays pour la négociation, il y faut une âme et un corps de fer. Je me suis fait l'une relativement aux gens à qui j'ai affaire; mais l'autre, je veux dire le corps, est bien loin d'être d'acier d'Angleterre. Je n'en puis plus, réellement, je ne vois pas clair, et j'ai l'estomac détruit tout à fait, sans compter un assez vilain petit enrouement, qui me prend tous les soirs, et que j'attribue à l'éternel et glacial brouillard de ce climat-ci. Je n'ai personne dans ce moment à qui je puisse dicter, et je suis obligé de vous écrire ces quatre mots, en fermant mon mauvais œil et le tenant dans une baignoire! Cela ne m'empêche pas d'être bien votre fidèle serviteur, madame, de continuer à désirer ardemment votre bonne santé et votre bonheur, et cela m'oblige seulement à

1. Archives de Guébriant.

finir bien vite ce griffonnage en vous renouvelant l'hommage, etc. »

Malgré tout son empire sur lui-même et la bonne grâce naturelle de son caractère, le duc ne peut s'empêcher de laisser percer l'irritation que lui causent les minuties du cabinet de Versailles et les difficultés que fait naître l'opposition anglaise :

« En vérité, c'est un enfer que de négocier ici dans le moment présent, écrit-il à M. de Praslin. Vous ne sauriez avoir l'idée du fanatisme d'orgueil et d'insatiabilité qui règne dans cette nation-ci. Malgré cela, notre paix à nous est bonne, vu les circonstances ; et, quant à celle d'Espagne, je la tiens pour être de nécessité si absolue que je ne crois pas qu'elle y puisse hésiter avec sagesse.

[illegible]

A peine eut-il écrit cette lettre un peu vive qu'il s'en repent, et qu'il ajoute :

« Je ne sais, mon bon ami, si vous vous apercevrez au style de mes lettres que j'ai un peu d'humeur, mais je vous le dis parce qu'il ne m'est pas possible de vous rien cacher. Je vous prie seulement de ne le dire à personne, parce que c'est une vilaine chose que d'avoir de l'humeur. »

Enfin, et après un travail si laborieux, le duc de Nivernais eut la satisfaction de voir le traité de paix définitif signé le 10 février.

Madame de Pompadour fut une des premières à qui écrit le duc après la conclusion du traité.

M. de Nivernais à Madame de Pompadour[1].

« A Londres, le 4 février 1763.

» Recevez, madame la marquise, le compliment de votre petit vieux et chétif époux, sur le bon et grand ouvrage qui doit être commencé depuis trois ou quatre jours et qui assurera le bonheur de notre maître en faisant celui de ses sujets. Ce

1. Archives de Guébriant.

compliment est bien sincère de ma part, je vous assure, mais il sera laconique parce que je n'en ai pas les yeux meilleurs; mais le cœur est content et tout le reste n'est rien. J'attends à présent la fin d'avril avec la plus grande impatience et le plus grand besoin; d'ici là je ne perdrai pas mon temps, et quand ce temps-là sera venu j'aurai trois occupations aussi douces que nécessaires pour moi :

» Celle de faire ma cour à notre bon maître, celle de me reposer au milieu de ma famille et de mes amis, et celle de vous renouveler tous les dimanches, madame la marquise, le tendre et fidèle respect qui m'attache à vous pour la vie.

» En vérité, le roi d'Angleterre est un excellent jeune prince et il mérite bien que nous l'aimions.

» Je vous supplie de vouloir bien me mettre aux pieds de notre maître. Je n'aurai l'honneur de lui faire mon compliment que lorsque le traité sera arrivé et ratifié. »

Une des meilleures conditions de ce traité pour la France fut la restitution qu'on lui fit de la Guadeloupe et de la Martinique, deux puissantes colonies qui, par leur position, leur population et leurs richesses, étaient d'une grande utilité pour le commerce français; il fut très habile au duc de Nivernais de l'obtenir, car si S. M. Britannique

en eût exigé l'abandon, on n'eût pas refusé la paix pour cette condition[1].

Si la paix se signa moyennant bien des sacrifices de notre part, on estima à Londres que c'était une grande preuve d'habileté au ministère et à l'ambassadeur français d'avoir su obtenir une telle paix. « Il s'était acquis en peu de temps, dit Grosley, l'affection des Anglais dans tous les états par sa magnificence et son affabilité. C'est un homme, en un mot, que l'Angleterre regarde du même œil que la France et qui, ayant réconcilié les deux nations, par la manière dont elles pensent à son égard, pourrait porter cette réconciliation jusqu'où il lui plairait. » Grosley n'exagérait rien, le succès de Nivernais en Angleterre fut prodigieux. Le cabinet de Saint-James lui-même fut séduit par sa manière noble et courtoise de traiter les affaires, et le roi George s'éprit pour lui d'une véritable amitié. Ces dispositions favorables facilitèrent beaucoup l'épineuse négociation qui aurait à coup sûr échoué avec un caractère moins aimable que le sien.

Le duc de Nivernais avait été accueilli à Londres avec le plus grand empressement par la haute société; Horace Walpole avait déclaré que « la France leur envoyait ce qu'elle avait de mieux ». Pendant son séjour en Angleterre, la très grande

1. Voir le *Journal encyclopédique*, correspondance de Londres, mars 1763.

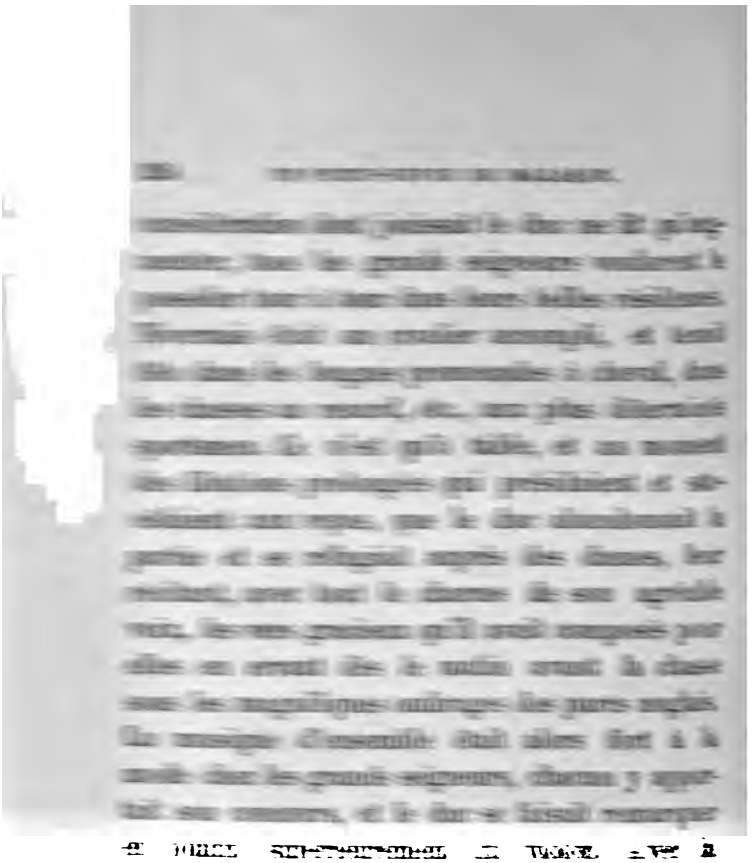

ractère principal de ce ministre, qui, dans toutes les places et ambassades qu'il a eues, y a toujours passé comme Anacréon, couronné de roses, et chantant les plaisirs, même au sein des plus pénibles travaux. Sa facilité naturelle et son heureux enjouement, sa sagacité et son activité dans les plus grandes affaires ne lui permettent pas d'avoir jamais aucune inquiétude dans la tête ni de rides au front... »

Le duc voulut faire connaître aux Anglais les petits opéras italiens qu'on appelait alors opéras-comiques et qui étaient devenus depuis peu fort à la mode en France. Nivernais avait demandé à son ami de lui envoyer la collection complète des opéras-comiques représentés à Paris, fort peu connus en Angleterre, M. de Praslin lui répond :

« C'est une cargaison que je me plairai à vous expédier. Je voudrais qu'ils fussent tous en Angleterre, car je les hais beaucoup; c'est la perte du goût en France et de notre musique nationale. J'ai entendu des noëls à la messe de minuit; ils m'ont enchanté; je trouve qu'ils sont à la musique italienne comme le style de M. de Meaux est à celui de Marivaux. »

On voit, d'après cette lettre, qu'on n'était pas plus d'accord à cette époque qu'à la nôtre sur les mérites respectifs de la musique italienne et

de la musique française, et la comparaison d'un vieux noël à l'éloquence de Bossuet est vraiment très drôle.

Lorsqu'il fut question, à la Chambre des communes, de rédiger l'adresse au roi George III pour le féliciter de la paix, il y eut de très vifs débats. Pitt, toujours souffrant de la goutte, demanda à parler assis, et fit pendant trois heures le plus violent réquisitoire contre la paix ; enfin l'adresse fut votée à la pluralité des voix. Les débats furent encore plus orageux à la Chambre haute, où l'adresse, quoique votée, eut contre elle soixante-trois voix[1].

Beaumarchais prétendit, dans une brochure intitulée : *Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres*, qu'une clause secrète était ajoutée au traité, par laquelle le petit nombre de vaisseaux qu'elle daignait souffrir à la France aurait été fixé. Le duc de Nivernais, les ducs de Choiseul et de Praslin démentirent aussitôt et énergiquement cette assertion mensongère. Le parti de la minorité en Angleterre n'aurait pas eu tant d'humeur de ce traité, si cette stipulation y avait figuré.

1. On voit avec étonnement, dit une correspondance de Londres adressée au *Journal encyclopédique*, que le corps de la ville, qui ordinairement s'empresse dans ces sortes d'occasion, d'envoyer une députation au roi, n'a fait encore aucune démarche qui indique qu'il en ait l'envie. Le lord-maire ne se décida que dans les premiers jours de mai à présenter son adresse au roi.

XX

1763

Difficultés pour le traité de paix définitif. — Signature de la paix. — Nomination de M. de Guerchy comme ambassadeur. — Retour du duc à Paris, sa maladie. — Séjour à Saint-Maur, convalescence. — Maladie et mort de madame de Pompadour. — Fin de la carrière diplomatique du duc.

A peine la terrible besogne de l'ambassadeur était-elle terminée, qu'il s'occupa de l'importante question de son successeur. Nivernais, comme il l'écrivait lui-même de Rome à son ami Guerchy, « était immuable en amitié » ; c'est à ce même Guerchy, avec lequel il dansait sur la corde raide à la foire Saint-Laurent, qu'il songea pour l'ambassade de Londres. Il écrit au duc de Praslin :

« Oh ! mon Dieu, mon ami, comme Guerchy

serait précisément l'homme qu'il faudrait ici pour ambassadeur ! Dites-lui, pour le tenter : 1° qu'il y trouvera de grands services à rendre à sa patrie ; 2° qu'il y trouvera l'estime et la considération proportionnées à son caractère droit et raisonnable ; 3° qu'il y trouvera une maison toute montée, toute meublée, des carrosses, des chevaux, de la batterie de cuisine, et qu'enfin il n'aura aucun soin à se donner de tous ceux qui m'ont assommé, ni presque aucune dépense d'établissement à faire... »

Au moment où Nivernais adresse cette ouverture à Praslin, on ne pouvait rien lui refuser, d'autant plus que M. de Guerchy jouissait d'une haute réputation de mérite, d'intelligence, de loyauté et de courage [1] ; la seule objection était que sa carrière militaire l'avait jusqu'alors absorbé tout entier et que la diplomatie serait pour lui chose nouvelle. Nivernais pare d'avance à l'objection en la faisant lui-même, et en glissant légèrement dessus. La proposition fut acceptée

1. Au plus fort de la bataille de Minden, Guerchy voyant les Français céder le terrain, gagne la tête de l'armée, s'arrête, arrache sa cuirasse et, découvrant sa poitrine, il dit aux soldats : « Amis, vous voyez que je ne suis pas plus en sûreté que vous, allons! suivez-moi, venez combattre des gens que vous avez vaincus plus d'une fois ! » Les soldats électrisés revinrent en avant et s'emparèrent de Minden qu'on devait abandonner si lâchement plus tard.

d'emblée par le roi et par son conseil, et on se fit un mérite auprès du duc de condescendre immédiatement à son désir tout en le priant de ne pas hâter son retour.

« M. de Guerchy est désigné pour l'ambassade de Londres, écrit, le 16 février 1763, le duc de Praslin à Nivernais[1]. Ce n'est pas une nomination, mais seulement une désignation, parce qu'il ne saurait y avoir deux ambassadeurs à la fois, mais tout le monde le sait, et je n'en fais pas mystère, je l'ai même confié à M. de Bedford...

» Je vous demande de ne pas vous presser, car nous avons encore bien des affaires à cette cour... Je compte, mon cher ami, lui donner comme secrétaire d'ambassade le petit d'Éon[2]. Dites-moi ce que vous en pensez très naturellement, mais je vous préviens que dans ce moment-ci je n'en ai point de meilleur... »

Le duc, heureux de la nomination de M. de Guerchy, remercie leur ami commun.

1. Archives de Guébriant.

2. Le chevalier d'Éon de Beaumont (Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée), né à Tonnerre, le 5 octobre 1720, mort à Londres le 21 mai 1810. On sait l'histoire romanesque de ce d'Éon, qui passa longtemps pour une fille. La légende s'est éclaircie maintenant et il est hors de doute que le chevalier d'Éon appartenait bien au sexe masculin. Nous verrons plus tard les détails de sa bizarre histoire.

« Je ne quitterai ce pays-ci qu'au printemps. Avec votre permission j'y laisserai notre petit d'Éon en attendant mon successeur, et je vous promets qu'il y fera bien et y sera bien voulu. Il est fort actif, fort avisé et fort discret, ne faisant jamais le curieux ni l'empressé et, partant, ne pouvant inspirer aucun ombrage ni défiance, *quod est inveniendum*[1]. Car ici les hommes sont comme les chevaux, les plus ombrageux et les plus durs à manier de tout l'univers. »

Puis le duc ajoute à cet éloge, qu'il pense faire porter à Paris par d'Éon les ratifications anglaises du traité. Praslin répond[2] :

« Vous vous aveuglez, mon cher ami, par le bien que vous voulez à d'Éon. Comment pouvez-vous penser que la cour de Londres le charge de porter ici les ratifications!... »

Par le retour du courrier l'ambassadeur annonce au ministre que le roi George a désigné d'Éon pour porter les ratifications Grandes excuses de Praslin sur un ton fort gai. Nivernais riposte de même :

1. Le duc ne se doutait guère que quelques mois plus tard d'Éon, en proie à une sorte de folie furieuse, lui causerait, ainsi qu'à M. de Guerchy les plus grands ennuis du monde.
2. 25 février, archives de Guébriant.

« Je suis bien aise que vous ayez été une bête en croyant qu'il était inexécutable de faire porter les ratifications anglaises par le secrétaire de France. C'est que vous ne savez pas à quel point va la bonté et l'estime qu'on a ici pour votre ambassadeur, et il n'y a pas de mal que vous l'ayez touché au doigt en cette petite occasion, car sans cela vous auriez été homme à me mépriser toute votre vie, au lieu qu'à présent vous me considérerez sans doute un peu. »

Nous avons vu plus haut que, dès son arrivée à Londres, le duc avait monté sa maison sur le plus grand pied; il avait acheté entre autres un service complet de cette belle argenterie anglaise qui était déjà en grande réputation. Le duc de Praslin fit part à Nivernais du désir de Louis XV de le rembourser des frais considérables de son installation, mais le duc refusa net, ne voulant recevoir d'argent sous aucun prétexte.

« Je vous prie, mon cher ami, de ne pas me faire donner une somme d'argent par mon successeur, ni même par le roi, car cela me répugne. Si le roi veut que j'aie une vaisselle en mémoire de la paix, qu'il fixe d'abord quelle somme il y veut bien mettre; après cela, ordonnez à un orfèvre de prendre mes ordres pour la forme et composition d'icelle... mais voilà tout.

» ... Je présume que vous adopterez l'arran-ment que je vous propose et je compte aussi ne déplaira pas à ma femme, qui est avec son fort délicate sur cette matière. »

Le petit d'Éon, comme l'appelle M. de Niver-is, partit dès les premiers jours de mars, por-r des ratifications et de la dernière lettre que us venons de citer, qu'il remit au duc de aslin. Ce dernier n'approuva point les arran-nents pécuniaires de son ami : « Pour moi, it d'Éon, je fus du même avis, je dis à M. le c de Praslin que je les désapprouvais absolu-ment; que votre désintéressement à cet égard était contre toute règle d'usage et que vous finiriez glorieusement votre carrière par n'avoir pas un sol de tous vos travaux; qu'il ne vous resterait donc que vos papiers et les cartons que j'ai fait faire pour les arranger. Votre Excellence fera là-dessus tout ce qui lui plaira, mais vous en serez absolument la dupe. Le bien acquis au vu et au su du maître est bien à nous. »

D'Éon ne manqua pas de rendre visite à madame de Pompadour, après avoir consacré le premier jour de son arrivée au ministre et à la duchesse de Nivernais. Il réussit fort bien auprès de tout le monde et madame de Pompadour écrit à son petit époux :

« Versailles, le 11 mars[1].

» M. d'Éon m'a bien dit, petit époux, des nouvelles de votre chétive santé ; l'air de France la raccommodera, à ce qne j'espère, ainsi que vos méchants yeux. Ce M. d'Éon est, dit-on, un fort bon sujet, et MM. les Anglais ont été très polis de lui donner à apporter le traité. Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve bien. J'aime ainsi que vous le roi d'Angleterre : il me paraît rempli de candeur, d'humanité, et de toutes les vertus qui forment un bon roi. C'est le plus grand éloge à mon gré. Les conquérants ne sont que des tyrans qu'à tort on appelle grands hommes.

» Ah ! les vilaines bourses que vous nous avez envoyées ! elles sont grosses comme des cordes : aussi notre ami Praslin en a-t-il été gratifié.

» Quand je ne vous rappellerais pas au souvenir de notre très aimé maître, la besogne que vous avez faite ne vous aurait pas laissé oublier. Elle est enfin terminée. Embrassons-nous, petit époux, pour nous en féliciter l'un et l'autre.

» Les petites dames vous saluent. »

Le 22 mars 1763 la paix fut proclamée devant le palais de Saint-James au bruit d'une triple décharge, en présence du roi et de la famille

1. Archives de Guébriant.

cycle. De là on la publia dan
formalités ordinaires. On fit l
à Edimbourg, à Dublin, et d
villes des trois royaumes. Le
ne témoigner aucune allégress
de Cheapside, qui sans doute
pour être triste, ayant donné
de satisfaction, fut vivement
populace[1]. »

Du duc de Nivernois au du

« Londr

» J'ai l'honneur de vous env
plaires du traité qui a été imp

1762.

carrosse, et je me suis fort bien trouvé d'avoir des flambeaux... »

Le 4 mai, le duc eut son audience de congé du roi et le 5 de la reine, mais il ne partit que plus tard, ne voulant pas laisser la moindre chose en arrière. Il restait encore plusieurs points de détail à régler, dont deux tenaient particulièrement au cœur à M. de Nivernais. Lors des nombreuses prises de bâtiments français faites par les Anglais, un grand nombre de matelots devinrent prisonniers de guerre; or, la guerre durait depuis sept ans, et la captivité de plusieurs de ces malheureux datait du commencement des hostilités. Leur sort touchait vivement l'ambassadeur qui revient souvent sur cette question dans sa correspondance avec son ministre, mais rien ne pouvait être réglé avant la signature du traité. Aussitôt qu'elle fut obtenue, M. de Nivernais se mit à l'œuvre; il fallait d'abord faire un recensement général des prisonniers dispersés en Angleterre et en Irlande. Il l'avait déjà commencé et en voici le résultat : en Angleterre, 23,519; en Écosse, 534; en Irlande, 1,740. Total, 25,793!

Le duc ajoutait en note à ces chiffres éloquents :

« La proportion des malades des prisons est d'un dixième, et en supposant qu'il meure un

ntième de ces malades par jour, supposition
i sûrement n'est pas exagérée, le nombre
s morts passe vingt par jour, ce qui fait plus
e six cents par mois. »

On comprend qu'en pareille occurrence quelques jours de plus ou de moins avaient de la valeur; aussi Nivernais demande-t-il avec instance qu'on lui envoie le plus tôt possible quelqu'un de spécialement destiné à mener à bien la libération et le rapatriement de tous ces malheureux, afin qu'il ait le temps, avant son départ, de lui donner toutes les directions nécessaires.

On lui envoie, en effet, un M. Guillot, « homme dont la maturité, l'expérience et l'honnêteté sont notoires au ministère ».

Voici le portrait qu'en trace le duc après quelques jours passés avec lui :

« Comme je vous aime trop pour vous rien cacher, mon cher ami, je vais vous avouer que ce M. Guillot me fait bouillir le sang dans les veines depuis qu'il est ici. C'est un bon et honnête vieillard, mais c'est le vieillard le plus entêté, le plus inepte et le plus impatientant qui ait vécu depuis Adam : il n'entend ni affaire ni raison, et vous pouvez compter qu'il me donne à lui seul plus de peine que n'a jamais fait M. d'Égremont et tout le parlement anglais. Ceci soit dit

tout à fait entre nous, mon cher ami, c'est un épanchement de cœur qui me soulage et dont j'avais besoin pour supporter la contrariété que ce bonhomme me cause par bêtise et non par malice. Je serais au désespoir de lui nuire le moins du monde; je ne parle ici qu'à mon ami de trente ans, et je supplie le ministre d'être tout à fait à l'écart et de ne pas même entendre ce que je dis à mon ami. »

Enfin, après avoir eu la satisfaction de faire décider la mise en liberté des malheureux prisonniers, l'ambassadeur quitta Londres, le 22 mai.

« Ce seigneur, disent les journaux anglais, part en emportant l'estime de toute la nation; le roi lui a fait présent de son portrait enrichi de diamants; ce don est adressé à l'ambassadeur de France. Mais Sa Majesté a commandé à Ramsay, son peintre ordinaire, deux grands portraits en pied, le sien et celui de la reine, destinés au duc de Nivernais en souvenir d'amitié [1]. »

Le portrait du roi était très rare à Londres; on n'en voyait ordinairement pas d'autre que

1. On fit graver en Angleterre un superbe portrait du duc de Nivernais peint par Ramsay, et il fut à la mode à Londres de se procurer cette estampe. Elle est beaucoup plus agréable que son portrait par Saint-Aubin qui se trouve à la tête du recueil de ses œuvres; c'est ce portrait qui figure dans ce volume.

celui, en miniature, que la reine portait attaché du côté du cœur.

Le duc arriva le 25; la duchesse et ses filles l'attendaient à Senlis. Sa pâleur et ses traits fatigués les effrayèrent; il essaya vainement de les rassurer. Elles firent appeler les médecins ordinaires de Nivernais, qui connaissaient bien son tempérament. Ils se montrèrent assez inquiets et ordonnèrent au malade un repos complet.

C'était vouloir l'impossible. Dès le lendemain, le duc était à Versailles, voyait le roi, les ministres, madame de Pompadour, M. de Guerchy, enfin; il revint à Paris plus harassé que la veille, mais heureux du bon accueil qu'il avait reçu, il écrit :

« On me témoigne beaucoup d'amitié, et je commence à recueillir le seul fruit de mes peines que j'aie désiré. A dire vrai, je suis terriblement harcelé depuis mon arrivée; mais je compte être à Saint-Maur dans huit jours, et je n'attends que là mon rétablissement. Je suis d'une faiblesse excessive avec une espèce de courbature générale. »

Le lendemain, le duc fut pris d'un violent crachement de sang, résultat de ses fatigues, et du mauvais climat de l'Angleterre, absolument

contraire à sa poitrine. L'effroi de la duchesse et de madame de Pontchartrain fut extrême, mais enfin on put transporter le malade à Saint-Maur, où le bon air, le repos et les promenades à cheval ne tardèrent pas à le rétablir si bien qu'il assista, en compagnie de Guerchy, de madame de Rochefort et de tous les siens, aux fêtes pour la paix.

Lorsque M. de Nivernais fut tout à fait rétabli, il ne manqua pas d'aller faire sa cour à Versailles, comme par le passé. Le roi lui adressa de gracieux compliments; la marquise de Pompadour lui prodigua des phrases aimables, mais, n'ayant plus besoin de lui, elle se souvint qu'il demeurait l'ami de Bernis et de Maurepas et ne lui pardonna pas sa fidélité aux disgraciés. Chacun s'attendait à voir une faveur signalée accordée à l'ambassadeur à son retour de Londres : il n'en fut rien, et il dut se contenter d'avoir bien et fidèlement servi son pays. Avec un esprit de la trempe du sien, cette récompense était suffisante.

Dès son retour, le duc avait été frappé du changement qui s'était opéré chez madame de Pompadour : sa maigreur et sa pâleur surtout, que le rouge même parvenait mal à dissimuler, étaient des indices certains de la maladie de langueur qui commençait à la miner. Malgré la haute fortune qu'elle avait atteinte, malgré son influence, malgré le luxe qui l'entourait : tableaux, statues, merveilleux objets d'art, un

profond dégoût de la vie s'emparait d'elle chaque jour davantage. On a vu dans ses lettres combien la haine des Français, et des Parisiens en particulier, l'affectait douloureusement. Cette haine avait pris des proportions plus marquées encore depuis la guerre de Sept ans : on accusait la marquise, un peu à tort cependant, de tous nos désastres. La moitié de la cour la détestait ouvertement, et l'autre cachait son mépris sous des hommages forcés.

Le temps où un méchant couplet valait l'exil à un ministre et un cachot du Mont-Saint-Michel à un poète était passé. On ne comptait plus les épigrammes et les satires.

Une des amertumes qui semblait à la marquise la plus difficile à supporter, était le mépris du dauphin, qui ne laissait échapper aucune occasion de le lui marquer. Lorsque, en 1752, elle prit le tabouret et reçut les honneurs de duchesse, le dauphin, forcé de lui donner l'accolade, fit un geste outrageant de dégoût. Tous ces dédains lui causaient une douleur poignante et ils contribuèrent puissamment à aggraver la maladie dont elle fut atteinte.

D'autre part, son rôle d'amuseuse la tuait : il ne fallait pas que Louis XV s'aperçût un instant de la tristesse et du chagrin qui dévoraient son ancienne maîtresse; il ne fallait pas non plus qu'elle cessât de s'occuper des affaires qui étaient

désormais son unique moyen de captiver le roi, car depuis sa nomination comme dame du palais de la reine, toutes relations intimes avaient cessé entre eux. Du matin au soir elle devait recevoir les ministres, conférer avec eux, puis avec le souverain; les nombreux solliciteurs arrivaient ensuite, elle ne voulait pas augmenter le nombre de ses ennemis en consignant les quémandeurs à la porte. Malade, épuisée, la malheureuse femme succombait à la tâche. « Dévorée de chagrin, en excitant l'envie, profondément affligée du malheur de vieillir, lasse et détrompée de la faveur, elle demandait quelquefois au ciel de l'en débarrasser et l'instant d'après révoquait un vœu qui l'eût désespérée[1]. »

Pendant son voyage à Choisy, au commencement de mars 1764, la marquise fut saisie d'une fièvre violente accompagnée de douleurs dans la poitrine. Nivernais écrit à son ami Guerchy :

1. Voir les *Mémoires de madame du Hausset*. Ces *Mémoires* étaient entre les mains du marquis de Marigny. Quelque temps après la mort de sa sœur, étant occupé de scruter des papiers, il allait les jeter au feu, lorsqu'un de ses amis, M. Craufurd, présent à l'autodafé, les lui demanda. Il les obtint et les publia. Nous avouons que, tout en donnant des renseignements précieux sur sa maîtresse, cette ancienne femme de chambre ne nous inspire pas une confiance absolue, précisément à cause de ses fonctions infimes et peu honorables pour une personne bien née.

[illegible]

[illegible]

[illegible] de Pompadour [illegible] aujourd'hui [illegible] elle est guérie de la maladie [illegible] [illegible] n'est pas encore bon; il y a [illegible] un peu de fièvre, de la toux, des [illegible] [illegible] et de [illegible]. Les uns disent que [illegible] n'est que de l'asthme, d'autres craignent un [illegible] dans la [illegible], d'autres un [illegible] dans une [illegible] du cœur. Le [illegible] seul pourra [illegible] ces variations et ces [illegible] médical[illegible] mon Dieu, que Molière connaissait bien la fa[illegible] de Paris! »

La reine écrivait de [illegible]rly à la duchesse de Luynes :

[illegible]

[illegible] à Chaisy, [illegible] [illegible] médecins; ils ne lui [illegible] pas qu'elle pouvait avoir un fatal [illegible]. Le roi parut recevoir sans émotion cette certitude, mais il se conduisit avec sa mai-

tresse, comme s'il eût appris le contraire ; il l'entoura des soins les plus attentifs et continua à la consulter sur les affaires de l'État, cherchant par tous les moyens à lui faire illusion sur son état. Il ne fit pas la moindre objection à sa rentrée au palais de Versailles, ce qui était une faveur particulière et rassurante, car, à l'exception de la famille royale, il était interdit de demeurer au château, ayant une maladie grave, et encore moins d'y mourir.

Au bout de peu de jours, la marquise ne pouvait plus se faire illusion, son état s'aggravait d'une manière inquiétante. Alors, et contre toute attente, cette femme, qui avait si fort redouté de quitter la vie, vit arriver la mort sans effroi. Elle écrivit un testament fort détaillé, mit ordre à toutes ses affaires; elle institua son frère, le marquis de Marigny, son légataire universel et demanda d'être inhumée dans un caveau de l'église des Capucines de la place Vendôme. Elle laissa au roi sa magnifique collection de pierres gravées et son hôtel à Paris, exprimant le désir qu'il devînt la demeure du comte de Provence. Cette dernière disposition prouve à quel point elle se faisait encore illusion sur sa situation vis-à-vis de la famille royale !

Enfin, le 15 avril, elle fit appeler le curé de la Madeleine, sa paroisse, et reçut les derniers sacrements avec une résignation et une fermeté

remarquables. Au moment où le curé partait elle l'arrêta et, prévoyant ce qui allait se passer :

« Attendez-moi, monsieur le curé, dit-elle, avec un triste sourire, nous nous en irons ensemble. »

Elle mourut en effet peu d'heures après, à l'âge de quarante-deux ans, elle en avait *régné* vingt ! On emporta en toute hâte son corps sur une civière et on le transporta à Paris sans bruit.

Le duc de Nivernais écrit à M. de Guerchy :

« J'ai reçu votre lettre, mon cher ami, comme j'arrivais de Versailles où la pauvre madame de Pompadour est morte avant-hier au soir. Le roi en est extrêmement affligé. Elle a conservé sa tête entière jusqu'au dernier moment et elle est morte avec un courage et une tranquillité dont il y a bien peu d'exemples. »

Cette lettre dément l'assertion de plusieurs auteurs sur la froideur témoignée par le roi après la mort de sa maîtresse. On a prétendu même que, regardant la civière qui l'emportait par une pluie battante, il dit pour toute oraison funèbre : « Elle a bien mauvais temps ! » Cette anecdote ne signifie pas grand'chose pour qui sait combien Louis XV cachait avec soin ce qu'il éprouvait ; mais, en tout cas, son chagrin ne fut pas de longue durée.

La reine écrivait le 18 avril au président Hénault, retenu chez lui par la goutte :

« Au reste, il n'est non plus question ici de *ce qui n'est plus, que si elle n'avait jamais existé.* Voilà le monde, c'est bien la peine de l'aimer. »

La famille de madame de Pompadour avait demandé qu'on lui fît une oraison funèbre. Voici dans quels termes le prédicateur s'en acquitta :

« Je reçois le corps de très haute et très puissante dame, madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la reine. Elle était à l'école de toutes les vertus, car la reine, modèle de bonté, de piété, de modestie et d'indulgence, donne à tous l'exemple de..., etc., etc. » Il continua ainsi pendant une demi-heure sans ajouter un mot sur madame de Pompadour.

Après la mort de la marquise, son frère crut devoir rendre visite à M. d'Étiolles, son mari, et lui demanda s'il ne voulait pas se porter héritier; d'Étiolles lui répondit par ce vers :

Je ne veux pas d'un bien qui coûta tant de larmes !

Et le marquis hérita seul de cette immense succession. La vente du seul mobilier et des

collections dura un an; il était de mode d'y aller comme à un spectacle et sans ce souvenir forcé le nom de la marquise n'eût plus même été prononcé; jamais quelqu'un ne fut plus vite oublié ni plus vite pleuré!

Par un rapprochement assez bizarre, au moment où madame de Pompadour disparaît de la scène politique, la carrière politique du petit-neveu de Mazarin est terminée.

En le suivant pas, à pas comme nous l'avons fait pendant cette première moitié de sa vie, on voit que la diplomatie fut son véritable terrain et que les qualités rares de son esprit, de son cœur et de son caractère y trouvèrent leur emploi. Il est difficile de réunir plus de sagacité, de justesse d'esprit et de finesse; observateur attentif à distinguer les nuances, il possède en outre le talent de les exprimer dans une langue claire et élégante qui peut servir de modèle.

En étudiant de près cet aimable Nivernais, il est difficile de ne pas s'y attacher et il exerce encore sur nous, un siècle après sa mort, la séduction subie par ses contemporains. Peut-être chercherons-nous, dans un autre volume, à raconter la seconde moitié d'une vie passée au milieu d'une grande et magnifique situation consacrée aux arts, aux lettres et à ses nombreux amis et à la fin de laquelle il sut traverser la plus effrayante crise qui ait jamais assailli la

société, en y déployant une sérénité et un courage qui seront comme l'a dit si bien Sainte-Beuve : « son honneur et sa mémorable originalité ».

FIN

APPENDICE [1]

I

CONTRAT DE MARIAGE du très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis-Jules-Barbon-Mazarini Mancini de Donzi, noble vénitien,

Fils unique de Philippe-Jules-François MAZARINI-MANCINI, duc de Nivernais et Donziois, demeurant au Vieux-Louvre, et de madame Marie-Anne Spinola, duchesse de Nevers, demeurant au Palais-Royal,

D'une part;

Et très haute et très puissante damoiselle mademoiselle Heleine-Françoise-Angélique Phelipeaux de Pontchartrain.

Fille de Monseigneur Jerosme Phelipeaux, comte de Pontchartrain de Maurepas, et de madame Heleine-Angelique-Rosalie de Laubespine de Verseronne,

D'autre part;

Communauté de biens. — M. et madame de Pontchartrain donnent en dot, à la future, la seigneurie et baronnie de l'Isle-Bouin, affermée 13,000 livres par an, plus 240,000 livres, et 2,000 livres de rente.

La comtesse de Pontchartrain donne 200,000 livres payables après son décès.

1. Archives d'Havrincourt.

Ils s'obligent de loger et nourrir lesdits futurs époux pendant huit ans.

M. de Verderonne, oncle de la future épouse lui donne 300,000 livres.

Le duc et la duchesse de Nevers promettent de donner 12,000 livres de rente à leur fils ; plus la principauté de Vergagne, située en Italie, que la duchesse de Nevers donne à son fils : celui-ci constitue un douaire de 12,000 livres de rente à sa future épouse.

Fait et passé, à l'égard du roi, au château de Compiègne le 8, mois et an ci-après à l'égard de la reine, au château de Versailles le 10, à l'égard de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, au Palais-Royal, et à l'égard des parties contractantes en l'hôtel Pontchartrain, à Paris, le 11 aoust 1730.

(Signataires du contrat :) LE ROI, LA REINE; MARIE-FRANÇOISE DE BOURBON, duchesse douairière D'ORLÉANS; LOUIS, duc D'ORLÉANS; LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON; CAROLINE DE HESSE; MARIE-ANNE DE BOURBON-CONTY; LOUISE-ÉLISABETH DE BOURBON-CONDÉ ; — Louis-François DE BOURBON, prince DE CONTY; Henri-François DAGUESSEAU, chancelier de France; Diane-Philippine MANCINY, duchesse D'ESTRÉES ;

D'ALSACE-CHIMAY; CHARLOTTE DE SAINT-SIMON; COLBERT CREUILLY; LA TOUR D'AUVERGNE; CHARLOTTE SOBIESKI, princesse royale de Pologne; LA TOUR D'AUVERGNE D'ÉVREUX; LORRAINE ELBEUF; ROHAN SOUBISE; DE MAILLY; DE PARDAILLAN GONDRIN; DE CRUSSOL D'UZÈS; MONTMORENCY LUXEMBOURG; LOUIS DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMART; Charles-Auguste DE ROCHECHOUART, marquis DE MORTEMART; Paul DE ROCHECHOUART, duc DE ROCHECHOUART; DE BEAUVEAU; Jean-Baptiste DE ROCHECHOUART DE MORTEMART, comte DE ROCHECHOUART; Marie-Anne-Madeleine DE COLBERT, son épouse; DE DAMAS THIANGES; DE RÉBÉ; DU MAINE; DE BULLION DE DE GIGAUT DE BELLEFONDS; DUPLESSIS DE RICHELIEU, tous cousins du futur.

(Du côté de la future épouse :) Le comte DE MAUREPAS, secrétaire d'État; du marquis DE PONTCHARTRAIN; D'ALTORFF.

comte DE WATTEVILLE; de Mailly; Louis PHELIPEAUX, comte DE SAINT-FLORENTIN, secrétaire d'État; DE VERTHAMONT; de Maupeou; DE LAMOIGNON; DE LORRAINE-GUISE; duc DE LA TRÉMOÏLLE; DE NOMPAR DE CAUMONT DE LA FORCE; DE BÉTHUNE-CHAROST; DE ROHAN-GUÉMENÉE; SAULX TAVANNES; BOUTHEILLER DE CHALVIGNY; DE NICOLAY, marquis DE GOUSSAINVILLE; DE FORBIN JANSON D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE; DE LOMÉNIE DE BRIENNE; FOUQUET DE BELLE-ISLE; GRIMALDI DE MONACO; D'HAUTEFORT; DE CONFLANS D'ARMENTIÈRES; D'AUMONT; DE BETHISY; LORRAINE-LAMBESC; DE BEAUMANOIR; DE VASSÉ; DE MANNEVILLE LA ROCHEFOUCAULT, etc., etc., etc.

II

Ces figurines d'émail de Nevers sont en verre filé et émaillé. Cette fabrication avait été importée à Nevers par les ouvriers faïenciers italiens qui étaient venus s'y établir dès le siècle précédent. Grâce à l'obligeance de M. Darcel, nous avons pu voir au musée de Cluny les dieux de l'Olympe offerts à la duchesse de Nivernais, qui figurent précisément dans le récit de l'entrée à Nevers. Ils sont placés sur une sorte de petit théâtre soigneusement encadré et mis sous verre. Ce sont des figurines assez petites et d'une grande naïveté. Chaque dieu ou déesse porte ses attributs et est aisé à reconnaître. Ces figurines sont devenues extrêmement rares et nous sommes heureux de pouvoir signaler ce curieux spécimen à nos lecteurs.

III

SCÈNE DU BEL ESPRIT DU TEMPS

Il ne faut chercher dans les comédies de M. de Forcalquier ni l'imprévu, ni le mouvement, ni l'effet, mais une observation de mœurs fine et satirique.

Alcidor, d'après les conseils d'Amalazonte, essaye d'un entretien avec son futur beau-père, pour tâcher de vaincre ses répugnances. Cette scène donnera un échantillon de la liberté avec laquelle on abordait certains sujets scabreux.

GÉRASTE.

Il est vrai, monsieur, que j'ai besoin de beaucoup d'éclaircissements avant que de songer à vous donner ma fille.

ALCIDOR.

Je vous croyais au fait, monsieur, des diverses convenances qui ôtent à mes desseins tout vernis de présomption.

GÉRASTE.

Je connais parfaitement votre naissance; votre bien suffit avec de l'économie. Je vous suppose très volontiers de la probité, puisque vous n'avez pas prouvé le contraire, et je sais de reste que vous avez de l'esprit.

ALCIDOR.

Eh! monsieur, vous en savez là pour un seul mariage plus qu'il n'en faut pour marier toute une ville. Qui peut donc vous arrêter?

GÉRASTE.

Votre caractère que j'ignore, votre langage que je n'entends pas, votre conduite qui ne me plaît point.

ALCIDOR.

Comment donc?... Qu'entends-je?... Vous me ravissez... En vérité, monsieur, je n'avais point cette idée-là de vous.

GÉRASTE.

Qu'est-ce à dire?

ALCIDOR.

Je faisais cas de votre vertu, de votre candeur, même de vos manières négligées, car tout cela me plaît et suffisait pour me rendre votre alliance précieuse.

GÉRASTE.

Eh bien?

ALCIDOR.

Mais je ne vous soupçonnais pas le style épigrammatique. Savez-vous bien que vous m'avez servi là d'une tirade de naïveté aussi fine, aussi piquante que j'en aie jamais entendu.

GÉRASTE.

Je ne croyais pas, monsieur, être aussi plaisant.

ALCIDOR.

Revenons, monsieur, je vais tâcher de vous répondre. Mon caractère est franc, et je vous le prouverai. Mon âme, tout en dehors, ne craint point le grand jour; je me montre, le parterre siffle ou applaudit, il a tort ou il a raison, je n'en suis ni humilié ni enorgueilli. Je suis homme et je n'ai présenté qu'un homme, il faut bien qu'il ait les vices et les vertus de l'humanité.

GÉRASTE.

Je n'aime pas trop cette indifférence pour le jugement du public. Voilà apparemment ce que vous appelez, vous autres, de la philosophie. Que faites-vous donc de la réputation?

ALCIDOR.

Oh! la vieille réputation est une idole brisée par les *réaliseurs*[1]. Glissons, monsieur, je vous prie, cette dissertation nous mènerait trop loin; avec un peu de temps, je vous ferai toucher au doigt et à l'œil les nouvelles vérités.

GÉRASTE, à part.

Ah! quel homme, quel homme!

ALCIDOR.

A l'égard de mon langage qui ne vous est pas clair, cela vient de ce que les inventions des mots, des tours singuliers, partent de moi, ou du moins, c'est à moi qu'en arrivent les premières nouvelles. Quand nous serons logés ensemble, vous vous trouverez à la source.

GÉRASTE, à part.

Je consens qu'on m'y noie!

ALCIDOR.

Quant à ma conduite, monsieur, je vous supplie de vous expliquer davantage.

GÉRASTE.

Volontiers. Est-il possible qu'un homme de votre nom, à vingt-cinq ans passés, n'ait aucune charge, aucun emploi dans le monde, que celui de bel esprit, de charmant inutile? Espérez-vous d'entrer à ces titres dans aucune famille honnête et sensée? Quel est le système qui dispense de servir sa patrie par son courage ou par ses talents?

ALCIDOR.

Oh! Je vous déclare que vous ne me verrez jamais aucune profession. Ce serait être trop ingrat envers la nature.

GÉRASTE.

Oh! oh! Qu'est-ce ceci?

1. Il est bizarre de rencontrer cette phrase au XVIIIe siècle.

ALCIDOR.

Elle m'a placé dans cet ordre d'hommes au profit de qui les autres agissent. Juges des travaux, ils les apprécient et les récompensent par leur suffrage. Appelé uniquement à éclairer le monde et à faire les délices de la société, je ne me précipiterai point dans les classes subalternes des manœuvres de l'univers... Il y a dans ce que je dis, monsieur, un air d'orgueil qui vous révolte... Oui, je m'en aperçois fort bien, et je n'en suis pas surpris; mais songez que je m'épanche, que je vous initie aux plus intimes mystères, enfin que je vous donne le dernier mot de la philosophie.

GÉRASTE.

Il est vrai que je songeais, monsieur, dans cet instant, à avertir au plus tôt votre famille.

ALCIDOR.

Oui da!... Voilà le sort de la raison dans sa première rencontre avec le préjugé.

GÉRASTE, à part.

Ceci devient curieux, poussons-le jusqu'au bout. (Haut.) Mais, monsieur, avec un bien médiocre et en jouissant toute votre vie de cette oisiveté si respectable, quel sera le sort de vos enfants?

ALCIDOR.

Mes enfants? Eh! je n'en aurai point, je n'en veux point avoir.

GÉRASTE.

Comment, c'est en me demandant d'épouser ma fille que vous me faites cette déclaration!

ALCIDOR.

Il vous semble que cela implique contradiction? N'est-il pas honteux qu'un homme comme vous ait l'esprit suffoqué de toutes les idées populaires. Comment! n'êtes-vous

pas charmé de voir votre fille préservée du risque des couches et de l'embarras de la marmaille qui en résulte.

GÉRASTE.

Voilà un homme incroyable!

ALCIDOR.

Je vous rends grâce, monsieur, pour ma postérité. Au surplus, quand vous déchirerez le voile d'erreurs qui offusque en vous la nature même, cette confidence m'assurera dans votre cœur la préférence sur tout rival.

GÉRASTE.

Quoi! un mari et une femme jeunes qui doivent s'aimer vivront ensemble et... je n'en dirai pas davantage, vous me feriez lâcher quelque sottise.

ALCIDOR.

Passons à mon bien. Comptez hardiment sur le double de ce que vous m'en présumez.

GÉRASTE.

Est-ce que vous comptez le placer à un denier usuraire? Cette manière est-elle encore de la nouvelle philosophie?

ALCIDOR.

Non; mais j'ai calculé, n'en déplaise aux collatéraux, que j'ai un bien suffisant pour me conduire décemment et magnifiquement jusqu'à la vieillesse la plus impossible en mangeant mon fonds et celui de ma femme avec intelligence et arrrangement.

GÉRASTE.

A merveille! Et cette femme dont absolument vous ne voulez point avoir d'enfants, vous la rendrez d'ailleurs fort heureuse.

ALCIDOR.

Oh! parfaitement; je ne me soucie point d'un grand esprit; j'en demande la monnaie à votre fille en bonne

humeur, en manières nobles, de l'instinct pour les choses de bon goût, qu'elle sache tenir une table élégante, qu'elle ne soit point contraire à la bonne compagnie, qu'elle ne l'éloigne point; c'est mon affaire, à moi, de l'attirer.

GÉRASTE.

Fort bien!

ALCIDOR.

Au regard de sa conduite, pourvu qu'elle ne soit pas délabrée au point du méchant air pour elle et d'une contenance embarrassante pour moi dans le public, j'en serai plus que content.

GÉRASTE.

Grand merci de votre indulgence!

ALCIDOR.

Dans le courant de la vie, d'elle à moi, des politesses d'occasion, des égards de rencontre, liberté suprême. Entre nous deux, monsieur, souveraine commodité, trois mois sans nous voir, à moins que les affaires ou le plaisir ne nous joignent.

GÉRASTE.

Nous n'aurons donc pas la même table?

ALCIDOR.

Pardonnez-moi, mais cela ne fait point qu'on mange ensemble; on ne dîne point; chacun a ses heures, on se fait porter un morceau dans sa chambre. Je vous crois au moins désabusé par l'aimable Amalazonte des civilités puériles de l'étiquette de père, d'enfant, etc....

GÉRASTE.

J'entends. Oh çà! monsieur, me voilà suffisamment instruit, vous pouvez aller éclairer le monde.

IV

ATUTS DU THÉATRE DES PETITS-CABINETS

Le roi, mesdames de Pompadour, de Brancas et de Mirepoix, MM. les ducs de Richelieu, de La Vallière, de Nivernais, de Duras et d'Ayen rédigèrent en commun les statuts que voici :

ART. Ier. — Pour être admis comme sociétaire, il faudra prouver que ce n'est pas la première fois qu'on a joué la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans la troupe.

ART. II. — Chacun y désignera son emploi.

ART. III. — On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé.

ART. IV. — On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un double (droit expressément réservé à la Société, qui le nommera à la majorité absolue).

ART. V. — A son retour, le remplacé reprendra son emploi.

ART. VI. — Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle est peu favorable à son jeu, ou qu'il est trop fatigant.

Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs.

ART. VII. — Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit répéter.

ART. VIII. — Elles auront pareillement le droit d'indiquer le jour de la représentation, de fixer le nombre des répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure.

ART. IX. — Chaque acteur sera tenu de se trouver à

l'heure très précise désignée pour la répétition, sous peine d'une amende que les actrices seules fixeront entre elles.

ART. X. — L'on accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce, passé laquelle l'amende qu'elles auront encourue sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire, ainsi qu'au directeur et au secrétaire, qui sera tenu de les apporter à chaque répétition.

V

ÉTAT DE LA MAISON

DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE A ROME[1]

PREMIÈRE ANTICHAMBRE.

Un théologien français, docteur en Sorbonne.
Un aumônier français.
Un gouverneur des pages.
Dix gentilshommes français.
Un gentilhomme italien.
Deux secrétaires français.
Deux secrétaires italiens.
Quatre pages français.
Neuf pages italiens.
Un sous-secrétaire français.

DEUXIÈME ANTICHAMBRE.

Un chirurgien français.
Vingt-cinq valets de chambre français.
Huit garçons valets de chambre.
Deux valets de chambre italiens.

1. Archives de Mortemart.

SALLE.

Un décan.
Onze laquais français.
Seize laquais italiens.
Quatre trompettes.
Un frotteur français.
Un frotteur italien.

CUISINE.

Un chef de cuisine français.
Trois aides de cuisine français.
Cinq garçons de cuisine, laveurs, tournebroche, italiens.

OFFICE.

Un maître d'hôtel français.
Un sous-maître d'hôtel français
Un chef d'office français.
Trois aides d'office italiens.
Six garçons d'office italiens.

ÉCURIE.

Un sous-écuyer italien.
Un maître d'écurie français.
Trois premiers cochers.
Trois cochers de suite.
Trois postillons.
Huit palefreniers.

PORTE.

Deux suisses.

Total du personnel masculin : 45.
Les femmes ne figurent pas dans ce relevé.

VI

MEMOIRE SUR L'« ESPRIT DES LOIX »

DONNÉ AU C. PASSIONEI, LE 1er FÉVRIER 1750[1]

L'auteur du livre intitulé l'*Esprit des loix* a fait cet ouvrage dans la seule vûe d'exposer quelques idées purement politiques sur les différentes loix des gouvernements anciens et presens. Le public paroist avoir applaudi à ce projet digne d'un bon citoien dont le but étoit l'utilité publique, et il y a deja eu vingt deux editions de ce livre. Cependant, quelques personnes donnant des sens tournés et forcés a quelques unes de ces expressions ont prétendu y trouver des principes dangereux sur la religion. Cette matière est au dessus des lumières de l'auteur qui n'a ni dit, ni prétendu l'a traiter : Il a travaillé a un ouvrage ou il se justifie pleinement de ces imputations et montre qu'elles viennent de ce qu'on n'a pas entendu sa pensée ou qu'on donne a ses paroles un sens tout autre que le naturel.

Cependant, quoiqu'il ait lieu d'espérer que cet ouvrage qui doit avoir paru à Paris depuis quelques jours dissipera jusqu'aux moindres nuages.

L'auteur digne de considération par sa naissance et par la charge de président à mortier dont il est décoré a mérité en Italie et a Rome, lorsqu'il y est venu, l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Il semble digne par là que l'on ait quelques égards pour lui et qu'on soit moins prompt à flétrir son livre et condamner ses sentiments qui ont toujours été et seront toujours ceux de la plus saine et de la plus pure doctrine et exemps de tout soupçon à cet égard. Au reste, comme on l'a deja dit, la réponse qu'il a déja faite dissipe toutes les objections qui sont élevées contre son livre, et l'edition à laquelle il travail previendra toutes celles qu'on pourroit faire à l'avenir.

1. Archives de Mortemart.

VII

FÊTES POUR LA NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE

Son Excellence reçut, avant de partir, les compliments d'un grand nombre de prélats qui s'étaient rendus au palais de France et ceux des cardinaux et des princes romains qui envoyèrent leurs gentilshommes. On distribua en abondance à tous avant de partir, des glaces et des fruits gelés. L'ambassadeur se rendit à l'église de Saint-Louis avec son train ordinaire composé de quatorze carrosses suivi d'un cortège nombreux. L'église était ornée avec beaucoup de goût et de magnificence et préparée pour tenir la chapelle cardinalitienne intimée par Sa Sainteté. Mgr Vicentini, archevêque, officiait.

A trois heures après midi, Sa Sainteté suivie seulement de trois carrosses, se rendit au Corso où la course de barbes indiquée pour ces fêtes avait attiré une foule prodigieuse de noblesse et de peuple. Après avoir fait deux tours de Corso, le duc entra dans le palais de l'Académie de France pour y recevoir les cardinaux, les prélats et la noblesse qui avaient été invités à s'y rendre pour voir la course; l'assemblée était nombreuse et brillante; on servit, en attendant la course, un superbe rafraîchissement. Dix-sept chevaux coururent, dont quatorze appartenaient à des seigneurs romains et trois étaient venus de différentes villes d'Italie, et ce fut un cheval du prince Camille Rospigliosi qui fut vainqueur. Le prix offert par l'ambassadeur était une pièce d'une des plus belles étoffes de Lyon, fond d'argent à fleurs d'or

Le soir, le sacré collège, la prélature et la noblesse étaient priés à une cantate en deux actes et en musique qui devait s'exécuter dans la grande salle du palais Farnèse. Le cavalier Panini avait composé lui-même et fait exécuter la décoration de cette salle qui était merveilleuse.

En entrant, on voyait en face l'orchestre formé par un amphithéâtre circulaire de six gradins qui remplissait toute la largeur de la salle; au bas était un banc fait de velours cramoisi sur lequel étaient assis les personnages chantant. L'ouverture de cette espèce de théâtre était formée par quatre colonnes isolées composite, bleu clair et torse-cannelées en or, dans les deux tiers; le dernier tiers, celui d'en bas, était orné de festons de fleurs naturelles. Les chapiteaux étaient ornés de dauphins, de lys, et exécutés en relief et en argent. Le long des corniches régnaient des guirlandes de fleurs supportées chacune par deux amours exécutés en relief et en argent, la frise de cet entablement se composait de coquilles en relief travaillées alternativement en or et en argent. A la plus grande élévation, dès l'ouverture de l'orchestre, on voyait les armes de France portées par deux génies et surmontées par la Renommée. Ces figures, exécutées en relief, étaient de douze palmes de hauteur; un pavillon bleu semé de fleurs de lys d'or accompagnait le tout.

Les côtés du théâtre représentaient un temple ouvert formé par des colonnes d'ordre composite qui s'accordaient avec les quatre colonnes par lesquelles était formée l'ouverture.

Le fond représentait un soleil brillant qui répandait sa lumière sur un groupe de cinq figures lesquelles représentaient la France ayant, d'un côté, la religion et la paix, de l'autre, la justice et l'abondance.

Les deux côtés de la salle étaient occupés par un ordre composé de pilastres de cinquante palmes de hauteur. Les colonnes peintes en lapis-lazuli et les entre-colonnes formées par une toile bleue et argent; au milieu de chacune de ces dernières étaient des dauphins en relief et en argent qui portaient des guirlandes pour lumières. Entre chaque pilastre était un trumeau de glace et au-dessus deux cartouches : dans l'un étaient peints deux Amours jouant avec un lys, et dans le second les armes de France et le chiffre du roi sur un fond bleu et argent. Le côté opposé à celui du théâtre était d'une architecture semblable à celle des

deux côtés correspondants. On voyait au milieu deux Renommées en relief or et argent, qui portaient les armes du roi, et trois Génies, qui étaient au-dessus, supportaient un manteau bleu semé de fleurs de lys d'or et doublé d'hermine qui s'étendait sous l'écusson. Au-dessous des armes de France quatre petits Génies portaient les écussons de Mgr le dauphin et de Mgr le duc de Bourgogne. Un grand amphithéâtre était élevé de ce côté; à huit palmes et demie au-dessus était un balcon orné, ainsi que l'amphithéâtre, d'une riche balustrade. Le plafond s'accordait avec l'altique en guirlandes de fleurs naturelles et paraissait en être la suite; le milieu était formé par des fleurs dont les peintres italiens entendent si bien la disposition.

Le dessin de cette salle, s'il était réellement exécuté, serait, de l'aveu des connaisseurs, incomparable. Ce salon était éclairé d'une lumière douce et égale et, en même temps, aussi brillante que celle du jour.

Madame la princesse Borghèse, en l'absence de la duchesse, faisait les honneurs aux dames, qui se placèrent sur une espèce d'amphithéâtre pratiquée à ce dessein, et M. l'ambassadeur reçut les cardinaux qui vinrent au nombre de vingt et un. Les acteurs de la cantate étaient vêtus d'habits brodés fort riches et de très bon goût, conformes aux personnages qu'ils représentaient. L'orchestre, composé de quatre-vingts musiciens vêtus d'habits de théâtre et ayant une couronne de fleurs sur la tête, formait un coup d'œil qui augmentait encore l'éclat de ce spectacle aussi brillant qu'il pouvait l'être. La musique de la cantate du signor Rinaldo, de Capoue, fut trouvée fort belle. Dans l'intervalle de la première partie à la seconde, on distribua des glaces, des eaux fraîches et des fruits glacés à tout le monde. Après la fin de la cantate et le départ des cardinaux, les dames passèrent dans la galerie du palais, appelée galerie des Carraches, où elles trouvèrent une table de quatre-vingts couverts très bien illuminée et couverte d'un magnifique ambigu. Dans les chambres voisines étaient des tables volantes et des détachements de valets de chambre destinés à les servir et à les couvrir de

viandes froides ou chaudes, suivant le goût de ceux qui s'y rassemblaient, de façon que chacun fût servi comme il voulait l'être, ce qui parut plaire et surprendre également. Pendant le temps du souper, on avait préparé le salon pour y danser. Les dames y étant repassées, M. le duc de Nivernais ouvrit le bal avec madame l'ambassadatrice de Venise. La fête ne finit qu'au jour, et tant qu'elle dura, on ne cessa de porter et de présenter dans tous les rangs des rafraîchissements de toute espèce. Le lendemain mardi, l'ambassadeur se rendit comme la veille à l'Académie de France ; pour la seconde course de barbes, seize chevaux disputaient le prix qui fut encore gagné par un cheval du prince Rospiglioli.

Le mercredi était destiné à un bal public, fait non seulement pour la noblesse, mais pour toute la ville, et pour cet effet, le grand appartement du palais Farnèse avait été meublé et éclairé superbement. Le salon, dont on vient de parler au sujet de la cantate, devait servir à la noblesse, et les douze autres pièces dont l'appartement est composé à tous les masques indifféremment. Outre les salles, on avait meublé, des plus belles tapisseries de Flandres et des Gobelins, les trois grands portiques ou galeries ouvertes qui occupent trois côtés du palais. Deux de ces galeries servaient aux masques et s'unissaient au reste de l'appartement. Dans le troisième, on avait dressé une longue table au bout de laquelle était un buffet en forme d'amphithéâtre, richement décoré, très bien illuminé et chargé de toutes sortes de viandes, pâtés, pâtisseries, vins, liqueurs et toutes sortes de rafraîchissements. Tous ceux qui vinrent se présenter à cette table y trouvèrent abondamment pendant toute la nuit tout ce qu'ils pouvaient demander en glaces, viandes, vins, etc. Vers minuit, on vit paraître, dans le milieu de cette salle, six tables volantes qui furent aussitôt couvertes de viandes froides, et les cavaliers servant eux-mêmes les dames et portant à manger à celles qui ne s'étaient point approchées des tables ; tout le monde fit une espèce de souper dont la confusion et le désordre parurent ajouter à l'agrément de la fête. On a compté qu'il pou-

vait y avoir au moins huit à neuf cents personnes dans la salle de la noblesse et que, dans le cours de la nuit, il pouvait être venu trente mille personnes dans les autres. L'abondance des préparatifs a fait que rien n'a manqué, malgré le concours prodigieux des masques. Pendant les trois jours, le palais Farnèse et tout le tour de la place ont été illuminés de flambeaux de cire blanche et de lampions selon l'usage du pays. La place était ornée de portiques formés par des branches de laurier qui faisaient un spectacle fort agréable. Au deux côtés de la place étaient deux fontaines de vin destinées au peuple. Le palais de l'ambassadeur, ainsi que ceux des cardinaux et des ministres, ont aussi été illuminés pendant ces trois jours; et les maisons françaises aussi. L'ambassadeur avait fait distribuer pour cet effet vingt-cinq mille lumières.

Le jeudi, M. l'ambassadeur se rendit avec son cortège et en habit de cérémonie au palais Farnèse où devait venir Sa Sainteté pour donner un coup d'œil au spectacle du salon. Tous les acteurs de la cantate étaient disposés à leurs places et, dès que le pape parut, on leva la toile et on commença l'ouverture. Il entendit trois ariettes et un chœur: puis, lorsque le pape fut parti, on se hâta de défaire le trône qui avait été préparé pour Sa Sainteté, et on remit la salle dans son premier état. Cette soirée était destinée à faire entendre la cantate à ceux qui n'avaient pu être admis à la fête, où la noblesse seule et la prélature pouvaient être admises. On donna encore une représentation pour elle le samedi. La noblesse romaine s'est empressée, dans cette circonstance, de donner à M. le duc de Nivernais des marques très flatteuses de l'estime et de la prévention favorable qu'on a pour lui. Tous les ordres s'y sont rassemblés, et jamais la noblesse romaine n'a paru avec plus d'éclat. Un grand nombre de dames surtout ont fait voir dans cette occasion des habits de masques du goût le plus recherché et de la plus grande richesse.

VII

CONTRAT DE MARIAGE[1] passé entre « très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis-Marie Fouquet de Belle-Isle, comte de Gisors, » colonel du régiment de Champagne,

Fils mineur de Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belle-Isle, duc de Gisors, comte de Vernon, Andelys, Lyons, etc., pair et maréchal de France, prince du Saint-Empire, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, gouverneur et commandant en chef dans les trois évêchés, et de dame Marie-Cazimire-Emmanuelle-Thérèse-Geneviève de Bethune, ses père et mère,

D'une part;

Et de « très haute et très puissante demoiselle, mademoiselle Hélène-Julie-Rozalie Mancini de Nevers », du consentement de Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, duc de Nivernais et Donziois, pair de France, grand d'Espagne de premier ordre, prince du Saint-Empire, noble Vénitien, baron Romain, gouverneur et lieutenant général pour le roi aux duchés de Nivernois et Donziois, demeurant à Paris, au château du Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois; ladite demoiselle, fille mineure de très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini, duc de Nivernais et Donziois, pair de France, grand d'Espagne du premier ordre, prince du Saint-Empire, seigneur de Rethy, Tronchiennes, baron du Bois de Lessines, brigadier des armées du roi, chevalier des ordres de Sa Majesté et son ambassadeur extraordinaire à Rome, et de madame Helène-Françoise-Angélique Phelippeaux de Pontchartrain, ses père et mère,

D'autre part;

Les futurs époux seront communs en biens, meubles et

1. Archives d'Havrincourt.

immeubles; le duc et la duchesse de Nivernais constituent en dot à ladite demoiselle, leur fille, 300,000 livres.

Ladite dame duchesse, pareille somme de 300,000 livres payables après son décès.

Plus les bijoux, bagues et joyaux qui se montent à la somme de 14,000 livres, — et 10,000 livres de diamants dont M. le comte de Maurepas, son oncle lui a fait présent.

Le duc de Nivernais, grand-père de la future, lui constitue 5,000 livres de rente viagère.

Le seigneur maréchal de Belle-Isle et son épouse s'obligent de loger en leur hôtel à Paris, et nourrir les futurs époux, les enfants qu'ils pourront avoir, leurs domestiques et gouvernantes des enfants, les chevaux, etc., et 16,000 livres de pension par an.

Le futur assigne un douaire de 12,000 livres de rente à la future à prendre sur tous les biens qu'il possède : outre, ladite demoiselle aura son habitation dans un des châteaux dudit futur époux qu'elle choisira, meublé suivant sa qualité, ou la somme de 3,000 livres par an pour et au lieu de l'habitation.

Le survivant des futurs prendra par préciput avant le partage des biens, la somme de 25,000 livres : plus le futur s'il survit, ses habits, linge et dentelles à son usage, ses armes, chevaux et équipages; la future reprendra ses habits, linge et dentelles à son usage, sa toilette garnie « l'argenterie d'icelle », un carrosse attelé de six chevaux, ses bagues et joyaux et même ses diamants jusqu'à la concurrence de 20,000 livres.

Fait et passé, savoir à l'égard de Leurs Majestés, princes et princesses du sang royal, au château de Marly, le 20, et des parties contractantes, à Paris, le 23 mai 1753;

Par-devant Me Charlier, notaire.

IX

LETTRE DE FRÉDÉRIC II

...Si j'ai bien compris votre lettre, je crois y avoir entendu que le roi d'Angleterre exige de moi une déclaration de neutralité pour ses États de Hanovre. Je peux lui répondre, quant à la Prusse, elle n'a jamais eu de desseins directs ni indirects sur les possessions allemandes du roi d'Angleterre, sur lesquelles nous n'avons ni droits ni prétentions qu'ainsi je peux répondre de la Prusse et que certainement nous ne désirons que le maintien de la paix. Mais comment le roi d'Angleterre veut-il prétendre de moi, qui ne suis ni en liaison ni en traité avec lui, que je réponde des événements futurs?... Je suis allié de la France; notre traité est, à la vérité, purement défensif, mais sous quels prétextes et avec quelles couleurs pourrai-je couvrir une démarche aussi singulière que serait de ma part celle de prescrire des bornes aux mesures qu'elle peut prendre. Ne serait-elle pas en droit de me dire: « Nous avons embrassé vos intérêts lors des différents que vous eûtes avec les Anglais, touchant la déprédation de quelques vaisseaux prussiens; nous vous avons assurés de nos secours en cas que le roi d'Angleterre, pour soutenir je ne sais quelle prétention qu'il forme sur l'Ost Frise, en vînt jusqu'à la rupture et, à présent que nous sommes en guerre avec ces mêmes Anglais, lesquels vous n'avez pas empêché de prendre nos vaisseaux, vous voulez nous empêcher d'employer les moyens que nous jugeons les plus propres à nous défendre? Ne m'accuserait-on pas, avec justice, d'ingratitude envers des alliés *dont je n'ai point à me plaindre* et d'étourderie de m'être engagé à secouder le roi d'Angleterre sans connaître ses desseins? On exige beaucoup de moi sans s'expliquer d'un autre côté. » Voilà le fin mot lâché.

IX *bis*.

Pendant la mission de Voltaire à Berlin, en septembre 1743, le roi de Prusse ne prenait guère au sérieux les communications politiques de l'envoyé de France; il est curieux de voir la façon moqueuse et méprisante avec laquelle Frédéric les annote.

VOLTAIRE.	FRÉDÉRIC.
Votre Majesté saura que le sieur Bassecour, premier bourgmestre d'Amsterdam, est venu prier M. de la Ville, ministre de France, de faire des propositions de paix. La Ville a répondu que, si les Hollandais avaient des offres à faire, le roi, son maître, pourrait les écouter.	**Ce Bassecour est apparemment celui qui a soin d'engraisser les chapons et les coqs d'Inde pour deux hautes Puissances.**
Quiconque a parlé seulement un quart d'heure du duc d'Arenberg, au comte de Harrach, au lord Stair, à tous les partisans d'Autriche, leur a entendu dire qu'ils brûlent d'ouvrir la campagne en Silésie. Avez-vous, en ce cas, Sire, un autre allié que la France? etc...	**On les y recevra** Biribi!... A la façon de Barbari, Mon ami!
Si vous faites seulement marcher des troupes à Clèves, n'inspirez-vous pas la terreur et le respect, sans craindre que l'on ose vous faire la guerre? N'est-ce pas, au contraire, le meilleur moyen de forcer les Hollandais à concourir, sous vos ordres à la pacification de l'Empire?... etc...	**Vous voulez donc qu'en vrai dieu de machine** J'arrive pour le dénoûment? **Qu'aux Anglais, aux pandours, à ce peuple insolent** J'aille donner la discipline? Mais examinez mieux ma mine; Je ne suis pas assez méchant.

X

TOMBEAU DES BELLE-ISLE

Le tombeau du maréchal de Belle-Isle fut érigé dans l'église de Vernon en 1765. Le maréchal, mort en 1761, 26 janvier, à l'âge de 76 ans, la maréchale et le cœur de leur fils furent exhumés de l'endroit où ils reposaient (non désigné) et mis dans le tombeau le 2 juillet 1766. — Voici les inscriptions de la mère et du fils :

CY-GIST
TRÈS HAUTE ET TRÈS PUISSANTE DAME,
MARIE-THÉRÈSE-CASIMIR DE BÉTHUNE,
DUCHESSE DE BELLE-ISLE,
MARÉCHALE DE FRANCE,
PRINCESSE DU SAINT-EMPIRE,
AGÉE DE 46 ANS 19 JOURS.
ELLE EST MORTE LE 7 MARS 1755.

CY-GIST
LE CŒUR
DE TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR
LOUIS-MARIE FOUQUET,
COMTE DE GISORS,
PRINCE DU SAINT-EMPIRE,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES VILLES,
PAYS ET ÉVÉCHÉS DE METZ ET DE VERDUN,
LIEUTENANT GÉNÉRAL DES DUCHÉS DE LORRAINE ET DE BAR,
BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI,
MAISTRE DE CAMP DU RÉGIMENT DES CARABINIERS,
MORT A NEUSS,
LE 26 JUIN 1758,
AGÉ DE 26 ANS, 3 MOIS,
DU COUP DONT IL AVAIT ÉTÉ FRAPPÉ
A LA BATAILLE DE CREVELT.

Le tombeau a été fait par le sieur Chaussard, architecte à Paris ; il était dans le chœur, dans le troisième entre-

colonnement du côté de l'Évangile. L'épitaphe du maréchal est d'une longueur démesurée, sans intérêt autre que la date de sa mort et de son âge.

XI

CONTRAT DE MARIAGE[1] **de Louis-Timoléon de Cossé Brissac, duc de Cossé, colonel du régiment de Bourgogne-cavalerie,**

Fils de Jean-Paul Timoléon de Cossé, duc de Brissac, et de défunte dame Marie-Josephe Durey de Sauroy,

D'une part,

Et demoiselle Adelaïde-Diane-Hortense-Délie Mancini de Nevers,

Fille de Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini, duc de Nivernais, et de dame Hélène-Françoise-Angelique Phelippeaux de Pontchartrain,

D'autre part;

Communauté de biens. — Philippe-Jules-François Mazarini, duc de Nevers, constitue à sa petite fille 5,000 livres de rente viagère. — Madame de Pontchartrain, sa grand-mère maternelle, 100,000 livres en principal, et les père et mère de la future 300,000 livres de dot.

Le futur assigne un douaire de 10,000 livres de rente.

Passé en présence du roi, de la reine, de monseigneur le Dauphin et parents, — le 14 avril 1760.

FIN DE L'APPENDICE

1. Archives d'Havrincourt.

TABLE

Pages.

INTRODUCTION. 1

I

1715-1739

La famille de Mazarin. — Éducation du duc de Nivernais. — Mariage du duc avec mademoiselle de Pontchartrain. — Leur entrée dans la ville de Nevers. — Départ du duc pour l'armée. — La société des Brancas. — Portrait de madame de Rochefort. — Un bal paré à la cour de Louis XV 1

II

1739-1745

Épitre à Délie. — Naissance de mademoiselle de Nevers. — Maladie du duc de Nivernais pendant la campagne de Bohême. — Les eaux de Plombières. — Le duc est nommé membre de l'Académie française. — La réception. — Ses adieux à son régiment. — La duchesse est nommée dame du palais de la reine. — Portrait de Maurepas. — Louis XV et ses maîtresses. — Madame de Pompadour et la reine. — *Épitre à Délie* sur le rouge 26

III

1746-1748

Le théâtre des Petits-Cabinets. — *Le Mechant*, de Gresset joué par le duc. — Nivernais nommé ambassadeur à Rome. — Correspondance avec le cardinal de La Rochefoucauld. — Le duc de Nevers et mademoiselle Quinault. 50

IV

1748-1749

Départ pour Rome. — Accident de Pise. — Arrivée à Rome. — Le pape Benoît XIV et le cardinal Valenti. — La société romaine. — Le carnaval. — Lettres du duc de Nevers. — Lettres d'un gourmand : la cuisine, les poissons et le gibier romains 75

V

1749

Disgrâce de M. de Maurepas 104

VI

1749-1750

La villégiature du pape à Castel Gandolfo. — Le prieur Bouget. — Présentation de mademoiselle de Nevers au pape. — Maladie de la duchesse. — Séjour à Frascati. — Difficultés avec le cardinal Valenti. — Les cardinaux et la politique de la cour romaine. — *L'Esprit des Lois* menacé de l'Index. — Correspondance avec Montesquieu. 139

VII

1749-1750

Voyage du roi Louis XV au Havre. — Lettres de madame de Pompadour. — Réponse de Nivernais plaidant la cause de M. de Maurepas. — Courrier de Paris. — Les solliciteurs. 161

VIII

1750

Les jansénistes et l'archevêque de Paris. — Lutte entre le clergé et le parlement. — Attitude prudente de Benoît XIV. — Difficultés avec le cardinal Valenti. — L'ordre du Saint-Esprit. — Arrivée de M. de Vandière à Rome. — Lettres de madame de Pompadour. — Présentation de M. de Vandière au pape 185

IX

1750-1751

Le jubilé. — Maladie de madame de Pontchartrain. — Le repas de la Sainte-Luce. — Départ de la duchesse pour Paris. — La question du rouge. — Les amis parisiens, lettres de madame de Rochefort, du duc de Nevers, etc. . 213

X

1751

La question des carrosses. — L'entrée publique. — L'ordre du Saint-Esprit accordé à l'ambassadeur. — Naissance du duc de Bourgogne. — Fête donnée par l'ambassadeur à ce sujet. — Retour du duc de Nivernais en France. — Les intrigues du nonce 246

XI

1752-1753

Le dauphin est atteint de la variole. — Mariage de mademoiselle de Nevers avec le comte de Gisors. — Sa corbeille.

— Les amours du comte de Gisors et de mademoiselle de Richelieu. — Les Belle-Isle. — La mort du comte de Nevers. — Lettres du comte de Gisors 283

XII

1754-1755

Le comte de Gisors et le Grand Frédéric. — Les Maurepas. — Les voyages de Bellevue et madame de Pompadour. — Lettres du maréchal de Belle-Isle à sa femme. — Mort de la maréchale, retour du comte de Gisors. — Madame de Pompadour, premier ministre. 312

XIII

1755

Les relations de la France, de la Prusse et de l'Angleterre. — La guerre avec l'Angleterre. — Le duc de Nivernais est nommé ambassadeur de Prusse. — Départ pour Berlin. — Correspondance 333

XIV

1756

Lettres de Frédéric II. — Arrivée du duc à Berlin, lettres familières. — Traité d'alliance entre la Prusse et l'Angleterre. — Le duc de Nivernais à Potsdam. — Description de la vie du roi de Prusse. — Portrait de Frédéric II envoyé à M. de Maurepas. — Lettres du comte de Broglie. — Dépêche de Nivernais à M. de Rouillé. — Départ du duc pour la France. 364

XV

1756-1757

Retour à Paris — Mariage de mademoiselle de Richelieu avec

le comte d'Egmont. — Inoculation du comte de Gisors. — Invasion de la Saxe. — Désespoir de la dauphine. — La guerre entre la France et la Prusse est déclarée. — Le comte de Gisors part pour l'armée. — Correspondance intime — Un séjour à Bisy. 400

XVI

1757

La victoire d'Hastembeck. — Lettre du comte de Gisors à sa femme. — La garnison d'Osnabrück, les fêtes et les bals. — Séjour du comte de Gisors à Paris. — Le comte de Gisors est nommé commandant des carabiniers 432

XVII

1758

Bataille de Crefeld. — Mort du comte de Gisors. — Ses funérailles. — Départ inutile de la comtesse de Gisors; son désespoir. — Douleur de la comtesse d'Egmont 456

XVIII

1759-1762

Intérieur de famille des Nivernais. — Poésies du roi de Prusse. — Mort du maréchal de Belle-Isle. — Son éloge prononcé par M. de Nivernais. — Fin de la guerre de Sept ans. — Le duc de Nivernais est nommé ambassadeur à Londres. — Son départ et journal de son voyage 480

XIX

1762-1763

Négociations pour la paix. — Correspondance familière du duc avec M. de Praslin. — Portraits des principaux chefs

osition, à Londres. — Lettres de madame de Pom-
— Les préliminaires sont signés. — Mécontente-
s Anglais 502

XX

1763

s pour le traité de paix définitif. — Signature de la
— Nomination de M. de Guerchy comme ambassa-
— Retour du duc à Paris, sa maladie. — Séjour à
convalescence. — Maladie et mort de madame
ir. — Fin de la carrière diplomatique du duc. 535

NDICE. 549

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

UN PETIT-NEVEU
DE MAZARIN

LOUIS-JULES-HENRI-BARBON MANCINI-MAZARINI

DUC DE NIVERNAIS

PAR

LUCIEN PEREY

SIXIÈME ÉDITION

Ouvrage couronné par l'Académie française

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1891

ALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCIEN PEREY

Format in-8

Histoire d'une Grande Dame au XVIIIe siècle :

— La Princesse Hélène de Ligne . . . . . 1 vol.

— La Comtesse Hélène Potocka . . . . . 1 —

Le Duc de Nivernais :

— Un petit-neveu de Mazarin . . . . . 1 —

— La fin du XVIIIe siècle (1763-1798) . . . . . 1 —

La Forêt enchantée ou Tranquille et Vif-Argent (Conte [illegible] *illustrée* . . . . . 1 —

Le Président Hénault et madame du Deffant . . . . . 1 —

Zerbeline et Zerbelin ou la Princesse qui a perdu son œil [illegible] *illustrée* . . . . . 1 —

[illegible]

[illegible] . . . . . 1 —

[illegible] . . . . . 1 —

[illegible] . . . . . 1 —

[illegible] et à Ferney (17[illegible]-[illegible] . . . . . 1 —

[illegible] rue Aubé.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02611 4374
UND
DEC 29 1927